

## **DIGITHÈQUE**

**Université libre de Bruxelles**

---

ANDRÉ Valérie, COUVREUR Manuel, « Cinquante nuances de rose. Les affinités électives du Prince de Ligne », in *Etudes sur le XVIIIe siècle*, Volume XXXV, Editions de l'Université de Bruxelles, 2017.

---

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

Elle a été publiée par les  
**Editions de l'Université de Bruxelles**  
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site  
<http://digitheque.ulb.ac.be/>

É T U D E S   S U R   L E   1 8<sup>e</sup>   S I È C L E

X V I I I

45

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES



2017

**CINQUANTE NUANCES DE ROSE**  
**LES AFFINITÉS ÉLECTIVES DU PRINCE DE LIGNE**



É T U D E S   S U R   L E   1 8<sup>e</sup>   S I È C L E

X V I I I

Revue fondée par Roland Mortier et Hervé Hasquin

**DIRECTEURS**

Valérie André et Brigitte D'Hainaut-Zveny

**COMITÉ ÉDITORIAL**

Bruno Bernard, Claude Bruneel (Université catholique de Louvain), Carlo Capra (Università degli studi, Milan), David Charlton (Royal Holloway College, Londres), Manuel Couvreur, Nicolas Cronk (Voltaire Foundation, University of Oxford), Michèle Galand, Jan Herman (Katholieke Universiteit Leuven), Michel Jangoux, Huguette Krief (Université de Provence, Aix-en-Provence), Christophe Loir, Fabrice Preyat, Daniel Rabreau (Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne), Daniel Roche (Collège de France) et Renate Zedinger (Universität Wien)

G R O U P E   D ' É T U D E   D U   1 8<sup>e</sup>   S I È C L E

**ÉCRIRE À**

**Valérie André** [vandre@ulb.ac.be](mailto:vandre@ulb.ac.be)

**Brigitte D'Hainaut-Zveny** [Brigitte.DHainaut@ulb.ac.be](mailto:Brigitte.DHainaut@ulb.ac.be)

ou à l'adresse suivante

Groupe d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle

Université libre de Bruxelles (CP 175/01)

Avenue F.D. Roosevelt 50 • B-1050 Bruxelles

**CINQUANTE NUANCES DE ROSE**  
**LES AFFINITÉS ÉLECTIVES DU PRINCE DE LIGNE**

Publié avec l'aide financière du Fonds de la recherche scientifique – FNRS

É T U D E S   S U R   L E   1 8<sup>e</sup>   S I È C L E

X V I I I

# CINQUANTE NUANCES DE ROSE

## LES AFFINITÉS ÉLECTIVES DU PRINCE DE LIGNE

VOLUME COMPOSÉ ET ÉDITÉ  
PAR VALÉRIE ANDRÉ ET MANUEL COUVREUR

**2 0 1 7**  
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

## D A N S   L A   M Ê M E   C O L L E C T I O N

Les préoccupations économiques et sociales des philosophes, littérateurs et artistes au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1976  
Bruxelles au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1977  
L'Europe et les révolutions (1770-1800), 1980  
La noblesse belge au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1982  
Idéologies de la noblesse, 1984  
Une famille noble de hauts fonctionnaires : les Neny, 1985  
Le livre à Liège et à Bruxelles au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1987  
Unité et diversité de l'empire des Habsbourg à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, 1988  
Deux aspects contestés de la politique révolutionnaire en Belgique : langue et culte, 1989  
Fêtes et musiques révolutionnaires : Grétry et Gossec, 1990  
Rocaille. Rococo, 1991  
Musiques et spectacles à Bruxelles au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1992  
Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens (1744-1780), Michèle Galand, 1993  
Patrice-François de Neny (1716-1784). Portrait d'un homme d'État, Bruno Bernard, 1993  
Retour au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1995  
Autour du père Castel et du clavecin oculaire, 1995  
Jean-François Vonck (1743-1792), 1996  
Parcs, jardins et forêts au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1997  
Topographie du plaisir sous la Régence, 1998  
La haute administration dans les Pays-Bas autrichiens, 1999  
Portraits de femmes, 2000  
Gestion et entretien des bâtiments royaux dans les Pays-Bas autrichiens (1715-1794).  
Le Bureau des ouvrages de la Cour, Kim Bethume, 2001  
La diplomatie belgo-liégeoise à l'épreuve. Étude sur les relations entre les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège au XVIII<sup>e</sup> siècle, Olivier Vanderhaegen, 2003  
La duchesse du Maine (1676-1753). Une mécène à la croisée des arts et des siècles, 2003  
Bruxellois à Vienne. Viennois à Bruxelles, 2004  
Les théâtres de société au XVIII<sup>e</sup> siècle, 2005  
Le XVIII<sup>e</sup>, un siècle de décadence ?, 2006  
Espaces et parcours dans la ville. Bruxelles au XVIII<sup>e</sup> siècle, 2007  
Lombardie et Pays-Bas autrichiens. Regards croisés sur les Habsbourg et leurs réformes au XVIII<sup>e</sup> siècle, 2008  
Formes et figures du goût chinois dans les anciens Pays-Bas, 2009  
Portés par l'air du temps : les voyages du capitaine Baudin, 2010  
La promenade au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (Belgique – France – Angleterre), 2011  
Jean-Jacques Rousseau (1712-2012). Matériaux pour un renouveau critique, 2013  
Marie-Adélaïde de Savoie (1685-1712). Duchesse de Bourgogne, enfant terrible de Versailles, 2014  
Ecrire les sciences, 2015  
Corrélations : les objets du décor au siècle des Lumières, 2015  
Femmes des anti-lumières, femmes apologistes, 2016

### HORS SÉRIE

La tolérance civile, édité par Roland Crahay, 1982  
Les origines françaises de l'antimaçonnisme, Jacques Lemaire, 1985  
L'homme des Lumières et la découverte de l'Autre, édité par Daniel Droixhe et Pol-P. Gossiaux, 1985  
Morale et vertu, édité par Henri Plard, 1986  
Emmanuel de Croÿ (1718-1784). Itinéraire intellectuel et réussite nobiliaire au siècle des Lumières, Marie-Pierre Dion, 1987  
La Révolution liégeoise de 1789 vue par les historiens belges (de 1805 à nos jours), Philippe Raxhon, 1989  
Les savants et la politique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, édité par Gisèle Van de Vyver et Jacques Reisse, 1990  
La sécularisation des œuvres d'art dans le Brabant (1773-1842). La création du musée de Bruxelles, Christophe Loir, 1998  
Vie quotidienne des couvents féminins de Bruxelles au siècle des Lumières (1754-1787), Marc Libert, 1999  
L'émergence des beaux-arts en Belgique : institutions, artistes, public et patrimoine (1773-1835), Christophe Loir, 2004  
Voltaire et Rousseau dans le théâtre de la Révolution française (1789-1799), Ling-Ling Sheu, 2005  
Population, commerce et religion au siècle des Lumières, Hervé Hasquin, 2008

Des volumes des *Etudes sur le XVIII<sup>e</sup> siècle* sont désormais accessibles en ligne ([www.editions-universite-bruxelles.be](http://www.editions-universite-bruxelles.be)).

ISBN 978-2-8004-1629-8  
D/2017/0171/18  
© 2017 by Éditions de l'Université de Bruxelles  
Avenue Paul Héger 26 - 1000 Bruxelles (Belgique)  
Imprimé en Belgique  
EDITIONS@ulb.ac.be  
[www.editions-universite-bruxelles.be](http://www.editions-universite-bruxelles.be)

# Introduction

Valérie ANDRÉ et Manuel COUVREUR

« C'est tout ce qui paroît le plus frivole, qui est souvent le plus essentiel »<sup>1</sup>.

La personnalité du prince Charles-Joseph de Ligne (Bruxelles, 1735-Vienne, 1814) a retenu l'attention, séduit, voire fasciné nombre de ses contemporains : bien que loin d'être exhaustive, la liste est impressionnante qui va de Voltaire à Goethe, de Grétry à Gluck, de Casanova à Élisabeth Vigée-Lebrun, de Catherine II à Napoléon. Aussi la postérité n'a-t-elle vu en lui que le commensal spirituel de l'aristocratie politique et intellectuelle de son temps. Cette dimension a été étudiée de main de maître par Philip Mansel dans sa biographie *Prince of Europe: The Life of Charles-Joseph de Ligne* parue en 1992 et dont il a donné une seconde édition augmentée en 2003.

Ayant commencé à écrire dès avant sa quinzième année et n'ayant posé la plume qu'à son dernier souffle, Ligne laisse une production littéraire immense : plus d'une cinquantaine de volumes et plaquettes publiés de son vivant, sans compter les *Posthumes* confiés à la postérité sous forme manuscrite ou encore sa correspondance, toujours largement inédite. Immense mais aussi protéiforme, Ligne s'essayant à tous les genres et ne cessant, contrairement à ce qu'il a affirmé – « je ne me relis jamais »<sup>2</sup> –, de remettre ses ouvrages sur le métier. L'œuvre littéraire a récemment suscité plusieurs publications fondamentales. Les travaux pionniers de Jeroom Vercruyse ont débouché sur deux ouvrages de référence : une *Bibliographie des écrits relatifs au prince de Ligne (1749-2004)* parue en 2006 et suivie, deux ans plus tard, d'une *Bibliographie descriptive des écrits du prince de Ligne*. Ces deux usuels jetaient les bases d'une édition critique : lancée par Raymond Trousson chez

---

<sup>1</sup> [De moi pendant le jour], dans *MMLS*, t. 10, 1806, p. 168-169. Le présent volume étant entièrement consacré à un seul auteur, les références bibliographiques ont été abrégées. Une table des *Références bibliographiques abrégées* les explicite en fin de volume. Les citations conservent les graphies et la ponctuation des sources mentionnées.

<sup>2</sup> *FHMV*, t. 1, p. 140.

Honoré Champion à Paris, elle compte à ce jour douze volumes qui ont révélé de très nombreux textes jusque-là inédits, voire totalement inconnus. Deux siècles après la mort de Ligne, il est enfin possible de porter de nouveaux regards sur la vie et l'œuvre d'un auteur dont la place au sein du panthéon littéraire français a toujours été et demeure problématique.

Appelé l'« Anacréon belge », Ligne était devenu, de son vivant déjà, la figure tutélaire d'une littérature nationale pourtant encore à naître<sup>3</sup>. Cet Autrichien – et farouchement Autrichien – de langue française – une langue qui lui est première, sinon maternelle – a constamment été édité et réédité en France, que ce soit en éditions critiques ou en collections de poche. Pour autant, il n'en demeure pas moins presque totalement absent des manuels scolaires ou des histoires de la littérature française. C'est pour pallier ce déficit que Roland Mortier avait organisé, lors des rencontres annuelles de l'*Association internationale des études françaises* en 2001, une session qui fut tout entière consacrée à cet auteur qui lui avait inspiré tant de pages éclairantes. Absent – pour nous borner aux plus significatives – de l'*Histoire de la littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle* de Nicole Masson (Paris, Champion, 2003) et du tome *Classicismes (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)* de l'*Histoire de la France littéraire* conçue par Michel Prigent (Paris, PUF, 2006), il fait son entrée dans *La littérature française : dynamique et histoire* dirigée par Jean-Yves Tadié (Paris, Folio, 2007). En cela, son sort n'est guère différent de celui de ses amis, Giacomo Casanova, un Vénitien, et Germaine de Staël, une Helvétienne. Parfaitement conscient qu'il était, comme celle-ci, en marge d'une littérature française qu'ils admiraient tous deux, le prince lui écrivait :

Vous avez trop fait l'honneur à la France, pour donner la Supériorité à un autre pays. ce qu'il y a de Singulier, c'est que vous qui n'y êtes point née en [soyez] un modèle de Style, comme de forme, et d'imagination : et que vaugelas Savoyard et Rousseau Suisse aient appris aux Français leur langue<sup>4</sup>.

Réponse du berger à la bergère, Ligne faisant ici *chorus* au sentiment qu'elle-même avait exprimé à son égard, en 1808, dans sa préface à l'anthologie qu'elle lui avait consacrée et qui, du jour au lendemain, l'avait propulsé sur le devant de la scène littéraire européenne :

Le Maréchal Prince de Ligne a été reconnu par tous les Français pour l'un des plus aimables hommes de France, et rarement ils accordoient ce suffrage à ceux qui n'étoient pas nés parmi eux. Peut-être même le Prince de Ligne est-il le seul étranger qui, dans le genre français, soit devenu modèle, au lieu d'être imitateur<sup>5</sup>.

<sup>3</sup> Formule du baron Goswin de Stassart dans un article publié par le quotidien bruxellois *L'oracle*, 19 nov. 1814 (cité par Gustave CHARLIER, « Les derniers vers du prince de Ligne », *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique*, 1946, n° 24, p. 80 ; rééd. dans Jacques DE DECKER (dir.), *Le prince de Ligne à l'Académie*, Bruxelles, Samsa, 2014, p. 61).

<sup>4</sup> *Lettre à G. de Staël*, [après le 21 oct. 1810], dans Maria ULLRICHOVÁ, *Lettres de madame de Staël conservées en Bohême*, Prague, Académie tchèque des sciences, 1960, p. 73.

<sup>5</sup> G. DE STAËL, *Préface de l'éditeur*, dans *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne, publiées par Mme la baronne de Staël Holstein*, Paris-Genève, Paschoud, 1809, p. v-vi.

Un jugement ratifié encore par Barbey d'Aureville : « Le prince de Ligne, le plus Français des hommes par le génie, était Belge »<sup>6</sup>. Ligne, tout comme Casanova et Staël, n'en demeurent pas moins victimes de leur position inconfortable entre deux cultures. En 2013, Casanova a reçu les honneurs de la Pléiade et les éditions Champion – comme elles l'ont fait pour Ligne – ont lancé en 2000 une nouvelle édition des *Œuvres complètes* de Staël : ceci augure enfin une évolution du regard sur ces auteurs marginaux, au sens premier, à la charnière des lieux, des siècles et des cultures.

Le présent volume entend œuvrer à cette approche prospective, en proposant une articulation nouvelle entre étude biographique du prince et analyse de son œuvre<sup>7</sup>. À l'instar d'autres écrivains, comme Rousseau, Casanova ou Chateaubriand – pour nous borner à des auteurs que Ligne a fréquentés – Ligne a laissé une autobiographie – les célèbres et imposants *Fragments de l'histoire de ma vie* – et a conféré à ses œuvres littéraires – qu'elles soient romanesques, poétiques, dramatiques ou historiques – une part personnelle souvent centrale chez un auteur qui, si on l'en croit, « n'a pas beaucoup d'imagination »<sup>8</sup>. Ce faisant, il a forgé l'image de lui-même qu'il entendait laisser à la postérité. Force est de reconnaître que celle-ci s'est laissé prendre à son piège séduisant et l'historiographie a par trop complaisamment pris pour argent comptant les dires du prince. De là, l'image sempiternelle du « prince rose », le *Rosarote Prinz* viennois : rose profond, certes, comme la couleur attachée de tout temps à la maison de Ligne ; rose cuisse de nymphe émue, couleur de l'amour, cette passion insatiable qu'il n'a cessé de vouer aux femmes ; rose tendre ou rose vif enfin, selon les contes que cet aristocrate rompu aux usages de la sociabilité, n'a eu de cesse de faire à ses contemporains, pour les amuser.

Or, de la confrontation entre textes et faits historiques, il ressort que Ligne avait une conscience absolue de ce qu'une certaine excentricité affichée mais, par ailleurs, parfaitement contrôlée, pouvait œuvrer à sa célébrité. Par quelques traits soigneusement choisis, il a su, plus que d'autres, frapper l'esprit de ses contemporains. De tout temps, les Ligne ont porté d'or à la bande de gueules. Charles-Joseph a su délicatement adoucir le rouge de son émail héraldique, pour lui conférer des nuances vieux rose ou rose Raphaël, une couleur qu'il a choisie pour la reliure de ses livres personnels et pour livrée de sa maison. Et quelle maison ! Sans dépenser plus, au temps de sa splendeur, que ses homologues bruxellois et beaucoup moins, à la fin de vie, que ses *alter ego* viennois, Ligne, une fois encore, a su marquer les esprits en embauchant non du personnel local, mais des hommes et des femmes venus des diverses contrées qu'il avait traversées : ses contemporains se le sont représenté – à l'instar du peintre Franz Maleck von Werdenfels sur un tableau célèbre conservé au château de Belœil –

---

<sup>6</sup> Jules-Amédée BARBEY D'AUREVILLE, « Henri Rochefort », *Le nain jaune*, mars 1866 ; rééd. dans *Femmes et moralistes*, Paris, Lemerre, 1906, p. 275. Voir M. COUVREUR, « Un Autrichien à Paris : quelques réflexions sur les singularités “belges” du prince de Ligne », *Textyles*, 2005, n° 28, p. 53-62.

<sup>7</sup> Le présent volume a été préparé par des journées d'études organisées par le Collège Belgique, en collaboration avec le FRS-FNRS, l'Université libre de Bruxelles et l'Université de Namur (Bruxelles, Palais des Académies, 5 et 6 mai 2017).

<sup>8</sup> *Contes immoraux*, dans *OR*, t. 1, p. 48.

conversant avec une belle dame, tandis qu'un serviteur enturbanné l'attend au seuil de son « bec de perroquet », sur la Mölker Bastei.

La plus éclatante de ses réussites artistiques, ne serait-elle pas celle de sa vie ? Si certes, son épouse née Liechtenstein, est dans son rôle, lorsqu'elle récrimine contre tant de dépenses, il ressort du parcours de Ligne le souci constant, en fréquentant dans la plus grande intimité permise rois et reines, empereurs ou impératrices, de poursuivre, contre vents et marées, une stratégie familiale dont Mansel a bien montré qu'elle n'était pas centrée sur la seule Autriche. S'il s'est battu afin que sa terre souveraine de Fagnolles devînt en 1770 comté d'empire et ensuite que ce comté fût, en 1786, incorporé au cercle de Westphalie, c'était pour pouvoir siéger à la diète de Ratisbonne et participer ainsi à l'élection de l'Empereur du Saint-Empire germanique. En 1803, il obtiendra que la France, en compensation de cette seigneurie de Fagnolles, lui octroie Edelstetten qui lui rapportera tout de même 15 000 florins par an. Quant aux si poétiques territoires de Crimée dont Catherine II lui avait fait don, c'est elle-même qui donnera l'ordre en 1794 de les lui racheter, tout en lui en laissant le profit annuel rondelet de 1 500 florins <sup>9</sup>. L'étude de ses prises de position face aux nombreux événements qu'il a eu à traverser en cette période particulièrement complexe qui s'écoule entre la Révolution française et la chute de l'Empire, prouve que sa vision était bien éloignée de la superficialité qu'il pouvait afficher par ailleurs.

Et pourtant, dans le domaine de la philosophie religieuse, que ce soit du point spéculatif comme du point de ses applications sociétales, il se confirme là aussi que ses conceptions reposaient sur une réflexion qui frappe par sa cohérence, étant entendu que la constance n'était pas chez lui réfractaire à l'évolution. Une apparente contradiction donc qui, pour être et avoir été en son temps particulièrement visible, n'en est pourtant pas une, si l'on veut bien y regarder attentivement, comme l'a fait Mansel :

*Mes écarts* prouvent que frivolité et profondeur peuvent être les deux facettes d'une même soif de vie, aussi compatibles que l'amour de la guerre et des jardins, ou l'amour pour deux êtres dans le même moment <sup>10</sup>.

Soit l'ambivalence entre ce qui est posture de grand seigneur – « Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne sais jamais ce que j'écris » – et la pratique d'un professionnel d'un écrivain moraliste – « *nulla die sine linea* » :

Si chacun écrivait comme moi ce qu'il croit, ce qu'il éprouve, on ne pourrait pas dire toujours, comme je le vois tous les jours, *je l'ai dit, je le savais, je l'ai dit*. J'aime mieux chanter la palinodie, et dire *je n'ai su que ce que je disais* <sup>11</sup>.

C'est bien Montaigne qui lui sert ici de boussole, tant pour ce qui relève de la forme fragmentaire que de l'assise personnelle. Montaigne avait invité ses frères humains à

---

<sup>9</sup> MANSEL, p. 98, 161 et 203-205 ; sur sa stratégie familiale, voir particulièrement p. 127-128.

<sup>10</sup> « The best of his epigrams, which he called *Mes écarts*, shows that frivolity and profundity can be two aspects of the same appetite for life, as compatible as love of war and gardens, or love for two people at the same time » (MANSEL, p. 192).

<sup>11</sup> *Préface. Lettre aux Lecteurs s'il s'en trouve*, dans *NR*, t. 1, p. VII ; *FHMV*, t. 1, p. 273-274.

jouer du plaisir donné par Dieu pour « compenser de sa grace, les douleurs, dequoy sa justice nous bat à son tour » :

Les autres sentent la douceur d'un contentement, et de la prospérité : je la sens ainsi qu'eux : mais ce n'est pas en passant et glissant. Si la faut-il estudier, savourer et ruminer, pour en rendre graces condignes à celui qui nous l'ottroye. Ils jouyssent les autres plaisirs, comme ils font celui du sommeil, sans les cognoistre. [...] Me trouvé-je en quelque assiette tranquille, y a il quelque volupté qui me chatouille, je ne la laisse pas friponner aux sens ; j'y associe mon ame. Non pas pour s'y engager, mais pour s'y agreer ; non pas pour s'y perdre, mais pour s'y trouver. [...] Pour moy donc, j'ayme la vie, et la cultive, telle qu'il à pleu a Dieu nous l'octroyer. [...] J'accepte de bon cœur et recognoissant, ce que nature a faict pour moy : et m'en aggree et m'en loue. On fait tort à ce grand et tout puissant donneur, de refuser son don, l'annuller et desfigurer, tout bon, il a faict tout bon <sup>12</sup>.

Ligne lui fait écho lorsqu'il écrit :

Oh ! que je remercie le Ciel d'avoir ouvert pour moi tous les canaux du plaisir ! Que j'en ai à rendre justice aux autres ! Malheureux et bien subalternes les esprits que l'envie arrête là-dessus. Heureux ceux qui ne la connaissent pas, & qui savent s'écrier : que cela est beau ! que cela est bon ! & que tout ce qui invite à la bienfaisance, au calme, au bonheur général, aura toujours des droits sur mon cœur <sup>13</sup> !

Si le XVIII<sup>e</sup> siècle a été animé, on le sait, par cette quête du bonheur, peu ont su, à l'égal de Ligne, le rechercher avec tant d'avidité, et surtout d'éclectisme.

Cet éclectisme, Ligne le pratique universellement. En amour, sa quête de bonheur n'était bornée que par la crainte de faire mal à autrui. Il maudit ceux qui cherchent à briser le bonheur d'un couple, mais affirme que tout plaisir est légitime. Cela le conduit à répéter dans plusieurs textes sa volonté de libérer la femme des chimères de moralités religieuses dans lesquelles les prêtres l'ont confinée ; cela l'incite aussi à en appeler à la bienveillance à l'égard de l'homosexualité, masculine comme féminine. Par sa quête universelle du plaisir, Ligne, sensuel plus que sensualiste, répond en disciple épicurien de Locke. Dès lors, une approche sans *a priori* et ouverte à tous et à tout. Dans la querelle qui oppose tenants des jardins anglais et des jardins français, Ligne refuse de trancher. En fait, aucun genre n'est mauvais en soi. Tout l'art réside dans l'usage proportionné que l'on fait de chacun d'eux :

Je meurs de peur de ne m'être pas assez expliqué sur les grands projets & sur les petites exécutions. Je veux que l'on serve Baal & le dieu d'Israël ; que l'on soit Français pour le beau, Anglais pour le joli, Hollandais pour la propreté, Chinois pour la singularité, Italien pour la vue, & qu'on prenne tout cela dans le vrai, puisque le vrai seul est aimable <sup>14</sup>.

---

<sup>12</sup> Michel EYQUEM DE MONTAIGNE, « De l'expérience », dans *Les essais*, Livre III, chapitre 13, éd. Jean BALSAMO, Michel MAGNIEN et Catherine MAGNIEN-SIMONIN, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), 2007, p. 1162-1164.

<sup>13</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, Belœil, l'auteur, 1781, p. 135 (COB, p. 212).

<sup>14</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, *op. cit.*, p. 103-104 (COB, p. 196).

Ligne est un partisan – mais raisonné et raisonnable – des goûts réunis : « ce beau lieu n'est ni Anglais, ni Français ; il est lui, & il est moyennant cela mieux qu'un autre »<sup>15</sup>. Cette quête du plaisir alliée à son statut de grand seigneur qui n'avait pas à rendre compte de ses préférences, lui a conféré une ouverture d'esprit qui, sans doute, n'avait pas alors d'égale. Quel auteur, non seulement au XVIII<sup>e</sup> mais même avant le XX<sup>e</sup> siècle, aurait pu écrire ces lignes ?

La religion catholique doit plaire à celui qui inspire le goût des beaux arts ; nous lui devons le *Stabat* de Pergolèse, le *Misérère* de la Lande, les hymnes de Santeuil, tant de chef d'œuvres, en musique, en peinture et sculpture, l'église de S. Pierre, la descente de croix d'*Anvers*, et une autre de ma galerie par *Vandyk*<sup>16</sup>.

Son éclectisme cosmopolite est sans borne, du moins sans borne fixée *a priori*. Tout y passe, musique, littérature, architecture et arts plastiques, l'ancien comme le nouveau, le français comme l'italien, voire le flamand. Bien que proclamant son admiration pour le classicisme français du siècle de Louis XIV, le goût n'est plus la pierre de touche unique,

d'ailleurs, le grand & la grandeur ennuient presque toujours. J'aime mieux une chanson d'Anacréon que l'Illiade, & le Chevalier de Boufflers que le Dictionnaire encyclopédique. Je me console aisément de ne savoir pas faire d'Eneïde, & un petit couplet & un petit bosquet me font plus de plaisir<sup>17</sup>.

L'esthétique rousseauiste du sentiment n'est pas non plus pour lui servir de référent esthétique. D'où chez lui la nécessité d'élaborer une nouvelle approche qu'il appelle « sentimentaire » et qui, d'une certaine manière, relève déjà d'une approche phénoménologique de l'œuvre d'art et de sa réception-perception. L'effet produit l'emporte sur toute règle édictée *a priori* : « il nous faut d'autres cordes qu'autrefois »<sup>18</sup>.

Ligne aimait, sauf en politique, on s'en doute, la nouveauté. Et cette nouveauté, il la cherchait lui-même par l'écriture. Trop longtemps son œuvre a été évaluée à l'aune de la seule littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle. Or, dès sa jeunesse, Ligne n'a cessé de voyager. De Bruxelles à Paris et de Paris à Vienne, il a été perpétuellement confronté à deux univers culturels qui, même en ce temps où le français était devenu la langue européenne des élites, étaient profondément différents. Si Ligne a en effet rencontré tous les écrivains qui ont façonné la France des Lumières, après qu'il a quitté définitivement les Pays-Bas pour s'installer en Empire en 1794, il n'a pu rester indifférent aux bouleversements qu'y connaissait alors le monde intellectuel. Durant deux décennies, – et même si, à titre personnel, il continuait à parler et à écrire en français –, il a parfaitement perçu, du moins pour partie, les enjeux de cette véritable révolution que *De l'Allemagne* allait révéler à la France. Certes, et Ligne le reconnaît, sa connaissance de l'allemand était limitée. Mais il est avéré aussi qu'il pouvait bénéficier de l'aide d'un traducteur comme Jean-François Soubiran et qu'une fois muni d'une traduction, il n'hésitait pas à se reporter au texte original. C'est ainsi qu'il

<sup>15</sup> *Coup d'œil sur Belœil, op. cit.*, p. 59 (COB, p. 261).

<sup>16</sup> *A M<sup>e</sup>. de Voltaire*, dans NR, t. 1, p. 52.

<sup>17</sup> *Coup d'œil sur Belœil, op. cit.*, p. 3 (COB, p. 142).

<sup>18</sup> *Préjugés militaires*, dans MMLS, t. 1, 1795, p. 240.

put écrire au duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar une lettre qui devait vivement frapper Goethe car elle démontrait une compréhension intime des enjeux de l'un de ses ouvrages les plus novateurs :

Aidé d'une bonne traduction, j'ai lu avec admiration les *affinités électives*, et je plains les hommes bégueules, et les femmes, qui souvent le sont moins, de n'avoir pas trouvé, au lieu d'immoralités qui n'existent pas, tout le secret du cœur humain, les développemens de mille choses, qu'on n'a pas senties, parce qu'on ne réfléchit pas des tableaux du monde, de la nature, et deux portraits piquants et neufs : *Lucienne* dans un genre, et *Mittler* dans un autre. Quel chef d'œuvre, même en français, que les tablettes d'*Ottolie* ! et que de profondeur, d'attachant et d'imprévu dans cet ouvrage, où il y a la plus grande supériorité sur ceux des [a]utres nations <sup>19</sup> !

Lui-même sera parmi les premiers à traduire Schiller en français <sup>20</sup>. Mais plus que cette dimension de passeur, il convient de souligner combien sa pensée, comme l'évolution de ses modalités d'écriture attestent qu'il a sans doute, plus tôt et plus profondément que tout autre, été sensible au *Gespräch über die Poesie* de Friedrich von Schlegel, et cela même si chez Ligne s'opère – encore ou déjà ? – « la réduction au classicisme de l'indéniable apport romantique » <sup>21</sup> :

« Je lis de l'ancien, j'écris du nouveau » <sup>22</sup>.

<sup>19</sup> A \*\*\*, dans *NR*, t. 2, p. 4.

<sup>20</sup> Voir Daniel ACKE, « Le prince de Ligne et l'Allemagne. *Un état de la question* », *NAPL*, n° 12, 1998, p. 119-139 ; et Gabriela SOARES, « Les écarts d'un traducteur. Ligne et ses tragédies d'après *Don Carlos* de Schiller et *Saül* d'Alfieri », *NAPL*, 2003, n° 16, p. 181-223.

<sup>21</sup> Note d'André Gide à propos de Chopin (*Journal (1889-1939)*, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), 1954, p. 1330), citée dans la remarquable étude sur la réception de l'école d'Iéna en France et en Allemagne de Frédéric SOUNAC, *Modèle musical et composition romanesque. Genèse et visages d'une utopie esthétique*, Paris, Classiques Garnier (coll. « Perspectives comparatistes »), 2014, p. 283.

<sup>22</sup> *A Monsieur Le Gros, secrétaire de mes commendemens*, Vienne, 1810, dans *RW*, t. 2, p. 89.



# Les humeurs noires du prince rose

Manuel COUVREUR

En 1811, arrivé « dans l'hiver à force de printemps »<sup>1</sup>, Ligne écrit : « Il n'y a que les gens qui savent rire, qui sachent pleurer »<sup>2</sup>. La proposition inverse paraîtrait pourtant plus juste pour évoquer la personnalité de son auteur, même si, à l'ordinaire et en parfait homme de cour, le prince a mis le ris avant les larmes : mais ne serait-ce pas parce que son tempérament l'aurait précisément porté à la mélancolie que Ligne aurait tendu à se forger une réputation de prince rose ? Telle sera notre hypothèse dans cette contribution qui confrontera l'image que Ligne s'est créée, à celle que se sont faite ses contemporains et la postérité. Une dimension biographique, certes et donc, mais qui privilégiera une approche de Ligne, comme auteur, comme être de papier qu'il ne nous est plus permis d'appréhender que par ses écrits : même si la dimension autobiographique y est centrale, elle ne peut obérer l'écart entre l'homme dans l'histoire et l'écrivain.

Afin que « l'enterrement d'un maréchal puisse un moment divertir les souverains »<sup>3</sup>, Ligne se dévoua et mourut le 13 décembre 1814. Deux jours plus tard, ses funérailles en plein congrès de Vienne, marquèrent les esprits<sup>4</sup>. Dès janvier 1815,

---

<sup>1</sup> *Derniers vers du p. de ligne. La dernière nuit avant sa maladie A Un Journaliste obligé. Le 31 9bre 1814*, dans Jerom VERCROYSE, « Le portefeuille de Marie-Caroline Murray. Lettres et vers inédits du prince de Ligne », *NAPL*, 1997, n° 11, p. 112.

<sup>2</sup> *À Mr. de \*\*\**, Töplitz, 1811, dans *RW*, t. 2, p. 57.

<sup>3</sup> Propos tenu par Ligne à son médecin Guillaume-Antoine Puttmans et rapporté par Astolphe de Custine (cité dans Basil GUY, « Documents méconnus sur la mort du prince de Ligne », *NAPL*, 1999, n° 13, p. 185).

<sup>4</sup> MANSEL, p. 260-262.

Goethe lui rendit hommage <sup>5</sup>. Si le titre de *Requiem pour l'homme le plus joyeux de son siècle* a souvent été cité, l'œuvre n'a guère retenu l'attention, alors qu'elle nous paraît particulièrement éclairante dans le présent contexte. Les deux hommes s'étaient rencontrés à Carlsbad, le 11 juillet 1807, chez la princesse Bagration :

Chez elle, je fis connaissance avec le prince de Ligne, que ses relations avec mes amis m'avaient déjà fait connaître de la manière la plus avantageuse. Je trouvai qu'il justifiait sa renommée. Il se montrait toujours gai, spirituel, à la hauteur de tous les événements, partout bienvenu, partout à son aise, en homme du monde et en homme de plaisir <sup>6</sup>.

Ils s'étaient revus ensuite à Töplitz, ville d'eau en Bohême où vivait sa fille, Christine de Clary, puis à Weimar. En 1810, « aidé d'une bonne traduction », il avait « lu avec admiration les *affinités électives* » <sup>7</sup>. Goethe avait été sensible à ses commentaires plus qu'élogieux sur ce roman dont le caractère expérimental avait dépisté la plupart de ses lecteurs. Son *Requiem* se présente comme une cantate, où récitatifs, airs et ensembles sont clairement spécifiés, et qui assigne leur tessiture à chacun des protagonistes. L'œuvre est souvent présentée comme un fragment que le poète aurait laissé inachevé. Ce jugement ne repose que sur une méconnaissance de la vie et de l'œuvre de Ligne, indispensables à la compréhension d'un poème qui, sinon, demeure hermétique. Le chœur entonne : « Que se reposent tous ceux qui ont souffert ; que se reposent tous ceux qui ont combattu ; mais aussi que tous ceux qui se sont amusés en appréciant la joie de vivre, reposent en paix ; tu es séparé de nous » („Aber auch die sich ergötzten,/ Heiterkeit im Leben schätzten,/Ruhn in Frieden ;/So bist du von uns geschieden“). Dans cette première section consacrée à la lamentation, Goethe, pour calmer la douleur, convoque d'abord *Genius*. Si celui-ci rappelle que Ligne, né dans une famille illustre, a naturellement été attiré par la gloire militaire, il conclut cependant : « S'il est vrai que ton brave poing s'y prête, c'est pourtant ton esprit qui consacra ta gloire » („Zwar die brave Faust gewinnt/Doch der Geist bewähr den Ruhm“). Est-ce le mot « faust » qui a incité le poète à convoquer ensuite l'Esprit de la terre, cet *Erdgeist* auquel l'alchimiste Faust en appelait dès sa première intervention dans le premier *Faust* paru en 1808 ? L'*Erdgeist* rappelle que Ligne semblait avoir reçu la jeunesse éternelle, et que cette jeunesse lui venait de sa force d'esprit („Geistsgewalt“). La seconde section convoque deux génies aériens, le *Sylphe des Hof*s et le *Sylphe der Gesellschaft*, incarnant l'aisance de Ligne, tant à la cour qu'en société. *Genius* les

---

<sup>5</sup> Johann Wolfgang von GOETHE, *Requiem dem frohesten Manne des Jahrhunderts, dem Fürsten von Ligne*, dans *Gedichte, Nachlese und Nachlass*, éd. Siegfried SEIDEL, Berlin, Aufbau, 1979, p. 537. Envoyé à Maurice O'Donnell qui venait de publier sa *Biographische Skizze des Feldmarschall Fürsten Carl Lamoral von Ligne*, le poème n'a paru qu'en 1836. Sous le titre *Requiem pour l'homme le plus joyeux du siècle*, une traduction peu fiable en a été publiée dans LIGNE, *Mémoires, lettres et pensées*, éd. Chantal THOMAS, Paris, Bourin, 1989, p. 814-815.

<sup>6</sup> GOETHE, *Annales de 1740 à 1822*, dans *Œuvres*, t. 10, *Mélanges*, trad. Jacques PORCHAT, Paris, Hachette, 1912, p. 299 ; voir Daniel ACKE, « Le prince de Ligne et l'Allemagne. *Un état de la question* », *NAPL*, n° 12, 1998, p. 130-131.

<sup>7</sup> À \*\*\* [Au duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar], [Vienne, automne 1810], dans *NR*, t. 2, p. 4.

console en leur faisant souvenir que celui qu'ils pleurent avait choisi d'être gai et léger („froh und leicht“). Mais le bonheur des hommes n'est qu'un songe : « Un hasard s'abat avec violence, ravit le père par la mort du fils » („Ein Uhngefähr, es schmettert drein –/Verwais't der Vater, todt der Sohn!“). Goethe fait ici écho à la bataille de La Croix-au-Bois où « à la première attaque, le jeune prince de Ligne fut tué », le 14 septembre 1792<sup>8</sup>. Père, mère, sœurs et proches pleurent sa mort. Et le père de conclure : « Non, il n'y a point de consolation pour le jour qui prit le fils au père » („Nein, es ist kein Trost dem Tage,/Der dem Vater nahm den Sohn“). Le Coryphée ouvre la troisième et dernière section : après la nuit et la douleur, « le soleil rayonnera de chaque hauteur » („Der Morgen kommt von jenen Höhn“). Une métaphore qui rappelle discrètement que Ligne et Goethe étaient frères en maçonnerie et que cette cantate, dans son ensemble, s'inscrit dans la lignée de celles qui étaient chantées dans les temples lors des cérémonies funèbres. La déploration des Pays étrangers („Fremde Länder“) est conduite par l'Italie qui symbolise ici la quête de la beauté absolue qui animait Goethe et Ligne : « Moi aussi, tu m'as cherchée » („Auch mich hast du besucht“<sup>9</sup>). Comme l'avait proclamé *Genius* en ouverture, l'Italie conclut que c'est par son esprit que Ligne survivra. La consolation qu'il avait trouvée dans la littérature, le prince l'offre à la postérité. Le chœur, apaisé, conclut : « Ne devrions-nous pas te remercier de ce que tu as célébré ? Laisse-toi bercer par de charmants tableaux de fleurs, forêts et palais » („Sollten wir dich nicht umgaukeln,/Denen du gehuldigt hast ?/Laß dich holde Bilder schaukeln/Blumenwälder und Palast“). Goethe fait ici écho à l'amour de Ligne pour les jardins, en paraphrasant l'un des passages les plus émouvants du *Coup d'œil sur Belœil* :

De ce sallon philosophique on va par des chemins de fleurs, à un cabinet de la Mort, entouré de cyprès, de myrthes et de lauriers ; il y a un sépulcre de marbre blanc, pour lequel, avant de le construire, j'ai pris mesure pour y être bien à mon aise, si, par hazard, je finis mes jours à Belœil. Car aussi paresseux après ma mort que pendant ma vie, je veux qu'on me laisse, où je fermerai les yeux à la lumière. En attendant que j'y sois, dans ce dernier asile, c'est un long parallélogramme, rempli de roses d'été et d'hiver, de pensées et d'immortelles<sup>10</sup>.

Rien d'inachevé dans cette cantate qui, en trois actes symétriquement agencés, retrace toute la vie du prince : son insouciance, sa gloire et sa gaieté ; son désespoir à la mort de son fils ; la littérature qui l'a consolé et qui lui assurera l'immortalité. Le parcours biographique retracé par Goethe montre qu'il avait perçu la complexité d'un prince dont la gaieté n'avait été conquise que de haute lutte.

### **Le prince rose**

La légende du prince rose n'avait pas attendu la disparition de Ligne pour se forger. Ligne y avait mis du sien, comme le démontre Shipé Guri dans le présent

<sup>8</sup> GOETHE, *Annales*, op. cit., p. 34.

<sup>9</sup> Voir Gretchen L. HACHMEISTER, *Italy in the German Literary Imagination. Goethe's "Italian Journey" and its Reception by Eichendorff, Platen, and Heine*, New York, Camden House, 2002, p. 27.

<sup>10</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 8, 1795, p. 31.

volume, et même s'il se moquait de ceux qui croyaient qu'il eût pu se choisir lui-même cette couleur, de temps immémoriaux, attachée à sa maison :

Des généalogistes nous donnent la même tige que la maison de Lorraine [...]. Il est vrai que nos armoiries sont absolument les mêmes : et nos livrées aussi à l'exception que de même qu'au lieu du rouge ou du cramoisi qu'ont ceux qui ont le même blason, nous avons la couleur de rose. [...] Comme j'ai l'esprit assez couleur de rose, on a été assez bête pour croire que c'est moi qui comme un parvenu m'était donné cette livrée-là <sup>11</sup>.

Le rose seyait à cet homme qui, en société du moins, était aisé à vivre. Il n'est guère de témoignages discordants. Même madame du Deffand, sur ce point, fait chorus :

Il est de ma connoissance, je le vois quelquefois ; il est doux, poli, bon enfant, un peu fou, il voudroit, je crois, ressembler au Chevalier de Boufflers, mais il n'a pas a beaucoup près autant d'esprit, il est son Gilles <sup>12</sup>.

Ce jugement porte sur un prince trentenaire qui ne jouissait de la fortune familiale que depuis une année : il ne faisait pour lors que débiter dans le grand monde parisien. Quand la lettre de la marquise parut en 1810, elle provoqua l'émoi car, entre-temps, Ligne s'était, en fait d'esprit, hissé au premier rang :

Comment vous ne sortez pas de colère à cause d'une lettre de Mde. *Du Deffand* ? Savez-vous que si l'on avait imprimé celle qu'elle a écrite peut-être le lendemain, on me verrait porté aux nues ? Elle m'aimait beaucoup, la petite Fantasque. Je ne puis point dire qu'elle n'avait des yeux que pour moi : car comme lui écrivait *Voltaire*, elle était comme Plutus, la Fortune et l'Amour trois aveugles qui gouvernent le monde.

Elle me mesurait, me trouvait grand, comme le Prince *de Beauvau*, et en me faisant tourner, retourner et parler, ne me croyait pas aussi roide que lui et pédant de cour et de langage, disait-elle <sup>13</sup>.

Une toute petite fausse note dans un concert d'hommages. Parmi les thuriféraires du prince, Élisabeth Vigée-Le Brun qui avait fait sa connaissance à Bruxelles, et qui le retrouva plus tard à Vienne. Ses *Souvenirs* en livrent ce portrait enchanteur :

Le prince de Ligne était grand, il avait une extrême noblesse dans le maintien, sans aucune roideur, sans aucune afféterie ; tout le charme de son esprit se peignait si bien sur sa figure, que j'ai peu connu d'hommes dont [le] premier aspect fut aussi séduisant, et la bonté de son cœur ne tardait pas à vous attacher à lui pour toujours <sup>14</sup>.

<sup>11</sup> *FHMV*, t. 2, p. 154.

<sup>12</sup> Marie DU DEFFAND, *Lettre à Horace Walpole*, 3 août 1767, dans *Letters of the Marquise du Deffand to the Hon. Horace Walpole, afterwards Earl of Orford from the year 1766 to the year 1780*, Londres, Longman, 1810, t. 1, p. 169-170. Sans doute est-ce par la seconde édition que Ligne a eu connaissance de ce jugement (*Lettres de la marquise du Deffand à Horace Walpole depuis comte d'Orford*, Paris, Treuttel-Würtz, 1812, t. 1, p. 168).

<sup>13</sup> *A Madame de R.*, dans *NR*, t. 2, p. 142-143.

<sup>14</sup> É. VIGÉE-LE BRUN, *Souvenirs. 1755-1842*, éd. Geneviève HAROCHE-BOUZINAC, Paris, Champion (coll. « Bibliothèque des correspondances, mémoires et journaux »), 2008, p. 286.

Son souci de n'être jamais à charge, faisait de Ligne un commensal généralement apprécié <sup>15</sup>. Catherine II écrit à Grimm que « le prince de Ligne est un des êtres les plus plaisants et les plus aisés à vivre que j'aie jamais vus » <sup>16</sup>. Mais le témoignage du chargé d'affaire français Corberon jette une lumière plus crue :

Son ton de polissonnerie n'a pas paru décent aux Russes ; le comte Panin, toujours riant et applaudissant, a quelque fois haussé les épaules de voir un grand seigneur de cinquante-quatre ans, décoré de la Toison d'or, jouer à broche-au-cul et se faire mettre des mèches de papier au derrière <sup>17</sup>.

Un témoignage qui interpelle, car il ne s'accorde pas avec l'élégance dont la postérité a crédité le prince. Ce témoignage n'est pourtant pas le seul à pointer ce trait comportemental :

M. de Ligne était grand et bien fait, avec un visage qui devait avoir été beau, quoiqu'un peu efféminé. Il devait, à vingt ans, avoir l'air de ce qu'on appelle populairement un bellâtre. Ses manières le premier jour étaient belles et grandes, mais dès le lendemain d'un cynisme surprenant. Il disait et faisait des choses qui ne cadraient ni avec son nom, et moins encore avec ses emplois <sup>18</sup>.

Ce portrait – sans conteste le plus sévère qui ait été fait de Ligne – l'a été par le prince Fédor Golovkine, celui-là même auquel Ligne, pour lui mettre la puce à l'oreille et l'inciter à dépasser les apparences, avait pourtant adressé ce propos désabusé : « Sentez-vous comme moi le plaisir d'être rien [?] » <sup>19</sup>. Dans sa contribution au présent volume, Daniel Acke suggère que ces extravagances et bouffonneries, au-delà parfois des limites du bon ton, sont le fait d'un homme qui affirme « la joie, à partir de la conscience de la finitude et de la mort ».

### **Le premier et le plus malheureux événement de ma vie**

Quelle chose avait brisé cet homme, nul n'avait pu manquer de s'en apercevoir. Goethe place au cœur de son *Requiem* ce drame dont M<sup>me</sup> Vigée-Le Brun, parmi beaucoup d'autres, a décrit les ravages :

Une perte bien autrement douloureuse [que celle de ses biens] pour lui, la seule qui l'ait profondément affligé, a été celle de son fils Charles [...] ; le coup qui le

<sup>15</sup> Voir aussi le témoignage éloquent et détaillé du compositeur Johann Friedrich Reichardt (MANSSEL, p. 173).

<sup>16</sup> Catherine II de Russie, *Lettre au baron Grimm*, 7 sept. 1780, citée par MANSSEL, p. 86. Cette missive paraîtra dans Catherine II et Friedrich Melchior GRIMM, *Une correspondance privée, artistique et politique au siècle des Lumières*, t. 2, (1779-), éd. Sergueï KARP, Ferney-Moscou, Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle-Monuments de la pensée historique.

<sup>17</sup> Marie-Daniel BOURRÉE DE CORBERON, *Un diplomate français à la cour de Catherine II (1775-1780). Journal intime du chevalier de Corberon chargé d'affaires de France en Russie*, éd. Léon-Honoré LABANDE, Paris, Plon, 1901, t. 2, p. 392.

<sup>18</sup> Fédor GOLOVKINE, *La cour et le règne de Paul I<sup>er</sup>. Portraits, souvenirs et anecdotes*, éd. S. BONNET, Paris, Plon-Nourrit, 1905, p. 217.

<sup>19</sup> *Au comte Fédor Goloffkin*, [1808], dans *RW*, t. 1, p. 185-186.

frappa, frappa de même le prince de Ligne, qui en perdit à jamais sa gaieté et tout le plaisir qu'il prenait à vivre <sup>20</sup>.

Par ses *Fragments de l'histoire de ma vie*, Ligne a entendu répondre – en pendant, mais selon une modalité originale – au vaste projet de l'*Histoire de ma vie*, dont il avait insufflé l'idée à son ami Casanova et dont il était pour lors le premier lecteur. La dimension éminemment personnelle des *Fragments* a incité Ligne à en faire l'un de ses *Posthumes*, l'un de ses ouvrages dont la publication n'était envisageable qu'après sa mort <sup>21</sup>. D'une construction aussi subtile que complexe, l'œuvre s'ouvre sur une myriade de souvenirs d'époques diverses et se succédant, non pas de manière aléatoire, comme pourrait le laisser à penser une lecture hâtive, mais au fil de la mémoire et de ses méandres inconscients. Peu à peu, le temps s'étale, s'allonge et rejoint le *hic et nunc* de l'écriture : l'œuvre se conclut, selon un procédé cher à l'auteur, par une dédicace suivie de la préface. Une autobiographie en miroir, à rebours. L'espace manque ici pour étudier les détours qui font surgir le récit du choc que fut la mort de son fils Charles, à la veille de Valmy. Bornons-nous à étudier ici les trois fragments qui brodent au fil noir une toile de fond par ailleurs plus joyeuse que mélancolique :

Époque trop signifiante dans l'histoire de ma vie, dussiez-vous me coûter autant de larmes, en l'écrivant, que j'en versai lorsque je l'appris, et que j'en verse lorsque j'y pense ce qui arrive hélas tous les jours ! Je ne puis vous passer sous silence : mais je passerai vite à d'autres objets. Voici le premier et le plus malheureux événement de ma vie. Tout ce que j'ai le plus aimé, les deux tiers de moi-même, le plus parfait des êtres me fut enlevé. Les papiers publics qui retentirent de ses éloges, (car jamais perte ne fut mieux sentie dans toute l'Europe, et même chez les Turcs m'a dit leur ambassadeur) ont assez dit comment. Je vois toujours l'endroit où le maréchal Lacy m'apprit que mon pauvre Charles n'existait plus. Je vois mon pauvre Charles lui-même, m'apportant tous les jours à la même heure son heureux et bon visage sur le mien. Je ne puis point dire que j'ai été bien malheureux. Car cela annoncerait que cela est passé, ou que cela passe. Mais sans un ange du ciel, sans Christine je le serais tous les jours davantage. Chaque jour serait un poids de plus. C'est le 25 septembre 1792 un vendredi que j'appris cette affreuse nouvelle qui m'eût fait désirer la fin de mon existence, si une autre plus précieuse que la mienne, celle de cette parfaite Christine n'y était pas attachée <sup>22</sup>.

Cette première évocation n'arrive qu'au 4<sup>e</sup> cahier, sur les quarante que comprend l'état le plus achevé qui nous est parvenu. Elle se limite à l'annonce de la mort, mot qui, dans l'anéantissement qui est alors celui du prince, n'est pas ici prononcé. Il faut attendre le 7<sup>e</sup> cahier qui, reprenant le récit de l'annonce, le prolonge jusqu'au mot fatidique :

<sup>20</sup> É. VIGÉE-LE BRUN, *op. cit.*, p. 287 ; voir les pages remarquables consacrées à la mélancolie de Ligne par MANSEL, p. 180-181.

<sup>21</sup> Voir J. VERCROYSE, « Les "Posthumes" du prince de Ligne. Documents inédits », *NAPL*, 1998, n° 12, p. 7-91.

<sup>22</sup> *FHMV*, t. 1, p. 93-94. Certaines des pages que nous commentons ici, l'ont été déjà, dans une perspective différente, par Raymond TROUSSON, « Le prince de Ligne et l'autobiographie », *NAPL*, 1998, n° 12, p. 105-108.

Fidèle secrétaire de ma tête voici encore ce qui m'y revient d'affligeant dans ce moment-ci, sur le plus triste des sujets. Hélas ! je ne voulais pas comprendre le maréchal, quand il me dit cet affreux mot *mort*. Ou je ne le pouvais pas. Je crois que c'est ce qui m'a sauvé la vie. Je tombai entre ses bras : et il me porta presque en voiture, pour me mener chez moi. Peut-être que si ma pauvre Christine n'en mourut pas non plus, c'est qu'elle avait entendu dire à un de ses gens. *Le maréchal Lacy vient d'emmener le prince, il pleurait. Son fils est blessé*. Je n'aurais pas pu lui dire qu'il était tué, lorsqu'elle vint me demander s'il n'en reviendrait pas. Mes cris, plutôt que mes pleurs lui apprirent ce qui en était. J'avais rêvé huit jours auparavant que Charles avait reçu un coup mortel à la tête ; et qu'il était tombé de cheval, mort. À cause du rêve, si vrai sur mon oncle, que j'ai écrit plus haut, j'en fus inquiet 5 ou 6 jours : et comme on traite toujours de faiblesse, ce qui est souvent un avertissement, ou peut-être un sentiment de la nature, lorsqu'il y a quelque analogie dans le sang ; je chassai cette fatale pensée, qui ne se vérifia que trop le surlendemain. Autre hasard comme on voudra l'appeler, extravagance sans doute. Mais une Madame de Cassi nous tira les cartes à Christine et moi, quelques jours auparavant. Nous ne nous en sommes jamais parlé. Christine ne sait pas que j'y fis attention. Hélas ! notre perte y était annoncée<sup>23</sup>.

Plus éprouvante encore, et dès lors repoussée au 10<sup>e</sup> cahier, est l'évocation de Charles vivant, qui se fera en deux temps. Un portrait poussé jusqu'à un futur à jamais inaccompli :

Je ne puis jamais parler de Charles qu'un instant. Il eût été un grand homme, et a été même, en mourant, le plus heureux des hommes. Tout l'amusait, l'intéressait. Il ne connaissait que l'honneur, et le plaisir. Il était adoré de l'armée, du peuple et de la société, et plaisait sans cesse par une aimable et piquante originalité, de naïveté, de premier mouvement et de facilité. Je n'ai jamais vu plus d'élan pour la gloire, plus de talent pour la guerre.

Je le tins par la main aux premiers coups de fusil que je lui fis tirer à une petite affaire d'avant-postes contre les Prussiens. Et je lui dis, *mon Charles, il serait joli que nous eussions ensemble ainsi, une petite blessure*. Il riait, il jurait, il jugeait, il s'animait.

Excellent ingénieur, il attaqua en règle Sabatsch et le prit d'assaut, sous les yeux de l'empereur qui lui donna la croix et le fit lieutenant-colonel. Il se distingua partout. Notre paix faite, il va chercher des coups de fusil ailleurs. Il en reçoit un assez fort au genou en montant à l'assaut d'Ismael, peu après être sauté à terre de sa barque ; où il avait eu quelques jours auparavant à une autre attaque, tout son équipage tué. Il avait fait une batterie, avait tout dirigé. Il eut l'Ordre militaire de St Georges pendu au cou ; et fut le premier, le dernier et le seul qui ait eu celui de Russie et de Marie-Thérèse. Il était colonel depuis trois ans, et quartier-maître général quand...

Les Français même le pleurèrent. Ils ne durent le succès de cette journée qu'à ce qui arracha des larmes, même à des scélérats. La campagne, la guerre et l'Europe eussent peut-être tourné autrement, car il se serait emparé du duc de Brunswick et l'aurait empêché de les perdre et de se perdre lui-même<sup>24</sup>.

Portrait qui se poursuit, dans un second temps, par l'insertion de six lettres adressées par le prince à son fils : l'ombre de la mort n'y plane pas encore – ou, du point de vue

<sup>23</sup> *FHMV*, t. 1, p. 108.

<sup>24</sup> *FHMV*, t. 1, p. 130.

du lecteur de cette autobiographie à rebours, n’y plane plus. Ces éléments épistolaires constituent l’intégralité du 24<sup>e</sup> cahier et la première section du suivant qui s’achève par une lettre adressée par le prince à Louis de Ligne, le seul survivant de ses quatre fils. La vie succède ainsi à la mort, une articulation qui sera aussi celle du 39<sup>e</sup> cahier sur lequel s’achèvent les *Fragments*. La date fatidique du 14 septembre sert à dater l’achèvement de cet ultime cahier de l’automne 1811 :

Voici une belle affaire qui est venue faire diversion à ma triste et déchirante pensée de toute la journée, car c’est l’anniversaire du seul malheur de ma vie mais assez fort pour être dispensé pour en avoir d’autres. La perte de mon brave, et malheureux Charles <sup>25</sup>.

L’éclatement de l’évocation de la mort de Charles en trois fragments, et sa reprise en *coda*, permettent au prince de matérialiser dans l’écriture l’écoulement du temps et de laisser transparaître, sans avoir à l’exprimer, l’effort surhumain qu’il a dû accomplir sur lui-même, pour reprendre la parole, reprendre la plume, après la perte de la meilleure part, ou plutôt de la seule part de lui-même qui ait valu quelque chose.

La singularité de la forme choisie met en avant son auteur, par le fait même que cette élaboration littéraire soit éminemment perceptible : l’œuvre rend sensible la présence du père, plutôt que celle de son fils. Aussi Ligne a-t-il tenu par ailleurs à rendre l’hommage dû aux mânes de Charles. Il le fit, une fois encore, en usant du procédé de la pseudo-translation et en prêtant à un tiers – en l’occurrence son chargé d’affaires Jean-François Soubiran – l’éloge qu’un père, selon les usages, ne pouvait lui-même faire de son propre fils <sup>26</sup> : « Dix ans et une éternité ne suffiraient pas pour guérir cette plaie : on ne le désire pas même ; mais dix ans la cicatrisent de manière à pouvoir prononcer un nom qui expirait sur les lèvres jusqu’alors, au milieu des larmes » <sup>27</sup>.

Ce drame l’affecta au point de modifier son regard sur le monde, comme il l’écrivit à son ami intime, le très hédoniste Casanova :

Je croyais comme vous à la supériorité de la somme du bien sur celle du mal. Mais il y a deux ans aujourd’hui, jour le plus malheureux de ma vie que j’ai appris que mon pauvre Charles avait perdu la sienne ; que j’éprouve que tous mes bonheurs réunis (et j’en ai eu prodigieusement) ne m’ont pas fait ny en gros, ny en détail la millième partie de plaisir, que cette perte affreuse m’a fait, et me fera de peine.

Ôtez moi cette espèce de dépouillement d’une partie de mon être, Je suis de votre avis. [...] Puis-je mettre la vie de mon pauvre Charles, lui-même à côté de sa mort ? Je l’adorais pour sa valeur, son caractère sa naïve et drôle de gayeté communicative :

<sup>25</sup> *FHMV*, t. 1, p. 369.

<sup>26</sup> Voir à ce sujet, le cas exemplaire de l’*Instruction secrète dérobée à S.M. le roi de Prusse*, prétendument traduite d’un « original allemand » que, par ailleurs, le prince avait, selon toute vraisemblance, fait traduire et publier aussi dans cette langue (voir *BD*, p. 69-70).

<sup>27</sup> J.-F. SOUBIRAN [*loco* LIGNE], *Biographie de feu Son Altesse le prince Charles de Ligne, colonel du corps de génie aux armées de Sa Majesté l’empereur et roi*, Vienne, s.n. d’éd., 1803 ; « nouvelle édition corrigée », s.l., s.n. d’éd., 1807, p. 3-4. Divers passages repris textuellement des *Fragments* ainsi que le style si reconnaissable du prince, ne laissent guère de doute sur le fait qu’il soit l’auteur de cette plaquette. S’il en fallait encore une preuve, Ligne en a publié une troisième édition chez son éditeur George Frédéric Walther, à Dresde, en 1807.

mais il ne m'a jamais fait autant de plaisir, en vivant, qu'il m'a fait de mal en ne vivant plus.

Pardon, mon cher ami, Je ne m'attendais pas à finir si tristement après avoir commencé autrement. Je me secoue. Voilà encore que le mauvais moment se passe<sup>28</sup>.

Ligne sombra dans une dépression profonde dont plusieurs témoins décrivent les stigmates :

Sa malpropreté visait à l'originalité. A *sa montagne* près de Vienne, son séjour favori depuis la perte de Belœil et de ses terres des Pays-Bas, le désordre et le dépensaillement étaient extrêmes et comme, à moins d'affaires, il ne quittait son lit que pour dîner, on y trouvait une bourrique ou une chèvre et lui échevelé abandonnant les soins de sa tête aux doigts actifs d'un valet de chambre ou d'un mulâtre confident. Une écriture renversée, des manuscrits illisibles et surchargés de ratures, avertissaient qu'il avait écrit, ce qui, soit en prose, soit en vers, était d'une profonde médiocrité. Sa fille chérie, sa Christine, la princesse de Clary, « le seul de ses enfants, disait-il, qui fût de lui », assise dans un coin à les déchiffrer et à les recopier, ou près de lui à manger des fruits tout en grondant des choses qu'il disait, complétait le tableau<sup>29</sup>.

Particulièrement fort, le témoignage de son « ami » Golovkine a encore le mérite d'articuler cette dépression avec la frénésie d'écriture qui saisit alors Ligne.

À l'en croire, son « goût pour les campagnes, et la campagne » aurait armé sa « main d'une plume à l'âge de 9 ans » : dès 1753, en tout cas, il soumettait un *Parallèle de Turenne et du prince Eugène*, au duc de Croÿ, qui fut frappé par l'originalité de la pensée comme par la vivacité du style<sup>30</sup>. Jamais plus Ligne ne cesserait d'écrire. Néanmoins, alors qu'il n'avait publié qu'une dizaine de volumes avant 1790, c'est pas moins d'une quarantaine qu'il confiera à la presse entre 1795 et 1812, et cela sans compter ses *Posthumes* et autres ouvrages laissés en manuscrits. Une « véritable frénésie » s'empare d'un auteur qui, avant Zola ou Sartre, se choisit pour devise : *nulla dies sine linea*<sup>31</sup>.

### Les humeurs noires

Ces humeurs noires sont en réalité, et bien avant 1792, le tréfonds de l'âme de Ligne. La mort de Charles ne fit que révéler au grand jour la fêlure d'un être brisé dès l'enfance. Lorsque Ligne évoque ses premières années – et même si le ton demeure d'une apparente légèreté – la douleur pointe partout. D'emblée, la haine que lui vouait son père lui inspire cette formule lapidaire : « Mon père qui ne s'était pas donné la

<sup>28</sup> *Lettre à Giacomo Casanova*, [jeudi 25 sept. 1794]. Le manuscrit de cette missive n'ayant pu être retrouvé par Sylvia OSTROVSKA (« Les lettres du prince de Ligne à Casanova », *NAPL*, 1999, n° 13, p. 155-180), nous suivons sa première édition par Octave UZANNE, « Casanova inédit. Lettres du prince de Ligne à Jacques Casanova », *Le livre*, 1889, n° 10, p. 73-74.

<sup>29</sup> F. GOLOVKINE, *op. cit.*, p. 217-218. Ce témoignage ne serait pas crédible s'il n'était appuyé par ceux de ses amis Lacy, Zinzendorf ou d'Escars (voir MANSEL, p. 164).

<sup>30</sup> Emmanuel de CROÿ-SOLRE, *Journal*, nov. 1753, cité par MANSEL, p. 9.

<sup>31</sup> *FHMV*, t. 1, p. 274 ; t. 2, p. 313 (emprunt à PLINE, *Histoire naturelle*, xxxv, 84) ; voir notre article, « Ruptures et cohérences des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires* », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, mai 2002, n° 54, p. 115-130.

peine de faire ma connaissance, ne faisait pas grand cas de moi »<sup>32</sup>. Ligne n’y revient qu’au 9<sup>e</sup> cahier, avec le portrait de Lamoral de Ligne, morceau de bravoure semé à l’ordinaire d’anecdotes et de jeux de mots :

Mon père ne m’aimait pas : je ne sais pourquoi, car nous ne nous connaissions pas. Ce n’était pas la mode alors d’être bon père, ni bon mari. Ma mère avait grand-peur de lui. Elle accoucha de moi, en grand vertugadin : et elle mourut de même, quelques années après. Tant il aimait les cérémonies, et l’air de dignité. Un jour, en voyage, nous voilà embourbés, près de Canstadt. Il me donne un soufflet. Je n’avais seulement pas soufflé. Une autre fois, dans son jardin, à Closterneubourg, où il faisait travailler, ses ouvriers renversent une statue : il me donne un grand coup de canne ; à la vérité, avec une belle pomme d’or guilloché. Je recevais souvent de lui quelques marque[s] d’attention en injures, et pronostics que je serais un sujet détestable. Sa mort cependant fit sur moi un grand effet. Il m’avait chassé de chez lui. Il demeurerait à la campagne. Je revenais de la guerre, et ne le vis que deux ou 3 fois, entre ces deux événements. Mais alors on ne se rappelle que les bonnes et grandes choses. Il avait une grande élévation, et était aussi fier en dedans qu’en dehors. Il se croyait un Louis XIV ; et en était presque un en jardins, et magnificence, qu’il remplaçait quelquefois par de petites avarices comiques, comme je l’ai dit plus haut<sup>33</sup>.

La paronomase « soufflet/soufflé » qui éveille le sourire, permet à l’auteur de faire accroire son détachement au lecteur. Mais, en réalité, le lecteur n’en est que plus secoué par cet écart discordant entre la forme plaisante du récit et la violence des faits rapportés. Enfant sans mère, enfant d’un père qui le déteste, Ligne le dit, mais en en faisant rire. De ce contraste, le prince tire un double effet : il renforce, certes, l’émotion chez son lecteur, mais en laissant, dans le même temps, la sensation légère que rien n’est ici important, et surtout pas lui : rien n’est plus contraire à son mode de pensée que la « confession » rousseauiste.

Ce passage qui compte parmi les plus frappants et, du point de vue littéraire, parmi les plus accomplis des *Fragments de l’histoire*, a été pourtant entièrement biffé et disparaît de toutes les versions ultérieures. Cette coupure opérée par le prince lui-même laisse à penser qu’une fois l’abcès vidé, il a tenu à laisser à la postérité une image de son père, sinon différente en essence, du moins dans sa modalité de construction. Ligne choisit d’endosser sa part de responsabilité et avoue non seulement sa peur, mais même la « terreur » que lui inspirait son père. L’évocation des marques de haine que son père n’avait pourtant pas manqué de lui prodiguer en effet<sup>34</sup>, se voit remplacée par celle de l’affection que l’auteur a pu éprouver pour lui :

<sup>32</sup> *FHMV*, t. 2, p. 37

<sup>33</sup> *FHMV*, t. 2, p. 521 (variante *am* du 9<sup>e</sup> cahier du manuscrit B).

<sup>34</sup> Le témoignage déjà cité du duc de Croÿ ne fait hélas que confirmer la chose et de manière glaçante (MANSSEL, p. 9). Par ailleurs, Ligne avait publié en 1802 un portrait de son père, sous le nom d’Aristophile : si certains éléments biographiques précis se retrouvent dans les *Fragments de l’histoire de ma vie* – les drapeaux de son régiment qu’il emporte au risque de sa vie ; sa bizarrerie avaricieuse à l’égard des subalternes –, aucun élément n’y évoque ses relations difficiles avec son fils (*MMLS*, t. 25, p. 85-87 ; *CP*, p. 225-226).

J'écrirai comme cela m'arrivera dans la mémoire, et quelquefois sur le champ ce qui m'arrive, ou que j'éprouve. Les époques de ce que j'ai à dire sont très indifférentes en voici une seule essentielle.

\*

C'est la mort de mon père qui, malgré les changements prodigieux de ma situation, me frappa infiniment. Ce qui fit sur moi cependant plus d'effet et me coûta des larmes, ce fut sa mort de son vivant. C'est-à-dire lorsqu'un jour il me chargea d'une affaire et me parla presque pour la première fois de sa vie, en me disant que cela me regardait plus que lui, *puisque...* *Ce puisque* me fit fondre en pleurs. Il ne m'aimait pas. Je ne sais pas pourquoi. Il ne voulut pas me connaître. [...]

\*

Il avait exigé que je lui écrivisse, ainsi que ses autres colonels. Il ne m'avait jamais donné de bonnes paroles, un écrit pour me dire qu'il était content de l'honneur que j'avais fait à son nom et à celui du régiment ; il n'avait point pris part à ma petite vérole, et m'avait chassé de chez lui, les deux fois que j'avais essayé de le voir pendant le court espace de la guerre, jusqu'à sa mort. [...]

\*

J'en reviens à ce moment. On ne se rappelle que les bonnes choses qu'on a vues, ou dont on a entendu parler. Je me ressouvenais qu'il avait été brave à la guerre, et avait l'air d'un grand seigneur à la Cour, et que je l'aurais aimé tendrement s'il avait voulu <sup>35</sup>.

Les *Fragments de l'histoire de ma vie* étaient réservés aux générations futures, mais d'autres textes, pour le moins aussi éclairants, ont été publiés par le prince de son vivant. Comme Montaigne, son maître, Ligne s'est pris pour principal, voire unique objet d'étude. Comme lui aussi, il s'est intéressé à la part de sa vie la moins étudiée : celle passée dans le sommeil. Il a abordé ce sujet dans un texte conçu en triptyque et intitulé depuis l'anthologie d'Ambroise Dupont, *De moi pendant le jour, De moi pendant la nuit et De moi encore* <sup>36</sup>. Ligne l'avait publié pour la première fois en 1783 dans ses *Mélanges de littérature*, qui complétés, devaient fournir l'essentiel du tome X des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales* <sup>37</sup>. « Je ris quand je vois que je ne suis pas connu sur quelques parties essentielles de mon caractère » et cette partie essentielle, c'est celle de son « Moi » nocturne. Si, comme le souligne avec raison D. Acke, le XVIII<sup>e</sup> siècle s'est largement intéressé à la nature des rêves et si le songe est un genre littéraire largement pratiqué depuis l'Antiquité, pour le moins rares sont, avant le XX<sup>e</sup> siècle, les auteurs qui ont mis par écrit non pas un rêve, vécu ou imaginé, mais bien dressé la liste de leurs cauchemars récurrents :

Je suis aussi tourmenté pendant la nuit, que je le suis peu pendant le jour. J'y suis aussi inquiet que je suis tranquille, dès que le Soleil paroît. [...] Les cris, les lamentations, les hurlemens, les coleres, les fureurs diminuent. Il est bien singulier

<sup>35</sup> *FHMV*, t. 1, p. 71-72.

<sup>36</sup> *Mémoires et mélanges historiques et littéraires par le prince de Ligne*, Paris, Dupont, 1828, t. 4, p. 254-263. [*De moi pendant le jour. De moi pendant la nuit*], dans *ÉS*, p. 387-396. On évitera de se reporter à l'édition caviardée des *CP*, p. 27-32.

<sup>37</sup> *Mélanges de littérature*, Philosopolis [Bruxelles], s.n. d'éd. [l'auteur], 1783, t. 2, p. 41-55 ; *MMLS*, t. 10, 1796, p. 166-177 (voir *BD*, p. 109).

que, n'étant tourmenté d'aucune passion violente, je sois toujours dans l'état le plus violent. Je passe une partie de mes nuits à cheval, moi qui y monte si peu <sup>38</sup>.

Le prince décrit plusieurs rêves où il fait « des chûtes, mais des chûtes qui font trembler en y pensant » :

Je grimpe une montagne aussi roide qu'un mur. Puis au haut de cela, je trouve un pont si étroit qu'à peine un chat y passerait. J'y passe par le plus grand bonheur du monde, je ne sais comment. Un fleuve, dont les eaux font un bruit horrible, d'un côté me menace, de l'autre, des rochers si pointus, que j'y vois une mort assurée. Je ne sors de cette crise affreuse que pour glisser sur une mer de glaces, d'où je m'élanche sur un clocher, où je demeure accroché <sup>39</sup>.

Entre ces deux sections, Ligne décrit avec une précision qui aurait fort plu à Freud, quatre rêves spécifiques. Le premier est un rêve érotique toujours interrompu au moment de la pénétration : « Le diable. Rien n'est achevé ». Le second n'est pas sans rappeler un célèbre conte d'Andersen et confirme au passage les complexes dont souffrait celui qui passait pourtant pour un autre Casanova... :

Une grande Reine s'imagine que je parerois une de ses fêtes. [...] Pour la première fois la Cour s'occupe de moi. J'y parois enfin. Mais comment ? Nud comme un ver, ou une si petite chemise que je n'en vauds guère mieux. Les Princesses de la Famille Royale baissent les yeux et se mettent à rire [...] Toutes les femmes me regardent tant qu'elles peuvent, et sont attrapées. Je meurs de honte. Je veux m'aider ; pour couvrir peu, je découvre beaucoup. Ou l'on se moque de moi, ou l'on veut me faire faire mon procès. Le Roi me prend pour un fou. On se tait. Je voudrais me cacher. Je meurs de honte, de confusion, et je me réveille plus mort que vif <sup>40</sup>.

Point n'est besoin de mener une lecture psychanalytique, pour sentir que ces cauchemars aujourd'hui dûment répertoriés opposent à des aspirations élevées une réalisation qui vient à manquer <sup>41</sup>. Toute la vie de Ligne, même diurne, était animée par cette tension entre aspiration et déception. Conscient de tout ce que ce texte pouvait avoir d'inconvenant, il conclut : « Qu'on ne se moque pas de moi pour raconter mes rêves. Je viens d'en voir imprimés qui ne valent pas mieux » <sup>42</sup>. Si Ligne choisit de conclure par une pirouette, c'est parce qu'il sait que ces rêves n'ont rien à voir avec ceux des romanciers. Il sait que sa vie nocturne trahit tout ce que le jour, il s'efforce de ne pas laisser transparaître. Sans doute Ligne n'annonce-t-il pas les romantiques, sans doute n'a-t-il eu aucune intention de débusquer la notion de *subconscient*, mais il marche aux côtés de ses contemporains les plus inspirés : Goya, Blake et Füssli.

Ligne sait se montrer plus noir encore. En réalité, sous son sourire amène, se cache un cœur totalement désabusé. À l'instar de La Rochefoucauld, il est persuadé que l'amour-propre est le moteur unique de toutes nos actions. Ceci est très sensible dans l'une des pages les plus fortes des *Fragments de l'histoire de ma vie*. Après un fragment où Ligne a évoqué un duel où Charles « avait été blessé, mais point

<sup>38</sup> *MMLS*, t. 10, p. 166-167 et 169-170.

<sup>39</sup> *MMLS*, t. 10, p. 175 et 170.

<sup>40</sup> *MMLS*, t. 10, p. 172.

<sup>41</sup> Voir R. TROUSSON, *op. cit.*, p. 111-117.

<sup>42</sup> *MMLS*, t. 10, p. 175.

dangereusement » – passage qui ne manque pas de faire écho, dans son esprit, et dans celui du lecteur, à la mort effective de Charles –, Ligne enchaîne – en apparente discontinuité, mais en réalité, conformément au trope de la parrhésie –, avec cet autre fragment :

Écrire des misères comme tout ceci, pour écrire seulement n'en vaudrait pas la peine, si ce n'était pas souvent un texte pour des réflexions. Par exemple, j'éprouvais du plaisir, et une sorte de mélancolie, en entendant dans les déserts de la Tartarie, mes petits postillons de Belœil parler wallon. Ils avaient une manière de crier, les uns aux autres d'un son de voix glapissant et trivial qui me rappelait le jeu de balle, où je jouais avec les polissons de mon âge *allons mener nos quevaux à la mer*. Ce patois, cet organe très jeune et cet accent me faisaient toujours un singulier effet. Ce mot de *mer* me rappelait celui qu'on donne à mon grand étang de la bruyère d'Estambruges.

J'en étais à 2.000 lieues, séparé peut-être pour toute la vie, ainsi qu'il m'est arrivé. [...] Je me dis *est-ce amour de la patrie* ? Et ces pensées moitiés gaies, moitié sombres, en souvenirs, en regrets, dégénéraient-elles en ce qu'on appelle maladie du pays ? Non, bientôt, me dis-je ensuite, c'est le temps de sa jeunesse, et des plaisirs qu'on avait au lieu de sa naissance qui est la source de l'état où l'on se trouve, quand on en est si éloigné. On croit de même regretter beaucoup ses anciens soi-disant amis qu'on a vu[s] disparaître avec assez de sens froid. C'est soi-même qu'on regrette <sup>43</sup>.

Ce reproche, c'est à lui-même que Ligne l'adresse : n'a-t-il pas trop bien survécu à la mort de son Charles ? Si l'on veut bien se donner la peine de reprendre attentivement les quatre passages cités plus haut où Ligne évoque ce drame, il apparaît, significativement, que le jour fatidique qui est mentionné dans les trois premières n'est pas le 14 septembre, jour de la mort de Charles, mais bien le 25 septembre, jour où Ligne en a eu connaissance. Le processus de la réminiscence et le scalpel d'une analyse cruelle rappellent moins Rousseau que Proust.

### La politesse du désespoir

Nombreux sont les textes consacrés par Ligne à la mémoire, « ce don si fatal » <sup>44</sup> :

Je n'aime pas trop la mémoire. Si elle nous présente le bonheur, c'est accompagné de regrets, et le malheur, c'est le renouveler <sup>45</sup>.

Oh ! cher Gros, la mémoire ne me paraît pas un bienfait. Les scélérats seuls devraient en avoir pour leur servir de bourreau. Le souvenir du plaisir ne cause que des regrets cuisants ; le souvenir des peines les prolonge <sup>46</sup>.

<sup>43</sup> *FHMV*, t. 1, p. 209.

<sup>44</sup> *Écart*, dans *MMLS*, t. 29, 1807, p. 114 (*MÉ*, p. 760 n° 1151) ; il l'appelle « un funeste don du ciel » dans sa lettre *À Monsieur le comte de Vaudreuil*, dans *RW*, t. 1, p. 213.

<sup>45</sup> *À Monsieur, Madame de Boufflers et Monsieur Elzaar [Elzéar de Sabran]*, dans *RW*, t. 1, p. 206 ; sur le rapport de Ligne au souvenir, voir l'excellente édition du *Nouveau recueil de lettres. Édition critique du recueil publié à Weimar en 1812*, éd. Henri LEBASTEUR, Paris, Champion, 1928, p. 232, n. 2.

<sup>46</sup> *Lettre à Sauveur Legros*, [automne 1809 ?], citée par Frédéric de REIFFENBERG, « Le feld-maréchal prince Charles-Joseph de Ligne », dans *Nouveaux mémoires de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, t. 19, 1845, p. 49, n. 1.

Ces souvenirs que tous « appellent doux et tendres », il les déclare « durs et amers ». Plus encore que la mémoire et le souvenir, il redoute la réminiscence, cette mémoire involontaire si chère à Proust, qui s'empare de l'âme par surprise. Comme lorsqu'il avait soudain entendu l'accent picard au fond de la Tartarie, la réminiscence n'induit qu'un renouvellement de douleurs : « on se trouve si loin, si loin de ces beaux momens qui ont passé si vite, et qu'une chanson qu'on a entendue alors, un arbre au pied duquel on a été assis, rappellent en faisant fondre en larmes »<sup>47</sup>. Dans son poème à l'*incipit* éloquent « Heureux à mon avis qui n'a pas de mémoire », Ligne explique que c'est pour tenter de juguler tant que faire se pouvait sa mélancolie essentielle, qu'il a été contraint de recourir à un pis-aller :

De vos plaisirs finis vous perdez le bonheur,  
Et vos anciens chagrins prolongent le malheur.  
Je sais parfaitement que la Philosophie  
Vient à notre secours pour consoler la vie.  
Au remède on ne court que lorsqu'on a du mal.  
Il vaut mieux l'éviter : tout remède est fatal<sup>48</sup>.

Ligne se fit donc philosophe, mais un philosophe sinon sans le savoir, du moins sans le paraître, non un philosophe épris de spéculations métaphysiques, mais bien un philosophe moraliste comme l'étaient ses dieux en littérature : le « divin *Montaigne* » et le « sublime & simple La Fontaine »<sup>49</sup>. Tradition d'une philosophie sceptique donc, mais qu'à l'instar de ces deux modèles, il articule avec le stoïcisme face aux peines inévitables. Mais c'est toujours sans s'attarder dans cette vallée de larmes et, pour reprendre ses termes, en passant vite à d'autres objets :

Je défie le chagrin pour moi. Si les gens que j'aime en ont, je le partage ; mais aussi leur plaisir est le mien. J'en ai pour moi, j'en ai pour eux, j'en ai pour tout le monde. A cette sensibilité près, dont la compensation du bien l'emporte sur le mal, Philosophe de tempérament et de réflexion tout à la fois, je fais si peu de cas de presque tout, je trouve si bien le vide dans presque tout, que je n'ai pas grand mérite à n'être ni méchant, ni glorieux<sup>50</sup>.

L'amertume que le pyrrhonisme laisse après lui, Ligne s'efforce de l'adoucir en l'articulant, d'autre part, avec l'épicurisme. En cela aussi, il est fidèle à ses maîtres, Montaigne – pour qui dieu « a fait tout bon » – et La Fontaine qui proclame, dans son « Hymne à la volupté » :

J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,  
La ville et la campagne, enfin tout ; il n'est rien  
Qui ne me soit souverain bien,  
Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique<sup>51</sup>.

<sup>47</sup> *Écarts*, dans *MMLS*, t. 29, p. 112-113 (*MÉ*, p. 759, n° 1150).

<sup>48</sup> *Heureux à mon avis qui n'a pas de mémoire*, dans *MMLS*, t. 25, 1802, p. 14.

<sup>49</sup> *Mes écarts*, dans *MMLS*, t. 13, 1796, p. 529 (*MÉ*, p. 648, n° 696) ; et *Coup d'œil sur Belœil*, Belœil, l'auteur, 1781, p. 15.

<sup>50</sup> [*De moi pendant le jour*], dans *MMLS*, t. 10, p. 167.

<sup>51</sup> Michel de MONTAIGNE, « De l'expérience », dans *Les essais*, livre III, chap. 13, éd. Jean BALSAMO, Michel MAGNIEN et Catherine MAGNIEN-SIMONIN, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), 2007, p. 1164 ; Jean de LA FONTAINE, *Les amours de Psyché et*

Cette quête du bonheur qui innerve son siècle, Ligne l'incarne à son plus haut période <sup>52</sup>. En fait, l'hédonisme est la voie que Ligne a choisi de suivre et qu'il propose à ses lecteurs. L'hédonisme ne lui est pas inné, il est le fruit d'un constant travail sur lui-même. Selon Mansel, « en fin de compte, l'introspection était sa recette du bonheur » <sup>53</sup>. Et le biographe de rappeler que Ligne avait songé à inscrire en épigraphe, à la fin de *Mes écarts*, cet hémistiche d'Auguste dans *Cinna* (iv, 2) :

Vous savez, mes Lecteurs, (si j'en trouve,) que je dis toujours : *rentre en toi-même, Octave*. Ce n'est pas pour qu'on devienne sage, car il me semble que c'est impossible ; c'est pour qu'on voie qu'on ne l'est pas, et qu'il ne faut nous enorgueillir de rien <sup>54</sup>.

Une recette qui, on le voit, n'a rien d'une panacée, mais qui a permis à Ligne de se composer ce masque de brillante et rieuse insouciance qui a frappé tous ses contemporains. Sa gaieté était pour lui, n'en doutons pas, la forme la plus élevée qu'il pût donner à la politesse, une manière de traverser la vie sans être à charge aux autres ni à lui-même.

Mais cette introspection ayant partie liée avec la mémoire, elle ne fait le plus souvent que réveiller ou prolonger les peines. Sa recette du bonheur est sans doute l'introspection, mais celle-ci n'est pas une fin. Elle doit conduire qui la pratique à un état second, celui de l'ataraxie. La célèbre lettre datée « De Parthenizza » nous éclaire sur ce point. Ligne structure sa méditation sur lui-même en répétant l'injonction à rentrer en lui-même :

Non, tout ce qui se passe dans mon ame, ne peut se concevoir. Je me sens un nouvel être. [...] je jouis enfin de moi-même. Je me demande où je suis, et par quel hazard je m'y trouve. Cela me donne occasion de rentrer en moi-même, et, sans m'en douter, je fais une récapitulation de toutes les inconséquences de ma vie <sup>55</sup>.

Peu à peu, il finit par s'oublier tout à fait :

Je tâchai ensuite d'oublier toutes les puissances de la Terre, les Trônes, les Dominations, pour rentrer encore en moi-même. J'éprouvai tout d'un coup un de ces charmans annullemens que j'aime tant, où l'esprit se repose tout-à-fait, où l'on sait à peine qu'on existe ; que fait l'ame alors ? je n'en sais rien, mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle suspend ses fonctions <sup>56</sup>.

Une manière d'expérience mystique où l'anéantissement de la conscience lui laisse entrevoir, le temps d'un instant, ce qu'il espère de la mort. Dormir ? Mourir ?

---

*de Cupidon*, dans *Œuvres diverses*, éd. Pierre CLARAC, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), 1958, p. 258.

<sup>52</sup> Voir Roland MORTIER, « Le prince de Ligne, poète épicurien », *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique*, 2005, n° 83, p. 161-169 ; rééd. dans Jacques DE DECKER (dir.), *Le prince de Ligne à l'Académie*, Bruxelles, Samsa, 2014, p. 193-206.

<sup>53</sup> MANSSEL, p. 194.

<sup>54</sup> *Mes écarts*, dans *MMLS*, t. 22, 1801, p. 233 (*MÉ*, p. 877, n° 36) ; voir aussi t. 13, p. 41 (*MÉ*, p. 519, n° 330) ; et t. 20, 1797, p. 61 (*MÉ*, p. 672, n° 771).

<sup>55</sup> *Lettres à la marquise de Coigny*, dans *MMLS*, t. 21, 1801, p. 30.

<sup>56</sup> *Lettres à la marquise de Coigny*, dans *MMLS*, t. 21, p. 38 et 35.

En Tauride, la mer Noire « fatiguée du peu de mouvement, qu'elle s'est donné pendant le jour, est si calme qu'elle ressemble à un grand miroir » où Ligne se voit jusqu'au-dedans de son cœur. Il éprouvera un même « annullement » face à l'ennui jaune et sans fin des plaines hongroises qui lui « représentent le calme de l'ame, qu'aucune passion n'agite ». L'expérience lui inspire ce qui est sans doute sa véritable profession de foi :

Si c'est là le néant, il n'est pas si terrible. La paresse y conduit ; il est doux d'être paresseux. Le firmament n'est jamais plus beau que lorsqu'il est sans nuages<sup>57</sup>.

---

<sup>57</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, 1781, *op. cit.*, p. 70-71.

# « Tout est presque indifférent » La double leçon de la vanité selon Charles-Joseph de Ligne

Daniel ACKE

Nous aimerions montrer que l'édition complète des *Écart*s dont nous disposons désormais aux éditions Champion depuis 2007, et qui inclut des textes demeurés inédits du vivant de Ligne, permet une réévaluation de sa réputation de prince rose, insouciant et léger, de même qu'une nouvelle appréciation de sa situation historique entre tradition et modernité. Au-delà d'une simple collection de remarques dispersées sur la nature humaine et les mœurs, typique de la tradition des moralistes où s'inscrit l'auteur, les *Écart*s au complet témoignent d'une pensée étonnamment cohérente, où les idées à propos de la politique et de la religion font écho à celles sur la nature humaine. Du reste, les conceptions du prince concernant la littérature rejoignent, en partie du moins, ses prises de positions philosophiques, comme nous le verrons à la fin de notre parcours. Si la pensée de Ligne a sans doute connu des variations suite aux vicissitudes de son existence et à des événements dramatiques comme la mort de son fils préféré Charles et l'impact de la Révolution française, sans doute a-t-elle conservé son unité tout au long de l'itinéraire de l'auteur.

La prise en compte des écarts posthumes repris dans l'édition critique nous révèle un écrivain dont la pensée fait entendre des accents radicaux, quasi nihilistes : tout est indifférent, rien ne vaut la peine, voilà ce que Ligne répète à plusieurs reprises, sans ambages. À lire les *Livres rouges*<sup>1</sup>, nous sommes en effet frappé par son attitude radicalement désabusée devant l'existence. Il professe un scepticisme qui concerne indistinctement la vérité factuelle et le domaine des valeurs ; rien de certain ne peut

---

<sup>1</sup> Jerom Verduynde, le premier, a attiré l'attention sur l'originalité et l'audace de ce qu'il appelle « le laboratoire secret du prince » : « Écrites souvent à la diable, ces pages [des *Livres rouges*] révèlent un auteur souvent très moderne qui a eu soin de laisser enfouies les hardiesses les plus provocantes » (« Le paramètre européen dans les *Livres rouges* », *NAPL*, 1994, n° 8, p. 27).

être connu, tout comme rien n'a de valeur réelle. Écoutons-le : « Et puis la vérité ? Y en a t'il ? Qu'est ce qui est bien décidé dans le monde ? Tout est presque égal : tout est presque indifférent »<sup>2</sup>. Tout se passe comme si Ligne avait conclu assez tôt à la foncière insignifiance de la vie humaine, et en avait tiré toutes les conséquences :

Qu'on serait heureux de tenir a rien. On a l'air de tenir a tout. Et dans le fonds on ne tient pas à grand chose.

Comment se donne t on la moindre peine dans le monde ? *C'est pour la gloire*, dit on. Mais auprès de qui aura-t-on cette gloire<sup>3</sup>.

Cette insignifiance est foncièrement celle de l'éphémère et du périssable, car le passé finit par tout englober : « Quand même on serait remarqué au bout de quelques temps tout s'oublie et devient indifférent ». L'être humain est irrémédiablement entraîné par le cours des événements, dans lequel, par ailleurs, il s'inscrit imparfaitement, malmené par ce que l'auteur appelle notre « inquiétude continuelle » : « Toujours voyager ! Nous sommes, en vérité comme des âmes en peine »<sup>4</sup>.

Cette pensée, d'une étonnante modernité, s'inscrit néanmoins dans une tradition morale ancienne qui remonte à l'*Ecclésiaste*, comme le montrera un bref détour par ce texte célèbre. Du constat de la futilité de toutes choses, réduites à l'état de « fumée », d'après la fameuse image biblique, se laissent cependant tirer des conséquences diamétralement opposées. Antoine Compagnon l'a rappelé, selon la lecture augustinienne, celle amorcée par saint Augustin lui-même et prolongée au XVII<sup>e</sup> siècle, notamment par Pascal, la *vanité* est considérée principalement dans son opposition à la *vérité*, en ce sens que la prise de conscience de la futilité des choses doit conduire au détachement du monde et inciter à se rapprocher de Dieu<sup>5</sup>. De fait, la fin de l'*Ecclésiaste* nous enjoint de craindre Dieu et d'observer ses commandements. Toutefois, une lecture hédoniste du texte est également possible. Celui-ci, aux dires d'André Comte-Sponville<sup>6</sup>, est gouverné par une contradiction entre un versant nihiliste et un versant hédoniste, ce dernier conduisant à une sagesse désillusionnée. Comme Compagnon l'a également montré, Montaigne, le premier moraliste moderne, reprend les deux lectures à la fois, même si elles n'ont pas toutes deux chez lui le même poids. D'une part, il assume la dialectique de la vanité et de la vérité en insistant – notamment dans son *Apologie de Raymond Sebond* – sur la faiblesse de tout ce que l'homme fait sans l'assistance de Dieu. D'autre part, force est de constater qu'une autre opposition domine de loin les *Essais*, celle de la vanité et du plaisir. La conscience de la vanité conduit à une leçon d'hédonisme, une « sagesse de vanité »<sup>7</sup> qui s'accommode fort bien des illusions de l'existence.

<sup>2</sup> *MÉ*, p. 178 (n° 196).

<sup>3</sup> *MÉ*, p. 116 (n° 115) et p. 125 (n° 149).

<sup>4</sup> *MÉ*, p. 424 (n° 71), p. 237 (n° 46) et p. 199 (n° 24).

<sup>5</sup> A. COMPAGNON, « “Vaines pointures” : Montaigne et l'*Ecclésiaste* », dans Jean-Charles DARMON (dir.), *Littérature et vanité*, Paris, PUF, 2011, p. 23 ss.

<sup>6</sup> A. COMTE-SPONVILLE, « Singularité de l'*Ecclésiaste* », dans J.-C. DARMON (dir.), *op. cit.*, p. 213.

<sup>7</sup> A. COMPAGNON, *op. cit.*, p. 26.

Notre conviction est que le prince de Ligne, lequel se montre par de nombreux aspects fort proche de Montaigne, prolonge lui aussi les deux interprétations de la vanité propres à l'*Écclésiaste*. D'une part, dans ses *Écarts* comme dans la plupart de ses autres écrits, il tire de l'insignifiance des choses un acquiescement radical et joyeux à l'existence, laquelle est vécue à travers la discontinuité du moment présent<sup>8</sup>. Dans ses *Fragments de l'histoire de ma vie*, le prince confesse son « envie de rire de tout » et le rire y est en effet un motif récurrent<sup>9</sup>. Selon la même veine, il nous conseille de « chanter », quoi qu'il nous arrive<sup>10</sup>. Précisément, une telle tension entre l'insignifiance et l'acceptation inconditionnelle de l'existence permet de réévaluer la légendaire légèreté du prince : loin d'être simplement superficielle ou frivole, comme on a pu le croire, celle-ci doit être située sur fond d'insignifiance et d'inquiétude, voire de mélancolie, arrière-plan dont elle est indissociable. Ligne s'inscrit par là résolument dans la tradition des penseurs de l'immanence qui affirment la joie à partir de la conscience de la finitude et de la mort, où il se retrouve notamment aux côtés de Montaigne, de Spinoza et de Nietzsche. L'attrait de Ligne pour le jeu, tout comme ses extravagances et sa bouffonnerie, que ses *Fragments* et les témoignages de l'époque documentent à l'envi, méritent d'être appréciés dans cette perspective<sup>11</sup>.

D'autre part, tout comme chez Montaigne, la tension entre *vanité* et *vérité* n'existe pas moins chez notre auteur. La faiblesse constitutive de l'homme plaide en faveur de Dieu et légitime la religion chrétienne. Une réplique du capucin dans son *Dialogue entre un esprit fort et un capucin* établit précisément le lien entre la vanité des biens terrestres et la vérité de la religion :

*L'ESPRIT FORT*. Ainsi donc, dégoûté de ce monde-ci, tu as daigné penser à l'autre ?  
*LE CAPUCIN*. Non, mais bientôt trouvant le néant des vanités et des plaisirs, me moquant des unes, blasé sur les autres, mes principes de religion ne m'ayant jamais abandonné, d'homme je me suis fait chrétien, de chrétien catholique, de catholique religieux, de religieux dévot, de dévot capucin, et de capucin philosophe<sup>12</sup>.

Quelle est la philosophie prêtée à ce personnage derrière lequel se cache sans aucun doute l'auteur<sup>13</sup> ? « Ce n'est pas la raison qui fait concevoir la création » ou comprendre

<sup>8</sup> Sur l'importance du moment présent chez Ligne, nous renvoyons à nos articles : « Le sentiment du temps chez le prince de Ligne », dans Béatrice GUION, Maria Susana SEGUIN, Sylvain MENANT et Philippe SELIER (dir.), *Poétique de la pensée. Études sur l'âge classique et le siècle philosophique. En hommage à Jean Dagen*, Paris, Champion (coll. « L'âge des philosophes »), 2006, p. 25-33 ; « La représentation de la vie psychique chez le prince de Ligne : une écriture du présent », dans Marc HERSANT et Catherine RAMOND (dir.), *La représentation de la vie psychique dans les récits factuels et fictionnels de l'époque classique*, Leyde-Boston, Rodopi-Brill, 2015, p. 389-404.

<sup>9</sup> *FHMV*, t. 1, p. 160. Voir D. ACKE, « Le rire du prince de Ligne », dans Jean DAGEN et Anne-Sophie BARROVECCHIO (dir.), *Le rire ou le modèle ? Le dilemme du moraliste*, Paris, Champion (coll. « Moralia »), 2010, p. 539-556.

<sup>10</sup> *MÉ*, p. 307 (n° 254 et 255).

<sup>11</sup> On trouvera plusieurs témoignages sur l'extravagance et la légèreté de Ligne dans MANSEL, p. 28, 47-48, 53, 70, 86, 88, etc.

<sup>12</sup> *Dialogue entre un esprit fort et un capucin*, dans *ÉS*, p. 157.

<sup>13</sup> Comme l'écrit J. Verduyck, « Point n'est besoin de deviner les sympathies du prince de Ligne pour le capucin : c'est son christianisme modéré, tolérant qui se profile à l'arrière-plan » (*ÉS*, p. 148).

les « merveilles de la nature »<sup>14</sup> : Ligne met en doute la capacité de la raison humaine à approfondir les vérités dernières du monde et, par conséquent, les réalités religieuses. Se réclamant, entre autres, de Montaigne<sup>15</sup>, il juge Dieu impénétrable :

C'est ici cher Montagne et vous St Paul que vous avés raison. Nous tous gens sages, nous sommes encor comme à Athènes. Les meilleurs chrétiens conviennent même lorsqu'ils parlent de Dieu, qu'ils n'y entendent rien. Pour dire ce qu'Il est il faut être Lui même<sup>16</sup>.

Toutefois, la faiblesse de la raison conduit précisément à un respect pour le surnaturel, le religieux, le merveilleux, et à leur légitimation. L'histoire des idées nous l'apprend, le scepticisme peut aisément se concilier avec la religion<sup>17</sup>. En admettant ses propres limites, la raison théorique dégage une sphère d'existence hors de sa portée et conduit ainsi à la possibilité et à la légitimation de la croyance. C'est exactement ce que dit Ligne dans sa *Profession de foi* : « j'ai cru que la foi commence où finit la raison »<sup>18</sup>. Cet antagonisme entre raison et religion est réaffirmé dans sa *Logique et philosophie du catholicisme* : « et bien éloigné de ceux qui soumettent le catholicisme et l'Église à la raison, je dis, tout est possible à Dieu »<sup>19</sup>. Quant au capucin, il croit aux mystères « sans chercher à les comprendre »<sup>20</sup>. Dans une telle perspective, fidéiste, la croyance ne peut être que totale : « Comment peut-on croire et s'arrêter dans la croyance ? »<sup>21</sup>. Par la même occasion, se trouve fondée l'autorité d'un domaine sacré qui ne saurait être mis en question sous aucune condition : « Qu'on ne touche d'aucune part à l'Arche d'alliance : elle est sacrée »<sup>22</sup>.

Compte tenu de la foi ainsi définie, quelles sont les fonctions que Ligne attribue à la religion, et au catholicisme en particulier ? Pour le comprendre, il faut au préalable être attentif à la distinction que l'auteur ne cesse de faire entre les gens d'esprit, d'une part, et les gens bornés ou le « peuple », de l'autre. C'est chez les derniers qu'on a le plus de chances de trouver la foi la plus authentique : « Ce ne sont pas les conversations du grand monde qui font les chrétiens. C'est dans les campagnes, qu'il faut aller »<sup>23</sup>. De fait, Ligne envisage surtout le rôle de la religion du point de vue du peuple. Elle offre, de manière générale, une consolation aux misères de la vie, bref, comme nous

<sup>14</sup> *Logique et philosophie du catholicisme*, dans *ÉS*, p. 49 et 57.

<sup>15</sup> Rappelons la conclusion de l'*Apologie de Raymond Sebond*, consacrée tout particulièrement à l'examen de l'entreprise de connaissance : « Nous n'avons aucune communication à l'estre » (MONTAIGNE, *Essais*, Livre II, chap. 12, dans *Œuvres complètes*, éd. Albert THIBAudeau et Maurice RAT, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), 1962, p. 586).

<sup>16</sup> *MÉ*, p. 179-180 (n° 202).

<sup>17</sup> Voir à ce sujet Richard H. POPKIN, *Histoire du scepticisme d'Érasme à Spinoza*, Paris, PUF, 1995 [1<sup>re</sup> éd. 1960]. La thèse centrale de l'auteur est notamment que le scepticisme, étant essentiellement anti-dogmatique, s'est allié au fidéisme (voir p. 12).

<sup>18</sup> *Ma profession de foi*, dans *ÉS*, p. 31.

<sup>19</sup> *Logique et philosophie du catholicisme*, dans *ÉS*, p. 59.

<sup>20</sup> *Dialogue entre un esprit fort et un capucin*, dans *ÉS*, p. 155.

<sup>21</sup> *Ma profession de foi*, dans *ÉS*, p. 28.

<sup>22</sup> *Pensées et réflexions diverses*, dans *MÉ*, p. 818.

<sup>23</sup> *Logique et philosophie du catholicisme*, dans *ÉS*, p. 49 et 55.

le voyions plus haut, elle doit se comprendre à partir de la vanité de l'existence : « Le mal est dans la nature, le remède est dans le catholicisme » ; par la croyance, « La fragilité humaine trouve un port assuré »<sup>24</sup>. Les rituels, le « culte pompeux » propre au catholicisme, sont des « intermédiaires » qui servent de « consolateurs »<sup>25</sup>. Même la superstition joue ce rôle, car elle implique une part d'illusion, donnée fondamentale de la nature humaine, qui existe par exemple aussi dans l'amour : « Malheur à l'amant qui n'a pas de superstition en amour »<sup>26</sup>. Au commun des mortels, la religion catholique propose plus largement un point d'appui, un modèle d'existence : elle assure à ceux qui n'ont pas d'esprit – Ligne songe notamment aux soldats, aux paysans, aux servantes – « une marche plus sûre, moins vague, et point fondée sur des phrases »<sup>27</sup>. Plus spécifiquement, la religion fait office de garde-fou moral : le berger volerait « une brebis au troupeau voisin, s'il ne craignait pas son curé ». Cependant, au-delà de sa fonction strictement normative, la religion joue un rôle plus nettement « politique », en assurant la cohésion du corps social. Or, c'est de ce point de vue surtout que le catholicisme s'avère supérieur à toutes les autres religions :

on devrait ajouter la catholique qui a plus de moyens de retenir et de facilité à observer et corriger les mœurs et les opinions. C'est la seule aristocratique. Les autres sont un foyer de démocratie, par leur indépendance et leur demi-lumières dangereuses aux États<sup>28</sup>.

À cet égard, deux facteurs, du reste complémentaires, jouent un rôle crucial. Tout d'abord, le catholicisme est incomparablement supérieur par le réseau dense de ses structures ecclésiastiques régies par la discipline et les règles. À titre d'exemple, Ligne souligne l'importance de la confession et le rôle économique et administratif des moines<sup>29</sup>. Il insiste aussi sur l'importance de l'adoration des saints, des superstitions et de la pompe religieuse, dont on ne saurait sous-estimer le rôle : « Ôtez les accessoires, qui enivrent le peuple, le principal sera bientôt attaqué »<sup>30</sup>. En comparaison, le protestantisme assure beaucoup moins bien la fonction sociale et politique de la religion. Les autorités protestantes s'avèrent incapables de prendre en charge de manière satisfaisante le bien-être spirituel des fidèles. Ayant appauvri le culte, le protestantisme fait partie des « religions sèches et décharnées »<sup>31</sup>. Ensuite, l'excellence du catholicisme est due au fait qu'il ne favorise pas outre mesure le développement de l'esprit critique. Aux yeux de Ligne, tel n'est absolument pas le rôle d'une religion, laquelle implique avant tout la subordination : « plus il y a dans un culte d'autorité et de discipline, plus il est aisé d'en conserver la sainteté »<sup>32</sup>. Plus la religion introduit des « raisonnements et des interprétations », admettant la « permission de juger et de secouer le joug des autorités ; plus cela est dangereux

<sup>24</sup> *Logique et philosophie du catholicisme*, dans *ÉS*, p. 53.

<sup>25</sup> *Logique et philosophie du catholicisme*, dans *ÉS*, p. 50.

<sup>26</sup> *Logique et philosophie du catholicisme*, dans *ÉS*, p. 53.

<sup>27</sup> *Logique et philosophie du catholicisme*, dans *ÉS*, p. 50.

<sup>28</sup> *Logique et philosophie du catholicisme*, dans *ÉS*, p. 51.

<sup>29</sup> *Logique et philosophie du catholicisme*, dans *ÉS*, p. 51 et 58.

<sup>30</sup> *MÉ*, p. 553 (n° 412).

<sup>31</sup> *Logique et philosophie du catholicisme*, dans *ÉS*, p. 52 et 56.

<sup>32</sup> *Ma profession de foi*, dans *ÉS*, p. 28.

pour l'âme et les gouvernements »<sup>33</sup>. Le protestantisme, la principale parmi les religions qui « ont plus d'esprit » que le catholicisme, a contribué au développement de l'indépendance, ouvrant la porte à l'irrégion et au mépris du culte, sous le simple prétexte de critiquer les abus du catholicisme<sup>34</sup>. En proposant un « luxe de lumières », Luther a ouvert la boîte de Pandore : « le tison qu'il a porté pour éclairer le monde, peut allumer les bûchers de l'enfer. [...] La libéralité des *pensées libérales* (mot si à la mode) a fait bien du tort »<sup>35</sup>. On le voit, avec beaucoup de lucidité, Ligne souligne la filiation intellectuelle entre la Réforme et l'esprit des Lumières.

Le protestantisme, le déisme et l'athéisme : autant de degrés croissants dans la responsabilité du démembrement progressif des structures sociales et politiques traditionnelles. À travers la mise en scène de l'esprit fort de son *Dialogue*, Ligne montre à l'œuvre la radicalisation possible du geste libérateur amorcé par Luther. L'esprit fort fait figure d'homme sans cœur (« Je parie que vous n'avez jamais aimé », lui dit le capucin<sup>36</sup>), qui ne s'enivre jamais, se passe d'illusions et refuse la séduction<sup>37</sup>. Le fanatisme change de camp, puisque, à l'inverse de ce qui se passe chez Voltaire, c'est l'esprit fort qui s'en trouve désormais accusé, même si le dialogue ne nie pas l'existence du fanatisme catholique ; mais l'esprit fort est « fanatique sur les autres », tandis que le capucin est « enthousiaste » pour lui-même<sup>38</sup>. Le premier obéit à une logique implacablement rationnelle qui confine à l'absurde. À ses yeux, la fin justifie les moyens : « Qu'importe des milliers de victimes, si nos enfants sont heureux »<sup>39</sup>. Sa démonstration du bien se paie d'une bonne dose de cruauté : « Je vais donner de l'argent aux paysans d'un village voisin, pour leur faire brûler leur seigneur et lui apprendre par-là qu'il est leur frère ». La charité du capucin, en revanche, relève de la bonté pure<sup>40</sup>.

Les opinions religieuses de Ligne, loin d'être obscures ou contradictoires, comme on l'a trop souvent dit, sont d'une remarquable cohérence. L'argumentation que nous venons de rappeler explique plusieurs notations qui émaillent les *Écarts* : le dédain de Ligne vis-à-vis des penseurs matérialistes mais aussi ses fréquentes remarques anticléricales visant un clergé qui ne se montre pas à la hauteur de sa tâche, tout comme ses attaques contre les subtilités inutiles des théologiens ; dans la même perspective, on peut comprendre ses réserves au sujet des effusions mystiques, tout comme sa condamnation des dérives incontrôlées de l'ésotérisme et de l'illuminisme, qui ont le tort de privatiser à outrance la religion. Du reste, l'insistance de Ligne sur les vertus institutionnelles de la religion pourrait se concilier avec la légitimation purement pragmatique de cette dernière qui accorde aux réalités de la religion le statut de fictions utiles. Par là, l'auteur rejoint l'idée de Voltaire selon laquelle « Si Dieu

<sup>33</sup> *Logique et philosophie du catholicisme*, dans *ÉS*, p. 55.

<sup>34</sup> *Logique et philosophie du catholicisme*, dans *ÉS*, p. 54 et 56.

<sup>35</sup> *Logique et philosophie du catholicisme*, dans *ÉS*, p. 57.

<sup>36</sup> *Dialogue entre un esprit fort et un capucin*, dans *ÉS*, p. 155.

<sup>37</sup> *Dialogue entre un esprit fort et un capucin*, dans *ÉS*, p. 159.

<sup>38</sup> *Dialogue entre un esprit fort et un capucin*, dans *ÉS*, p. 156.

<sup>39</sup> *Dialogue entre un esprit fort et un capucin*, dans *ÉS*, p. 154.

<sup>40</sup> *Dialogue entre un esprit fort et un capucin*, dans *ÉS*, p. 159.

n'existait pas il faudrait l'inventer »<sup>41</sup>. Enfin, Ligne a beau avoir témoigné durant sa vie à plusieurs reprises de manque de respect vis-à-vis des autorités religieuses et manifesté des pratiques libertines peu compatibles avec la morale dominante<sup>42</sup>, il n'en demeure pas moins que ses vues en matière de religion s'inscrivent dans une conception du monde globale qui leur confère ses raisons profondes.

En effet, la subordination qu'exige et que réalise la religion se fonde sur l'hétéronomie fondamentale de l'homme, que les incrédules s'obstinent à vouloir contester : « Quel sot orgueil de ne vouloir dépendre de personne ; pas même de Dieu », s'exclame le capucin<sup>43</sup>. Ceci nous mène aux fondements du pouvoir politique selon Ligne : la dépendance qu'institue la religion ne représente en effet qu'un cas particulier d'une subordination bien plus générale. L'importance que Ligne confère aux structures ecclésiastiques doit aussi se comprendre à partir de sa vision foncièrement hiérarchisée, inégalitaire de la société. Nous en voulons pour preuve l'association qu'il établit à plusieurs reprises entre Dieu et l'aristocratie (« Dieu, comme étant le premier Aristocrate »<sup>44</sup>) ou entre l'autorité ecclésiastique et celle de nature politique : « La discipline ecclésiastique conduit à la monarchie, et les autres religions aux républiques »<sup>45</sup>.

L'universelle subordination s'éclaire à partir de la genèse de la société que nous retrace Ligne. Le point de départ en est la vie conçue comme une lutte entre puissances inégales. Ligne pourrait reprendre à son compte la réflexion assez désabusée de Vauvenargues, cet autre moraliste militaire : « la vie n'est qu'un long combat où les hommes se disputent vivement la gloire, les plaisirs, l'autorité et les richesses »<sup>46</sup> ; pour Ligne également, « Il faut subjuguier, ou l'être, en amour, en amitié, en politique, à la Cour, à l'armée, et dans le monde » ; « Il n'y a pas d'assemblée d'hommes, soit nobles, bourgeois, moines, militaires, civils, districts, municipalités, magistrature, chambre de commerce où chacun ne soit despote ». La genèse du pouvoir politique montre que seul le choix du plus fort comme chef met fin à cette lutte sans merci :

Il a fallu un chef à tous ces chefs qui ont été écrasés ; parce qu'ils faisaient écraser leurs troupeaux, qui n'ont respiré que lorsqu'ils se sont trouvés conduits par un homme qui avait réuni toutes les autorités.

On l'appela *duc, roi, empereur*, tout ce qu'on voulut.

---

<sup>41</sup> Cet alexandrin tiré de l'*Épître à l'auteur du livre des Trois imposteurs* est d'ailleurs cité par Ligne dans sa *Logique et philosophie du catholicisme*, dans *ÉS*, p. 57.

<sup>42</sup> Voir les anecdotes et les histoires recueillies par MANSEL, p. 28, 48-49, 50, 52, 59 et 96, notamment.

<sup>43</sup> *Dialogue entre un esprit fort et un capucin*, dans *ÉS*, p. 153.

<sup>44</sup> « Il n'y a personne qui n'ait écrit et arrangé à sa façon les causes de la Révolution », dans *MMLS*, t. 25, 1802, p. 45 (texte intitulé *Sur la Révolution française ; ses causes et ses effets*, dans LIGNE, *Mémoires et mélanges historiques et littéraires*, Paris, Dupont, 1828, t. 4, p. 155) ; voir aussi l'expression « le gentilhomme de là-haut » dans le *Dialogue entre un esprit fort et un capucin*, dans *ÉS*, p. 154.

<sup>45</sup> *Logique et philosophie du catholicisme*, dans *ÉS*, p. 54-55.

<sup>46</sup> Luc de CLAPIERS DE VAUVENARGUES, « Sur l'impuissance du mérite », dans *Œuvres*, éd. Daniel-L. GILBERT, Paris, Furne, 1857, p. 88.

Le « tremblement général » que suscite le souverain empêche les « ébranlements »<sup>47</sup>, autrement dit, garantit la paix sociale. Bref, à l'origine, c'est la force qui crée le droit. La constitution de l'État coïncide avec la domination mettant fin à la rivalité anarchique des puissances individuelles. De cette vision, qui nous rappelle le *Léviathan* du philosophe anglais Thomas Hobbes, se déduisent toutes les caractéristiques obligées du pouvoir politique selon Ligne. Premièrement, il implique la dépendance et la subordination : toutes les structures hiérarchiques – la royauté, la noblesse, l'armée, le clergé, la famille... – forment un tout et s'appuient l'un l'autre. À titre d'exemple,

En relevant les grands seigneurs, on relève la majesté du roi. Il faut qu'ils s'imposent, par beaucoup de faste, à un peuple vif, fermenté et capable de remuer si l'on ne le retient pas par plusieurs cordes. Je ne lâcherais que celle qui est nécessaire pour l'humanité et le profit. À cela près, je le retiendrais dans la plus grande soumission et subordination de toutes les classes, l'une à l'égard de l'autre<sup>48</sup>.

Ensuite, ce pouvoir sera autant que possible centralisé et autoritaire, déléguant peu aux échelons inférieurs. Ligne juge l'émiettement du pouvoir inefficace et dangereux :

Tout plein de souverains, de doges et de bourgmestres peuvent faire le mal, sans pouvoir faire le bien. Il y a vingt tyrans dans un état, dans la crainte qu'il y en ait un. Les subalternes puissants d'un roi faible de puissance, ou d'esprit, sont plus dangereux que le souverain de tel caractère et pouvoir que ce soit.

Pourquoi toutes les assemblées qui gouvernent, sont-elles vicieuses ? C'est que chacun y apporte ses défauts [...] Les assemblées les moins nombreuses, en tous genres, produiront toujours les meilleurs ouvrages<sup>49</sup>.

Enfin, il importe que la hiérarchie sociale et l'autorité soient soulignées et garanties par des signes extérieurs, comme les titres, les habits, bref par les mœurs et les coutumes. C'était précisément ce qui se passait dans la France de Louis XIV, qui pour cette raison ne se serait pas « révolutionnée », en dépit des malheurs de l'époque et de la crise financière :

Chaque âge, chaque classe avait son habit. Les maîtres faisaient trembler leurs valets. Le petit gentilhomme allait en fiacre : au moins c'était en voiture. Le duc et pair en avait une superbe. Le marchand un peu à son aise prenait la chaise à porteur et le maître-tailleur la vinaigrette, s'il pleuvait. Le petit bourgeois seul, et le laquais allaient à pied. Personne ne se promenait et ne se compromettait dans la rue<sup>50</sup>.

À partir de ces principes, on comprend sans peine l'hostilité du prince de Ligne à la Révolution française, à l'idéal d'égalité et aux efforts de promotion de la démocratie par le développement de « l'esprit public », où il ne voit qu'une menace de fragmentation du monde politique, dangereuse pour l'unité de l'État. Dans la même perspective, il regrette la perte de l'esprit de chevalerie, le nivellement bourgeois comme, de manière générale, la confusion des valeurs qu'entraîne la civilisation urbaine<sup>51</sup>.

<sup>47</sup> *MÉ*, p. 369 (n° 497) et 576 (n° 492) ; *Pensées et réflexions diverses*, dans *MÉ*, p. 805-806.

<sup>48</sup> *Mémoire sur la Pologne*, dans *ÉS*, p. 331.

<sup>49</sup> *MÉ*, p. 447-448 (n° 123) et 541 (n° 389).

<sup>50</sup> *MÉ*, p. 754 (n° 1133).

<sup>51</sup> *Pensées et réflexions diverses*, p. 828 et 845.

La position de Ligne en matière de littérature est sans doute moins facile à définir. Toutefois, la place et le rôle qu'il assigne à l'homme de lettres semblent s'inscrire aussi dans la perspective de la défense de l'ordre ancien. L'écrivain selon son cœur fait partie intégrante de la haute société. Il pratique les lettres avec naturel et désinvolture, tout en ayant d'autres occupations, militaires, politiques ou autres. Ce milieu lettré d'excellence s'oppose à celui des auteurs professionnels qui se font rétribuer mais aussi à la « République des lettres », dont le fonctionnement démocratique risque de tourner à la cacophonie et de laisser le terrain libre à la sottise :

Quand on veut se faire honneur en revenant des opinions reçues, on dit, *chacun a le droit de juger d'après soi*. Voilà ce qui a donné le nom de la république des lettres. Je consens à ce nom puisqu'il existe, je ne sais pas pourquoi. Mais c'est de l'anarchie, lorsqu'un sot en profite pour juger autrement qu'Horace et Boileau <sup>52</sup>.

Comme l'a bien vu Marc Fumaroli, l'écrivain idéal aux yeux du prince de Ligne, c'est « l'homme d'esprit », typique de la noblesse française d'avant la Révolution, privilégiant l'improvisation désinvolte, masquant tout effort derrière l'élégance de son style, et qui pratique avant tout des genres littéraires plutôt brefs ou demeurant étroitement liés à la conversation <sup>53</sup>. De fait, Ligne aime surtout la lettre, le portrait, le caractère, les vers de société, le théâtre, genres où il privilégie la représentation des caractères et des ridicules, autrement dit, la mise en scène du dévoiement de l'idéal de la sociabilité mondaine. Il est d'avis que le goût en matière littéraire ne s'épanouit pas avant le xvii<sup>e</sup> siècle. La simplicité et la clarté, il les retrouve surtout chez Molière, Racine, Boileau, Voltaire, Montesquieu, Jean-Baptiste et Jean-Jacques Rousseau. S'il condamne ce qui choque, la scaronnerie, le style marotique, le jargon, les effets trop voyants, les colifichets..., son classicisme souple proscribit toute crispation dans l'attachement aux règles. Ceci dit, moderne, Ligne l'est sans doute tout autant, entre autres par sa défense d'un théâtre faisant place à l'attendrissement et à la sensibilité. Il veut qu'on arrête de montrer des malheureux et des monstres sur scène et entend pleurer à la vue du bonheur éprouvé par les honnêtes gens. *Lucile* de Marmontel et Grétry lui semble à cet égard montrer l'exemple <sup>54</sup>. Moderne est aussi la réorientation qu'il opère de la littérature vers le « je » et la représentation du flux de conscience <sup>55</sup> tout comme l'accent mis sur le moment présent, ainsi que nous l'avons dit déjà.

Sans aucun doute, les réflexions du prince de Ligne, enrichies des nombreux inédits, permettent de situer dans une perspective plus large sa légendaire légèreté, qui pourrait bien être sa manière à lui d'affirmer « la politesse du désespoir », selon la formule célèbre sur l'humour reprise à son propos par Manuel Couvreur. Elles nous conduisent aussi à inscrire sa vision dans le camp des Anciens plutôt que dans celui des Modernes, pour autant qu'on ne réserve pas cette opposition au seul plan esthétique. Si, dans ce dernier domaine, Ligne est manifestement à la fois Ancien et

<sup>52</sup> *MÉ*, p. 794 (n° 1249).

<sup>53</sup> Voir M. FUMAROLI, *Quand l'Europe parlait français*, Paris, De Fallois, 2001, p. 432-433.

<sup>54</sup> *MÉ*, p. 125 (n° 146).

<sup>55</sup> Voir à ce sujet respectivement les contributions de Michel Brix et de Valérie André au présent volume.

Moderne, sur le plan social, politique et religieux, il s'avère avant tout un défenseur de l'ordre traditionnel, auquel il appartient et qu'il a servi fidèlement toute sa vie. La vision désabusée de la nature humaine à laquelle il adhère lui interdit tout optimisme excessif. Sans hésitation, notre auteur balaie l'espoir propre à de nombreux penseurs des Lumières « d'en finir avec les absurdités de la vie humaine », selon la belle formule de Bernard Groethuysen, tout comme il réfuse toute idée de progrès<sup>56</sup>. Il est fidèle à une sagesse à l'antique, certes fortement assouplie, et très proche de Montaigne. À l'opposé de toute exigence d'égalité, il défend une vision politique selon laquelle les hiérarchies structurent obligatoirement les différentes sphères sociales, un ordre où la religion joue un rôle indispensable. Enfin, le prince de Ligne n'en finit pas de manifester son attachement à la sociabilité aristocratique, quintessence de toute culture à ses yeux, qui s'exprime indistinctement à travers un art de vivre et par la littérature.

---

<sup>56</sup> « La raison qui atteint son propre achèvement, qui au cours de l'évolution du monde devient constructive, parce qu'elle transforme les conditions de vie collective, parce qu'elle crée dans les rapports entre les hommes un ordre rationnel et en finit ainsi avec les absurdités de la vie humaine, afin que tout y acquière le sens que la nature lui indique, telle est la pensée mystique de la révolution » (B. GROETHUYSEN, *Philosophie de la révolution française*, précédé de *Montesquieu*, Paris, Gallimard (coll. « Tel »), 1956, p. 94-95).

« On ne croit pas que je veille à mes affaires,  
et sais compter »

## Les finances et le train de vie de Charles-Joseph de Ligne à Bruxelles

Shipé GURI

Le prince de Ligne traîne depuis longtemps une réputation de magnificence dépensière. Les *Fragments de l'histoire de ma vie* contribuent à fixer dans la mémoire collective cette attitude frivole face à la question pécuniaire. Paradoxalement, les aspects relatifs à son train de vie et aux finances que celui-ci exige, y trouvent une place significative et, par ailleurs, rare dans les ego-documents produits par des personnalités des Pays-Bas autrichiens. Pour autant, l'abondance de données fournies dans les *Fragments* ne garantit pas leur véracité. Par conséquent, l'objectivation de ces aspects impose de confronter les ego-documents du prince et les sources d'autres types. L'analyse des affaires du prince ne se présente pas comme une tâche aisée : à la difficulté intrinsèque de traiter les données financières des grands patrimoines, s'ajoute, dans le cas du prince, la carence d'archives comptables accessibles. À l'aide du croisement de sources diverses et de la meilleure biographie du prince à ce jour, celle de Philip Mansel, nous avons néanmoins pu approcher ce pan peu étudié et pourtant si essentiel du prince de Ligne, à savoir sa situation économique et son train de vie. Ces aspects seront essentiellement vus sous le prisme de sa vie bruxelloise, même s'ils prendront place dans une description contextuelle plus large.

### **Les finances du prince de Ligne**

La thématique financière se cristallise d'abord autour de la figure du père, Claude-Lamoral II de Ligne (1685-1766). Charles-Joseph rapporte plusieurs faits quotidiens révélant, chez son père, un sens de l'économie qui détonne chez un homme, par ailleurs, superbe et fastueux. Ce trait de caractère paternel le touche personnellement puisqu'il ne percevra, jusqu'à son mariage, que d'insignifiantes gratifications s'il

ramenait du gibier de la chasse <sup>1</sup>. Sa situation financière ne paraît guère plus enviable après son mariage puisqu'il dépend toujours de la dotation que son père lui octroie. À la mort de ce dernier, il affirme s'être endetté pour la somme de 200 000 florins <sup>2</sup>.

Cette même « bizarrerie » avaricieuse de son père à l'égard des subalternes le heurte, qu'il s'agisse de curé ou d'un capucin auxquels on ne sert pas de vin puisque, selon lui, « la bière suffit pour ces gens-là » ou de son précepteur, Étienne de La Porte, laissé « en France avec une pension trop modique à [son] gré », après le mariage de son pupille Charles-Joseph, et pour qui celui-ci s'endetta en lui achetant une terre dans l'Agenais <sup>3</sup>.

Charles-Joseph se prête, toujours dans ses *Fragments*, à un exercice peu courant et interpellant, à savoir celui du bilan financier de sa vie :

Je parie que j'ai dépensé en voiture trois ou quatre ans de ma vie, et plus de deux cent cinquante mille florins de poste seule. Et autant au jeu, à ce que je crois.

Mes campagnes m'en ont coûté plus de huit cent mille. Et j'en ai donné au-delà de deux cents tant à mon régiment qu'aux autres troupes que j'ai eues sous mes ordres.

J'ai peut-être dépensé quatre ou cinq cent mille florins en bâtiments et jardins. Ce n'est pas trop : et autant en fêtes ou choses extraordinaires, comme des revues, des camps d'exercice, des entrées, des inaugurations, &a.

Le train ordinaire de ma maison aux Pays bas pouvait aller à 60.000 florins. Pendant trente ans, sans compter ma maison ambulante que je fais monter à 30 ou 40 mille ; je compte en tout avoir dépensé sept millions de nos florins de Vienne, ou 20 millions de livres de France, depuis que je suis au monde <sup>4</sup>.

Cette énumération du luxe et de la dépense apparaît comme un pied-de-nez à son père qui l'avait privé durant sa jeunesse des moyens qu'il estimait nécessaires à son train de vie. Au paragraphe suivant, Ligne y revient : il a commencé à percevoir l'essentiel de ses revenus, soit six millions de livres « depuis la perte de mon père en 1765 jusqu'à celle des Pays bas, et de ma fortune, en 1795 » <sup>5</sup>. Il faut y ajouter un million supplémentaire qu'il aurait obtenu à la suite de procès. Ces montants équivalent à un revenu annuel de 230 000 florins environ <sup>6</sup>.

Tirant son information d'un document produit par l'intendant du prince en 1777, Mansel évalue les revenus provenant de ses terres à 109 000 florins <sup>7</sup>. À cela, il faut ajouter les rentes éventuelles, les appointements qu'il recevra pour ses différents offices et charges (dont 19 200 florins annuels pour la charge de gouverneur de Mons à partir de 1780 <sup>8</sup>) ainsi que les sommes tirées des procès qu'il a gagnés. Le succès ne

<sup>1</sup> *FHMV*, t. 1, p. 59.

<sup>2</sup> *FHMV*, t. 1, p. 72.

<sup>3</sup> *FHMV*, t. 1, p. 90 et 69.

<sup>4</sup> *FHMV*, t. 1, p. 126.

<sup>5</sup> *FHMV*, t. 1, p. 126. Dans une lettre datée du 25 mai 1776, adressée à l'intendant Vandebroecke, Rops, chargé d'affaires du prince et official aux États de Brabant, évalue les seules terres de Rumst, Geleen, Amstenrade, Baudour et Antoing à un million de florins (Belœil, Archives de la maison de Ligne, n° 524). Nous remercions Quentin Wicquart, archiviste du fonds, de nous avoir renseigné ce document.

<sup>6</sup> Le prince évoque 200 000 florins de revenus et 24 000 florins d'appointements (*ibid.*).

<sup>7</sup> MANSEL, p. 36.

<sup>8</sup> *Id.*, p. 79.

couronnait pas souvent les nombreuses procédures judiciaires entamées par Charles-Joseph, parfois sur des contentieux vieux d'un siècle, voire plus. Mansel évoque un prince écrivant lettre sur lettre aux cours d'Espagne et de France pour l'avancement de ses affaires et contredit ainsi la nonchalance affichée dans ses *Fragments* au sujet de ses intérêts personnels <sup>9</sup>. Peu de ces affaires aboutiront. Par ailleurs, issue de la famille fortunée mais nombreuse du prince de Liechtenstein, son épouse n'apportera qu'une dot modeste au regard de sa position.

Bien que les chiffres de la fortune de Charles-Joseph se caractérisent par une imprécision non négligeable, ils témoignent d'une position économique parmi les plus favorables des Pays-Bas autrichiens. Il importe néanmoins de contextualiser cette position dans celle qu'occupe, de manière générale, l'aristocratie. Nous nous aiderons ici d'une comparaison avec la situation d'un autre membre de l'élite sociale des Pays-Bas autrichiens, le duc Wolfgang-Guillaume d'Ursel (1750-1804). En 1786, le duc évalue la moyenne de ses revenus annuels entre 1774, année où il devient chef de famille à la mort de son père, et 1784 <sup>10</sup>. Il perçoit entre 121 000 (1774) et 134 000 florins (1784). Déduction faite de toutes les charges et dépenses (rentes, frais d'entretien, pensions y compris celle versée à son épouse), il peut compter chaque année sur 54 000 florins pour son défraiement et celui de ses enfants. Ces chiffres confortent l'hypothèse que l'assise économique du prince de Ligne ne relève pas de l'exception au sein de l'élite nobiliaire.

Qu'en est-il de son passif ? Dans ses *Fragments*, le prince reconnaît des dettes : 200 000 florins jusqu'à la mort de son père, 16 000 florins au nom de son fils Charles ; deux situations avouées car elles peuvent aisément le dédouaner de sa responsabilité : son étourderie de jeune homme et l'avarice de son père provoquent la première ; la deuxième résulte de l'apurement des dettes contractées par son fils, tué sur le champ de bataille. Il ne les honore pas plus qu'un autre et affirme ne pas racheter les rentes qui chargent ses terres, mais évite d'en créer de nouvelles. Passées au crible des sources examinées par Mansel, ces allégations semblent légères : son banquier parisien se plaint des dettes contractées pour l'aménagement de ses résidences et de nouvelles rentes sont bel et bien créées sur ses terres <sup>11</sup>.

Le marquis de Bombelles évoque le « mauvais ordre » des affaires de son ami, ce dont Ligne lui-même se rit lorsqu'il invite le prince de Guéméné, ruiné, à Belœil <sup>12</sup>. Toutes les sources convergent vers le constat d'une situation financière caractérisée par des dépenses outrancières. Pour autant, il importe de ne pas exagérer le contraste entre Charles-Joseph de Ligne et ses pairs. Loin de constituer un dysfonctionnement qui marginalise, l'endettement trouve sa place dans le mode de vie élitaires, il fait partie intégrante d'un processus économique dirigé par le maintien de la position sociale. Quand un rééquilibrage des comptes se révélait indispensable, on privilégiait l'augmentation des recettes : pour ce faire, on procédait à la vente de biens (rente,

<sup>9</sup> *Id.*, p. 62.

<sup>10</sup> Bruxelles, Archives générales du Royaume (AGR), Fonds Ursel, L343.

<sup>11</sup> MANSEL, p. 61. L'auteur y évoque un emprunt de 77 533 florins gagé sur ses terres en 1771.

<sup>12</sup> Marc-Marie de BOMBELLES, *Journal*, éd. J. GRASSION, F. DURIF et J. CHARON-BORDAS, t. 1, 1780-1784, Genève, Droz, 1977-2013, p. 180.

propriété foncière, biens meubles) ou, dans la mesure du possible, à la conclusion d'une alliance matrimoniale avantageuse <sup>13</sup>.

Les *Fragments* révèlent l'ambiguïté du discours princier au sujet des contingences financières, oscillant entre l'étalage de largesses sur un ton désinvolte et des précisions comptables peu courantes, tirées très probablement des notes de son secrétaire Leygeb ou de son intendant Vandenbroecke. Déroulant les chiffres de ses recettes, il ajoute :

Je referai, et écrirai plus en détail, ce compte encore pour voir s'il est juste.

On ne le croirait pas, si je le disais : mais cela m'est égal. On ne croit pas que je veille à mes affaires, et sais compter. Cela m'est encore égal. Je ne méprise pas l'opinion : mais j'en ris <sup>14</sup>.

Ces propos confirment la conscience qu'avait Ligne de l'image d'insouciance qu'il était parvenu à imposer dans sa société. Mais il faut également y lire une relative conformité de son attitude avec celle des autres chefs de famille de son rang : si ses goûts et son mode de vie l'entraînent à de grandes libéralités, il lui importe que ses comptes soient bien suivis. Tandis que Ligne effectue de nombreux déplacements en Europe, le rôle de son épouse dans la gestion domestique va gagner en importance. Alors que le premier dépense sans compter à la cour de Versailles, la seconde perçoit les loyers, signe les reçus et tente inlassablement de raisonner son époux <sup>15</sup>. Le prince lui a clairement délégué la gestion des finances de la famille. Mansel cite une lettre que la princesse envoie en 1787 à l'intendant où, en reprenant les termes d'une missive que son époux lui a adressée, elle met en avant cette fonction dont celui-ci l'a chargée : « Vous savez la confiance que j'ai en vous, et la bonne opinion que tout le monde en a ; ainsi travaillez, chère et bonne épouse pour moi, pour vous et pour nos enfants, du mieux que vous pourrez » <sup>16</sup>. Les recherches sur l'histoire de la noblesse ont démontré depuis plusieurs décennies que la gestion des revenus des grandes familles était, dans la majorité des cas, surveillée de près et que les comptes étaient régulièrement rendus et contresignés par les maîtres de maison, conscients que leur mode de vie et l'apparat de leur statut en étaient tributaires. La débauche de frais impressionne par sa nature (fêtes extravagantes, ornement des bâtiments et jardins, etc.) plus encore que par son ampleur. Ligne, comme le duc d'Arenberg, en tant que plus hauts représentants du second ordre dans les Pays-Bas, ont une position à tenir qui ne va pas sans de nombreux postes de dépenses. L'ambiguïté de la situation aristocratique se définit justement par les liens étroits entre surveillance des recettes et frais considérables mais nécessaires. La meilleure preuve de cette logique réside dans le fait que la plupart des grandes familles ne connaissent pas de situations réelles de banqueroute. Ligne ne fait pas exception à la règle et, s'appuyant sur un intendant choisi en confiance et sur son épouse, il sait employer les moyens qui maintiendront

---

<sup>13</sup> À ce sujet, voir la contribution éclairante de Paul JANSSENS, « Niveau de consommation et endettement de la noblesse dans les Pays-Bas espagnols et autrichiens », dans *Bijdragen tot de geschiedenis*, n° 81, « *Proeve 't al, 't is prysselyck* » – *Verbruik in Europese steden, 13-18de eeuw. Liber Amicorum Raymond van Uytven*, 1998, p. 235-243.

<sup>14</sup> *FMHV*, t. 1, p. 127.

<sup>15</sup> MANSEL, p. 70.

<sup>16</sup> *Id.*, p. 114.

un relatif équilibre entre recettes et dépenses, quitte à entamer de nombreux procès hasardeux ou à vendre des biens, comme le premier hôtel de Ligne à Bruxelles en 1769, le château d'Amstenrade dix ans plus tard, la résidence de son père près de Vienne ou des tableaux.

### Les hôtels de Ligne à Bruxelles

Nous ignorons la date exacte de l'implantation bruxelloise de la famille de Ligne. Les sources qui nous sont parvenues indiquent toutefois qu'elle s'est rendue propriétaire d'un hôtel entre l'arrivée de l'archiduc Albert et celle de l'Infante Isabelle, son épouse. C'est, en effet, en 1594 qu'elle acquiert une première parcelle sur le Cantersteen, au début du Steenweg. C'est à cet emplacement qu'il faut situer l'ancien *steen* occupé par les Pipenpoy au XIV<sup>e</sup> siècle, les Saint-Géry et les Hennin au XV<sup>e</sup> siècle. En 1634, à l'arrivée du cardinal-infant qui écarte les femmes du palais au motif de sa dignité ecclésiastique, l'hôtel accueille Marguerite de Lorraine, épouse de Gaston d'Orléans, et sa sœur, Henriette, princesse de Phalsbourg<sup>17</sup>.

La parcelle est agrandie par acquisitions successives en 1652 et 1711. Dès 1728, un inventaire de biens mentionne le déménagement d'effets du « petit » vers le « grand » hôtel de Ligne<sup>18</sup>. En effet, la famille laisse en location l'hôtel du Cantersteen pour occuper sa nouvelle propriété, l'ancien hôtel d'Épinoy, sur la rue du Bois sauvage, à proximité immédiate de la collégiale Sainte-Gudule. Le premier sera loué en tant qu'hôtellerie de luxe pendant plusieurs décennies et conservera cette fonction après sa vente en 1769<sup>19</sup>. Il sera connu sous la dénomination d'hôtel d'Angleterre, ayant hébergé, selon la tradition, des hôtes célèbres comme Mozart, le général Bonaparte en 1798, Wellington en 1815, ainsi que le poète Byron. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il abritera la Société royale de la Grande Harmonie, où se tinrent bals et concerts. Il sera tout à fait détruit en 1937 lors des travaux du Mont des Arts. Le deuxième hôtel de Ligne restera propriété de la famille jusqu'en 1795, date de la mise sous séquestre des biens de Charles-Joseph de Ligne. La rue de Ligne est percée à son emplacement en 1804.

En 1834, Eugène de Ligne (1804-1880), petit-fils de Charles-Joseph, sénateur et ministre d'État, achète l'ancien hôtel de Lannoy, à l'angle de la rue des Colonies et de la rue Royale, au n° 72. Il y tiendra un salon célèbre. Ce sera le troisième et dernier hôtel des Ligne à Bruxelles. C'est aujourd'hui le siège du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Charles-Joseph est baptisé en 1735 très probablement dans le deuxième hôtel comme, sans doute, plusieurs de ses enfants, dont Louis (1766-1813). Ses *Fragments* évoquent des souvenirs d'enfance entre le grand et le petit hôtel où la famille se réfugie lors de bombardements français en 1746<sup>20</sup>. À l'âge adulte, il y donne des soupers le jeudi et y accueille aussi bien Charles de Lorraine et Joseph II, à l'occasion

<sup>17</sup> Bruxelles, Archives de la Ville de Bruxelles (AVB), Collections Archives historiques, Section Lignages et papiers de famille, Liasse 464, 1646.

<sup>18</sup> AVB, Collections Archives historiques, Section Lignages et papiers de famille, Registre, 3353.

<sup>19</sup> Bruxelles, Archives de l'État (AEB), Procès de la Ville de Bruxelles, n° 261, 1771-1774. Notre gratitude va à Xavier Duquenne pour nous avoir signalé l'existence de ce procès.

<sup>20</sup> *FHMV*, t. 1, p. 88.

de sa visite aux Pays-Bas, que ses pairs et les officiers de son régiment. Il y organise bals masqués et représentations théâtrales <sup>21</sup>. Il occupe fréquemment l'hôtel de la rue du Bois sauvage mais pas forcément pour de longues périodes. Un passage maintes fois repris de ses *Fragments* livre un résumé de ses voyages en Europe :

J'ai vu deux fois la Suisse. Une fois l'Angleterre. Et quelque chose de l'Italie.

J'ai fait plus de quarante fois le chemin de Vienne, et de Paris ou de Bruxelles ou de l'armée à Vienne. Deux cents fois sûrement de plus de Bruxelles à Paris. Deux fois la Russie, deux fois la Pologne, une fois la Moldavie, la Crimée, la Provence. Deux cents fois peut-être de mes commandements pendant la paix aux Pays bas, à mes campagnes <sup>22</sup>.

Sa carrière d'officier mais aussi et surtout ses liens avec les principales cours d'Europe – Versailles, Vienne et Saint-Pétersbourg – vont hypertrophier sa mobilité, interdisant par là de la considérer comme archétypale pour l'aristocratie des Pays-Bas autrichiens.

Ceci étant, cette mobilité n'empêche pas Ligne de partager le goût de son père pour l'architecture. Claude-Lamoral avait fait réaliser des aménagements coûteux pour faire de Belœil un chef-d'œuvre. Son fils poursuit les travaux d'embellissement de ses propriétés : Baudour, Belœil mais aussi son hôtel bruxellois. Des plans révèlent très partiellement des travaux de remaniement de façades et d'espaces intérieurs (remises et écuries), mais aussi de mises au goût du jour par la commande de nouvelles menuiseries (huisseries, lambris et parquets) <sup>23</sup>. Son ami l'architecte Belanger l'accompagne dans ses projets. Il dessinera des panneaux pour un nouveau salon de son hôtel en 1771, dont les intérieurs connaissent la même extravagance que ses châteaux : le marquis de Bombelles décrit sa surprise devant les « escaliers mécaniques », les panneaux dorés et les œuvres d'art à foison, « des choses faites avec dépense et mal tenues » <sup>24</sup>.

### Un train de maison princier ? Le registre aux gages de 1783

Si les éléments chiffrés avancés par les *Fragments de l'histoire de ma vie* permettent d'entrevoir un train de vie somptueux, leur confrontation critique avec les données de sources comptables domestiques garantit seule une mesure réelle du mode de vie princier.

Dans ce cadre, nous nous focaliserons sur un des postes budgétaires majeurs du train de vie, celui de l'emploi de main-d'œuvre ancillaire. Il s'agira ici de définir les caractéristiques du personnel de maison et son coût dans le ménage de Charles-Joseph de Ligne.

Durant la période moderne, on ne tient pas maison noble à Bruxelles sans une dizaine de domestiques, au bas mot. Entre 1747 et 1755, le feld-maréchal François Guttierrez de Los Rios de Cordova (1689-1775), marquis de Los Rios, réside à l'hôtel de Grobbendonck, à côté du Sablon, avec un maître d'hôtel, 6 officiers et

<sup>21</sup> MANSEL, p. 58-59 et 94.

<sup>22</sup> *FHMV*, t. 1, p. 126.

<sup>23</sup> AGR, Fonds des cartes et plans, n° 504, 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>24</sup> MANSEL, p. 62 et 94.

12 domestiques<sup>25</sup>. Un recensement de 1783 attribue 59 domestiques respectivement au prince Georges-Adam de Starhemberg (1724-1807) et au duc Louis-Engelbert d'Arenberg (1750-1820)<sup>26</sup>. Il en mentionne 47 pour le prince de Ligne et 30 pour le duc d'Ursel<sup>27</sup>. Lorsqu'on met ces chiffres en parallèle avec celui constaté par François-Joseph De Prez, official de l'aman auprès des gouverneurs généraux la même année à Bruxelles et qui s'élève à 35, on mesure l'ampleur des maisons aristocratiques<sup>28</sup>. Ces chiffres ne tiennent d'ailleurs pas compte des éventuels concierges ou jardiniers laissés dans les propriétés hors de Bruxelles. Bien que dans une mesure moindre, cela se vérifie tout autant pour la noblesse de robe : Ambroise-Joseph (1680-1759), marquis de Herzelles, une fois devenu chef du Conseil des finances et conseiller d'État, est connu pour son grand train de vie. Entre 1739 et 1743, ses dépenses annuelles sont estimées à plus de 18 000 florins<sup>29</sup>. À la même période, on lui dénombre 21 domestiques dont 16 à l'hôtel d'Isenghien où il loge à Bruxelles :

Un cuisinier, un maître d'hôtel, un valet de chambre, deux cochers, un postillon, cinq laquais, une femme de chambre, une lingère, une couturière, une servante et un officier d'office qu'on ne recensait pas toute l'année. Un portier était également au service du marquis mais on n'est pas certain qu'il habitait l'hôtel. Quatre domestiques vivaient en permanence au château de Fauquez : un chasseur, un garde-chasse, un jardinier et un vigneron<sup>30</sup>.

Ces constatations ne font que conforter une caractéristique connue du mode de vie aristocratique fondée sur une consommation élevée de main-d'œuvre ancillaire.

Le registre des gages des domestiques de la maison de Ligne de l'année 1783 – retrouvé pour une raison inconnue aux Archives générales du royaume<sup>31</sup> – permet de procéder à une analyse plus fine de la maison du prince de Ligne. Ce registre paginé, bien que millésimé de 1783, contient l'inscription des gages et pensions jusqu'à l'année 1794, soit peu avant la mise sous séquestre des biens à l'arrivée des Français. Des quittances volantes qui l'accompagnent révèlent l'implication de la princesse de Ligne dans le paiement des gages aux domestiques. Plus encore, le document signale, dans son intitulé, qu'il est « renouvelé sous le gouverne et par ordre de Son

<sup>25</sup> AGR, États de Brabant, carton 409.

<sup>26</sup> Cité par Xavier STEVENS, « Domestiques et serviteurs à Bruxelles sous le régime autrichien : lieux de vie, de travail et de sociabilité », dans Kim BETHUME et Jean-Philippe HUYS (dir.), *Espaces et parcours dans la ville. Bruxelles au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007 (coll. « Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle »), p. 131-132. Ces chiffres ne comptabilisent pas les membres de la famille des domestiques ou leurs propres domestiques qui vivaient sous le même toit.

<sup>27</sup> Ces chiffres-ci sont bruts, c'est-à-dire qu'ils comportent probablement en partie des membres de la famille de domestiques.

<sup>28</sup> Cité par X. STEVENS, *op. cit.*, p. 131. De Prez était chargé de procéder au dénombrement des habitants de la ville de Bruxelles.

<sup>29</sup> Denis TOMBOY, « Le marquis Ambroise-Joseph de Herzelles (1680-1759), surintendant et directeur général des finances », dans Roland MORTIER et Hervé HASQUIN (dir.), *La haute administration dans les Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007 (coll. « Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle »), p. 37.

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> AGR, Fonds des manuscrits divers, n° 2536 (futur n° d'inventaire : 968).

Altesse Mgr le Prince héréditaire de Ligne ». Ces informations mettent à nouveau en relief le rôle joué dans l'économie domestique par l'épouse du prince et par Charles, leur fils aîné. Ce registre répertorie pas moins de 54 noms de bénéficiaires de gages. Cependant, certains domestiques sont inscrits comme étant entrés en service bien après 1783. Ceux faisant déjà indubitablement partie de la maison cette année-là sont au nombre de 41. Cette dernière n'a donc rien d'anormal au vu de la position sociale du prince. Dans un registre aux gages des années 1771-1773, il est fait mention d'une trentaine de gens de maison, à savoir : un trésorier, un archiviste, un maître d'hôtel, un aide de camp, deux secrétaires et vingt-quatre serviteurs (valets, cuisiniers, postillons et cochers). Il convient d'y ajouter le personnel attaché à chacun de ses châteaux<sup>32</sup>. On note donc une croissance des effectifs en dix ans. Le nombre important repris dans le registre puise des éléments d'explication dans deux faits. D'une part, il faut rappeler que Charles-Joseph et son épouse vivent avec une partie de leurs sept enfants, dont leur aîné qui, marié depuis 1780, tient également son propre ménage. Le registre fait systématiquement mention de l'attribution éventuelle d'un domestique à une personne du ménage en particulier : le prince, la princesse, le prince héréditaire ou son épouse. Il indique également un partage éventuel de domestiques entre la princesse de Ligne et sa belle-fille. D'autre part, certains domestiques (cocher, valet de pied, suisse) perçoivent des gages à la journée, ce qui laisse à penser qu'ils ne sont pas employés en permanence. C'est la raison pour laquelle procéder à un décompte définitif des domestiques se révèle plus complexe qu'attendu. La composition de la domesticité et le nombre de ses membres sont des réalités mouvantes, car elles s'adaptent à moyen et à long terme aux besoins de la famille. Le personnel employé évolue en fonction des déplacements de la famille mais aussi des événements qui influent sur la composition du ménage (naissances, mariages, décès).

Afin de dégager d'éventuelles particularités de la maison princière, une analyse comparative multicritères peut s'avérer éclairante. Le registre de ses domestiques peut être utilement comparé à celui de la maison d'un noble de haut rang au parcours plus ordinaire, le comte Christian-Joseph de Lannoy de La Motterie (1731-1822), époux de Marie-Catherine de Merode (1743-1794), princesse de Rubempré et d'Everberg, veuve de Philippe-Maximilien (1729-1773), comte de Merode et marquis de Westerloo. Le registre de l'année 1783 répertorie 37 domestiques<sup>33</sup>.

La comparaison s'effectuera ici selon trois entrées : le montant des gages, la longévité du service et l'origine géographique des domestiques.

### **Montant des gages**

Si l'étendue de la domesticité des deux côtés ne présente pas d'écart significatif, il s'agit également de considérer le montant consacré par les deux familles au paiement des gages et rations du personnel de service. Dans les deux registres, les fonctions de chacun sont bien identifiées, ce qui autorise une comparaison pour les postes communs. Toutefois, ne sont retenus que ceux dont les gages sont libellés dans les deux cas en gages annuels et non journaliers. Les montants multiples par poste indiquent

<sup>32</sup> MANSEL, p. 36.

<sup>33</sup> AGR, Fonds Merode Westerloo, n° 4602.

que plusieurs personnes exercent ces fonctions, employées à des tarifs différents. Les montants sont libellés en florins (fl.), sous (s.) et deniers (d.).

Montant des gages des domestiques des maisons de Ligne et de Lannoy en 1783

Fonction	Ligne	Lannoy
Maître d'hôtel	400 fl.	600 fl
Femme de chambre	105 fl.	115-109-105 fl
Valet de chambre	519-500-150 fl.	360-210 fl
Lingère	94 fl 10 s.	115-109 fl
Cocher	273 fl 15 s.	78 fl. 8 s.
Palefrenier	255 fl. 10 s.	39 fl 4 s.
Postillon	255 fl 10 s.	39 fl 4 s.
Chef de cuisine	319 fl 14 s. 6 d.	326-315 fl.
Aide de cuisine	214 fl.14 s. 6 d.	63 fl.
Fille de cuisine	62 fl.	63 fl.
Officier/chef d'office	200 fl.	300 fl.
Frotteur	182 fl.10 s.	63 fl.

Les écarts entre les maisons de Ligne et de Lannoy sont saisissants pour le poste de valet de chambre, pour le personnel d'écurie ainsi que pour les aides de cuisine et le frotteur. Il apparaît avec évidence que, de manière générale, les domestiques du prince de Ligne percevaient des gages plus importants.

Cet état de fait se vérifie lorsqu'on comptabilise le budget que ces familles y consacrent. La comptabilisation ne s'envisage pas aisément : outre les quelques lacunes, certaines fonctions bénéficient d'un gage annuel léger couplé avec une ration à la journée. Les portiers, cochers et certains domestiques « d'appoint » sont concernés. Si on excepte ces cas, on approche des 11 440 florins annuels à charge de la maison de Ligne pour 41 domestiques contre 5 526 florins à charge de la maison de Lannoy pour 37 domestiques. Le chiffre élevé que Ligne destine au défraiement de son personnel éclaire celui des 60 000 florins annuels dépensés pour sa maison à Bruxelles, comme évoqué plus haut. À ce titre, s'il peut être concurrencé par un personnage de la plus haute position comme le duc d'Arenberg, le prince de Ligne ne s'inscrit clairement pas dans la moyenne générale de son rang.

### Longévité du service

Par ailleurs, la longévité dans le service du prince n'est pas négligeable : 18 personnes sur 41 ont plus de dix ans de service, soit 43% des effectifs. À propos de sa suite, Ligne avouera lui-même : « Je n'ai jamais su renvoyer personne »<sup>34</sup>. Pourtant cette situation ne contraste guère avec celle de la maison du comte de Lannoy où 12 personnes sur 37 y sont entrées avant 1773, soit 32 %.

<sup>34</sup> *FHMV*, t. 1, p. 65. Le prince y évoque l'engagement d'un hussard transfuge dont il se méfiait mais dont il ne se résolvait pas à se défaire.

Aux domestiques, il faut ajouter six personnes qui bénéficient d'une pension à la date de 1783 : trois hommes, anciens domestiques de la maison (cocher, officier d'office et boulanger) et trois femmes dont deux veuves pour lesquelles aucune fonction antérieure n'est spécifiée. D'autres suivront, comme l'ancienne garde d'enfants devenue lingère puis pensionnée en 1790. Le registre affiche des versements réguliers pour chaque pensionné, et ce, jusqu'en 1794, pour certains.

Au xvii<sup>e</sup> comme au xviii<sup>e</sup> siècles, le personnel des grandes maisons peut espérer bénéficier traditionnellement de largesses selon des temps forts bien précis : étrennes, gratifications pour des événements heureux, inscription dans le testament du maître, s'il est toujours au service de ce dernier à sa mort. Les legs prennent la forme de cadeaux en nature (linge, vêtements de deuil, objets), de gages prolongés (souvent une année supplémentaire), voire de rentes viagères. Le testament du prince Alphonse-Dominique de Berghes illustre cet usage relativement courant : il prévoit, dans son testament, une année de gages pour l'ensemble de ses domestiques, y compris les domestiques au service de son épouse, ainsi que des rentes viagères pour deux d'entre eux<sup>35</sup>. De même, les obsèques d'un domestique, voire de sa famille, peuvent faire l'objet d'une prise en charge financière par la famille employeuse. Et les domestiques âgés qui se retirent du service peuvent espérer un cadeau en monnaie ou sous forme de rente, selon le bon vouloir du maître. Mais les registres de gages n'inscrivent habituellement pas de pensions versées à ces derniers jusqu'à leur mort. Et pourtant, cette pratique se retrouve très souvent dans d'autres familles aristocratiques qui les accordent à des domestiques dont ils se sont attaché les services durant de nombreuses années<sup>36</sup>. En 1783, ces pensions ne concernent que six personnes dont trois ayant travaillé de façon certaine pour le prince. De plus, ces trois personnes ont eu une longue carrière dans sa maison, au point d'en être devenues partie intégrante. Le comte de Lannoy entretient lui aussi un cocher pensionné et le duc d'Ursel, un cuisinier<sup>37</sup>. Il faut se rappeler que même Claude-Lamoral de Ligne avait octroyé une pension au précepteur de son fils lorsqu'il dut se retirer. Par conséquent, même si la générosité des pensions peut être soulignée – de 63 à 250 florins par an, c'est-à-dire, des montants majoritairement équivalents aux gages versés du temps du service –, il serait abusif de prêter au prince de Ligne la création d'un système innovant et automatique de prise en charge des domestiques âgés. Il faudrait plutôt s'interroger sur la prééminence, chez le prince, de ce type de soutien financier par rapport à d'autres, comme la rente. L'octroi d'une pension présente deux différences avec la rente<sup>38</sup> : d'une part, les pensionnés du prince de Ligne semblent toujours vivre sous son toit, donc continuent à faire partie de sa maison ; d'autre part, la pension laisse au donateur une maîtrise financière entière sur son bénéficiaire au contraire d'une rente qui, dès lors qu'elle est donnée par le maître au domestique, ne lie plus ce dernier au premier.

<sup>35</sup> AGR, Fonds Merode Westerloo, L602, 12 fév. 1720.

<sup>36</sup> P. JANSSENS, *op. cit.*, p. 236.

<sup>37</sup> AGR, Fonds Ursel, L343.

<sup>38</sup> Il faut, en effet, bien entendre ici, la pension comme ce qu'un « grand Seigneur donne annuellement à quelqu'un, ou par gratification, ou pour récompense de service, ou pour le faire entrer dans ses intérêts », *Dictionnaire de l'Académie française*, 4<sup>e</sup> édition, 1762.

### Origine géographique

Les deux registres spécifient l'origine des domestiques. Si, auprès du comte de Lannoy, on compte sept personnes nées hors du territoire des Pays-Bas autrichiens<sup>39</sup>, elles atteignent au moins le nombre de 18 chez le prince de Ligne, soit près de la moitié d'entre elles<sup>40</sup>. En effet, à côté des domestiques originaires du Hainaut, du Brabant ou de la principauté de Liège, d'autres témoignent du cosmopolitisme de la vie du prince et leurs origines s'étendaient à la France, la Moravie, la Bohême, l'Autriche, la Prusse, la Suisse et la Russie.

Enfin, le train du prince de Ligne ne sort pas tant de l'ordinaire en termes de nombre de domestiques que dans la façon dont il l'expose. Il s'agit d'ailleurs d'un des points qui ont façonné son image de *Rozarote Prinz*. Très tôt, avant même le décès de son père, il s'affiche avec du personnel en livrée rose et des « nègres »<sup>41</sup>, tant et si bien qu'à propos d'une visite à son père à Baudour, il écrit : « Je cachai tant que je pus mes deux coureurs roses galonnés sur toutes les coutures, mes housards et mes nègres : mais mon père tous les jours en rencontrait un »<sup>42</sup>. Plus loin, il précise que sa livrée est faite de rose, jaune et argent<sup>43</sup>. L'or et l'argent constituent les couleurs de base des armes de Ligne. Le prince affirme que le rose en fait également partie et qu'il n'a pas choisi lui-même cette couleur, « comme un parvenu »<sup>44</sup>.

Même à Bruxelles, il continuait d'entretenir deux hussards et avait ramené de Russie un cocher et deux postillons qui cohabitaient avec ceux d'origine locale. Il s'amuse à exhiber, lors de l'inauguration de la forteresse du Luxembourg, ses « Russes à barbe, [ses] petits Tartares mahométans, quinze officiers de [son] régiment sur un wüerst, et beaucoup de gens à [sa] livrée »<sup>45</sup>.

### Conclusion : panier percé ou grand seigneur de son temps ?

La réputation de folie dépensière du prince de Ligne s'est fondée sur de nombreux éléments, à commencer par ceux qu'il met lui-même en avant. L'énumération des frais engagés tout au long de sa vie semble décomplexée. Outre les coûts liés à ses activités militaires, point qu'il partage avec les autres aristocrates, Ligne affiche un goût prononcé pour les travaux d'embellissement de ses propriétés et pour les divertissements fastueux. Son train de maison, plutôt conforme à sa position, ne semble pourtant pas réglé par l'avarice. Ses gens bénéficient d'une rétribution confortable.

Son train en livrée rose, ses écrits très libres, son goût pour les fêtes afin de conjurer l'oubli du monde reflètent une image tapageuse mais plutôt trompeuse sur la gestion de ses affaires. En effet, son héritage scripturaire présente un risque pour l'historien : celui de donner l'illusion que sa situation est exceptionnelle. Or, comparé à ceux d'autres aristocrates, force est de constater que les dépenses et le train de vie

<sup>39</sup> Ces chiffres comprennent également les naissances dans la principauté de Liège.

<sup>40</sup> L'origine de certains domestiques n'est pas précisée.

<sup>41</sup> Il est à noter que le registre aux gages de 1783 ne signale pas la présence de « nègres ».

<sup>42</sup> *FHMV*, t. 1, p. 83. Les coureurs étaient des domestiques chargés de transmettre des messages à pied.

<sup>43</sup> *FHMV*, t. 1, p. 153.

<sup>44</sup> *FHMV*, t. 1, p. 48-49.

<sup>45</sup> *FHMV*, t. 1, p. 142.

de Ligne ne le sortent guère du rang de ses pairs. Tout comme ces derniers, grâce à l'aide vigilante de son épouse et de son intendant, il évitera toujours la banqueroute. C'est la mise sous séquestre de ses biens à l'arrivée des Français dans les Pays-Bas autrichiens qui le mettra plus sérieusement en difficulté. Toutefois, avec quelques revenus de biens dans les Pays-Bas que son intendant arrive encore à lui transmettre et surtout le secours de Catherine II de Russie qui lui rachète la terre de Crimée qu'elle lui avait offerte <sup>46</sup>, il parvient à traverser cette passe difficile avant que son fils ne reprenne le patrimoine en main et ne remette les finances familiales à flot.

---

<sup>46</sup> MANSEL, p. 154 et 161.

# À pied, à cheval, en voiture...

## Mobilité et modernité chez le prince de Ligne

Christophe LOIR et Fabrice PREYAT

Les études consacrées à la mobilité à l'époque moderne n'ont trouvé que très récemment leur place en histoire culturelle. Si les *mobility studies* impliquent un questionnement sur les véhicules, le voyage ou le rapport à l'espace urbain, elles ont surtout déployé différentes perspectives qui, parallèlement à l'histoire matérielle et à l'étude des moyens de transport, permettent d'envisager la dimension sociale de la mobilité, et de l'étudier non seulement comme *pratique*, mais aussi comme *valeur*. Le passage d'une historiographie dévolue à l'évolution technique des modes de déplacement vers une histoire de la mobilité proprement dite dénote ainsi un changement de paradigme dont Mathieu Flonneau et Vincent Guigueno ont dressé, en 2009, le premier bilan. L'ouvrage collectif intitulé *De l'histoire des transports à l'histoire de la mobilité ?* a ainsi permis de restituer les cadres de l'analyse socio-historique de la mobilité urbaine, de rappeler l'importance des rythmes et du rapport à la vitesse dans les déplacements. Il a également souligné le lien aux institutions et à la communication, inséparables de la compréhension de phénomènes et d'expériences qui concernent tout autant l'histoire des représentations <sup>1</sup>. Dans l'ouvrage *Humeurs vagabondes*, Daniel Roche étudie la mobilité et sa culture dans l'Europe moderne, ses pratiques, représentations et imaginaires sociaux <sup>2</sup>. Ses travaux centrés sur la culture équestre n'ont pas seulement analysé, dans ce sillage, la question de l'animal et des véhicules, de la circulation et des voyages. Sans délaisser les aspects techniques et matériels du déplacement, ils ont néanmoins mis l'accent sur la dimension sociale

---

<sup>1</sup> M. FLONNEAU et V. GUIGUENO (dir.), *De l'histoire des transports à l'histoire de la mobilité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

<sup>2</sup> D. ROCHE, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003.

de celui-ci<sup>3</sup>. De manière précoce, Annick Pardailhé-Galabrun avait déjà montré, à partir du dépouillement d'inventaires après décès de Parisiens, l'intérêt d'une étude des déplacements des individus à l'époque moderne<sup>4</sup>. Ces contributions ont progressivement légitimé de nouveaux questionnements qui, en croisant les approches géographiques – ou cartographiques – avec l'étude des motivations personnelles ou collectives, politiques et sociales, mises en relation avec la typologie des moyens de transport, a permis notamment de mieux comprendre les déplacements spatiaux des élites, leur temporalité, leurs spécificités et les représentations afférentes. L'étude consacrée par Élodie Basso à la mobilité spatiale des élites bruxelloises au XVIII<sup>e</sup> siècle a déconstruit, dans cette voie et à travers l'analyse originale d'ego-documents – le *Journal secret* de Charles de Lorraine ou la *Chronique belgo-bruxelloise* de Karl von Zinzendorf –, les pratiques de mobilité de plusieurs contemporains, proches du prince de Ligne<sup>5</sup>. Comme l'a montré Chantal Petillon, à partir du « cas » de Jules-Émile Scrive, patron lillois de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'étude de la mobilité, qui procède du dépouillement d'un journal intime, peut largement contribuer à éclairer la biographie d'un individu<sup>6</sup>. Enfin, au terme de ce bref parcours critique, notons encore que Carsten Meiner a, pour sa part, contribué à éclairer la signification du motif récurrent du carrosse dans la littérature européenne, majoritairement contemporaine du prince. Sous la plume de Fielding, de Furetière, de Marivaux, de Lichtenberg, de Goethe, Rousseau et Diderot, entre autres, la voiture « de papier » témoigne de la variété des usages sociaux et autorise le recours à des « ficelles » narratives qui permettent de donner un essor inattendu au récit. Elle offre tantôt un refuge « à des conversations publiques » ou un lieu retiré, propice aux « méditations solitaires ». Elle favorise, à l'abri des regards, des aventures galantes, parfois inopinées. Le carrosse provoque les rencontres fortuites, fait surgir la marginalité dans la vie quotidienne. Il permet de s'échapper ou, au contraire, de s'afficher publiquement et de conforter un pouvoir politique et symbolique, par l'étalage du luxe des équipages ou la distribution ostentatoire de richesses, dispersées à l'encan. Mais, le véhicule n'est pas seulement le moyen de rencontrer l'aventure : il donne lieu aussi à une « perception mobile de la nature », renvoie continûment à « l'inattendu, l'accidentel, l'imprévu » au point d'offrir une image du hasard, « d'attribuer du sens aux aléas de la vie » et de les intégrer à l'œuvre, en influençant l'écriture elle-même<sup>7</sup>.

<sup>3</sup> D. ROCHE, *La culture équestre de l'Occident. XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2008-2015, 3 vol.

<sup>4</sup> A. PARDAILHÉ-GALABRUN, « Les déplacements des Parisiens dans la ville aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Un essai de problématique », *Histoire, Économie et Société*, 1983, 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2, p. 205-253.

<sup>5</sup> É. BASSO, « La mobilité spatiale des élites à Bruxelles au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de la société royale d'archéologie de Bruxelles*, 2015, n<sup>o</sup> 73, p. 41-75.

<sup>6</sup> C. PETILLON, « À pied, à cheval, en voiture : parcourir en tous sens une agglomération lilloise en gestation », *Revue du Nord*, avr.-juin 2011, n<sup>o</sup> 390 (*Jules-Émile Scrive, patron lillois. Regards croisés sur un journal intime [1879-1891]*), p. 303-320.

<sup>7</sup> C. MEINER, *Le carrosse littéraire et l'invention du hasard*, Paris, PUF (coll. « Les Littéraires »), 2008, p. 9 et 4<sup>e</sup> de couverture.

La mobilité de Ligne mérite d'être étudiée à l'intersection de ces différents axes : elle n'a jamais été interrogée pour elle-même, ni dans ses aspects matériels ni dans sa dimension littéraire. Le prince ne témoigne pourtant pas seulement d'une « hypermobilité », tout aristocratique, dont l'intensité, la diversité, le coût et la longévité sont exemplaires, depuis son enfance à Bruxelles ou Belœil, jusqu'à sa mort à Vienne, en 1814 :

J'ai fait plus de quarante fois le chemin de Vienne, et de Paris ou de Bruxelles ou de l'armée à Vienne. Deux cents fois sûrement de plus de Bruxelles à Paris. Deux fois la Russie, deux fois la Pologne, une fois la Moldavie, la Crimée, la Provence. Deux cents fois peut-être de mes commandements pendant la paix aux Pays Bas, à mes campagnes. Je parie que j'ai dépensé en voiture trois ou quatre ans de ma vie, et plus de deux cent cinquante mille florins de poste seule <sup>8</sup>.

Ligne en a également multiplié les déclinaisons rhapsodiques, au-delà du témoignage personnel, et son œuvre présente une originalité qui invite à retisser le lien entre les pratiques et leurs représentations. Fragments autobiographiques, autofictions, romans, traités militaires, recueils d'embellissements, mémoires, utopies, *Écartés*... constituent autant de variations génériques qui épinglent la mobilité moderne et les travers de la mode dans les transports. Elles restituent les innovations urbanistiques et manifestent le souci constant de l'auteur pour une esthétique citadine. Chacune d'entre elles porte en filigrane les impressions du promeneur, la réflexion du stratège militaire, l'introspection philosophique du flâneur mélancolique ou les excès du libertin empressé, au point de dresser du prince un portrait aussi bigarré que celui qui résulte de l'écriture fragmentaire du *Coup d'œil sur Belœil* et des contradictions inhérentes à ses considérations en matière de jardins.

### Un prince « hypermobile »

L'expérience du déplacement chez Ligne est l'expression emblématique, quoiqu'exacerbée, voire paroxystique, de la mobilité aristocratique moderne. Elle répond prioritairement à des impératifs spatiaux et sociaux qui commandent la diversification des modes de transport, soit en fonction des charges exercées par le prince, soit en fonction de l'éventail des loisirs aristocratiques (promenade, cynégétique) auxquels il se prête, individuellement ou collectivement. Le ralliement des cours européennes, le transport vers les champs de bataille ou les lieux de commandements militaires, les missions de reconnaissance et la traversée de domaines personnels, dispersés entre Belœil et Parthenizza, s'ajoutent aussi à la dimension diplomatique d'autres voyages. Pour un aristocrate qui se vantait d'avoir six ou sept patries <sup>9</sup>, la position de Belœil offrait un atout stratégique qui permit au prince de Ligne de rayonner rapidement en Europe :

<sup>8</sup> *FHMV*, t. 1, p. 126 ; « ... du Danube, le chemin de Closterneubourg à Vienne, aussi souvent qu'il y a 40 ans que j'y ai passé dans une charmante maison que j'avais de mon père » (*id.*, p. 291).

<sup>9</sup> « J'ai six ou sept patries, Empire, Flandre, France, Espagne, Autriche, Pologne, Russie et presque Hongrie : car on est obligé de donner l'indignat aux généraux qui ont fait la guerre aux Turcs : et je l'aurai à la première Diète » (*FHMV*, t. 1, p. 116).

Quelle belle existence était la mienne à mon superbe Belcœil ! Dans 24 heures à Paris, Londres, La Haye, Spa &a. J'ai été à Paris une fois pour y passer une heure, et une heure à Versailles pour la dernière couche de la reine [...]. Une autre fois j'y menai à l'opéra, dans un coche qui m'appartient, toute ma société <sup>10</sup>.

Ces déplacements répétitifs entraînent, selon leur nature, un rapport différent à la vitesse et, consécutivement, à l'étendue de l'équipage, aux types de montures ou de voitures sur lesquels le témoignage du prince s'est montré relativement prolix. Selon les cas, l'ostentation et le rôle politique du déplacement peuvent le disputer à la vitesse ou à l'agrément, comme le suggèrent les parades viennoises à la suite de l'empereur :

J'aime assez à faire le beau dans les rues de Vienne à cheval derrière la voiture de l'empereur, aux grandes cérémonies où je remplace le grand chambellan. Il n'y a que la confusion et les ruades ou les lançades des chevaux quand on monte, ou qu'on descend du sien, qui soient désagréables. C'est plus dangereux qu'une escarmouche de housards <sup>11</sup>.

Il arrive également que l'énumération des voitures renvoie, dans certains cas, au goût, ou à la psychologie, et au statut social de leur destinataire :

Je lui [le prince de Conti] envoyai de Bruxelles dans la voiture la plus compliquée dans le genre du prince, une belle servante de vingt-cinq ans, avec une figure, une gorge et des couleurs à la Rubens <sup>12</sup>.

Plus largement toutefois, la spécification des différents modèles de véhicules adoptés, observés et consignés par Ligne, renvoie à la codification d'usages communs et permet de reconstituer l'arrière-plan socio-économique des pratiques nobiliaires. Il fait ainsi appel aux meilleurs fabricants de voitures, tel le célèbre carrossier bruxellois Jean Simons, dont la liste des commanditaires mentionne son nom, en 1785 <sup>13</sup>. Rappelons que la possession d'un équipage reste encore, au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, un luxe réservé à un nombre restreint de privilégiés. Le coût d'une voiture, l'espace nécessaire à son remisage, l'acquisition d'un ou de plusieurs chevaux qui nécessitent, pour leur entretien, une écurie, du fourrage, de la paille et des soins constants par un personnel compétent, font de la voiture hippomobile un bien de luxe que seule l'aristocratie et la haute-bourgeoisie peuvent s'offrir. Ainsi, seules 180 voitures particulières sont recensées, à Bruxelles, en 1802 ; soit 1 voiture pour environ 368 habitants <sup>14</sup>.

Les *Fragments de l'histoire de ma vie* se satisfont assez régulièrement du terme générique, et imprécis, de *voiture* <sup>15</sup>, mais le texte consigne aussi le recours

<sup>10</sup> *FHMY*, t. 1, p. 124.

<sup>11</sup> *FHMY*, t. 1, p. 172.

<sup>12</sup> *FHMY*, t. 1, p. 138.

<sup>13</sup> Catherine ROMMELAERE, *Voitures et carrossiers aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La Belgique face à la France et à l'Angleterre*, Bruxelles, Le Livre Timperman, 2004, p. 89.

<sup>14</sup> Sarah TIBAU, *La porte cochère au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles à Bruxelles. Analyse des propriétaires d'attelages en 1802*, Mémoire de master en Histoire, dir. Christophe LOIR, Université libre de Bruxelles, 2014.

<sup>15</sup> *FHMY*, t. 1, p. 62, 87, 101, 115, 138, 139, 157<sup>2</sup>, 172, 183, 184, 198, 205, 207 (ouverte), 222, 272, 291<sup>2</sup>, 382, 421 et 424<sup>2</sup>. Le cas échéant, le nombre d'occurrences sur la page concernée est précisé en exposant.

permanent aux *postes, chevaux de poste et postillons*<sup>16</sup>. Les postes constituent autant de relais facilitant une mobilité rapide mais qui s'avère coûteuse. Outre la somme de 250 000 florins auxquels Ligne estime les dépenses de poste contractées au long de son existence, plusieurs passages attestent la charge financière que représente l'utilisation des relais et de chevaux frais pour un prince à la fois particulièrement mobile et dépensier<sup>17</sup> :

J'ai fait toute la guerre de 7 Ans sans le sou [...]. Mon père après mon mariage essaya de me donner quelque chose ; mais je dépensais dans une semaine ce qu'il me donnait pour un an, et alors il ne me donna plus rien. Je partis de Prague pour Vienne, après je ne sais quelle campagne, en poste calèche : et étourdi alors à la vérité, comme on ne l'a jamais été ; je n'avais pas pensé seulement que je n'avais pas de quoi payer la première poste. Je passai heureusement chez un général Emeric Esterhazy qui faisait le même chemin. Je dis au premier maître de poste, que mon valet de chambre le payerait : qu'étant pressé j'allais en chaise, et me faisais suivre de mon équipage. Je le prévins que c'était un drôle de corps, et que quand il mettait sa pelisse, il s'imaginait être un général de housards. Ce qui fut dit, fut fait. On arrêta partout mon homme. Il se fâche ; assure qu'il est grand seigneur lui-même, Hongrois de nation, housard de profession. Chaque maître de poste se souvenant de moi, porta la main à la tête et dit, en riant, à ses postillons et aux badauds qui s'attroupent toujours, *voilà déjà sa folie qui commence*. Mais point d'argent, point de chevaux. Mr d'Esterhazy paya j'arrivai ; et à la vérité il fut bien servi<sup>18</sup>.

Les allusions, relativement nombreuses, au *wurst*<sup>19</sup>, trahissent une prédilection pour une voiture hippomobile découverte, créée en Allemagne. Le développement du *wurst* au XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment à la cour du gouverneur général Charles de Lorraine, est lié à la pratique cynégétique. Cette étrange voiture allongée permettait aux chasseurs de s'asseoir les uns derrière les autres, à califourchon. Elle était parfois dotée, à l'arrière, d'un petit cabriolet pour une ou deux personnes<sup>20</sup>. Ligne semble en faire un emploi plus original en la privilégiant lors de déplacements privés, de promenades ou à l'occasion de divertissements, tel le défilé, à Anvers, de sa musique, « habillée à la turque », avec cinquante-quatre traîneaux et « [s]es deux würsts aux flambeaux qui avaient très bon air »<sup>21</sup>. L'inauguration de la forteresse de Luxembourg sera l'occasion d'une nouvelle sortie particulièrement ostentatoire, sur un *wurst*, accompagné de « [s]es Russes à barbe, [s]es petits Tartares mahométans, quinze officiers de [s]on

<sup>16</sup> *FHMV*, t. 1, p. 73, 117 (peuple à la place des chevaux), 193<sup>2</sup>, 198, 207<sup>2</sup>, 209, 219, 225, 257, 260, 277 et 294.

<sup>17</sup> Notons que pour régler ses dettes Ligne se défait à plusieurs reprises non seulement de parures mais surtout de ses chevaux et de ses voitures ; on trouve dans les *Contes immoraux* des allusions identiques : « J'ai joué aux marques : et je viens de prendre des arrangements pour me défaire de mes chevaux, de mes voitures, et des présents en diamants que j'ai reçu[s] de la cour, après mes succès à la guerre » (*OR*, t. 1, p. 280).

<sup>18</sup> *FHMV*, t. 1, p. 72-73.

<sup>19</sup> De l'allemand *wurst* (saucisse). Ligne l'orthographe *würst* ; on trouve aussi la graphie phonétique *wourst*.

<sup>20</sup> C. ROMMELAERE, *op. cit.*, p. 64-65.

<sup>21</sup> *FHMV*, t. 1, p. 63. Le *wurst* est également mentionné p. 50 et 51.

régiment et beaucoup de gens à [s]a livrée », tout cela ayant « fort bonne grâce »<sup>22</sup>. La voiture est encore l'instrument des voyages d'agrément à travers la Pologne ou vers Töplitz, celui des déplacements vers Dresde<sup>23</sup>.

Viennent ensuite, par le nombre d'occurrences, les *bateaux*<sup>24</sup>, les allusions au transport en commun dans les voitures de six à huit places offertes par les *coches*, les *barques*, les *berlines anglaises*<sup>25</sup>, les *carrosses*, les *traîneaux*, les *cabriolets* pour lesquels le prince n'a ni goût ni confiance<sup>26</sup>, les *ballons*, les *bacs*, les *fiacres*<sup>27</sup>, les *chaises*, les *diligences*, les *pousse-culs*, les *chars* (funèbres) et les *frégates*<sup>28</sup>, auxquels s'ajoutent encore les termes plus généraux d'équipage, de *cocher*, de *parade*<sup>29</sup> qui permettent d'isoler les spécificités des déplacements du prince ou ses expériences de voyage.

Les œuvres romanesques, sans démentir ce classement, offrent une réalité lexicale légèrement différente. Le renvoi prosaïque aux moyens de communication s'habille en effet de pittoresque en jouant sur leurs nomenclatures. Les aspects pratiques et utilitaires des *chevaux de poste*<sup>30</sup> s'effacent dans la littérature au profit de la promenade privée ou publique, à pied<sup>31</sup> ou à cheval<sup>32</sup>. Les montures se transforment

<sup>22</sup> *FHMV*, t. 1, p. 142.

<sup>23</sup> *FHMV*, t. 1, p. 257<sup>3</sup>, 299 et 321.

<sup>24</sup> *FHMV*, t. 1, p. 63, 184, 248, 321 et 421.

<sup>25</sup> *FHMV*, t. 1, p. 115, 124, 193 et 293 (coches) ; p. 62, 63 et 77 (barques) ; p. 61 et 139 (berlines). Sur les transports collectifs, voir l'un des *Suppléments à mes écarts* : « En voiture, on se chicane pour les genoux, les pieds, les poches, les filets. Quand l'un dit d'aller vite, l'autre dit qu'on va bien, et qu'il y a une montagne, où il n'y en a pas. On se dispute pour l'heure, la Poste, le nombre des chevaux. On va mieux à six, dit l'un. On a plutôt attelé quatre, dit l'autre ; ces deux de plus ne font que retarder. Comme on est mal assis ! et puis quels cahots ! j'ai une migraine affreuse. Je ne veux pas courir toute la nuit. – Mais nous n'arriverons jamais. – On n'y gagne rien ; personne n'est éveillé. – Mais le tems qu'on perd à s'arrêter dans une mauvaise auberge... etc. [...] Demandez, d'où tout cela vient ? des humeurs en mouvement » (*MMLS*, t. 20, 1797, p. 189-190 ; et *MÉ*, p. 716 (n° 981 et 982)) ; et les *Lettres à la marquise de Coigny* (*MMLS*, t. 21, 1801, p. 56).

<sup>26</sup> *FHMV*, t. 1, p. 229 et 248 (carrosses) ; p. 62 et 63<sup>2</sup> (traîneaux) ; p. 244<sup>2</sup> et 326 (cabriolets).

<sup>27</sup> *FHMV*, t. 1, p. 208 et 246 (ballons) ; p. 424<sup>2</sup> (bacs) ; p. 77 (fiacre).

<sup>28</sup> *FHMV*, t. 1, p. 73 (chaises) ; p. 193 (diligence) ; p. 63 (pousse-culs : « petits traîneaux guidés d'une vitesse énorme par des patineurs ») ; p. 341 (char funèbre) ; p. 412 (frégates).

<sup>29</sup> *FHMV*, t. 1, p. 73 et 198 (équipages) ; p. 50, 198 et 205 (cochers) ; p. 224, 253 et 258 (parade).

<sup>30</sup> *OR*, t. 1, p. 110, 258 et 320 ; t. 2, p. 375.

<sup>31</sup> *OR*, t. 1, p. 62, 79, 104-105, 141, 234-235, 273, 287 et 338 ; t. 2, p. 245 ; occurrences auxquelles on ajoutera les évocations de la promenade à pied, aux boulevards, aux remparts, au jardin, au jardin public et en forêt (t. 1, p. 117, 123, 152, 158<sup>2</sup>, 204, 212, 214, 245, 266, 300, 368-369, 370 et 384 ; t. 2, p. 35, 36, 186, 246, 305, 308-309, 323-324, 394 et 404) qui s'ajoutent aux références déjà analysées dans F. PREYAT, « Les promenades du prince de Ligne. De la pratique déambulatoire au genre littéraire », dans C. LOIR et Laurent TURCOT (dir.), *La promenade au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (Belgique-France-Angleterre), Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2011, n° 39, p. 119-153.

<sup>32</sup> *OR*, t. 1, p. 119<sup>2</sup>, 131, 280, 284, 292, 320 et 342 ; t. 2, p. 231, 258, 303, 323-324, 325, 340, 342, 366, 367 et 406.

en *escalins* ou en *bidets*<sup>33</sup>, les *voitures*<sup>34</sup>, qui englobent toujours largement l'ensemble des véhicules, font une place, aux côtés des berlines et des calèches légères<sup>35</sup>, aux *vinaigrettes* et aux *phaétons*<sup>36</sup>. Les modes de transports, qui en viennent à se confondre métaphoriquement avec l'expression des transports amoureux, s'habillent ainsi d'oripeaux antiques et mythologiques, puisés parfois dans la littérature – les voyages et les *Aventures de Télémaque*<sup>37</sup>, par exemple –, avant d'être déclinés à la mode galante et de se distancier de leur fonction première. Là où les *Fragments de l'histoire de ma vie* confondaient prosaïquement *char* et *corbillard*, le récit de *Gustave d'or* préfère renouer avec les machineries d'opéra : « s'arrête-t-on, perd-on un instant quand il s'agit d'une aussi belle cause, quand l'amour conduit lui-même notre char et le fait voler »<sup>38</sup>. Les charmes de la *navigation*<sup>39</sup> paraissent l'emporter naturellement sur le *carrosse*<sup>40</sup>, sur la rigueur de la *chaise de poste*, de la *chaise à porteur*, des *charrettes* et des *carrioles*<sup>41</sup>. Les *traîneaux* se font moins fréquents, la *nage* fait l'objet d'une seule mention, et le détail des équipages, *cochers*, *jockeys* et *postillons*<sup>42</sup> intéresse moins le romancier que les rencontres individuelles, la promiscuité et les face-à-face amoureux. La joie des retrouvailles et la cruauté des adieux sont exacerbées par la vitesse qui rapproche ou éloigne les amants, qui efface ou accentue l'opposition entre *ville* et *campagne* :

*Un courrier, et un rescrit me trouvent au sortir d'un bal où une jolie passade avait fait tort à mes deux passions, entre les bras d'une des deux, et pensant bien plus à l'autre. Je pars le même jour, pour la guerre. Je ne savais pas encore être aimé de Zyrphile. [...] J'étais moi-même plus mort que vif, de l'état où je la laissais. Je ne pouvais ni parler, ni partir. On m'arracha d'auprès d'elle [...]. C'est de chez cette tendre amante que je m'élançai dans une voiture qui, sans s'arrêter, me transporta dans 6 jours, et 6 nuits, à plus de 300 lieues*<sup>43</sup>.

<sup>33</sup> OR, t. 1, p. 205 (escalins, « chevaux de louage ») ; t. 2, p. 35 (bidets, « petits chevaux de selle non attelés, que montaient les courriers et les estafettes »).

<sup>34</sup> OR, t. 1, p. 79, 85, 95, 106, 111 (promenade en voiture), 112, 128, 128-129, 141, 153, 195, 273 et 280 ; t. 2, p. 230, 231, 322, 325, 344, 355, 370 (voiture noire, corbillard), 390, 398, 399 et 400.

<sup>35</sup> OR, t. 2, p. 355 et 398 (berlines, « grandes voitures fermées ») ; t. 1, p. 104 ; t. 2, p. 35 (calèches).

<sup>36</sup> OR, t. 2, p. 40 et 41 (vinaigrettes, selon Littré « petites voitures à deux roues, traînées par un homme et servant à porter des personnes ») ; t. 1, p. 285 ; t. 2, p. 366 (phaétons).

<sup>37</sup> OR, t. 1, p. 349.

<sup>38</sup> OR, t. 2, p. 393. Précisons que l'attribution de ce roman à Ligne n'est pas établie en toute certitude.

<sup>39</sup> OR, t. 1, p. 245 et 287 ; t. 2, p. 215 (en barque).

<sup>40</sup> OR, t. 1, p. 106-107, 234-235, 266 et 342.

<sup>41</sup> OR, t. 1, p. 340<sup>2</sup> ; t. 2, p. 389 (chaise de poste) ; t. 1, p. 348 (chaise à porteurs) ; t. 2, p. 21 et 342 (charrettes, carrioles).

<sup>42</sup> OR, t. 2, p. 322 et 356 (traîneaux) ; t. 2, p. 309 (nage) ; t. 1, p. 104 ; t. 2, p. 323 et 324 (équipages) ; t. 2, p. 355 (jockey) ; t. 1, p. 284 et 341-342 ; t. 2, p. 389 (cochers, postillons).

<sup>43</sup> *Confessions ou Indiscrétions de mes amis*, dans OR, t. 1, p. 94-95.

Quittons la ville où tout cela s'est passé ; nos cœurs ont besoin peut-être de la campagne, pour se remettre à la pureté. Je vais vous mener à celle dont vous a parlé le comte. Un phaéton arriva et nous y fûmes en une demi-heure <sup>44</sup>.

L'illusion poétique créée par ces détours peut cependant être sapée par l'utilisation de véhicules beaucoup plus ordinaires, comme la *voiture publique*, dont Ligne souligne le temps d'attente afin qu'elle « fût bien composée », et donc rentable <sup>45</sup>. Si Paris, à l'opposé de Londres, présente, aux yeux du prince, un visage indigne par sa saleté et le « tintamarre de 500 charrettes qu'on rencontre partout », c'est aussi en raison de la « grossièreté des fiacres » <sup>46</sup>. L'auteur ne renonce pourtant pas à en introduire dans plusieurs récits – *L'Anglaise à Mons*, *L'Anglais à Paris* et les *Lettres de Fédor à Alphonsine* <sup>47</sup>. Dans les deux derniers cas, la connotation négative du fiacre en fait la cause d'accidents spectaculaires liés, lorsque l'action se déroule à Paris, aux « embarras » et, lorsqu'elle se déroule un dimanche, au Prater, à « l'affluence des gens à pied, des gens à cheval » :

[...] il était prêt d'arriver à l'hôtel de Londres avec cet ami malheureux, lorsqu'un de ces embarras ordinaires dans ces rues à la mode, non seulement l'arrêta, mais le culbuta tout à fait. Un fiacre se donna les airs de lui casser presque une jambe : et ce pauvre Anglais estropié encore plus eut à peine assez de forces pour remercier cet honnête Français qui le ramassa du mieux qu'il put, l'emballa de nouveau dans sa vinaigrette, et ne le quitta que lorsqu'il le vit étendu dans un bon lit.

Dans le moment qu'elle quittait l'allée du milieu, où elle avait été parler à une portière ; pour rentrer dans l'allée où sa suite l'attendait, le timon d'un fiacre au galop, donna dans le poitrail de son cheval, et la renverse. L'indifférence, ou l'effroi : ou l'étonnement font faire autour d'elle un cercle inutile, ou plutôt nuisible qui intercepte l'air, ce qui arrive toujours autour des évanouies. Je me jette en bas de mon phaéton d'où j'avais vu de loin cet horrible accident <sup>48</sup>.

Au-delà des embarras de la circulation et du danger tangible que présentent les voitures, le fiacre revêt également une dimension morale. En offrant, dans *L'Anglaise à Mons*, un espace dévolu aux privautés avec les femmes et un lieu où dissimuler les amours illégitimes, il renoue tacitement avec les réalités de la prostitution parisienne. En 1789, l'ouvrage de Laurent-Pierre Bérenger intitulé *De la prostitution. Cahier et doléances d'un ami des mœurs*, avait publiquement dénoncé à Paris, et parmi les menus scandales d'une « ville infecte & bruyante », le refuge que les fiacres offraient aux prostituées. Il convenait, aux yeux de l'auteur, d'enfin légiférer de façon à contraindre les voitures « d'avoir des glaces pleines, & non des panneaux en bois ou à petit carreau » derrière

<sup>44</sup> *Contes immoraux*, dans *OR*, t. 1, p. 285. Sur l'opposition traditionnelle ville-campagne et le jugement de Ligne, on se reportera à l'étude de Daniel ACKE, « Expériences et représentations de la ville chez le prince de Ligne », *NAPL*, 2009, n° 18, p. 119-172.

<sup>45</sup> *Contes immoraux*, dans *OR*, t. 1, p. 195.

<sup>46</sup> *Mes écarts*, dans *MMLS*, t. 12, 1796, p. 301 ; et *MÉ*, p. 493 (n° 268).

<sup>47</sup> *OR*, t. 1, p. 341-342<sup>6</sup> et 343 ; t. 2, p. 21, 40 et 366.

<sup>48</sup> *L'Anglais à Paris*, dans *OR*, t. 2, p. 40-41 ; *Lettres de Fédor à Alphonsine*, dans *OR*, t. 2, p. 366.

lesquels se dérobaient clients et courtisanes<sup>49</sup>. Lorsque l'héroïne de Ligne s'offusque à l'idée de s'abandonner à l'adultère, c'est finalement moins le « crime » qui lui fait horreur que le lieu du délit et la peur de salir son honneur :

Elle lui jura encore que ni pour lui, ni pour mille autres, qui le vaudraient mieux, elle ne lui ferait d'infidélité. Passant à des choses plus intéressantes, il la pria de se rendre à ses instances. La belle s'amusa quelques temps, lui représenta le double crime qu'ils allaient commettre, les regrets qu'ils allaient se préparer, les suites de la jouissance, le mépris et l'oubli, les difficultés d'ailleurs de la procurer cette jouissance dans une loge : *quel moyen ? tant de gens vous regardent. Voyez ces masques. – Eh ! madame, dans un fiacre. – Dans un fiacre ! que dites-vous ? me prenez-vous pour une femme à fiacre ? j'aimerais mieux mourir. Dans un fiacre ? Je suis une honnête femme au moins, et.... – et corbleu*, lui dit L..... que tant de retardement n'amusait pas ; *fussiez-vous l'impératrice, dans un fiacre, dans une brouette, sur un lit, je vous le mettrai pardieu ; car faut-il encore que je ne perde pas mon voyage. Par charité, ma chère, madier, ne me faites plus languir. Allons chercher ce fiacre, pour le rendre le temple de Cythère*<sup>50</sup>.

La mobilité du prince de Ligne ne se limite toutefois pas à l'usage d'équipages, il est aussi grand amateur de la déambulation pédestre, en particulier dans les promenades des principales capitales européennes<sup>51</sup>. La promenade fait partie intégrante de pratiques sociales codifiées, que Ligne observe, identifie et réforme volontiers au point d'en faire le centre de plans d'embellissement des villes. Autour de pratiques personnelles et collectives de la mobilité se dessine alors une ville idéale, destinée à n'être qu'une « fête perpétuelle » et un régal constant des sens. En témoigne cette proposition de réaménagement des remparts, liée étroitement aux couleurs de la ville, à la promotion d'espaces de nature, aux pratiques vestimentaires, à la conversation et aux rencontres galantes... Au travers de l'expression d'une mobilité, le paysage urbain est appelé à se transformer, à se réformer, au gré d'une vision toute personnelle du bien-être :

Je voudrais qu'on bâtit ainsi une ville régulière sans monotonie, de la plus grande propreté, d'une architecture simple, percée par des points de vue charmants, et dans une situation charmante, que différents ruisseaux d'eau bien vive traverseraient, et où au lieu des vilaines places des plus belles villes connues, au lieu de petites boutiques horribles [...], il y eut le plus beau gazon, et des bouquets d'arbres [...]. Les rues seraient bordées de platbandes de fleurs qui embaumeraient l'atmosphère. [...] on aurait une espèce de tunique, verte, rouge, jaune, violette, gris de lin, ou pourpre. [...] Les femmes seraient en levites, avec une ceinture. [...] La mort viendrait je crois, plus tard qu'ailleurs descendre, dans cette jolie ville. [...] Les deux sexes, élégants, propres et simples dans le costume que j'ai dit, se trouveraient fort jolis. Tous les jours après l'ouvrage, ils se réuniraient dans les grandes promenades publiques qui entoureraient la ville, au lieu de remparts. C'est là qu'ils feraient connaissance, qu'ils s'étudieraient, s'éprouveraient, se plairaient, ou se quitteraient, s'épouseraient peut-être pendant

<sup>49</sup> L.-P. BÉRENGER, *De la prostitution. Cahier et doléances d'un ami des mœurs adressé spécialement aux députés de l'ordre du Tiers-État de Paris*, Paris, Au Palais-Royal, 1789, p. 6 et 21 (art. 32).

<sup>50</sup> *L'Anglaise à Mons*, dans *OR*, t. 1, p. 341.

<sup>51</sup> Nous avons déjà étudié cette dimension dans F. PREYAT, *op. cit.*

quelques années et, se choisiraient enfin la moitié qui leur convient pour en peupler l'habitation <sup>52</sup>.

Les réflexions du prince sur la ville résultent d'ailleurs de cette pratique de la promenade pédestre. Comme l'a noté Nicolas Lemas, la littérature d'embellissement qui se répand à Paris dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, suppose le promeneur à la fois en tant qu'objet (*destination*) et en tant que sujet (*usager*) : « les projets d'embellissements sont, structurellement, conçus sous le régime et la rythmique de la marche » <sup>53</sup>. Dans son *Mémoire sur Paris*, qui relève précisément de cette littérature d'embellissement, Ligne porte son regard de promeneur et déploie un parcours rythmé par les principaux monuments et promenades mondaines <sup>54</sup>. Il immerge le lecteur dans un espace parisien remodelé, esthétisé, construit selon des logiques spatiales dans lesquelles les points de vue, « coups d'œil », perspectives et parcours occupent une place centrale <sup>55</sup>. Dans cette réflexion, le prince propose de développer des dispositifs piétonniers, en particulier de longues galeries à portiques « sous lesquels on puisse se promener ». Il défend d'ailleurs la création des galeries du Palais-Royal : « *Malgré la bêtise des crialleries contre les ouvrages du Palais Royal, cette promenade couverte, et éclairée, produit un effet commode et superbe* » <sup>56</sup>.

### Le prince critique

Les originalités lexicales, voire les interjections, observées dans la fiction ne manifestent pas d'écart significatif vis-à-vis des ego-documents ou des réflexions du prince en matière d'urbanisme ou d'embellissement. Témoignages et fictions se font régulièrement échos, d'autant plus lorsque Ligne se livre, dans ses romans, à la « réécriture romancée du souvenir » <sup>57</sup> : le citoyen qui avait six ou sept patries était aussi l'homme de l'autofiction dont « les débris du cœur » étaient « épars dans tous les pays de l'Europe » <sup>58</sup>. D'un pan à l'autre de l'œuvre, l'écrivain se révèle pareillement attentif aux inventions stylistiques qui piqueront la curiosité du lecteur et laisseront percer le romanesque dans l'autobiographie :

Allez passer ces huit jours à ma maison de campagne à deux lieues d'ici, et fouette, cocher, ou plutôt : cornez postillons : et le voilà bien loin <sup>59</sup>.

On aura vu dans mes œuvres imprimées le voyage du coche, où nous étions douze. Jamais rien ne fut plus gai [...]. Nous y dépensâmes plus de 60 mille francs : car nous donnions à dîner et à souper à nos connaissances. On trouva, à Paris, ce voyage de fort bon goût. Il avait été conçu et entrepris à la même minute. Je fis venir

<sup>52</sup> *MÉ*, p. 247-249 (n° 77).

<sup>53</sup> N. LEMAS, « La ville offerte : Les projets d'embellissements du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une littérature de l'accueil », *Annales de la recherche urbaine*, 2003, n° 94, p. 87 et 90.

<sup>54</sup> Sur ce *Mémoire*, voir Valentine DEMARBAIX, *Le prince de Ligne et l'embellissement des villes au XVIII<sup>e</sup> siècle : le Mémoire sur Paris*, Mémoire de master en Langues et lettres françaises et romanes, dir. F. PREYAT et C. LOIR, Université libre de Bruxelles, 2016.

<sup>55</sup> Sur le processus d'esthétisation, voir D. ACKE, *op. cit.*, p. 147-160.

<sup>56</sup> *Mémoire sur Paris*, dans *MMLS*, t. 10, 1796, p. 242 et 255.

<sup>57</sup> Voir l'introduction de Manuel Couvreur à *L'Anglaise à Mons*, dans *OR*, t. 1, p. 320.

<sup>58</sup> *Simple histoire*, dans *OR*, t. 1, p. 367.

<sup>59</sup> *Contes immoraux*, dans *OR*, t. 1, p. 284.

huit chevaux de poste pour atteler à cette diligence : et fouette postillons. *Hohé, hohé*, et les cornets de poste <sup>60</sup>.

Une belle Anglaise que je trouvai en arrivant à ma garnison, commença mon genre d'aventures : il y eut dans le cours de celle-ci une grille du parloir qui fut limée, un rendez-vous à un bal masqué à dix lieues de là ; retour à ma garnison à franc étrier en domino et à bahutte vénitienne, pour n'être pas reconnu, ce qui fit l'effet contraire [...]. Un jour que j'avais une cape à l'anglaise pour entrer au couvent, tous les polissons du quartier me suivirent et huèrent ma mascarade <sup>61</sup>.

Je vois cet équipage partir comme un trait. Je cours après. Vous savez qu'on croit être bien noble et élégant à présent, en quittant sa livrée pour donner à ses gens quelques vilains petits chevrons brisés en or ou argent sur les poches et les manches. Nous sommes mis comme des palefreniers anglais : mais nos gens, bleu, boutonnières en or, petit collet rouge, comme les seigneurs de Windsor en imposent. Les miens que l'on prend apparemment pour des seigneurs, et pour mes complices courent après moi. On croit que je suis un ravisseur déguisé qui a pris l'avance sur eux <sup>62</sup>.

Le foisonnement des voitures et l'insistance sur les détails vestimentaires endossent toutefois d'autres fonctions : celle, d'abord, de marquer l'indépendance de Ligne vis-à-vis des usages sociaux. Ils constituent des marques de distinction pour un promeneur ou un commensal qui se pique d'arriver toujours trop tôt ou trop tard là où il est attendu – « Quand je vais au Prater tout le monde en revient. J'arrive trop tard partout » <sup>63</sup>. Nulle concession non plus pour ces « belles » qui, à midi, vont au parc « examiner ceux qui y descendent de voiture, comme c'est l'usage » <sup>64</sup>. La mode ne saurait étendre son empire sur le prince. Elle pâtit continûment de son ironie, de la dénonciation des ridicules, à l'instar de ces nobles vêtus en cochers, qui conduisent leur propre voiture à Marly :

Il fut encore emporté bien loin par la cohue. Et rencontrant quelques jeunes seigneurs qui se promenaient dans ce déshabillé à la mode depuis deux ou trois ans, qu'on appelle des polissons, il les prit pour ce qu'ils voulaient paraître <sup>65</sup>.

La vogue des cabriolets et le changement répété des toilettes ne recueillent pas non plus les suffrages du prince, qui adopte inconditionnellement un frac noir, quitte à déroger à la distinction vestimentaire des classes sociales qu'il appelle pourtant de ses vœux :

Je n'ai jamais aimé perdre mon temps à Paris, à faire toutes ces toilettes différentes depuis celle du cabriolet où je n'ai jamais donné. [...] en entrant dans mon hôtel [...], le prince de Nassau qui me voit, me propose d'aller dans son cabriolet voir mes meilleures connaissances en hommes, femmes et filles. Je lui dis, *je parie que vous allez me verser, moi qui vient de faire 2 000 lieues, sans que cela me soit arrivé.*

<sup>60</sup> *FHMV*, t. 1, p. 193.

<sup>61</sup> *FHMV*, t. 1, p. 91 ; voir également un second récit de ce même épisode, p. 393 ; *OR*, vol. 2, p. 324 (*Lettres de Fédor à Alphonsine*).

<sup>62</sup> *Lettres de Fédor à Alphonsine*, dans *OR*, t. 2, p. 324.

<sup>63</sup> *FHMV*, t. 1, p. 226.

<sup>64</sup> *Lettres de Fédor à Alphonsine*, dans *OR*, t. 2, p. 344.

<sup>65</sup> *L'Anglais à Paris*, dans *OR*, t. 2, p. 36 et n. 1.

Je n'aime pas ce genre de voiture. J'y monte pourtant : et un quart d'heure après, m'arrive ce que je craignais <sup>66</sup>.

À propos de frac dont je parlais tout à l'heure, il n'y avait guère que moi qui en eût, il y a 30 ans à Vienne. [...] Comment aurait-on de la considération pour les noms, les rangs, les classes, et les supérieurs dans le service ? Jusqu'au cordonnier, chacun est mis de même. Frac, bas noirs, souliers en pantouffles... on dirait un enterrement <sup>67</sup>.

Les deux pans de l'œuvre, étroitement liés, sacrifient ainsi à la même prise de distance critique vis-à-vis de la mobilité, comprise dans son sens large, depuis le jugement porté aux véhicules jusqu'aux usages sociaux qui les accompagnent, depuis la dénonciation de l'état calamiteux des voiries jusqu'aux projets d'embellissements urbains. Est-ce innocemment que Ligne glisse dans les *Confessions ou Indiscrétions de mes amis* une allusion à l'état déplorable des chemins et à l'absence de trottoirs autour de la Place Louis xv ?

[...] le désespoir dans le cœur, le dépit d'être trompé, le mettent en voyage dans Paris, à cette heure maudite d'un cruel hiver, pour aller, sans voiture, fouiller dans sa cassette, au bout du faubourg Saint-Germain. [...] Il se lève avec fureur, et de la rue Saint-Florentin où cette terrible scène se passa, il court, pataugeant dans la boue de la place de Louis 15 cacher chez lui, son ignominie, et son malheur <sup>68</sup>.

L'on trouvera, dans les *Contes immoraux*, semblable dénonciation des difficultés à circuler dans Paris par gros temps et des allusions aux « tas de sable qu'on met à côté des chemins publics pour les raccommoder » <sup>69</sup>. Mais, l'allusion à la Place Louis xv renvoie plus sûrement à la tragédie qui se produisit, le 29 mai 1770, lors des fêtes célébrées à l'occasion du mariage du dauphin avec Marie-Antoinette, où le prince manqua de laisser la vie :

J'ai manqué de périr à cette place de Louis xv le jour que l'adorable reine commença son heureuse et malheureuse carrière. Pressé par la foule qui voulait éviter le seul carrosse qu'il y eut dans cette bagarre, celui de M<sup>me</sup> de Langeau dans la rue de la Franche-Morue, je demeurai en équilibre sur un pied sur une borne, jusqu'à ce que n'en pouvant plus, je me jetai comme à la nage sur les têtes. Elles me portèrent ainsi, jusqu'à ce que ceux qui étaient étouffés, me firent, en tombant, une petite place.

Le lendemain j'allai voir 5 ou 600 de ces étouffés et écrasés, couchés dans le cimetière de la Madeleine <sup>70</sup>.

Elle donne également un sens nouveau aux observations du *Mémoire sur Paris* dans lequel Ligne souhaite bâtir la place et y loger la Comédie-Italienne <sup>71</sup>. Cette absence de trottoirs dans les rues de la capitale française choque le prince qui, lors

<sup>66</sup> *FHMV*, t. 1, p. 244.

<sup>67</sup> *FHMV*, t. 1, p. 327 et 392 ; voir également p. 66 et 163 ; sur la distinction des classes sociales en fonction des véhicules, voir l'un des *Écartés*, dans *MMLS*, t. 29, 1807, p. 104 ; et *MÉ*, p. 754 (n° 1134).

<sup>68</sup> *Confessions ou Indiscrétions de mes amis*, dans *OR*, t. 1, p. 141-142.

<sup>69</sup> *Contes immoraux*, dans *OR*, t. 1, p. 266 ; voir également p. 234-235 : « Il fait un temps abominable, et vous allez au bout de la ville à pied : car vous autres gens à bonnes fortunes, vous renvoyez vos carrosses ».

<sup>70</sup> *FHMV*, t. 1, p. 229-230.

<sup>71</sup> *Mémoire sur Paris*, dans *MMLS*, t. 10, p. 243.

de son voyage en Angleterre, s'est enthousiasmé pour le modèle londonien, au point d'appeler désormais de ses vœux une réforme profonde de l'environnement parisien, qui mettrait fin à son « indignité », à sa « saleté », « à l'étroit et à la boue de ses rues » pour faire place à des promenades illuminées :

*Londres* m'a encore plus surpris que *Venise*. Je pouvois m'imaginer une Ville au milieu de la Mer. Il n'y a qu'à penser à une inondation qui fait des Canaux de toutes les rues, et on aura l'idée de *Venise*. Mais des trottoirs larges et commodes, des boutiques superbes, une propreté inouïe partout, des promenades illuminées, où il y a des Concerts et des jeux, et point de surveillans, des jardins superbes, une Rivière qui ajoute à tout cela une variété et mille Spectacles différens, tout ce que l'on pourroit s'imaginer pour la fête la mieux entendue, se trouvent tous les jours en quatre ou cinq endroits à Londres. L'indifférence, l'air de liberté et de magnificence, des phaétons élégans, toute une Ville au grand trot, des chevaux, et des filles charmantes, du fruit excellent... il n'y a pas une seule raison pour s'y pendre <sup>72</sup>.

À sa façon, Ligne renoue pourtant avec la gravité des propos et les observations sévères de voyageurs anglais qui, tel John Moore, dénonçaient onze ans encore après l'événement, l'inertie des pouvoirs publics et l'indifférence du gouvernement pour le sort « de la classe des bourgeois » et du peuple qui se risquent sur la voie publique :

Paris, au contraire, est irrégulièrement & mesquinement éclairé, & à l'exception du pont-neuf, du pont-royal & des quais qui se trouvent dans l'intervalle, on n'y rencontre nuls trottoirs ; de sorte que les malheureux piétons sont obligés de se traîner le moins mal qu'il leur est possible, en se réfugiant derrière les piliers ou dans les boutiques qui se présentent sur leur route, pour éviter d'être écrasés par les voitures, qui, s'approchant aussi près des maisons que les cochers le jugent à propos, les poussent devant eux à-peu-près comme le chaume est chassé par le vent <sup>73</sup>.

Dans le *Règne du grand Selrahcengil*, Ligne avait pareillement insisté sur le rôle du souverain dans l'entretien des chemins et la prise en charge des ouvrages publics <sup>74</sup>. Face aux critiques de plus en plus récurrentes qui accompagnent la multiplication des voitures dans les agglomérations urbaines, il n'hésite toutefois pas à en soutenir l'usage en soulignant les paradoxes de leurs détracteurs :

Celui qui, faute de courage pour aller à l'Armée, de forces pour labourer, d'industrie pour travailler, se dit : je me fais homme d'esprit ; est souvent logé dans un galetas, dont les vitres tremblent à chaque carrosse qui conduit au Spectacle ou à souper. Pourquoi, s'écrie-t-il, tous les hommes ne vont-ils pas à pied ? pourquoi y en a-t-il d'assez bas pour ouvrir la portière à un autre ? et d'assez cruels pour fouetter des animaux, créés aussi pour vivre et mourir en liberté ? Eh ! mon ami, descendez de votre grenier. Voici cinquante Ducats que votre Libraire vous apporte. Il fait mauvais temps ; vous faites venir un Fiacre, et vous faites très bien d'aller admirer sur la Scene du Théâtre allemand quelque chef-d'œuvre de *Kotzebue* <sup>75</sup>.

<sup>72</sup> *Mes écarts*, dans *MMLS*, t. 12, 1796, p. 300-301 ; et *MÉ*, p. 493 (n° 267 et 268).

<sup>73</sup> J. MOORE, *Lettres d'un voyageur anglais sur la France, la Suisse et l'Allemagne*, Genève, Isaac Bardin, 1781, t. 1, p. 27-28.

<sup>74</sup> *Règne du grand Selrahcengil*, dans *MMLS*, t. 23, 1801, p. 11 ; et *CP*, p. 89.

<sup>75</sup> *Mes écarts*, dans *MMLS*, t. 13, 1<sup>re</sup> partie, 1796, p. 250-241 ; et *MÉ*, p. 571 (n° 475).

Ce dernier passage offre vraisemblablement un écho à la longue critique sociale et politique élaborée par le philosophe Delisle de Sales dans sa *Lettre de Brutus sur les chars anciens et modernes*, qui préconisait une limitation des véhicules dans la ville en proposant de restreindre ce privilège à quelques catégories de personnes, dont les « hommes de lettres », catégorie à laquelle il appartenait lui-même <sup>76</sup>...

Critique envers la mode, observateur judicieux des mœurs de ses contemporains, le prince n'éprouve cependant pas le dégoût du blasé. Il reste fondamentalement curieux des innovations liées aux modes de transport qu'offre son époque. Il se rend aux démonstrations, se passionne pour des expérimentations diverses, avec un mélange d'inquiétude et d'attrait. Dans les années 1780, il assiste à une ascension en ballon, manquée, de Jean-Pierre Blanchard. Le 19 janvier 1784, on retrouve Ligne à Lyon, lors de l'envol de la montgolfière *La Flesselle*, qu'il avait soutenue par souscription, ce qui valut à son fils aîné de l'expérimenter en aéronaute <sup>77</sup> :

Hélas ! C'est à notre voyage de Lion pour voir le plus grand ballon, le second, mais le premier par le nombre et l'importance des embarqués dans la nacelle, que mon cœur eut bien à souffrir. Charles avait donné cent louis, et sa parole. Les cent louis ne m'auraient rien fait, mais comment revenir sur le reste ? [...] Quelle peine n'éprouvais-je pas, quand malheureusement au bout de 7 ou 8 expériences, la diable de machine s'éleva, et dans une minute, ne me paraît plus que de la grosseur d'une pleine lune ! Regarder, m'alarmer, me réjouir ne fut que l'affaire d'un quart d'heure. De ce ballon monstre, moitié descendant, moitié tombant, je vis sortir mon cher Charles noir comme un charbonnier, mais encore plus porté aux nues, moralement que physiquement, car il fut chanté, célébré, applaudi au spectacle et partout <sup>78</sup>.

Les « fantaisies » militaires et tactiques de Ligne ajoutent encore à la diversité des transports, des pages où la mobilité utopique et la polyvalence des troupiers décloisonneraient les rôles étroits des corps d'armées pour leur assurer efficacité et victoire :

Je me plaindrois à les faire attaquer par notre Armée de campagne, et à faire manœuvrer toutes les Troupes, de manière à n'en craindre aucune dans le monde entier. L'Armée nageroit comme les poissons. L'Infanterie grimperoit sur les arbres, monteroit en croupe, seroit à pied et à cheval <sup>79</sup>.

<sup>76</sup> Jean-Baptiste-Claude DELISLE DE SALES, *Lettre de Brutus sur les chars anciens et modernes*, Londres, s. n. d'éd., 1771. Voir Pierre MALANDAIN, *Delisle de Sales : philosophe de la nature (1741-1816)*, Oxford, Voltaire Foundation (coll. « Studies on Voltaire and the Eighteenth Century »), 1982, n° 203, p. 119-150.

<sup>77</sup> *FHMV*, t. 1, p. 208 ; ce vol est évoqué également dans les *Contes immoraux*, dans *OR*, t. 1, p. 216. La tentative de Blanchard est mentionnée dans les *Confessions ou Indiscrétions de mes amis*, dans *OR*, t. 1, p. 112-113. Sur les premières expériences en ballon, voir le numéro thématique dirigé par Michel DELON et Jean-Marie GOULEMOT, *Ballons et regards d'en haut, Cahiers de Littérature française*, 2007, n° 5.

<sup>78</sup> *FHMV*, t. 1, p. 208.

<sup>79</sup> *Mémoire sur la Pologne*, dans *MMLS*, t. 21, p. 341 ; et *ÉS*, p. 334. Dans le cadre de cet article, l'analyse systématique du vaste corpus d'écrits militaires de Ligne n'a pu être réalisée ; celle-ci permettrait de préciser les conceptions du prince en matière de mobilité militaire, et sans doute d'éclairer une période de transition en la matière.

### ***On verse ! L'érotisme du carrosse littéraire***

Une divergence notable oppose toutefois les *Fragments de l'histoire de ma vie*, les traités militaires et les œuvres romanesques sur la signification des véhicules. Ressenties dans le témoignage du prince comme une source de péril, qui découle de la vitesse alliée au hasard, ou de l'état des voieries conjugué aux fragilités techniques des véhicules, les voitures sont comprises dans un champ sémantique qui ne se départit presque jamais de l'idée du danger. La mort rôde à chaque page où le prince s'exprime sur ses voyages, ses marches, ses courses ou ses nages. Cette omniprésence culmine avec l'horreur de faits divers qui voient s'amonceler les cadavres. En 1809, le séjour du prince à Pest est obscurci par la vue, derrière chez lui, d'un « chariot de 50 cadavres de soldats tout nus » qui vient de « casser » et déverse les corps « au milieu de la rue » tandis qu'une trentaine d'autres corps décharnés attendent, sur les berges du Danube, d'être enterrés<sup>80</sup>. Le tragique accident des fêtes de mai 1770, à l'occasion du mariage du dauphin, provoque toutefois un commentaire décalé qui fait évoluer le souvenir, de l'empathie vers la dérision :

Le lendemain j'allai voir 5 ou 600 de ces étouffés et écrasés, couchés dans le cimetière de la Madeleine. Il arrive souvent que par un contraste extraordinaire, le rire échappe, au milieu de la plus grande tristesse, ou du plus horrible des spectacles. C'est ce qui m'arriva, lorsque je vis un beau Mr de Lion [...] qui vient demander à un commissaire, si son oncle n'était pas là. [...] Ce Monsieur qui espérait hériter apparemment, tournait et retournait les cadavres, trouvait les physionomies dérangées, disait-il ; et nous dit, comme s'il avait cherché quelqu'un à l'Opéra *Il n'y est pas*. Cela me fit encore rire, si bien que lorsque le commissaire me remarqua. Il me dit, *cherchez vous aussi quelqu'un, Monsieur*. Je ne pus m'empêcher de lui répondre que je n'étais pas un connaisseur, mais seulement un amateur. Les Français étaient en tout si comiques dans ce temps-là, qu'on ne doit pas s'étonner si même dans les scènes les plus tragiques d'alors, il y avait le mot pour rire<sup>81</sup>.

Cette façon de relativiser le tragique des situations ou de conjurer le sort, aussi tranchée soit-elle, n'est pas unique dans l'écriture du prince. À y regarder de près, chaque peinture des dangers attachés à la mobilité produit un double effet : une dramatisation consciente de l'événement et du hasard qui se résout dans une inflexion du portrait de Ligne dont la témérité et la résolution ne laissent en définitive guère d'emprise sur son existence aux manœuvres du destin.

On m'apprenait à n'avoir peur de rien. Je tombai une fois du wüerst, entre les roues, et presque sous les pieds des chevaux : et je n'en eus ni crainte, ni mal<sup>82</sup>.

Outre les trois ou quatre chutes de cheval où je restai sans connaissances, presque mort sur mes reins que je crus cassés, j'en fis une en voiture près de la machine de Marly où je roulai jusqu'à la Seine. Trois laquais derrière ma berline, où je tombai sur le corps de madame de Nieuwerkerke, la plus belle femme de Paris, dans ce temps-là, et presque du monde, sont morts.

[...] le prince de Dietrichstein qui sauta dans le royaume de Naples de sa voiture, parce que ses chevaux avaient le mors aux dents : et j'en fis autant, entre Strasbourg

<sup>80</sup> *FHMV*, t. 1, p. 341.

<sup>81</sup> *FHMV*, t. 1, p. 230.

<sup>82</sup> *FHMV*, t. 1, p. 51.

et Lunéville, parce que mon postillon étant descendu mal à propos, mes chevaux s'en allaient au diable.

Je connaissais la poste pleine de précipices. Au grand galop dans une descente, ils m'y conduisaient. Je m'élançai malheureusement sur un de ces tas de pierres qui sont sur les chaussées ; je me fendis la tête à la même place que Dietrichstein et de même l'on me crut mort, pendant quelque temps. [...]

J'ai été noyé deux fois dans mon étang de Moritzbourg [...]. Un de ces messieurs qui savait nager se jeta après moi et me tira du fond de l'eau où j'étais près de suffoquer. Je fus bien du temps à reprendre connaissance, et rendre toute l'eau que j'avais prise.

Une autre fois, [...] en Hongrie, [...] me voilà au fond de la rivière.

La peur, la douleur de la suffocation me fait par hasard, je ne sais comment, en me débattant contre la mort apparemment, donner du pied contre le gravier, de manière à me faire revenir sur l'eau. Le prince de Nassau [...] me tend une rame que j'ai assez de présence d'esprit et de force encore pour saisir, et je suis rendu à la vie, et à la société très désappointée de ma triste aventure.

Je donnai encore une course de traîneaux très risquée sur le canal, où il y avait déjà un pied d'eau sur la glace qui était en plein dégel. Quoique couverts d'eau nous-mêmes, par les pieds de nos chevaux au grand galop, le plaisir d'avoir entre les rênes, ou plutôt entre nos bras, l'objet que nous aimions, nous faisait passer sur les dangers et les inconvénients. [...]

Un jour, car c'était si bien le jour que le soleil fut cause de l'accident, à une course de pousse-culs [...] guidés d'une vitesse énorme par des patineurs, j'en choquai un autre, ou plutôt le visage d'un particulier qui y était : et le mien fut tellement brisé que mon nez, un œil, presque une oreille et tout mon côté droit furent tellement déplacés que je n'avais plus la forme humaine : j'étais sans connaissance et tout en sang. On craignait le contrecoup. Mes chairs reprennent aisément, on en fut quitte pour la peur. Mais je fus six semaines sans pouvoir sortir<sup>83</sup>.

Dans les œuvres romanesques, cette ambivalence se noue dans une association étroite d'*éros* et *thanatos*. Le carrosse y devient, en effet, synonyme d'intimité, non pas seulement au sens d'un espace clos et retiré, mais parfois aussi au sens fort de l'équivalent matériel (*voiture*) d'une intimité corporelle (*sein*). Les trajets et les distances règlent ou reportent les étreintes. Ils matérialisent leur temporalité et orchestrent ainsi les plaisirs non conventionnels de l'amour et de l'inattendu :

Il faisait bien mauvais temps pour renvoyer sa voiture. Il pleuvait à verse. Roxelane avait la sienne. Aurait-elle pu déceimment laisser dans la rue, à toutes les injures de l'air, un homme qu'on recueillait jadis dans son sein ? Elle le recueillit dans son carrosse. Cela est clair. Cleon lui parla du temps passé, en riant. Cela est clair. [...] Quels transports ! quelle folie ! quel plaisir ! Mais qu'il fut court. Les distances de cette ville sont si rapprochées..... On convint, à cause de cela, que puisque c'était la seule façon de se voir, on supprimerait, la première fois, les caresses, et ces charmants préliminaires des gens qui ont du temps à eux<sup>84</sup>.

<sup>83</sup> *FHMY*, t. 1, p. 61-63, voir également p. 97-98 (course poursuite et empalement sur un clou), 157 (accident de voiture sur le Geyersberg), 257 (accident en *wurst*) et 424 (accident en bac).

<sup>84</sup> *Confessions ou Indiscrétions de mes amis*, dans *OR*, t. 1, p. 106-107.

La peur de faire du chemin l'un vis-à-vis de l'autre, nous en fit tant faire dans la montagne qu'en rentrant à la maison, nous allâmes nous coucher bien fatigués <sup>85</sup>.

Le véhicule joue désormais un rôle de médiateur dans une relation où l'amour paraît « dénaturalisé » parce que « le hasard se naturalise comme moyen d'exprimer l'amour ». Si le carrosse est une ressource propice à cette fin, c'est précisément parce qu'il renvoie au « carrosse réel des rues boueuses de Paris » auquel est liée l'idée d'incident, d'aléas, et d'accident <sup>86</sup>. Le prince en est pleinement conscient :

Un des beaux tems de l'amour, est celui où l'on en a sans le savoir ; c'est celui où l'on dit : *lui* et *elle*, en parlant de ce qu'on aime : comme si tout le monde étoit obligé d'y penser ainsi. Le hasard qui contrarie souvent les anciennes amours, se plaît à en favoriser de nouvelles. Dans les commencemens, on se rencontre toujours. Je ne sais comment cela se fait, des parens, des voyages, des aventures, des voitures cassées... Je l'ai vû cent fois. On se croit bien loin, et l'on est ensemble <sup>87</sup>.

Le hasard lui procure des rapprochements, comme, par exemple, en voiture, où nous sommes souvent huit sur les genoux les uns des autres. Il paraît que c'est là la borne de ses désirs <sup>88</sup>.

La motricité incarne dès lors une force qui s'empare, corps et âme, de l'individu et qui métamorphose l'accident en plaisir :

Dirai-je tout ce qui se passa cette dernière nuit ? Les baisers, les transports... [...] La belle, la superbe Roxelane [...] l'habilla, lui mit ses bottes et le fit porter ainsi dans une calèche légère, qui l'enleva, comme un trait, jusqu'au village où son équipage l'attendait [...]. Elle ne tenait pas aux départs. Une force motrice, un agent précieux pour les présents, dangereux pour les absents, dirigeait sa marche qui dirigeait l'occasion qui dirigeait sa tête, son cœur &c. <sup>89</sup>.

Et lorsque la fille lui demandait, *où irons-nous le chercher, ce soir, ma chère maman, pour le ramener chez lui, après souper, et nous promener peut-être un peu ensuite, dans notre voiture à deux, où nous somme si bien à trois ? Partout où il sera, chère Sophie*, répondait la bonne mère. C'est ainsi qu'un soir, peu maître des transports de la volupté la plus vive, Zenon partageant ceux de la charmante Sophie, en régla si mal la portée qu'une glace se cassa : et que la mère demanda : *Cher Zenon, vous êtes-vous fait mal ? Bien au contraire, répondit-il, je vous assure* <sup>90</sup>.

Funestes, les véhicules versent sans cesse, mais le basculement de la voiture signifie avant tout le signe du basculement moral et la concrétisation d'échanges charnels, sur fond d'aveuglements.

Elle courut, deux fois qu'elle s'y livra, les plus grands risques ; un jour nous sortons ensemble de la ville, pour nous promener pastoralement et tendrement à la campagne. Nous versons. Dans le moment qu'elle veut sortir par une des glaces cassées, une levrette qu'elle reconnaît pour être celle de son mari, vient y fourrer son nez pour la caresser ; je me cache, et reste versé. Mais elle tremblante s'élançait hors

<sup>85</sup> *Contes immoraux*, dans *OR*, t. 1, p. 287.

<sup>86</sup> C. MEINER, *op. cit.*, p. 90.

<sup>87</sup> *Mémoire pour mon cœur accusé*, dans *MMLS*, t. 10, p. 218 ; et *CP*, p. 43.

<sup>88</sup> *Réponse à la question du jeu qui porte ce nom*, dans *OR*, t. 2, p. 230.

<sup>89</sup> *Confessions ou Indiscrétions de mes amis*, dans *OR*, t. 1, p. 104-105.

<sup>90</sup> *Confessions ou Indiscrétions de mes amis*, dans *OR*, t. 1, p. 111.

de la portière, tombe dans un de ces tas de sable qu'on met à côté des chemins publics pour les raccommoder. Son mari, obligeant ou curieux, s'approche pour la ramasser. Elle lui en jette une poignée dans les yeux, et saute dans le chemin couvert ; car nous étions encore sur le glaciais. L'époux aveuglé des yeux du corps, autant que de ceux de l'esprit, la perd de vue, et n'a rien de plus pressé que de me raconter en entrant chez moi, où je m'étais encouru bien vite, ce qui venait de lui arriver <sup>91</sup>.

Les *transports* se réduisent alors à leur stricte signification métaphorique. Le verbe *verser* se charge d'une connotation sexuelle explicite et les dégâts engendrés par les coups d'éclats transforment ce qui désignait auparavant la mauvaise fortune du passager en aubaine pour l'amant :

On n'avancait pas. Les nuits étaient longues. Que faire en voiture, lorsqu'on ne dort pas ? Azemir, Zulema s'embrassaient, polissonnaient ; une grande pelisse favorisait leurs jeux qu'on n'appelle pas innocents, je ne sais pourquoi. Une fois même il échappa un cri de plaisir, et d'amour à Zuléma, assez fort pour que son mari se réveillât. *Ah ! diable*, dit-il, *qu'est-ce que c'est... ?* Rien, dit Azemir. *On verse. Mais non*, dit le mari, en se rendormant. *C'est passé*, ajouta Zulema : et le voyage, continua ainsi très heureusement jusqu'à Paris.

[...] La somme du *plaisir* heureusement emportait celle des soucis. Azémir connaissait Zulema, il savait qu'elle n'était jamais naturelle : le seul moment où elle ne jouait pas, c'est le moment semblable à celui qui fit dire en voiture à Azemir, *on verse* <sup>92</sup>.

En jouant sur les rythmes de la montée en voiture et des préliminaires amoureux, Ligne multiplie les allusions grivoises, ironise et accentue l'explicite, quitte à sacrifier à la trivialité du roman libertin.

*Holà Hé cocher, menez-nous faire un tour de promenade sur le D... va doucement, modère la vivacité de tes chevaux.* La portière s'ouvre, la belle entre, son amoureux aussi comme bien vous pensez. Les glaces se tirent. Les jupes se lèvent, je dis les jupes, car mon ami en avait aussi, puisqu'il était déguisé en femme. On se met à son aise. À la lueur de la lune, la dame étale mille beautés ravissantes. Elle ouvre les cuisses, prépare elle-même l'entrée du paradis. On s'ajuste comme on peut. L... heureux se met à genoux, prend ses dimensions, sa bouche est déjà collée sur celle de son adorable Anglaise. *Plus bas madame*, lui dit-il encore, *plus bas, j'y suis actuellement.* – *Dieu, quels plaisirs ! quels ravissements ! Oui je le vois, je vous fais du plaisir, vos yeux se tournent. Vous me serrez davantage ; m'aimez-vous ah... ah... ah... L... je vous... je vous... vous... aime. En pouvez-vous douter ? C'est moi... c'est... ah... ah... je meurs... quelle volupté... Baise-moi encore mon cher... [...]*

Les écluses de sa souveraine félicité ayant été lâchées à peu près dans le même temps, il se fit une inondation considérable. On n'eût su dire s'ils allaient en gondole ou bien en carrosse. Mais leurs réservoirs du plaisir n'étant pas épuisés, ils en avaient trop eu pour ne pas recommencer.

[...] *Ah ! le maudit fiacre*, dit-il, *sans lui... quel cahot ! Qu'il est rude et désobligeant ! ah pourtant malgré tout cela, grâce à Dieu ; m'y voilà encore une fois [...].* Revenus de leur enthousiasme amoureux : car il faut que tout finisse dans

<sup>91</sup> *Contes immoraux*, dans *OR*, t. 1, p. 266.

<sup>92</sup> *Confessions ou Indiscrétions de mes amis*, dans *OR*, t. 1, p. 128-129.

ce monde, le fiacre ayant en même temps achevé son tour ; ils en descendirent et rentrèrent au bal avec assez de désordre<sup>93</sup>.

De l'objet matériel à la « scène de carrosse », le véhicule est ainsi devenu, au fil de l'écriture le signe d'une nouvelle convention ou d'un *topos* original. Explorer la dimension érotique du carrosse romanesque ne doit cependant pas conduire à creuser les écarts et à isoler le témoignage de la fiction. Les tournures impersonnelles – « on part », « on mène », « on va », « on verse », « on quitte », « on se promène », « on va voir », « on navigue », « on vole »... sans cesse chez Ligne – jalonnent son écriture et fonctionnent comme de constantes injonctions assénées au lecteur. Elles insistent à la fois sur la dépendance étroite de l'homme à son environnement mais le convient surtout à réfléchir à la « contingence » du monde moderne, soit à explorer ce « sentiment général que l'homme est jeté au monde sans nécessité ». Ce « désenchantement », comme l'écrit Meiner, offre aux écrivains, contemporains du prince, « une nouvelle liberté d'exploration de pensées et de sentiments » qui leur permet d'inscrire « le hasard, l'imprévu, l'incident ou les aléas de la vie moderne dans la littérature ». Les voitures hippomobiles – et, plus largement chez Ligne, tous les modes de transport qui manifestent la mobilité – fonctionnent comme « médiateurs entre l'homme et son monde ». S'ils le font au travers d'une « multitude de thèmes » – ici la fuite, l'accouplement, la conversation, l'ostentation sociale, l'intimité... –, « ce qui subsume tous ces thèmes est l'idée de hasard »<sup>94</sup>. La voiture comporte une fonction relationnelle évidente qui favorise la confrontation « d'un "ceci (matériel)" avec un "cela (spirituel)" », une mise en relation entre l'extérieur (le corps, la nature, la sociabilité, la technologie, l'autre) et l'intérieur (méditation, désir, pensée, volonté) »<sup>95</sup>. Bien au-delà de sa concrétisation dans le seul objet du carrosse, la mobilité endosse ainsi des fonctions génériques, symboliques et narratives au point de revêtir la dimension d'une *interface* :

[...] la contingence des relations établies par le carrosse littéraire souffre d'une certaine imprécision d'intelligibilité qui cependant est compensée par la prégnance des thèmes que ces relations intègrent, par exemple ceux de l'amour, de la hiérarchie sociale ou de la nature. Le carrosse intègre des éléments (homme-monde, femme-homme, etc.) autour d'un thème (amour, conversation, nature, fuite), mais cette intégration est toujours conçue, comme fortuite, accidentelle et inattendue. Ainsi, le carrosse intègre sujet et objet dans une relation amoureuse, psychologique ou politique, selon le cas, mais toujours fortuite, inscrite dans la thématique fondamentale du manque de nécessité de la rencontre, des sentiments, du voyage ou de l'amour. C'est là que se joignent contingence et thème concret : le thème soutenant tous les autres thèmes, le thème constitutif, est bien celui du hasard.

La fiction n'est cependant pas la seule à déplorer une condition et à explorer à travers elle les nouvelles possibilités de « découvertes géographiques, sociales et psychologiques »<sup>96</sup>. La mobilité littéraire, qui s'incarne aussi dans les ego-documents,

<sup>93</sup> *L'Anglaise à Mons*, dans *OR*, t. 1, p. 341-343.

<sup>94</sup> C. MEINER, *op. cit.*, p. 9.

<sup>95</sup> C. MEINER, *op. cit.*, p. 77.

<sup>96</sup> C. MEINER, *op. cit.*, p. 9-10 et 47.

interroge de façon originale et plus surprenante encore « le style, le genre et la situation de communication ». En marge des fragments de l'hortomane, l'écriture autobiographique du prince se révèle, à l'examen de la mobilité consignée dans ses pages, à nouveau marquée au coin du hasard et un peu plus creusée encore par l'idée de contingence. La mobilité représente à la fois la marque de la condition humaine et le symptôme de sa nature contradictoire :

Les Femmes, en revanche, ne jouent pas l'originalité comme les hommes ; car elles ne sont pas assez fortes. Il faut qu'ils se passent de dormir, de boire et de manger aux heures, où ils en ont le plus d'envie : qu'ils montent à cheval la nuit, quand il pleut ; qu'ils chassent et culbutent pendant le dégel ; qu'ils envoient des relais sur un chemin, où ils ne passeront pas ; qu'ils se gênent pour arriver, ou pour partir ; qu'ils se fassent toujours attendre, et jamais entendre ; qu'ils se fatiguent à pied, en grim pant les rochers ; qu'ils se chauffent pendant l'été, nagent pendant l'hiver ; aillent à la campagne pendant le Carnaval ; quittent un Spectacle, où tout le monde s'amuse ; se fassent des exagérations factices de plaisir ; adorent ou haïssent, se donnent tout ou se privent de tout [...] <sup>97</sup>.

Elle est aussi la condition *sine qua non* de l'écriture. Sur la palette de Ligne, le rose de l'aventure galante et du dérèglement des sens n'est jamais très éloigné des tonalités plus sombres, en clair-obscur, de la méditation solitaire. La main de l'auteur tombe quand le mouvement décroît, elle reste suspendue quand le calme fait place à l'effroi, au chaos ou aux cahots, à la vitesse et à l'emportement des passions.

*Cette charmante cruelle incertitude dura deux mois. Le Ciel la fit cesser, et voulut que notre destinée se filât sans alarmes, et avec plus de prudence. Vous dire le doux plaisir de nos promenades solitaires dans les bois ; vous parler d'un arbre creux où nous nous sommes assis presque tous les jours : et que nous trouvions trop vaste ; vous parler de nos conversations pures, morales, instructives, vous peindre le calme de nos âmes : tout cela n'est pas en mon pouvoir* <sup>98</sup>.

---

<sup>97</sup> *Suppléments à mes écarts*, dans *MMLS*, t. 20, p. 53 ; et *MÉ*, p. 670 (n° 766) ; voir également *MÉ*, p. 140 (n° 18).

<sup>98</sup> *Confessions ou Indiscrétions de mes amis*, dans *OR*, t. 1, p. 152-153.

# « Le style léger n'est pas celui de notre métier » ?

## Le prince de Ligne et la diplomatie dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle

Jean-Charles SPEECKAERT

L'activité diplomatique du prince de Ligne reste mal connue des chercheurs. C'est peut-être l'une des facettes les plus ambiguës du personnage. À la fin de sa vie, au congrès de Vienne en 1814, c'est lui qui lance le fameux : « Le Congrès ne marche pas, il danse »<sup>1</sup>. Mais cela laisse-t-il présager d'une quelconque expérience de la négociation et des relations internationales ? Cette question mériterait d'être mieux définie. Il convient d'y apporter une réponse nuancée, en rapport avec le contexte très spécifique de la diplomatie d'Ancien Régime.

Lors de mes recherches sur les ministres de France envoyés à Bruxelles dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est apparu que l'un d'entre eux, le comte d'Adhémar de Montfalcon, était un ami du prince de Ligne<sup>2</sup>. Jean-Balthazar d'Adhémar est un personnage étonnant entouré de mystère. Les mémorialistes ne se sont pas privés de le dénigrer avec le mépris dont on les sait capables. Le comte Alexandre de Tilly parle d'« un de ces hommes dont la fortune est un reproche au hasard, et un encouragement pour la médiocrité intrigante »<sup>3</sup>. Le baron Pierre-Victor de Besenval mentionne

---

<sup>1</sup> La paternité de ce mot, aussitôt colporté à travers toute l'Europe, a été reconnue par Ligne lui-même : « On dit que j'ai dit que le Congrès danse et ne *marche* pas. Ce qui fait que rien ne *transpire* que ces messieurs » (*Lettre à Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord*, [Vienne, nov.-déc. 1814], dans *APL*, 1921, n° 2/1, p. 68).

<sup>2</sup> Jean-Balthazar d'Adhémar remet ses lettres de créance au gouverneur Charles de Lorraine à son arrivée le 12 mai 1774. Il reste en poste dans les Pays-Bas autrichiens jusqu'en 1783.

<sup>3</sup> *Mémoires du comte Alexandre de Tilly pour servir à l'histoire des mœurs de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, éd. Christian MELCHIOR-BONNET, Paris, Mercure de France (coll. « Jadis et naguère »), 1929, p. 247 ; plusieurs témoignages sont repris dans [Guillaume IMBERT DE BOUDEAUX ?],

« l'intrigant le plus consommé que j'eusse rencontré »<sup>4</sup>. Le marquis de Bombelles se montre un rien plus positif : « au milieu d'une excessive ignorance, je remarquai de l'esprit »<sup>5</sup>.

Les origines d'Adhémar sont obscures. Son vrai nom est d'Azémar, famille peu connue du Languedoc. Son père est un major de Nîmes, sans fortune<sup>6</sup>. Au contraire de Ligne, c'est un provincial né bien loin de la « société des princes »<sup>7</sup>. Vers onze ans, Jean-Balthazar rejoint l'armée comme enseigne de régiment. Il gravit rapidement les échelons et se distingue lors de la guerre de Succession d'Autriche et de la guerre de Sept Ans. En 1747, il est nommé lieutenant au régiment de Rouergue sous le nom de Montfalcon<sup>8</sup>. Le 2 juillet, il participe à la bataille de Lawfeld, aujourd'hui Lafelt, près de Maastricht. Il est fait capitaine en 1755, aide-major en 1759 et prend part aux campagnes d'Allemagne lors de la guerre de Sept Ans. On le retrouve à Corbach et à Warbourg, où il se montre valeureux selon les mémoires de son ami, le comte de Ségur :

Le jeune Montfalcon, l'épée sûre, l'œil ardent, les cheveux en désordre, embelli par son courage, court, appelle, exhorte, rallie les soldats, se précipite avec eux dans la mêlée, triomphe et reste maître de la colline disputée<sup>9</sup>.

En 1765, Adhémar devient colonel du régiment de Chartres, après s'être fait reconnaître comme héritier de l'antique maison d'Adhémar de Grignan, parenté qui n'est pas rigoureusement établie<sup>10</sup>. Il est admis aux honneurs de la cour malgré les railleries :

---

*Recueil de lettres secrètes. Année 1783*, éd. Paule ADAMY, Genève, Droz (coll. « Textes littéraires français »), 1997, p. 61, n. 46.

<sup>4</sup> *Mémoires du baron de Besenval*, éd. Saint-Albin BERVILLE et Jean-François BARRIÈRE, Paris, Baudouin frères, 1821, t. 2, p. 133.

<sup>5</sup> Marc de BOMBELLES, *Journal de voyage en Grande Bretagne et en Irlande, 1784*, éd. Jacques GURY, Oxford, Voltaire Foundation (coll. « Studies on Voltaire and the eighteenth century »), 1989, n° 269, p. 51.

<sup>6</sup> S. CHURCHILL, « Adhémar de Montfalcon, Jean-Balthazar d' », dans Jules BALTEAU, Marius BARROUX et Michel PREVOST (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey, 1933, t. 1, col. 608-610 ; Gilbert BODINIER, *Dictionnaire des officiers de l'armée royale, 1763-1792*, Paris, Archives et cultures, 2009, t. 1, p. 21-22 ; Claire BÉCHU-BÉNAZET, *Ambassadeurs et ministres de France de 1748 à 1791. Dictionnaire biographique*, Paris, 1982, t. 2, p. 5-6 (Thèse inédite de l'École nationale des chartes). Mentionnons aussi la généalogie suivante, ancienne : Charles-Joseph de BOISGELIN, *Les Adhémar : généalogie. Première partie*, Aix-en-Provence, Makaire, 1900, p. 72.

<sup>7</sup> Lucien BÉLY, *La société des princes (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 1999.

<sup>8</sup> Un dossier concerne le comte d'Adhémar au Service historique de la Défense (SHD, Vincennes) : GR 4YD 2961.

<sup>9</sup> Louis-Philippe de SÉGUR, *Mémoires ou Souvenirs et anecdotes*, Paris, Eymery, 1824, t. 1, p. 57. À partir de ce récit, Adhémar est donné en exemple dans Jean-Jacques FILASSIER et Jean-François DELACROIX, *Dictionnaire historique d'éducation ou Choix d'exemples et de faits puisés dans l'histoire ancienne et moderne, propres à former et à enrichir toutes les facultés du cœur et de l'esprit*, Paris-Versailles, Angé, 1837, p. 359.

<sup>10</sup> Christian de LA BAUME, *La cité des Adhémar et les châteaux de la Drôme*, Aubenas, Lienhart, 1971, p. 9 ; J. BALTEAU, « Adhémar, famille », dans *Dictionnaire de biographie française*, t. 1, col. 575-576.

Un Marquis de hasard,  
Chevalier d'industrie  
Major d'infanterie  
Colin de comédie :  
C'est Monsieur d'Adhemar <sup>11</sup>.

Avant une première mission secrète, à Saint-Pétersbourg en 1773, Adhémar suit des cours à l'École diplomatique de Strasbourg, sorte d'« ENA de l'Ancien Régime » <sup>12</sup>. Il souligne au détour d'une lettre à Vergennes qu'il a fait « 4 ans d'étude dans les universités de Strasbourg » <sup>13</sup>. Il fait référence dans un autre courrier à « M. Koch, ci-devant secrétaire et disciple de M. Scheffling [Schoepflin], à Strasbourg, sous qui j'ay travaillé » <sup>14</sup>. Il insiste sur cette formation au moment où il tente d'obtenir un poste d'ambassadeur à Londres. Voici comment il définit sa formation : « des études, des voyages ont mis par devers moi ce qui pouvait manquer à un militaire de connaissance politique » <sup>15</sup>. Jean-Daniel Schoepflin est le créateur en 1752 de cette école diplomatique qu'il appelait l'*Institutum historico-politicum* <sup>16</sup>. Universitaire luthérien, représentant de la première génération de l'*Aufklärung*, Schoepflin a l'idée de proposer des cours privés aux jeunes hommes de l'élite européenne qui se destinent à des emplois dans la haute administration et à des postes diplomatiques <sup>17</sup>. Ils y suivent des enseignements sur le droit public des principaux États d'Europe, en particulier l'histoire des négociations de paix et des traités internationaux, ainsi que l'histoire des dynasties européennes. À ce programme politique s'ajoute une formation nobiliaire

<sup>11</sup> Chanson satirique reprise dans les *Mémoires* dits de Bachaumont (*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours*, Londres, Adamson, 1781, t. 15, p. 136).

<sup>12</sup> Jürgen VOSS, « L'École diplomatique de Strasbourg : l'ENA de l'Ancien Régime ? », dans Bernard VOGLER et J. VOSS (dir.), *Strasbourg, Schoepflin et l'Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bonn, Bouvier (coll. « Pariser Historische Studien »), 1996, n° 42, p. 205-214 ; Pierre-Yves BEAUREPAIRE, « Le rayonnement européen de l'université luthérienne de Strasbourg et de l'école diplomatique de Jean Daniel Schoepflin », dans *Le mythe de l'Europe française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Autrement, 2007, p. 148-159 ; Guido BRAUN, « La formation des diplomates à l'époque moderne », dans *Revue d'histoire diplomatique*, 2014, n° 3, p. 231-250.

<sup>13</sup> J.-B. d'ADHÉMAR, *Lettre à Charles Gravier, comte de Vergennes*, janv. 1776 (Paris, Archives des Affaires étrangères (AAÉ), *Correspondance politique (CP), Pays-Bas (PB)*, vol. 170, f° 304-305).

<sup>14</sup> *Id.*, 20 sept. 1778 (AAÉ, *CP, PB*, vol. 171, f° 184-185).

<sup>15</sup> *Id.*, 20 mai 1776 (AAÉ, *Dossiers de personnel*, 1<sup>re</sup> série, vol. 1, f° 213-214).

<sup>16</sup> J. VOSS, *Jean-Daniel Schoepflin (1694-1771). Un Alsacien de l'Europe des Lumières*, Strasbourg, Société savante d'Alsace, 1999.

<sup>17</sup> Schoepflin est un proche du comte Charles de Cobenzl. Précepteur de son fils Louis, il aide le ministre plénipotentiaire autrichien à fonder l'Académie impériale et royale de Bruxelles (Hervé HASQUIN (dir.), *L'Académie impériale et royale de Bruxelles. Ses académiciens et leurs réseaux intellectuels au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2009, p. 9). Ligne le rencontre à Bruxelles en 1767. Schoepflin l'engage à écrire une dissertation sur les commentaires de César que le prince fera paraître sous le titre de *Lettres à monsieur Schöfflin*. Rédigées dès 1768, elles paraîtront pour la première fois dans les *Mélanges de littérature*, Philosopher [Bruxelles], 1783, t. 2, p. 3-41 (voir l'introduction à ce texte par Jerom VERCRUYSE, dans *ÉS*, p. 167-170).

incluant les savoir-faire guerrier (escrime, équitation) et mondain (musique et danse). Après la mort de Schoepflin en 1771, son assistant Christophe-Guillaume Koch prend la direction de l'école <sup>18</sup>.

Charles-Joseph de Ligne et Jean-Balthazar d'Adhémar partagent plusieurs points communs, malgré des origines assez différentes. Ce sont des contemporains. Ligne est né en 1735, Adhémar le serait en 1736 <sup>19</sup>. Surtout, tous les deux sont des militaires <sup>20</sup>. Colonels de régiments, ils combattent lors de la guerre de Sept Ans. La majorité des diplomates du XVIII<sup>e</sup> siècle, du moins en France, sont des militaires, des gentilshommes, qui, dans l'attente de commander un régiment, vont représenter pendant quelques années leur souverain à l'étranger <sup>21</sup>. C'est l'identité première du diplomate de l'époque moderne – identité qui demeure assez vague. Le terme « diplomate » n'apparaît qu'à la fin du siècle et la fonction qu'il recouvre n'est pas considérée comme un emploi réel mais plutôt comme une parenthèse dans une vie consacrée à l'Épée, la Robe ou l'Église <sup>22</sup>.

Par ailleurs, Ligne et Adhémar ont des amis communs. Ils sont parfaitement intégrés au cercle des intimes de Marie-Antoinette, jouant dans sa petite troupe de théâtre à Trianon, en compagnie du comte d'Artois, du comte de Vaudreuil, des Polignac <sup>23</sup> :

La reine riait beaucoup de la voix de M. d'Adhemar, belle anciennement, mais devenue très chevrotante : l'habit de berger, dans le Colin du *Devin du village* rendait

---

<sup>18</sup> J. VOSS, « Christophe Guillaume Koch (1737-1813). Homme politique et historiographe contemporain de la Révolution », *History of European Ideas*, 1991, n° 13, p. 531-534.

<sup>19</sup> Le conditionnel est de mise, car deux autres dates de naissance, toutes proches, existent pour le comte d'Adhémar. La date a sans doute été modifiée pour qu'elle survienne après le mariage de ses parents.

<sup>20</sup> Adhémar rédige des mémoires à propos de questions militaires. Tilly écrit qu'il se rend à Versailles « pour ennuyer le ministre de ses prétentions, et de je ne sais quel plan d'ordre profond escorté de mémoires qu'il avait barbouillés sur le militaire français » (*Mémoires du comte Alexandre de Tilly*, t. 1, p. 247) ; cité dans Laure COLLIGNON, *Les ambassadeurs et l'ambassade de France en Angleterre (1783-1793)*, Paris, 1998, t. 1, p. 3-4 (Thèse inédite de l'École nationale des chartes). Au détour d'une missive adressée à Vergennes, Adhémar fait référence à « Quelques écritures que j'ay fait autrefois sur les moyens d'empêcher la désertion, le vagabondage et la mendicité » (J.-B. d'ADHÉMAR, *Lettre au comte de Vergennes*, 27 déc. 1775 (AAÉ, CP, PB, vol. 170, f° 294)).

<sup>21</sup> Claire BÉCHU-BÉNAZET, *Ambassadeurs et ministres de France de 1748 à 1791. Étude institutionnelle et sociale*, Paris, 1982, t. 1, p. 6-7 (Thèse inédite de l'École nationale des chartes).

<sup>22</sup> L. BÉLY, *L'art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Le nœud gordien »), 2007, p. 583-619. Une réflexion à ce sujet a été lancée par Indravati FÉLICITÉ, maître de conférences à l'Université Paris-Diderot, lors du colloque « *Je ne voudrais point d'un négociateur de métier...* ». *L'identité du diplomate : métier ou noble loisir ? (Moyen Âge tardif-XIX<sup>e</sup> siècle)*, tenu à Paris du 14 au 17 juin 2017.

<sup>23</sup> Manuel COUVREUR, « Le prince de Ligne (1735-1814) à Versailles : courtisan, impresario ou agent secret ? », dans Carole CARPEAUX (dir.), *Les Wallons à Versailles*, Bruxelles, Commission royale des monuments, sites et fouilles-Renaissance du livre, 2007, p. 98-126.

son âge fort ridicule, et la reine se plaisait à dire qu'il était difficile que la malveillance pût trouver quelque chose à critiquer dans le choix d'un pareil amoureux <sup>24</sup>.

Aux Pays-Bas, l'envoyé retrouve peut-être le prince au théâtre de la Monnaie, haut lieu de la sociabilité bruxelloise, où ils sont tous les deux abonnés <sup>25</sup>. Quoique Ligne affirme qu'il n'y a « presque jamais été », les faits le démentent <sup>26</sup>. Ou aux concerts qu'Adhémar organisait à la résidence de France <sup>27</sup>. Ou encore à la loge *L'heureuse rencontre*, dont ils sont membres, Ligne comme Rose-Croix (R. .C. .), Adhémar comme Maître (M. .) <sup>28</sup>.

Le comte d'Adhémar fait souvent référence au prince dans sa correspondance avec le ministre à Versailles : « Je voudrais bien obliger particulièrement M. le prince de Ligne. Vous savez, M. le Comte, combien ce prince est agréable à la reine » <sup>29</sup>. Il est manifeste qu'il l'admire, qu'il l'apprécie, au point qu'on peut se demander dans quelle mesure Adhémar n'allait pas jusqu'à imiter Ligne, à le prendre pour modèle, notamment dans la manière de pratiquer la négociation, la diplomatie.

Le secrétaire de légation à Bruxelles André Garnier, aussi consul à Ostende et poète à ses heures, témoigne de leur proximité. Le 24 février 1775, il écrit au comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères de Louis XVI, à propos du comte d'Adhémar :

<sup>24</sup> *Mémoires de madame Campan, première femme de chambre de Marie-Antoinette*, éd. Jean CHALON et Carlos de ANGULO, Paris, Ramsay (coll. « Image »), 1988, p. 116.

<sup>25</sup> En 1776-1777, le comte d'Adhémar partage la basse-loge 17 (place 17 B) avec le comte Charles de Prolé (Relevé du produit général de l'abonnement, 1776 à 1777, Bruxelles, Archives générales du royaume (AGR), *Archives du théâtre de la Monnaie, Comptabilité générale*, n° 129). Signalons la publication récente de Marc LIBERT, *Inventaire des archives du théâtre de la Monnaie (1771-1816)*, Bruxelles, Archives générales du Royaume (coll. « Inventaire »), n° 608, 2016.

<sup>26</sup> *FHMV*, t. 1, p. 205. Voir M. COUVREUR, « Un amateur de ballets longs et de jupons courts : le prince Charles-Joseph de Ligne », dans M. COUVREUR (dir.), *Le théâtre de la Monnaie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Cahiers du GRAM, 1996, p. 224-229.

<sup>27</sup> Le 15 mars 1777, Charles de Lorraine précise qu'il a « été à la musique chez Monsieur d'Adémar » (*Journal secret de Charles de Lorraine (1766-1779)*, éd. Michèle GALAND, Bruxelles, Hayez, 2000, p. 408). Le diplomate a peut-être fait appel à une société de concerts comme le *Concert bourgeois* ou le *Concert noble* (voir Marie CORNAZ, « Le Concert Bourgeois. Une société de concerts publics à Bruxelles durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue belge de musicologie*, 1999, n° 53, p. 113-136).

<sup>28</sup> Bertrand VAN DER SCHELDEN, *La franc-maçonnerie belge sous le régime autrichien (1721-1794). Étude historique et critique*, Louvain, Uystpruyt, 1923 ; rééd. 2006, p. 354 et 356. Adhémar figure dans deux listes de *L'heureuse rencontre* avec le grade de maître (M. .). La première liste n'est pas datée. L'année 1772 est proposée dans le fichier biographique du fonds maçonnique conservé à la Bibliothèque nationale de France (Département des manuscrits, Fonds maçonnique, Fichier Jean Bossu : <http://fichier-bossu.fr/>). Mais Adhémar n'arrive qu'en 1774 à Bruxelles. Par ailleurs, plusieurs auteurs font référence à cette liste de *L'heureuse rencontre* en indiquant l'année 1777. Le diplomate est toujours inscrit dans la liste de 1786, mais indiqué comme absent, ce qui est logique puisqu'il est alors ambassadeur à Londres.

<sup>29</sup> J.-B. d'ADHÉMAR, *Lettre au comte de Vergennes*, 17 juil. 1777 (AAÉ, CP, PB, vol. 171, f° 68-69).

En général, il est vu ici de très bon œil. Il a d'ailleurs l'avantage d'y retrouver quelques amis, et nommément le prince de Ligne. Ce prince charmant en société ne l'est pas moins dans le cabinet. Autrichien d'une vie en apparence très dissipée, il réunit à beaucoup d'esprit de très grands talents militaires, et ceux, estimables, d'un homme de lettres. Cet assemblage autant rare que précieux de belles qualités le font jouir ici, à juste titre, de la plus grande considération <sup>30</sup>.

Garnier souligne la popularité <sup>31</sup> du prince dans les Pays-Bas autrichiens, où se trouve son cher Belecil, et ses aptitudes littéraires, et cela à un moment où il n'a encore publié que les *Mémoires de Son Excellence le comte de Bussy Rabutin* (1773) et ses *Lettres à Eugénie* (1774).

Précisément, ces talents littéraires servent la diplomatie. Des recherches dans les disciplines littéraires ont montré que la diplomatie – souvent une diplomatie officieuse, parallèle – s'exerçait parfois sur le mode « badin », de la gaieté, de la séduction, et, de la sorte, permettait de réaliser plus facilement des objectifs politiques. Certains ambassadeurs utilisent la rhétorique plus pour plaire et séduire que pour convaincre. L'idée est de se faire remarquer en frappant l'attention ou en divertissant. Parfois, des agents sont spécialisés dans l'anecdote mondaine, comme l'envoyé français Léandre de Rossi au congrès d'Utrecht <sup>32</sup>. À Paris, le comte Andreï Chouvalov est bien accueilli lors de sa première mission parce qu'il « est un homme fait » et « qu'il est charmant » <sup>33</sup>.

L'historien Gilles Montègre a montré récemment que de nombreux diplomates du XVIII<sup>e</sup> siècle étaient unis par un « pacte épistolaire ». À partir des archives du cardinal de Bernis, il a mis au jour l'existence de correspondances suivies entre ambassadeurs qui l'amènent à parler d'une « société européenne des diplomates ». Lesquels s'écrivent entre eux sans passer par la médiation de leurs cours respectives. Cette communication moins centralisée et plus intimiste a pour effets d'accroître les possibilités d'échanges et de rayonnement culturel des diplomates et de leur assurer de nouveaux canaux d'information <sup>34</sup>. La République des Lettres compense la méconnaissance d'un pays lointain, par exemple la Russie. Alexandre Stroeve observe que cercles diplomatiques et littéraires se confondent à Saint-Petersbourg à l'époque de Catherine II pour tenter de faire passer la cour dans le camp franco-autrichien durant la guerre de Sept Ans.

<sup>30</sup> A. GARNIER, *Lettre au comte de Vergennes*, 24 fév. 1775 (AAÉ, CP, PB, vol. 170, f° 29-30v°).

<sup>31</sup> Antoine LILTI, *Figures publiques. L'invention de la célébrité (1750-1850)*, Paris, Fayard (coll. « L'épreuve de l'histoire »), 2014.

<sup>32</sup> L. BÉLY, « L'écrivain diplomate des Temps modernes, entre nécessité politique et pratique culturelle », dans Laurence BADEL, Gilles FERRAGU, Stanislas JEANNESSON et Renaud MELTZ (dir.), *Écrivains et diplomates. L'invention d'une tradition (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Colin (coll. « Recherches »), 2012, p. 31-56.

<sup>33</sup> Dzianis KANDAKOU, « “Maître en l'art de plaire” ou “bel esprit” ? Le comte Andreï Chouvalov vu par la police et le beau monde de Paris en 1777-1781 », dans *Lumen. Travaux de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle*, 2016, n° 35, p. 47-62.

<sup>34</sup> G. MONTÈGRE, « Bernis ou la diplomatie de l'amitié », *L'histoire*, sept. 2015, n° 415, p. 26-27. Un colloque international *Le cardinal de Bernis (1715-1794). Médiateur et observateur de l'Europe monarchique et révolutionnaire* s'est tenu à l'École française de Rome à l'occasion du tricentenaire de sa naissance, les 15 et 16 octobre 2015.

Aujourd'hui, on parlerait de *soft power*. La gaieté, qu'illustrent le chevalier d'Éon, Beaumarchais ou Ligne, est un mot-clef des correspondances, au moment même où Catherine projette son coup d'État. Des déclarations d'amour sont transmises à la princesse par des intermédiaires et les « badins » réussissent parfois mieux que les « professionnels », les « sérieux »<sup>35</sup>.

C'est le cas du prince de Ligne. Du mois d'août au mois d'octobre 1780, Ligne et son fils Charles sont à Saint-Pétersbourg. Officiellement, pour régler le problème de la dot jamais versée par la famille d'Hélène Massalska, que ce dernier avait épousée l'année précédente. Ce séjour est surtout une réussite diplomatique. Le prince charme la tsarine et son favori Potemkine, et consolide le rapprochement entre la Russie et l'Autriche, entamé lors de la rencontre à Moguilev entre Catherine II et Joseph II le 7 juin 1780. Ses plaisanteries, son oubli du protocole plaisent à l'impératrice, qui se verra délivrer plus tard un « brevet d'ignorance », le prince de Ligne ayant lancé avec le comte Lev Narychkine, grand-écuyer retiré « grand-farceur », une « société des ignorants », cercle badin s'il en est<sup>36</sup>. Ses bons mots s'avèrent une arme redoutable ; Ligne vainc un rival diplomatique, le futur roi Frédéric-Guillaume II, en le ridiculisant :

Lorsqu'il fut décidé que Frédéric II enverrait à Pétersbourg son successeur, la cour de Vienne y envoya le prince de Ligne avec l'ordre de déjouer l'illustre négociateur qui, naturellement timide, était encore parti de Berlin avec une incommodité fort douloureuse et qu'il n'avait osé confier au roi son oncle. Quelques jours après son arrivée, le prince royal fut conduit à l'Académie et, à force de discours à entendre, de minéraux, d'armures et d'embryons à voir, s'évanouit. Le prince de Ligne aussitôt se met en voiture et vole au château. Catherine apprenant qu'il est dans ses appartements, le fait entrer et lui demande quelle raison l'y amène si tôt. « Hélas! Madame, j'avais suivi le prince de Prusse à l'Académie et lorsque j'ai vu qu'il y était sans connaissance, je me suis hâté de venir en informer Votre Majesté. » Ce mot et bien d'autres joints à la personne qui déplaisait d'ailleurs, remplirent parfaitement le but de la cour de Vienne<sup>37</sup>.

<sup>35</sup> Intervention de A. STROEV, « Comment plaire à la Tsarine ? Les diplomates français à la cour de Catherine II », journée d'études *L'identité du diplomate du Moyen Âge aux Temps modernes : métier ou noble loisir ?*, Université Paris-Diderot, 23 oct. 2015. Voir également du même : « Les filleuls de Voltaire », dans Jean BESSIÈRE et Judit MAÁR (dir.), *Histoire de la littérature et jeux d'échange entre centres et périphéries. Les identités relatives des littératures*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 181-190 ; ainsi que les ouvrages collectifs qu'il a dirigés avec Elena GRETCHANAIA et Catherine VIOLETT (dir.), *La francophonie européenne aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Perspectives littéraires, historiques et culturelles*, Bruxelles, Lang, 2012 ; et avec Katja GVOZDEVA et Louise MILLION (dir.), *Savoirs ludiques. Pratiques de divertissement et émergence d'institutions, doctrines et disciplines dans l'Europe moderne*, Paris, Champion, 2014. Je renvoie également aux articles rassemblés dans Jean-Pierre POUSSOU, Anne MÉZIN et Yves PERRET-GENTIL (dir.), *L'influence française en Russie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Institut d'études slaves-Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004.

<sup>36</sup> Voir l'introduction de A. Stroev et J. Vercruysee à leur édition critique de la correspondance entre Catherine II et Ligne dans *CR*, t. 1, p. 95-96.

<sup>37</sup> Fédor GOLOVKINE, *La cour et le règne de Paul I<sup>er</sup>. Portraits, souvenirs et anecdotes*, éd. S. BONNET, Paris, Plon-Nourrit, 1905, p. 218.

La tsarine raconte elle-même que « Le prince de Ligne l'appelait [le prince de Prusse] la massue d'Hercule »<sup>38</sup>.

Les ambassadeurs présents en Russie à ce moment-là sont unanimes. Le ministre impérial, le comte Louis de Cobenzl, écrit :

Sa Maj<sup>te</sup> est infiniment plus à son aise même avec le P<sup>ec</sup> de Ligne, et il n'y a pas jusqu'à lui qui sans s'en douter fasse du tort au Prince de Prusse. Grâce à Potemkin, qu'il a pris singulièrement en amitié. Le prince de Ligne a été accueilli ici d'une manière la plus distinguée, il jouit des grandes entrées, est journellement de la partie de l'Impératrice, qui a fait avec lui des promenades en chaloupe, l'a mené dîner à Czarskoeselo et s'amuse infiniment de sa tournure d'originalité de son esprit<sup>39</sup>.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne, James Harris, confirme :

he has the talent, under the mask of pleasantry, of conveying to the Empress the most important truths [...] His talent for Humour and Ridicule has certainly done both the French and Prussian Party irreparable harm here<sup>40</sup>.

Enfin, le chevalier de Corberon, représentant français, note avec une pointe de jalousie :

Le prince de Prusse n'a pas été accueilli de cette manière, et l'on va jusqu'à dire que c'est à cause du prince de Ligne qu'on ne lui a pas donné de fêtes. [...] Son ton de polissonnerie n'a pas paru décent aux Russes ; le comte Panin, toujours riant et applaudissant, a quelquefois haussé les épaules de voir un grand seigneur de cinquante-quatre ans, décoré de la Toison d'Or, jouer à broche-en-cul et se faire mettre des mèches de papier au derrière<sup>41</sup>.

Tout cela faisait plus qu'amuser la tsarine. Car derrière le divertissement, la souveraine prolonge une correspondance essentiellement politique qu'elle avait commencée avec Voltaire. Les projets, parfois hardis, sont présentés sous la forme du badinage littéraire. Plus qu'avec Grimm ou d'autres correspondants, Catherine II a aimé pratiquer ce mode de réflexion avec le prince de Ligne. Celui-ci avait compris les enjeux, à savoir le rôle de défenseur de la politique russe et les intérêts de la cour de Vienne<sup>42</sup>. Ligne a sans doute voulu jouer un rôle diplomatique pour s'accomplir, pour se faire un mérite. Il se propose comme « garçon ministre » auprès du comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur impérial en France, « le plus aimé et le plus aimable

<sup>38</sup> Voir A. STROEV, « Le réseau des connaissances et des correspondants russes du prince Charles-Joseph de Ligne », dans *NAPL*, 2009, t. 18, p. 10-25.

<sup>39</sup> L. de COBENZL, *Lettre à Joseph II*, 17 sept. 1780, dans *Joseph II und Graf Ludwig Cobenzl. Ihr Briefwechsel*, t. 1, 1780-1784, Vienne, Gerold (coll. « Fontes rerum Austriacarum »), 1901, p. 53 ; sur ces témoignages relatifs au séjour de Ligne à la cour de Catherine II, voir MANSEL, p. 85-89.

<sup>40</sup> J. HARRIS, *Lettre à David Murray*, dit *the Viscount Stormont*, 6 oct. 1780 ; citée dans MANSEL, p. 88.

<sup>41</sup> Marie-Daniel BOURRÉE DE CORBERON, *Un diplomate français à la cour de Catherine II (1775-1780). Journal intime du chevalier de Corberon, chargé d'affaires de France en Russie*, éd. L.-H. LABANDE, Paris, Plon, 1901, t. 2, p. 391-392 (6 oct. 1780).

<sup>42</sup> A. STROEV, « Le réseau des connaissances », p. 10-25.

des ambassadeurs », qu'il sollicite pour défendre ses intérêts patrimoniaux <sup>43</sup>. On trouve souvent sous la plume de Ligne l'expression de « jockey diplomatique » :

Me voici, mon cher S... [Louis-Philippe, comte de Ségur] avec l'Uniforme Russe de Général en Chef qui me fait grand plaisir, un sabre Turc au côté : et en attendant que je m'en serve, comme Général ou même comme Volontaire, une plume Autrichienne à la main : Jockey diplomatique du meilleur des Ambassadeurs, de notre Ambassadeur *Cobenzl* qui ne pense nuit et jour qu'à la gloire des deux Empires <sup>44</sup>.

Ce dernier terme est plutôt bien trouvé. Ajoutons que le prince figure dans la liste des membres susceptibles d'intégrer un club pour le corps diplomatique vers 1785 <sup>45</sup>. Ce cercle, dont on ne sait presque rien et qui n'a sans doute pas existé, a peut-être été imaginé par Mercy-Argenteau dans le but d'étendre son réseau d'information <sup>46</sup>. Les documents qui s'y rapportent sont conservés dans ses archives <sup>47</sup>. Ligne fait partie des trente étrangers du *Sallon*. Quarante-six autres noms, dont « le prince d'Arenberg – sans doute Auguste d'Arenberg, comte de La Marck – font partie du « club » des *Aviades* » <sup>48</sup>.

Avec la légation de France à Bruxelles, et singulièrement le comte d'Adhémar, on retrouve cette diplomatie aux accents littéraires. Adhémar élabore un discours sur la paix et l'équilibre européen dont les mots-clés sont la tendresse, l'affection, l'amitié, voire l'amour, en tout cas le cœur. Et par là-même, il contribue de manière d'autant plus profonde au processus de pacification entre la France et les Pays-Bas autrichiens à la suite du renversement des alliances de 1756. Ce langage donne une dimension sentimentale aux relations internationales, comme si la politique passait par la carte de Tendre – ce qui doit être mis en perspective dans le contexte de la langue française et des lettres au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'œuvre de Jean-Jacques Rousseau, par exemple *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, roman sensible publié en 1761, exalte les sentiments <sup>49</sup>.

<sup>43</sup> *Lettre au comte Florimond de Mercy-Argenteau*, [1777 ?] (Washington, Library of Congress, Manuscript Division, Mercy-Argenteau Family Papers, 12).

<sup>44</sup> *Lettre première. Du Fort d'Elisabeth, ce 1. Dec. 1787.*, dans *Lettres sur la dernière guerre des Turcs*, dans *MMLS*, t. 7, 1796, p. 151. Cette expression reparait ailleurs (*FHMV*, t. 1, p. 131), et notamment dans une lettre que Ligne adresse à Catherine II, le 25 mai 1791 (*CR*, t. 1, p. 192).

<sup>45</sup> *Mémoire des frais d'un clubs pour le corps diplomatique, accompagné d'une liste des étrangers membres du Sallon*, s.d. [1785] (Washington, Library of Congress, Manuscript Division, Mercy-Argenteau Family Papers, 64).

<sup>46</sup> H. HASQUIN, *Diplomate et espion autrichien dans la France de Marie-Antoinette. Le comte de Mercy-Argenteau (1727-1794)*, Waterloo, Avant-Propos, 2014, p. 160.

<sup>47</sup> Installée aux États-Unis, Rose de Mercy-Argenteau, ruinée, vend une partie des archives familiales dans les années 1910. Voir Sébastien DUBOIS, *Inventaire de la famille de Mercy-Argenteau (1334-1959)*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2009 ; et l'inventaire du fonds de Washington réalisé par Brian McGuire en 2012 (en ligne : <http://rs5.loc.gov/service/mss/eadxmlmss/eadpdfmss/2011/ms011221.pdf>).

<sup>48</sup> *Liste des étrangers membres du clubs des Aviades* (Washington, Library of Congress, Manuscript Division, Mercy-Argenteau Family Papers, 64).

<sup>49</sup> *La Nouvelle Héloïse* fut un succès dès sa publication et a connu pas moins de 70 éditions avant 1800. Voir Robert DARTON, *Le grand massacre des chats. Attitudes et croyances dans l'ancienne France*, trad. Marie-Alyx REVELLAT, Paris, Laffont (coll. « Les hommes et

Les mots choisis correspondent à un contexte philosophique sensualiste. Le sentiment du bonheur est affirmé <sup>50</sup>, notamment celui des peuples.

Le comte a ses habitudes pour capter l'attention et amuser, comme celle de chanter en public (deux siècles avant Barack Obama, qualifié de *singing president*). Le comte de La Mark relate :

M. d'Adhemar joignait des talents à son esprit et à sa jolie figure : il chantait agréablement, jouait très-bien la comédie, et faisait de jolis couplets. C'était plus qu'il n'en fallait pour réussir dans la société <sup>51</sup>.

Ligne parle « du genre troubadour de M. d'Adhémar » <sup>52</sup>. Le diplomate partage avec le prince cet état d'esprit qui se veut léger, badin, vif, opposé à toute pesanteur. Cette esthétique est chez Ligne une attitude qui semble naturelle. Pour d'autres, c'est sans doute plus construit. Madame de Staël, qui avait tant fréquenté Ligne à Vienne, a décrit cet état d'esprit :

Le genre de bien-être que fait éprouver une conversation animée ne consiste pas précisément dans le sujet de cette conversation ; les idées ni les connoissances qu'on peut y développer n'en sont pas le principal intérêt ; c'est une certaine manière d'agir les uns sur les autres, de se faire plaisir réciproquement et avec rapidité, de parler aussitôt qu'on pense, de jouir à l'instant de soi-même, d'être applaudi sans travail, de manifester son esprit dans toutes les nuances par l'accent, le geste, le regard, enfin de produire à volonté comme une sorte d'électricité qui fait jaillir des étincelles, soulage les uns de l'excès même de leur vivacité, et réveille les autres d'une apathie pénible <sup>53</sup>.

Cette spontanéité revendiquée et recherchée, cette « souplesse d'esprit » <sup>54</sup>, reflet d'un « esprit de société » aristocratique et élitiste <sup>55</sup>, semble en contradiction avec les instructions des diplomates qui leur conseillent « de ne rien dire, ni laisser

---

l'histoire », 1985, p. 216 ; et Christophe VAN STAEN (dir.), *Rousseau et les Lumières. Mélanges à la mémoire de Raymond Trousson (1936-2013)*, Paris, Champion, 2016.

<sup>50</sup> Voir Robert MAUZI, *L'idée du bonheur au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Colin, 1960.

<sup>51</sup> *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck pendant les années 1789, 1790 et 1791*, éd. Ad. de BACOURT, Paris, Le Normant, 1851, t. 1, p. 35 ; cité dans Benedetta CRAVERI, *Les derniers libertins*, Paris, Flammarion (coll. « Au fil de l'histoire »), 2016, p. 358, n. 56.

<sup>52</sup> *Notice sur M. le duc d'Orléans qui fera peut-être peu d'honneur à son auteur, mais beaucoup à la vérité*, texte autographe envoyé par Ligne à Serguei Ouarov, dans *CR*, t. 2, p. 628.

<sup>53</sup> Germaine de STAËL, *De l'Allemagne*, Paris, Nicolle-Mame, 1814, t. 1, p. 92-93.

<sup>54</sup> Le mot est du prince Klemens von Metternich, à propos de Ligne : « Le prince lui-même brillait par une souplesse d'esprit toute particulière » (*Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich, chancelier de cour et d'état*, éd. Richard de METTERNICH, Paris, Plon, 1881, t. 1, p. 24). Il a été cité notamment par Roland MORTIER, « Charles-Joseph de Ligne, écrivain dilettante et prince européen », dans *XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1993, n° 25, p. 229 ; et par Renate ZEDINGER, « Le prince Charles-Joseph de Ligne et Vienne », dans R. ZEDINGER, *Lorraine et Pays-Bas autrichiens au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bochum, Winkler (coll. « Le dix-huitième siècle et la monarchie des Habsbourg »), 2010, p. 149.

<sup>55</sup> B. CRAVERI, *op. cit.*, p. 39.

entendre qui puisse avoir trait à aucune critique »<sup>56</sup> et de se « renfermer [...] dans des bornes trop étroites de prudence et de circonspection »<sup>57</sup>. D'ailleurs, ce style ne convainc pas toujours. Lors de sa mission de trois mois à Saint-Pétersbourg en 1773, le comte d'Adhémar déplaît à Catherine II : « Elle vient en dernier lieu de leur citer M. d'Adhémar comme un exemple de fausseté de la nation »<sup>58</sup>. Plus significatif, Vergennes réprimande Adhémar lors de son ambassade à Londres : « le style léger n'est pas celui de notre métier »<sup>59</sup>. À propos de Ligne, il déclare à Louis XVI en septembre 1785 : « il n'est pas un honnête homme qui ne doive frémir lorsqu'il voit le sort de l'humanité livré à la légèreté du prince de Ligne »<sup>60</sup>.

La question de l'identité du diplomate à l'époque moderne est une clef pour comprendre le rapport de Ligne à la diplomatie. Le prince n'est pas un diplomate de carrière – ce qui demeure rare à l'époque moderne. Ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que l'art de négociier voit ses contours se préciser pour devenir un métier à part entière au siècle suivant<sup>61</sup>. À la différence de son ami le comte d'Adhémar, formé à Strasbourg, Ligne n'exerce pas de vraie mission. Le rôle ponctuel qu'il a pu jouer, comme en Russie en 1780, reste minime. Néanmoins, son style, son langage<sup>62</sup> et son esprit sont significatifs de cette diplomatie badine (ou diplomatie de la gaieté), largement pratiquée par d'autres aristocrates, avec plus ou moins de talent et de réussite.

---

<sup>56</sup> *Mémoire pour servir d'instruction au sieur Lesseps allant à Bruxelles de la part de Sa Majesté auprès du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas autrichiens*, 2 mai 1752 (AAÉ, CP, PB, vol. 141, f° 114-120v).

<sup>57</sup> *Mémoire pour servir d'instruction au sieur comte de Lupcourt-Drouville*, 24 fév. 1766 (AAÉ, Mémoires et documents, PB, vol. 5, f° 90-97).

<sup>58</sup> François-Michel DURAND DE DISTROFF, *Lettres à Emmanuel-Armand de Vignerot du Plessis de Richelieu, duc d'Aiguillon*, 6 et 13 mai 1774 (AAÉ, CP, Russie, vol. 95, f° 302 et 316) ; citées dans A. STROEV, « Vivant Denon en Russie », dans Francis CLAUDON et Bernard BAILLY (dir.), *Vivant Denon*, Chalon-sur-Saône, Comité Vivant Denon, 2003, p. 17-46, n. 26.

<sup>59</sup> C. GRAVIER DE VERGENNES, *Lettre à J.-B. d'Adhémar* ; citée par Laure COLLIGNON, *op. cit.*

<sup>60</sup> ID., *Lettre à Louis XVI*, 13 sept. 1785 ; citée dans John HARDMAN et Munro PRICE, *Louis XVI and the comte de Vergennes. Correspondence (1774-1787)*, Oxford, Voltaire Foundation (coll. « Studies on Voltaire and the eighteenth century »), 1998, n° 364, p. 377-378.

<sup>61</sup> Marc BELISSA, « De la critique de "l'art de négociier" à l'apprentissage de la "politique". Mort du "bon ambassadeur" et apparition du "diplomate" (c. 1750-c. 1830) », dans Stefano ANDRETTA, Stéphane PÉQUIGNOT et Jean-Claude WAQUET (dir.), *De l'ambassadeur. Les écrits relatifs à l'ambassadeur et à l'art de négociier du Moyen Âge au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome, 2015, p. 523-558 (en ligne : <http://books.openedition.org/efr/2887>) ; Linda et Marsha FREY, « "The Reign of the Charlatans is over". The French Revolutionary Attack on Diplomatic Practice », *Journal of Modern History*, 1993, n° 65, p. 706-744.

<sup>62</sup> Sur le rapport de Ligne à la langue française, voir M. COUVREUR, « Un Autrichien à Paris. Quelques réflexions sur les singularités "belges" du prince de Ligne », dans Laurence BROGNIEZ (dir.), *La Belgique avant la Belgique, Textyles*, 2005, n° 28, p. 53-62.



# Le prince de Ligne, les Pays-Bas autrichiens et la Révolution brabançonne

Bruno BERNARD

S'il faut en finir, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, avec l'image quelque peu caricaturale d'un « prince rose » inconstant et superficiel, cela apparaît particulièrement nécessaire en ce qui concerne son attitude et ses écrits en matière politique. En effet, tout au long du règne mouvementé, dans les Pays-Bas autrichiens, de l'empereur Joseph II, mais aussi dans les années suivantes, Ligne fit preuve, au contraire, d'une remarquable constance dans ses idées, et aussi d'un certain « sens politique », joignant toujours intimement, dans ses analyses, fidélité inébranlable à la dynastie des Habsbourg et respect conséquent, mais ouvert aux réformes, des « libertés » traditionnelles des « provinces belgiques ».

Comme nous le verrons, il n'a pas été à même de jouer, au cours de ces événements, le rôle de conciliateur et de pacificateur qu'il aurait pourtant souhaité pouvoir exercer, rôle pour lequel il se sentait sans doute une vocation toute particulière, en raison, à la fois, de son rang, de sa proximité avec les souverains, mais aussi de la popularité dont il pensait pouvoir se targuer parmi les populations des susdites provinces.

Ainsi que l'a déjà exposé Jeroom Vercruyse<sup>1</sup>, le prince remit, en 1780, au tout nouveau souverain, et en prévision du voyage que celui-ci devait y faire l'année suivante, un *Mémoire sur les Pays-Bas autrichiens* dans lequel, en même temps qu'il y décrivait, en « soldat et citoyen », la situation des provinces, il proposait au monarque un véritable programme politique<sup>2</sup>. Ce texte crucial, car écrit longtemps avant les troubles, et donc *in tempore non suspecto*, a sans doute été trop peu évoqué

---

<sup>1</sup> J. VERCROYSE, « Le prince de Ligne et la révolution belge 1787-1790 », *NAPL*, 1990, n° 5, p. 19-100 ; voir notamment p. 22-23.

<sup>2</sup> *Mémoire sur les Pays-Bas autrichiens que je donnai à Joseph II – qui devait y venir –*, *APL*, 1920, n° 1, p. 165-173 ; 1921, n° 2, p. 214-218 (cité *Mémoire sur les Pays-Bas autrichiens*, n° 1 ou n° 2).

et analysé jusqu'à présent. On y découvre en effet l'essentiel de la pensée politique de Ligne en ce qui concerne l'administration des Pays-Bas.

Dès l'abord, il présente les « Wallons » – entendons, les peuples « belgiques » dans leur ensemble –, comme une sorte de quintessence psychopolitique des différents peuples de la Monarchie :

J'ose assurer que les Wallons joignent à l'enthousiasme des Français, dont la tête se monte si aisément, la soumission et la fermeté des Allemands, la patience des Bohêmes, la vivacité des Hongrois et la fidélité des Croates. Que sera-ce quand ils verront leur maître qu'ils aiment sans le voir, parce qu'ils en ont entendu parler par ceux qui ont le bonheur de s'en approcher de temps en temps, et qu'ils sont accoutumés à aimer leur souverain <sup>3</sup> ?

Ce portrait tout en nuances, voire en contradictions, n'est pas dénué de finesse ni de perspicacité, tant est complexe et subtile, en effet, la relation, faite d'obligations réciproques, qui unit traditionnellement les peuples belges aux Habsbourg.

Il avertit dès lors Joseph II – dont on sait cependant qu'il n'en tiendra pas compte <sup>4</sup> – de la nécessité, pour se faire plus aimer encore de ses peuples, de confirmer la Joyeuse-Entrée, et « les trois ordres des États ». Moyennant cela, écrit-il, le souverain pourra ensuite « changer bien des choses, sans faire semblant de rien » et, « en leur conservant des privilèges dont le nom leur fait tant de plaisir, [...] aisément donner atteinte à ceux qui leur sont quelquefois nuisibles aussi bien qu'à son service ». C'est là, résumée, toute la philosophie politique de Ligne, faite à la fois de fidélité à la couronne, de tendresse un peu moqueuse envers l'attachement de ses concitoyens aux formes de leurs libertés plutôt qu'à leur réalité, mais aussi, faut-il le dire, d'un certain cynisme politique. « Excellents banquiers, fermiers, artisans et défenseurs » <sup>5</sup>, les sujets des Pays-Bas sont, ajoute-t-il, une ressource inestimable que le souverain se doit donc de ménager, tout au moins en apparence.

Plaidant pour un certain libéralisme en matière économique (« La liberté en cela donne cours à l'émulation et l'émulation à la richesse »), il défend cependant « le petit peuple, qui, dit-il, a beaucoup d'amitié pour moi », et dont il rappelle qu'il est allé soutenir les intérêts auprès de Charles de Lorraine à propos du prix excessif du hareng, lequel constitue une des bases de son alimentation quotidienne <sup>6</sup>. De même attire-t-il l'attention du souverain sur l'inutilité de la construction, en 1779, de la maison-forte de Vilvorde <sup>7</sup>, censée remédier à la mendicité, alors qu'il aurait mieux valu, selon

<sup>3</sup> *Mémoire sur les Pays-Bas autrichiens*, n° 1, p. 166.

<sup>4</sup> Lors de son voyage dans les Pays-Bas, en juin et juillet 1781, Joseph II s'absentera quelques jours dans les Provinces-Unies, afin de laisser les gouverneurs généraux Marie-Christine et Albert de Saxe-Teschen prêter serment en son nom à la Joyeuse-Entrée de Brabant. Simple courtoisie, ou bien plutôt volonté de ne pas se sentir les mains liées par une « constitution » dont on sait qu'il la jugeait archaïque ?

<sup>5</sup> *Mémoire sur les Pays-Bas autrichiens*, n° 1, p. 166-167.

<sup>6</sup> *Mémoire sur les Pays-Bas autrichiens*, n° 1, p. 169-170.

<sup>7</sup> Répondant aux idées en vogue à l'époque, elle suscitait l'animosité des travailleurs et des employeurs, qui en craignaient la concurrence. Sur sa création, voir Daphné PARÉE, « Une grande prison sous le régime français : la maison centrale de détention de Vilvorde », *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, 2002, n° 64, p. 274-278.

lui, que cette dépense eût été employée « à des casernes ou à des hôpitaux ». Elle a fait perdre « plus de cent-cinquante journées » de négociation aux représentants du Tiers-État réticents, lesquels ont finalement été traités de « rebelles » par un gouvernement qui leur a déclaré qu'il se passerait de leur consentement. « Opération anticonstitutionnelle »<sup>8</sup>, conclut sentencieusement le prince, bien ignorant, semble-t-il, des projets politiques de l'empereur.

Il serait, plaide-t-il, dans l'intérêt du souverain de se montrer indulgent vis-à-vis de ces riches bourgeois, notamment ceux membres des *Serments* de Bruxelles, et il lui conseille de rétablir les « soupers de corps, après leurs assemblées » auxquels ils tiennent tant, agapes interdites par le gouvernement suite aux difficultés politiques qu'on vient d'évoquer. En effet, en « daignant y assister un moment comme faisait Charles-Quint, qui raccommoiait tout par là », et « en se bouchant les oreilles pour un instant qu'il serait étourdi de leurs vivats et du choc de leurs verres », Joseph II se verrait bientôt, lui prédit Ligne, « prié à genoux d'accepter un million de chacun de ces corps », et cela à un taux particulièrement avantageux<sup>9</sup>.

Il lui conseille, en revanche, de ne pas écouter les « mauvais patriotes qui, pour avoir une clef de chambellan, desservent la Cour en voulant la servir, et qui touchent aux privilèges », et soutient que le gouvernement, qui « coûte prodigieusement », est composé de fonctionnaires trop nombreux, imbus de leur fonction, et parfois même incompetents<sup>10</sup>. C'est ici l'habituelle plainte contre les mauvais conseillers qui induisent en erreur le bon souverain.

En digne aristocrate d'ancien régime, dédaigneux des bourgeois lettrés, Ligne évoque enfin les dégâts que fait, selon lui, l'Université de Louvain qui éloigne de nombreux fils de fermiers des travaux de la terre et de la carrière militaire, où ils seraient plus utiles qu'en étudiant « la manière d'embrouiller les santés, les affaires et les consciences »<sup>11</sup>. « Voilà des citoyens ! », conclut-il ironiquement<sup>12</sup>. Enfin, il termine son mémoire, en conseillant au monarque, non de détruire les abbayes, comme on sait qu'il en a le projet, mais de les obliger, au contraire, à cultiver plus intensivement leurs terres, et à se charger « des invalides, des hôpitaux » et même « de l'entretien d'un ou deux régiments »<sup>13</sup>.

Pour Ligne, quelques changements sont donc nécessaires, notamment dans le sens de la politique de l'utilité définie par le despotisme éclairé, mais on constate qu'il est également porteur d'une vision à la fois très traditionnelle – « soldats ou laboureurs,

<sup>8</sup> *Mémoire sur les Pays-Bas autrichiens*, n° 1, p. 171.

<sup>9</sup> *Mémoire sur les Pays-Bas autrichiens*, n° 1, p. 171-172.

<sup>10</sup> *Mémoire sur les Pays-Bas autrichiens*, n° 1, p. 172-173. Dans ce passage, Ligne critique notamment l'abatage systématique des bêtes à cornes ordonné par le gouvernement lors d'une récente épizootie, alors que lui-même est parvenu, dans ses propres domaines, à « prouver qu'on pouvait [les] guérir ».

<sup>11</sup> On retrouve cette même expression dans son *Discours à la nation Belgique*, analysé plus loin : « Voyez la lourdeur et l'ignorance d'une Université, d'où il ne sort que des gens qui embrouillent les consciences, les santés et les affaires » (*MMLS*, t. 22, 1801, p. 30).

<sup>12</sup> *Mémoire sur les Pays-Bas autrichiens*, n° 1, p. 172-173.

<sup>13</sup> *Mémoire sur les Pays-Bas autrichiens*, n° 2, p. 215.

deux qualités au-dessus de tous les titres », proclame-t-il <sup>14</sup> –, et très particulariste, de la société des Pays-Bas : les anciennes constitutions ne sont pas un vain mot, en effet, pour le citoyen belge et hennuyer qu'il est, même s'il admet que le souverain puisse parfois devoir habilement les contourner. La prudence lui semble toutefois indispensable en la matière, si le monarque veut se concilier l'amour de ses peuples, ainsi que l'a fait sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse, bien conseillée par Kaunitz, un chancelier qui sait combien il est nécessaire de ménager la susceptibilité des sujets des Pays-Bas.

Une fois le temps des troubles venu, Ligne se trouvera constamment éloigné des Pays-Bas, séjournant notamment, à partir du printemps 1787, à la cour, puis dans les armées, de l'impératrice Catherine II – à laquelle Joseph II a rendu, accompagné du prince, une longue visite –, avant d'être envoyé, en 1789, exercer un commandement en Voïvodine, dans les armées impériales. Demeuré, donc, quelque temps en Russie après le départ de l'empereur, ses lettres à celui-ci, le montrent alors partisan à la fois d'une plus grande fermeté militaire, et de la tenue d'un langage de conciliation envers les États de Brabant révoltés. Il se propose même de contribuer à l'apaisement, ou l'écrasement, de la révolte, mais le souverain ne répondra pas à cet appel :

Dès que votre Majesté Impériale conserve les trois corps qui composent les Etats, et les choses essentielles de la constitution, il n'y aura que les intrigans et les faux patriotes qui, pour des raisons d'intérêt particulier, voudront faire du train. C'étoit cette assurance que j'avois prié Votre Majesté de faire donner aux Etats ; et je crois qu'à ces conditions j'aurois tout pacifié dans huit jours. [...]

Si j'y étois, je parlerois en patriote, mot honorable qui commence à devenir odieux ; en citoyen, autre mot défiguré ; et si je ne réussissois pas, je parlerois et j'agirois en général autrichien, en faisant enfermer un archevêque, un évêque, un gros abbé-moine, un professeur, un brasseur et un avocat <sup>15</sup>.

On a là un excellent résumé de l'attitude générale du prince face aux troubles révolutionnaires dans les Pays-Bas. C'est en effet un « patriote », c'est-à-dire un homme soucieux des intérêts de sa patrie, mais non un révolté contre son souverain ; et c'est un « citoyen », c'est-à-dire un homme désireux de veiller au meilleur fonctionnement possible du système politique existant, mais pas un révolutionnaire cherchant à le renverser. Il compte d'abord sur la persuasion, susceptible d'avoir raison du mouvement de révolte si l'on donne ensuite satisfaction à ses compatriotes et concitoyens, en maintenant les garanties constitutionnelles traditionnelles. Mais, en tout état de cause, l'ordre établi doit être maintenu, y compris, s'il le faut, par la force militaire. Quant à l'énumération, symbolique, des personnes à arrêter en cas d'obstination des révoltés, il est frappant de voir à quel point Ligne, bien que très éloigné du théâtre des opérations, a parfaitement cerné la sociologie du mouvement révolutionnaire, notamment celle du courant « statiste » ou « vandernootiste »

<sup>14</sup> *Mémoire sur les Pays-Bas autrichiens*, n° 2, p. 214.

<sup>15</sup> *Lettre à l'empereur Joseph II*, Elisabeth-Gorod, mai 1788, dans *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne*, éd. Germaine de STAËL, Paris-Genève, Paschoud, 1809, p. 103. En 1801, Ligne avait publié une première version synthétique et partielle de ces lettres adressées à Joseph II (*Relation de ma campagne contre les Turcs*, dans *MMLS*, t. 24, p. 33-83).

conservateur, que son épouse elle-même soutient, d'ailleurs, tant idéologiquement que financièrement<sup>16</sup>.

Dans un texte intitulé *Espèce de campagne de 1790*, Ligne évoque notamment, une fois rentré à Vienne, au tout début de cette même année, son dramatique dernier entretien avec Joseph II – « Votre pays m'a tué » – et le souhait qu'avait celui-ci – et que Ligne n'osa contredire, sentant que c'étaient là comme ses dernières volontés – de l'envoyer en discrète mission de conciliation dans les Pays-Bas :

Ne pourriez-vous pas, me dit-il, ayant l'air de vaquer à vos affaires, leur parler, sans avoir celui de vous intéresser à moi. Dites-leur, pour gagner leur confiance, que la Révolution est juste et qu'elle ne serait pas arrivée si l'on avait rétabli les États, le lendemain de leur cassation, ainsi que je l'avais ordonné<sup>17</sup>.

Ligne fait ensuite allusion à une lettre qu'il devait par la suite regretter, suite à sa malencontreuse publication, d'avoir envoyée à son épouse :

Pour acquitter en partie mes engagements [vis-à-vis de l'empereur] et préparer mon arrivée [...], je fis la sottise d'écrire une lettre qu'on eut la bêtise de montrer et la malice d'imprimer. Je croyais que deux ou trois personnes la verraient et que ce qu'elles auraient lu, courant dans le public, pouvait les prévenir en ma faveur et me rendre utile à mon Souverain et ma patrie en les raccommoquant. J'avais l'air de désapprouver l'un et de faire ma cour à l'autre. J'y parlais légèrement d'un ministre qui eut plus de malheurs que de torts, et qui avait été joué ou déjoué par le général qui commandait. D'autres y auraient été attrapés, car il était entouré de pièges ; et sûrement il ne manqua d'esprit, parfaitement honnête et facile à vivre. Cela me fit beaucoup de peine d'être ainsi compromis<sup>18</sup>.

Soucieux, pour satisfaire à ce qu'il pensait être le vœu de l'empereur, de s'en tenir dans cette lettre à une apparente neutralité, il l'avait conclue ainsi : « Je ne serai ni transfuge, ni ingrat : & cela ne plairait pas même à ma Nation. Je ne servirai pas contre elle, ni avec elle contre l'Empereur »<sup>19</sup>.

<sup>16</sup> Sur les positions politiques de la princesse de Ligne, voir J. VERCRUYSE, *op. cit.*, p. 79-93. Leur fils cadet, Louis, qui avait débuté dans la carrière militaire au service de la France, s'engagea, à Gand, dans l'armée des Patriotes. Retourné peu après au service de France, et fait colonel en 1791, il se retira après le 10 août 1792, et rejoignit plus tard l'armée impériale où il atteignit également le grade de colonel. Quant à l'aîné, Charles, il mourut, en septembre 1792, au service des armées coalisées contre la France (voir *id.*, p. 74-78 ; Charles de FRANQUEN, *Recueil historique, généalogique, chronologique et nobiliaire des maisons et familles illustres et nobles du Royaume*, Bruxelles, Demanet, 1826, t. 1, p. 13 ; et Marc-Marie de BOMBELLES, *Journal*, éd. J. GRASSION, F. DURIF et J. CHARON-BORDAS, t. 6, 1801-1807, Genève, Droz, 2005, p. 158).

<sup>17</sup> *Espèce de campagne de 1790*, APL, 1922, n° 3, p. 51.

<sup>18</sup> *Espèce de campagne de 1790*, p. 52. Ligne fait ici allusion, respectivement, au ministre plénipotentiaire Franz Ferdinand von Trauttmansdorff, et au général irlandais Richard d'Alton, lequel, appelé à Vienne après avoir capitulé face aux insurgés, se suicida à Trèves en février 1790.

<sup>19</sup> Cette lettre, datée de Vienne, le 3 janvier 1790, a paru dans le *Journal de Bruxelles* du 23 janvier 1790, et a aussitôt fait l'objet de plusieurs rééditions, notamment en brochure séparée, sous le titre de *Copie d'une lettre du prince de Ligne à la princesse son épouse*, s.l.n.d., p. 3. Sur les diverses éditions de ce texte, voir *BD*, p. 135-137 ; il convient d'y ajouter

On a beaucoup glosé depuis <sup>20</sup>, sur cette lettre où, loin de prétendre se comporter « en général autrichien », comme il l'écrivait au souverain, en mai 1788, et comme l'y obligeait son devoir, le prince pouvait au contraire donner l'impression, par cette déclaration de neutralité, de prendre, en fait, le parti des révoltés, ce que la princesse son épouse ne manqua d'ailleurs pas d'utiliser au profit des Patriotes, laissant entendre que, comme son fils cadet Louis, Charles-Joseph était bel et bien passé dans le camp des adversaires de l'empereur.

Sans doute, comme il le confie, le 7 avril 1790, à son intendant à Belœil, Jacques-Ignace Vandenbroucke – un statiste, qu'il pensait être le principal responsable de la publication de sa lettre <sup>21</sup> – a-t-il « admiré pendant un mois la belle révolution qui s'est faite si heureusement ». Mais il en est vite revenu, quand il a constaté « que le plat pays ne prenait pas part à la querelle », et que les Patriotes n'avaient « que des aventuriers étrangers » à la tête de leurs troupes <sup>22</sup>.

Il est vrai qu'il a pu avoir quelques tensions avec Joseph II, auquel il avoue même avoir « deux ou trois fois » dit « quelques vérités assez dures », et avec lequel ses relations furent toujours marquées par une certaine ambiguïté :

Il y avait du haut et du bas dans sa manière de me traiter. Cependant, j'ai toujours découvert de sa part de la considération pour moi, lorsque quelque caprice, ou peut-être quelque caquet l'empêchait de me témoigner de l'amitié <sup>23</sup>.

Et, par ailleurs, l'incompréhension de certains responsables autrichiens face à l'attachement des habitants des Pays-Bas à leurs institutions traditionnelles peut l'avoir heurté. On ne peut pour autant en conclure qu'il ait voulu, dans sa fameuse lettre à la princesse, aller au-delà des dernières volontés d'un souverain par lequel il se sentait fondamentalement estimé, et dont il partageait, au demeurant, très largement les vues, ainsi qu'en attestent tous ses autres écrits.

On sait bien, par ailleurs, que ce n'est pas essentiellement le fond, mais surtout la forme de la mise en place de la politique joséphiste qui a pu susciter, chez lui comme chez d'autres, quelques réserves. Ainsi écrit-il, dans la liste de ses regrets à propos de la personnalité de différents souverains : « Si Joseph II n'avait pas été trop prompt »... <sup>24</sup>

S'il ne remplit finalement pas la discrète mission de conciliation à laquelle l'empereur avait songé pour lui au début de l'année 1790 – mission en laquelle il ne croyait guère lui-même, vu le contexte politique à ce moment-là dans les Pays-

---

néanmoins la réédition parue dans François-Xavier de FELLER (éd.), *Les réclamations belgiques couronnées par la victoire & la liberté, par le triomphe de la religion & des loix*, s.l., De l'imprimerie des nations, 1790, t. 16, p. 86-87. Le texte intégral de l'édition séparée est édité dans J. VERCRUYSE, *op. cit.*, p. 37-38.

<sup>20</sup> Voir, notamment, J. VERCRUYSE, *op. cit.*, p. 38-43 ; et MANSSEL, p. 150-153.

<sup>21</sup> « Ai-je parlé de ma lettre à une certaine personne imprimée par la malice de Vandenbroucke, à ce que je crois, et la bêtise de quelques autres, et de ce que me dit Joseph II » (*FHMV*, t. 2, p. 27).

<sup>22</sup> *Lettre à J.-I. Vandenbroucke*, 7 avr. 1790 (Gand, *Universiteitsbibliotheek Gent*, Ms III. 74, vol. 1789-1790, f° 225-226).

<sup>23</sup> *FHMV*, t. 1, p. 102.

<sup>24</sup> *FHMV*, t. 1, p. 132.

Bas<sup>25</sup> –, on a en revanche de lui, rédigé à une date inconnue, un imaginaire *Discours à la nation Belgique* qu'il aurait souhaité pouvoir prononcer, en tant que commissaire impérial, devant « les États rassemblés », si la révolte avait pu être apaisée à temps. Dans ce texte, qui exprime parfaitement sa pensée tout à la fois joséphiste et patriote, il admet, certes, que l'empereur « par trop d'envie de faire le bien, a pu se tromper » et que, notamment, « il auroit mieux fait de ne pas toucher à l'encensoir », même si, nuance-t-il, « ce qui regarde les prêtres, leur Doctrine et leur Séminaire » lui paraît, au fond, « fort indifférent »<sup>26</sup>.

Mais, quant à la constitution, si Ligne désire bien entendu, comme ses compatriotes, que le souverain « lui rende toute sa fraîcheur et sa pureté », il exige « la même chose des États » ! Il les accuse, en effet, d'y avoir plus attenté encore que le souverain, en sacrifiant notamment les droits qu'elle garantit aux chevaliers de la Toison d'or – dont lui-même – et aux Serments de Bruxelles ; en laissant abolir « sans rien dire » les États nobles de Flandre, et installer à Bruxelles des gouverneurs non brabançons ; en livrant à la France les demandeurs d'asile ; ou bien encore en proposant de « faire suppléer au consentement du Tiers-État par le Conseil de Brabant, pour cette Maison-forte, si odieuse et si coûteuse » de Vilvorde<sup>27</sup>.

Ligne entame ensuite un plaidoyer très offensif en faveur du souverain :

Qu'est-ce que la suppression des Convents inutiles, que vous voyez autorisé[e] par l'exemple de tous les Souverains ? qu'est-ce que la suppression des Fondations, dont le but n'est pas rempli, puisqu'elles ne servent qu'à l'entretien du Directeur et jamais du bien des pauvres ? qu'est-ce que la suppression des sangsues de la Justice, de la Police et des Finances ?

Que vous demandoit l'Empereur ? Un Code criminel plus raisonnable ; travaillez-y vous-mêmes ; une Administration plus simple ; chargez-vous en ; [...] Contribuez à ses vues, au lieu de vous y opposer.

S. M. veut des Intendants. Choisissez-les parmi vous ; allez au scrutin, nommez les plus dignes et les plus honnêtes<sup>28</sup>.

Il défend, ainsi, point par point, la politique éclairée d'un monarque dont on a fait, à tort, lors de la suppression des couvents, « un Prince intéressé, après avoir eu la bêtise de le représenter comme un impie »<sup>29</sup>.

N'était-il pas temps, en effet, s'exclame-t-il, de « faire disparaître la superstition pour rendre la Religion plus respectable ? » Et de rappeler à ses auditeurs supposés que ce sont ces mêmes « préjugés [qui] ont empêché d'établir et de faire fleurir le commerce chez une Nation qui y avoit le plus de disposition [...] et dont le local est le plus heureux de l'Europe ». « Qui est-ce qui a empêché les Hollandois et les Genevois de s'établir parmi vous ? », interroge-t-il, c'est le parti des prêtres et son

<sup>25</sup> Rappelons que les autorités autrichiennes avaient quitté Bruxelles le 12 décembre 1789 ; que Van der Noot y avait fait son entrée le 18 ; et que les États belgiques unis y seront proclamés dès le 10 janvier 1790 par les États généraux.

<sup>26</sup> *Discours à la nation Belgique, supposé dit ou lu par moi aux États rassemblés, si j'étais envoyé pour lui faire entendre raison*, dans *MMLS*, t. 22, p. 25.

<sup>27</sup> *Discours à la nation Belgique*, dans *MMLS*, t. 22, p. 27-28.

<sup>28</sup> *Discours à la nation Belgique*, dans *MMLS*, t. 22, p. 33, 29 et 35.

<sup>29</sup> *Discours à la nation Belgique*, dans *MMLS*, t. 22, p. 35.

chef, « l'oracle de notre pays, (je le dis à notre honte) », le « ridicule Vandermoot et [les] honneurs qu'on lui a rendus »<sup>30</sup>.

Reprenant ensuite, pour l'essentiel, le programme politique qu'il a présenté en 1780 à Joseph II, le prince demande qu'on rétablisse le Tiers-État dans tous ses droits aux États de Brabant, et même qu'on y fasse « entrer des représentants de la campagne : puisque les agriculteurs sont une partie respectable de notre Nation » ; que la maison-forte de Vilvorde soit vendue au profit de la ville de Bruxelles et transformée en manufacture, et que la charité publique s'exerce par des souscriptions volontaires ; « que les Douanes soient sages et modérées », et qu'on supprime les monopoles ; que les abbés soient obligés d'entretenir un régiment wallon et qu'on dise aux évêques, « et à nos gros moines insolens » :

Soyez Ministres des Autels et non du mauvais Avocat [Van der Noot] et du mauvais Prêtre van Eupen, son Secrétaire. [...]

L'Empereur respecte plus que vous la Religion Catholique et Romaine. Il n'aime pas ses oisifs serviteurs : mais il veut augmenter le bien de ceux qui ne le sont pas. Il estime les Curés, les Prêtres et les Religieuses des Hôpitaux et de l'éducation. Il ne veut pas qu'on se moque des Capucins : mais il a pleuré en apprenant qu'un bourgeois qui avoit eu ce tort, avoit été massacré et sa tête portée en triomphe<sup>31</sup>.

Et de se réjouir ensuite de ce que la démolition des fortifications permette maintenant l'aménagement de « promenades superbes » ; « que de belles casernes, dont la construction répandra beaucoup d'argent », améliorent la discipline des soldats, qui ne logeront plus chez l'habitant ; que de nouvelles chaussées et de nouveaux canaux soient tracés, que revivent la dentelle et la peinture flamandes, etc.<sup>32</sup>.

C'est cependant un sombre avenir que Ligne prévoit pour les Pays-Bas révoltés ; et il en vient même aux menaces :

Le peuple aura à se plaindre des États, qui voudront être plus despotes que le Souverain, qu'ils ont osé accuser de l'être. Vingt tyrans au lieu d'un prétendu tyran, dont vous devriez en faire un véritable par votre conduite.

Mais l'empereur qui « pourroit avoir un triste triomphe sur une Nation qui lui est encore chère, [...] veut, pour la dernière fois, lui demander ce qu'il peut ordonner »<sup>33</sup>.

Le pire, toutefois, souligne-t-il, c'est le danger de subversion que représente la France révolutionnaire :

La liberté expire partout, à force d'arborer ses prétendues couleurs. Les peuples jouent un fameux quitte ou double [...]

Quel reproche n'avez-vous pas déjà à vous faire de ce que ces mêmes cocardes sont peut-être l'origine de celle des François ; et si cette première étincelle est cause d'un incendie général qui allumera l'Europe. Ou livrés à vous-même[s] ou abandonnés par votre propre Souverain, il seroit bien vengé en vous voyant dans d'autres mains que les siennes. Combien de fois ne regretteriez-vous pas la plus douce

<sup>30</sup> *Discours à la nation Belgique*, dans *MMLS*, t. 22, p. 33-34 et 32.

<sup>31</sup> *Discours à la nation Belgique*, dans *MMLS*, t. 22, p. 40-41.

<sup>32</sup> *Discours à la nation Belgique*, dans *MMLS*, t. 22, p. 42.

<sup>33</sup> *Discours à la nation Belgique*, dans *MMLS*, t. 22, p. 32 et 45-46.

des dominations. Dieu veuille que je n'en sois pas le prophète : mais je tremble pour vous, en y pensant <sup>34</sup>.

Il ne voit par ailleurs aucun avenir pour cette révolution, que ses soi-disant alliés prussiens, anglais, français ou hollandais ne prendront pas vraiment la peine de soutenir contre un souverain légitime. Et il dénie à ses concitoyens aussi bien le droit à la révolte armée – seule la résistance fiscale étant prévue par la Joyeuse-Entrée – que le courage de sacrifier leur vie pour leurs idées, eux dont les ancêtres n'ont que « trempé leurs mouchoirs dans le sang des Comtes d'Egmont et de Horn, sans vouloir répandre le leur pour les venger. On parle partout de mourir pour la patrie, mais je ne le vois jamais », raille-t-il <sup>35</sup>. Il faudrait bien plutôt restaurer « une parfaite confiance du Monarque envers le peuple et du peuple envers le Monarque. Périrent les traîtres à l'un et à l'autre qui l'ont fait disparaître : ou plutôt qu'ils disparaissent eux-mêmes et ne périrent pas » <sup>36</sup>.

Arguant dès lors des « mille bénédictions et des preuves bien touchantes [d'] amitié » qu'il a reçues autrefois de la population, il se voit donc légitimement, une fois le calme revenu, entrant en conférences avec ses représentants, afin de voir « ce qu'on y peut ajouter ou diminuer » aux objets en litige, tant pour le bien de l'empereur que pour celui de ses peuples, et afin qu'« il y ait un contrat plus sûr encore, que tout ce qui a jamais existé entre un Souverain et des sujets » <sup>37</sup>.

Manifestement frustré de n'avoir pu jouer, pendant qu'il en était encore temps, ce rôle de conciliateur entre le monarque et ses peuples, c'est en commissaire envoyé par l'empereur auprès des autorités autrichiennes à Bruxelles – et, de toute évidence, doté des pleins pouvoirs –, que le prince s'est plu à s'imaginer prononçant ce discours. À l'encontre de l'image légère et oisive qu'on a habituellement conservée de lui, on sent bien ici le désir qu'il a eu sans doute, un moment, d'exercer enfin, dans ce contexte particulièrement troublé, et au service de son pays, une mission « patriotique » dotée des plus hautes responsabilités politiques. « Éclairez-moi, si vous le pouvez », s' imagine-t-il par exemple déclarer d'un ton de souverain à ses compatriotes : « Que le pays [...] m'instruise de ce qu'il juge nécessaire pour y ramener l'abondance, pour le calmer. C'est moi qui m'en charge » <sup>38</sup> !

On va bientôt voir, toutefois, qu'il aura finalement quelque occasion de s'illustrer, mais le moment où il aurait pu laisser une véritable trace dans l'histoire des Pays-Bas sera alors passé, et ce sera, hélas pour lui, dans de bien plus modestes circonstances.

En effet, la mort, le 20 février 1790, de Joseph II, et l'avènement de son frère Léopold, annonçant un probable tournant dans la gestion de la crise, cela donne au prince l'occasion, une fois le pouvoir autrichien restauré, d'enfin rentrer, à l'été 1791, dans des Pays-Bas qu'il a quittés plus de quatre ans auparavant. Nanti depuis le mois de mai du titre de grand-bailli de Hainaut, qu'il a obtenu de haute lutte, après avoir démissionné de l'armée – il était mécontent de ne pas avoir été promu maréchal lors

<sup>34</sup> *Discours à la nation Belgique*, dans *MMLS*, t. 22, p. 36.

<sup>35</sup> *Discours à la nation Belgique*, dans *MMLS*, t. 22, p. 39.

<sup>36</sup> *Discours à la nation Belgique*, dans *MMLS*, t. 22, p. 42-43.

<sup>37</sup> *Discours à la nation Belgique*, dans *MMLS*, t. 22, p. 49 et 44.

<sup>38</sup> *Discours à la nation Belgique*, dans *MMLS*, t. 22, p. 29 et 34.

de l'avènement du nouveau souverain <sup>39</sup> –, il parvient notamment à y faire voter le subside.

Sollicité, à la fin de l'année 1791, par les États de Brabant afin de leur « obtenir la confiance » du nouveau souverain », ainsi qu'il l'a « fait déjà pour ceux de Hainaut » <sup>40</sup>, il ne manque pas de faire part de cette démarche à l'empereur, supposant que celui-ci voudra d'abord que « le vonckisme [soit] écrasé », avant qu'on ne puisse s'occuper également « d'arrêter pour jamais le fanatisme monacal », lequel est moins à craindre désormais, écrit-il, que le courant démocrate qu'encouragent les révolutionnaires français <sup>41</sup>.

Mais il sait fort bien, en fait, et s'en inquiète vivement, que la restauration autrichienne connaît, sous l'impulsion du nouveau ministre plénipotentiaire, le comte Florimond de Mercy-Argenteau, arrivé à Bruxelles en janvier, une tentative d'accommodement avec les vonckistes, que l'on suppose moins défavorables à la politique josphiste que leurs adversaires statistes <sup>42</sup>.

En effet, dans un *Mémoire sur l'état présent des Pays-Bas autrichiens*, non daté mais que l'on peut, en raison de son contenu, situer pendant cette même période <sup>43</sup>, Ligne – qui supplie l'empereur de ne point « laisser passer » son rapport « ni à ses augustes parents », les gouverneurs généraux Albert et Marie-Christine, « ni à ses ministres » – dit pis que pendre de cette politique d'accommodement, et se montre d'ailleurs très pessimiste sur ses chances de succès :

Il y a tous les partis dans ce pays-là, excepté celui du Souverain. Personne n'est corrigé. Le clergé est aussi Vandernootiste. Le tiers est Vonckiste. La noblesse de la Première Chambre est divisée en ces deux partis [...]

Le parti Vonckiste en triomphe, et ayant réussi à faire croire à son royalisme [...], il devient chaque jour plus dangereux, puisqu'il est cousin germain de l'assemblée nationale.

Il déconseille donc vivement l'amnistie que certains se proposent d'accorder à Jean-François Vonck, leader du parti « démocrate » :

Il a été le premier mobile de la Révolution avant Vandernoot, s'est fait justice à lui-même, en ne profitant pas de la permission qu'on lui a donnée, mal à propos, de revenir, et cabale sans cesse, à Lille [...]

Presque tous les membres du Gouvernement sont Vonckistes, ou démocrates à leur façon ou à la façon française, et ont la manière la plus dangereuse de mettre tout

<sup>39</sup> J. VERCRUYSE, *op. cit.*, p. 56-61.

<sup>40</sup> *Lettre des États au prince de Ligne*, Bruxelles, 22 décembre 1791, reproduite dans J. VERCRUYSE, *op. cit.*, p. 66-67.

<sup>41</sup> Les commentaires de Ligne sur la proposition des États destinés à l'empereur ont été édités par J. VERCRUYSE, *op. cit.*, p. 67-68.

<sup>42</sup> Voir Hervé HASQUIN, *Diplomate et espion autrichien dans la France de Marie-Antoinette. Le comte de Mercy-Argenteau (1727-1794)*, Waterloo, Avant-Propos, 2014, p. 225-234.

<sup>43</sup> Ce texte, écrit à la demande de Léopold II, a sans doute été rédigé à la fin de l'année 1791, Ligne étant arrivé à Vienne le 24 novembre (MANSEL, p. 168).

sous les yeux des Gouverneurs généraux dont le jugement quoique le plus sain et le plus éclairé, ne peut pénétrer l'astuce <sup>44</sup>.

Il insiste ensuite sur la nécessité de « faire défendre tout de suite » la *Société des Amis du bien public*, qu'a autorisée en février Mercy-Argenteau et qui est dirigée par le vonckiste Édouard de Walckiers, de même que tous les autres clubs qui sont en contact avec ceux de Lille et d'autres villes françaises <sup>45</sup>. Il préconise également de confier la censure et la surveillance du courrier à des étrangers, de changer « tous les chefs de police des villes », qui « font très mal leur devoir » comme presque tous les officiers fiscaux, et d'empêcher le comte de La Marck, ancien vonckiste lui aussi, et compère de Mirabeau à l'assemblée constituante, de revenir dans les Pays-Bas, où il pourrait reprendre « ses intrigues » <sup>46</sup>. Insistant encore sur le fait que le danger de révolution n'est pas encore écarté, il ajoute que Vonck « gagne tous les jours sur les esprits », et que « les gens de la campagne sont à lui, et échappés au clergé ». De plus, « les émigrants flamands et brabançons », s'ils ne sont plus « en état de former une armée patriotique », sont « liés aux gardes nationales » françaises qui, passant « sans cesse, nos frontières, viendront mettre l'alarme et le feu dans nos villages » <sup>47</sup>.

Et d'inciter, pour finir, le souverain à se rendre lui-même dans les Pays-Bas, afin que « sa bonté, son affabilité, sa manière d'écouter et de faire du bien » soit « le baume salutaire qui fera la guérison de ses sujets égarés » <sup>48</sup>. On sait que ce ne sera pas le cas, et que c'est son successeur, l'empereur François II, qui fera le voyage, en avril 1794, à la fin de la seconde restauration autrichienne.

Répondant les 8 et 13 mars 1792 à la demande des États de Brabant, depuis Vienne où il assiste notamment aux cérémonies de la passation de pouvoir qui suivirent le décès de Léopold II le 1<sup>er</sup> mars, Ligne les prie d'abord « au nom de notre pays, de ne pas pousser plus longtemps une résistance qui peut lui être si funeste ». Qu'ils cherchent plutôt à « effacer le souvenir » des temps de troubles, et à se faire pardonner par le souverain, en votant le subside, et en lui envoyant une délégation pour dissiper les malentendus. Toujours obnubilé par la mauvaise influence des avocats brabançons, il ajoute :

Quelle honte pour notre nation, dans l'histoire, si l'on y lit un jour qu'une partie a été égarée par un avocat, et qu'une autre partie a été la victime de la séduction d'un autre avocat, dans un autre sens contraire à la constitution. Si vous l'aimez autant que moi, Messieurs, vous éviterez de faire triompher le vonckisme qui a juré votre perte.

Il les appelle également à « résister à la rage de tout détruire que le voisinage des Français et les principes de quelques autres avocats ont porté dans notre malheureuse

<sup>44</sup> *Mémoire sur l'état présent des Pays-Bas autrichiens*, dans *APL*, 1926, n° 7, p. 112-113.

<sup>45</sup> Voir H. HASQUIN, *op. cit.*, p. 227.

<sup>46</sup> *Mémoire sur l'état présent des Pays-Bas autrichiens*, p. 114. Auguste-Marie-Raymond, prince d'Arenberg, revint toutefois à Bruxelles, mais il n'obtint son pardon que de l'empereur François II, en août 1792 (voir H. HASQUIN, *op. cit.*, p. 235).

<sup>47</sup> *Mémoire sur l'état présent des Pays-Bas autrichiens*, p. 115-116.

<sup>48</sup> *Mémoire sur l'état présent des Pays-Bas autrichiens*, p. 116.

patrie »<sup>49</sup>, et les avertit que « le roi de Hongrie », bientôt l'empereur François II « montrera autant de fermeté dans les affaires qu'il en a montré à la guerre. Son caractère est porté à la douceur, et à la clémence qui est le partage de nos princes ; mais il doit commencer son règne avec vigueur. C'est par la vigueur qu'on évite la rigueur »<sup>50</sup>.

Quant au Hainaut – aux États duquel il dira plus tard avoir « parlé avec beaucoup de sévérité et de vivacité [...] du respect dû au souverain qui devait employer souvent la force »<sup>51</sup> –,

[il] s'est bien trouvé de mes avis. Il a levé, de lui-même, les doutes auxquels se seraient livrés peut-être de mauvais esprits. Il a senti le danger qu'il y a à ne pas se rapprocher plus que jamais des intérêts du souverain, surtout dans le temps de l'épidémie générale qui a juré le renversement du trône, des puissances, des ordres et des lois de l'État. Il a senti que ce qui était tout au plus les sujets de représentations, n'en étaient pas de résistance.

Ligne adjure, enfin, les États de Brabant d'engager le Tiers-État à s'unir à eux pour voter le subsidé – sinon, « tout est manqué. Le parti français et vonckiste triomphe » – et les prie, « après avoir offensé deux souverains, de ne pas offenser le troisième, qui, le jour même de son avènement au trône, s'est occupé de notre pays ». Il leur offre enfin son aide en vue de leur concilier les bontés de l'empereur, « n'étant chargé de rien, n'ayant d'autre mission que [son] zèle [...] Sa Majesté [sachant qu'il] ne désire rien que la gloire de son règne, et le bonheur de ses sujets »<sup>52</sup>.

À la fois josphiste et patriote, mais également hostile à toute violence et à toute subversion, ainsi peut-on très certainement qualifier Charles-Joseph de Ligne, dont Philip Mansel écrit fort justement :

Indeed, Ligne linked the Enlightenment and the counter-revolution. [...] In *Mélanges de Littérature*, printed in 1783, he had advocated full civil rights for French Protestants, the expulsion of monks and the application of the wealth of the Church to the relief of the poor in Paris [...] However, at the first sign of revolutionary violence, like hitherto radical monarchs such as Catherine II and Leopold II (and most surviving writers of the Enlightenment – Raynal, Rivarol, Marmontel – except Condorcet), Ligne turned conservative<sup>53</sup>.

Il était certainement très difficile pour Ligne, dans les circonstances particulièrement troublées de l'époque, de ne pas se compromettre, à l'un ou l'autre moment, et aux yeux de l'un et l'autre camp.

Comment, en effet, concilier fidélité à la dynastie, esprit militaire d'obéissance, attachement à son statut d'aristocrate comme aux prérogatives qui y sont liées, idées avancées, et défense des privilèges traditionnels des provinces belgiques ?

<sup>49</sup> *Lettres aux États de Brabant*, Vienne, 8 et 13 mars 1792 (Bruxelles, Archives générales du royaume, États belgiques unis, 218 IV, documents 54 et 59).

<sup>50</sup> L'idée selon laquelle « la vigueur » évite « la rigueur » revient régulièrement sous la plume du prince.

<sup>51</sup> *FHMMV*, t. 1, p. 135.

<sup>52</sup> *Lettre aux États de Brabant*, Vienne, 13 mars 1792 (*loc. cit.*).

<sup>53</sup> MANSEL, p. 134.

Face à des révolutionnaires conservateurs se réclamant à la fois de ces privilèges et du droit naturel – Locke, Rousseau et la révolution américaine notamment<sup>54</sup> –, et défendant, contre un despote éclairé, les droits particuliers de l'Église catholique, mais aussi, notamment, ceux des corporations, il ne pouvait, malgré un bref moment d'enthousiasme « patriotique », que se trouver rapidement et fondamentalement en porte-à-faux. De même ne pouvait-il que déplorer l'obstination de l'empereur, et de certains de ses collaborateurs, à ne vouloir pas composer avec le contexte institutionnel et social particulier des Pays-Bas, et à se montrer au contraire résolu à attaquer de front ce qui faisait, pour beaucoup de sujets belges, et ce depuis des siècles, le cœur même de leur identité : libertés, particularismes, et influence prégnante de l'Église catholique sur les mœurs et la vie sociale. Il n'est pas étonnant, dès lors, de le voir osciller quelque peu, en apparence, dans ses convictions, au cours de cette période, même si ses écrits les plus personnels, et qui n'étaient pas destinés à une publication immédiate, indiquent qu'il était un partisan résolu du despotisme éclairé, fût-il mâtiné d'un peu de ce paternalisme qui manqua tant, justement, à l'empereur Joseph II.

---

<sup>54</sup> Voir B. BERNARD, « Liberté et “libertés” : vocabulaire politique progressiste pour une révolution conservatrice dans les Pays-Bas autrichiens (1787-1790) », dans Gérard LAUDIN et Didier MASSEAU (éds), *Les Lumières dans leur siècle, Lumières*, 2011, n° 17-18, p. 213-225.



# Le prince de Ligne et les mutations de la guerre de 1792 à 1807

Bruno COLSON

Dans l'immense production littéraire, « quelque peu déroutante »<sup>1</sup>, de Charles-Joseph de Ligne, le domaine des armes représente un des trois axes majeurs. Il s'agissait de son « métier », auquel il aspirait dès l'enfance et qu'il put pratiquer dès l'âge de vingt-deux ans, en participant à la guerre de Sept Ans (1756-1763). Il a laissé à ce sujet un journal, basé sur un manuscrit écrit au jour le jour dont il fit plus tard une version à imprimer pour le public<sup>2</sup>. Ce texte constitue toujours la source la plus importante sur le vécu de l'armée autrichienne durant cette guerre<sup>3</sup>. En 1773, le prince acheva son principal traité théorique sur la guerre, deux volumes intitulés *Préjugés militaires* et *Fantaisies militaires*. Il ne réussit à les publier qu'en 1780, après avoir notamment trouvé un illustrateur, Pierre-Philippe Choffard. Ils reflétaient son expérience de la guerre de Sept Ans mais aussi ses nombreuses lectures militaires, entamées dès l'adolescence<sup>4</sup>. Le ton était très pratique, remettait en place quelques idées reçues et tranchait avec la plupart des livres de cette époque, où la fascination pour les guerres de l'Antiquité éloignait souvent les auteurs des réalités du terrain.

---

<sup>1</sup> *BD*, p. 11-12.

<sup>2</sup> *MJG*, p. 9, 11-20 et 55-56.

<sup>3</sup> Christopher DUFFY, *The Austrian Army in the Seven Years War*, t. 1, *Instrument of War*, Chicago, Emperor's Press, 2000, p. 188.

<sup>4</sup> *Préjugés militaires* et *Fantaisies militaires*, par un officier autrichien, Kralovelhota [Paris], 1780, 2 vol. L'ouvrage avait connu un « modèle d'attente » dès 1777 (*BD*, p. 49-62) ; B. COLSON, « Les lectures militaires de Charles-Joseph de Ligne, d'après le *Catalogue raisonné* de sa bibliothèque », *NAPL*, 2001, n° 14, p. 9-78 ; *Id.*, « Le prince de Ligne et le chevalier de Folard », dans *Combattre, gouverner, écrire. Études réunies en l'honneur de Jean Chagniot*, Paris, Commission française d'histoire militaire-ISC-Economica (coll. « Hautes Études militaires »), 2003, p. 269-270.

Avec l'*Instruction secrète* soi-disant « dérobée à Sa Majesté le roi de Prusse » Frédéric II, les *Préjugés* et *Fantaisies* font de Ligne le plus grand philosophe autrichien de la guerre du XVIII<sup>e</sup> siècle, aux dires de deux universitaires américains éditeurs d'un dictionnaire mondial des penseurs militaires <sup>5</sup>. Lorsque débütent les guerres de la Révolution française, le prince n'a plus l'occasion de servir en campagne ; il ne compose pas un nouvel ouvrage de réflexion, mais il s'exprime souvent à propos des opérations, dans sa correspondance, des écrits personnels ou la deuxième édition des *Préjugés militaires* et *Fantaisies militaires*. Les pages qui suivent voudraient relever quelques-unes de ces réflexions et voir dans quelle mesure Ligne percevait ce que les historiens et les penseurs militaires ont décrit comme une rupture importante dans l'art de la guerre.

### Concentrer les forces, sans copier les « Carmagnoles »

Avant que la guerre soit déclarée le 20 avril 1792, Ligne se méfie de « la rage de tout détruire » des Français en révolution et est conscient du danger qu'ils représentent <sup>6</sup>. Son château de Belœil n'a pas trop à souffrir de la première invasion française, en novembre <sup>7</sup>. Lorsque les alliés, vainqueurs à Neerwinden le 18 mars 1793, libèrent les Pays-Bas, il va voir le régiment dont il est colonel-propriétaire, le 30<sup>e</sup> d'infanterie, sous les murs de Valenciennes, en juin ou en juillet. Il donne quelques ordres et reste vingt-quatre heures à proximité d'une maison près de laquelle tombent des boulets provenant de la place <sup>8</sup>. L'automne suivant, il met par écrit ses idées sur une levée d'hommes en Belgique. Il ne veut pas parler de Belges parce qu'il existe une Légion des Belges et Liégeois unis dans l'armée des « Carmagnoles ». Il préfère « s'en tenir au mot Wallon qui s'est fait tant d'honneur par nos régiments ». Il ne veut pas du mot « masse » qui rappelle l'odieux vocabulaire des Français. « D'ailleurs », précise-t-il, « cette masse qu'on croit l'effet de l'opinion n'est que celui de la guillotine et notre levée doit être celle du zèle » <sup>9</sup>. Grand-bailli et capitaine-général du Hainaut depuis le 20 mai 1791, il ne croit pas que les paysans du centre de sa province marcheraient avec empressement aux frontières. Il faudrait les payer et leur enrôlement nuirait aux « plus valeureuses troupes » qu'il connaît au monde : les régiments wallons. Le lieutenant-

<sup>5</sup> *Instruction secrète*, s.l., s.n. d'éd., 1779 ; Daniel COETZEE et Lee W. EYSTURLID (dir.), *Philosophers of war. The Evolution of History's Greatest Military Thinkers*, Santa Barbara, Praeger, 2013, t. 1, p. 269-271. Notons que Ligne et le général Henry-Alexis Brialmont sont les seuls Belges repris dans ce dictionnaire.

<sup>6</sup> Jeroom VERCRUYSE, « Le prince de Ligne et la révolution Belgique 1787-1790 », *NAPL*, 1990, n° 5, p. 69-71.

<sup>7</sup> MANSEL, p. 145.

<sup>8</sup> *FHMV*, t. 1, p. 108.

<sup>9</sup> *Au sujet de la levée wallonne*, *APL*, 1926, n° 7, p. 110. Ce texte, dont le manuscrit est aux archives de Belœil, n'est pas daté. La forteresse piémontaise de Carmagnola prise par les Français en septembre 1792 fut à l'origine de la chanson ordurière *La carmagnole*, dirigée contre la famille de Louis XVI emprisonnée au Temple. La « levée en masse » fut décrétée par la Convention le 23 août 1793 et l'allusion de Ligne à la guillotine évoque clairement l'époque de la Terreur qui débuta le 2 juin précédent (Jean TULARD, Jean-François FAYARD et Alfred FIERRO, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française 1789-1799*, Paris, Robert Laffont (coll. « Bouquins »), 1987, p. 622, 950 et 1113).

colonel du génie marquis de Chasteler propose simplement aux hommes de bonne volonté de se présenter, pour qu'ils soient éventuellement encadrés par des officiers réguliers. Ces appelés ne seraient payés que s'ils travaillent comme pionniers, et on leur donnerait ensuite des armes si nécessaire <sup>10</sup>.

L'archiduc Charles de Habsbourg, troisième fils de l'empereur Léopold II et frère de François II, est arrivé à Bruxelles à l'âge de vingt ans, le 6 octobre 1791, pour se préparer à succéder à ses oncle et tante Albert et Marie-Christine de Saxe-Teschen au gouvernement général des Pays-Bas. Il combat les Français dès que la guerre éclate et se distingue à la tête de l'avant-garde alliée en mars 1793, notamment à la bataille de Neerwinden où il met l'aile gauche de l'ennemi en déroute. Il devient alors gouverneur général (*Generalstatthalter*), se rend à Vienne au début de l'année 1794 pour préparer les plans de la prochaine campagne et revient à Bruxelles avec son frère l'empereur, pour servir ensuite aux batailles de Landrecies, du Cateau, de Tournai et de Charleroi-Fleurus <sup>11</sup>. Durant cette période, il rencontre plusieurs fois Charles-Joseph de Ligne, de trente-six ans son aîné, et améliore ses connaissances militaires en lisant notamment ses journaux de la guerre de Sept Ans et de celle de Bavière, encore à l'état de manuscrits, et ses *Mémoires sur les campagnes du prince Louis de Baden, contre les Turcs, & les Français en Hongrie, & sur le Rhin*, publiés à Bruxelles chez Emmanuel Flon, imprimeur-libraire rue des Fripiers, en 1787 <sup>12</sup>. Le 20 novembre 1793, il approuve les propositions du prince concernant la levée de recrues, évoquées plus haut. Il le rejoint aussi à propos de ce qu'il appellera bientôt la stratégie, à suivre pour la campagne prochaine : « Qu'on ne fasse plus de cordon, qu'on abandonne la défense des Pays-Bas à ses propres habitants et qu'en réunissant toutes nos forces on frappe de grands coups » <sup>13</sup>. C'est effectivement ce qu'il faut faire pour vaincre les Français : concentrer les forces plutôt que les disperser. Ligne voit en l'archiduc un général intelligent, brave, avec de l'esprit, « de la facilité à concevoir, et de grandes vues militaires ». Il peut égaler le Grand Condé et le prince Eugène. Malheureusement sa mauvaise santé – des crises d'épilepsie – donne « de l'incertain à son imagination » et l'oblige à s'arrêter dans ses entreprises <sup>14</sup>.

Le duc de Brunswick a commandé les premières forces alliées, essentiellement prussiennes, qui envahirent la France en septembre 1792 et qui furent arrêtées à Valmy. Il regretta l'absence de Ligne à ses côtés pour commander les Autrichiens. Celui-ci lui écrit deux ans plus tard que ce vœu aurait dû être exprimé « plus haut et plutôt ». Il ajoute que les alliés ne l'emporteront pas « sur les Français en vitesse et combats partiels ; il ne faut pas faire le coup de fusil avec eux ». Autrement dit, il ne faut pas les

<sup>10</sup> *Au sujet de la levée wallonne, op. cit.*, p. 111-112 ; J. VERCRUYSE, « Le prince de Ligne et la révolution Belgique », *op. cit.*, p. 61.

<sup>11</sup> Karl Friedrich von ENZENTHAL, *Dictionnaire biographique des généraux autrichiens sous la Révolution et l'Empire (1792-1815)*, Paris, Teissèdre, 2013, t. 1, p. 133.

<sup>12</sup> Charles de HABSBOURG, *Lettre au prince de Ligne*, s.l., 16 oct. 1793, dans « Les correspondants du prince », *APL*, 1924, n° 5, p. 348 ; sur les *Mémoires sur les campagnes du prince Louis de Baden*, voir *BD*, p. 127-128.

<sup>13</sup> C. de HABSBOURG, *Lettre au prince de Ligne*, s.l., 20 novembre 1793, dans « Les correspondants du prince », *op. cit.*, p. 348-349.

<sup>14</sup> *FHMV*, t. 1, p. 135.

combattre en essayant d'imiter leur manière d'envoyer des tirailleurs en avant. Ligne encourage le duc à garder son « ancienne excellente tactique, de grands déploiements de colonnes sur les flancs à l'ombre de la fumée ». Les Autrichiens, eux, miseraient aussi sur leurs capacités : « des nuages de *Croates* » harcèleraient les Français nuit et jour, en marche et dans leurs camps ; les Hongrois et les Wallons attaqueraient à la pointe du jour, soutenus par les Allemands et une réserve de grenadiers en trois ou quatre lignes. Ceci réussira contre les Français, « à moins qu'ils n'ayent un génie à leur tête » :

Mais que Dieu nous préserve des lignes trop étendues ! Je n'aime pas les fronts larges, surtout vis-à-vis d'un ennemi pareil, qui cherchera à percer. Quand il est rétréci, un commandant d'Armée sait tout ce qui se passe et peut s'y porter. Que Dieu nous préserve aussi des grands projets des colonnes soi-disant environnantes, et dont les têtes sont éloignées les unes des autres, et des attaques compliquées, qui ne peuvent jamais être bien combinées. C'est la bataille de *Liegnitz* qui m'en a fait revenir <sup>15</sup>.

Frédéric II y avait battu les colonnes convergentes des Autrichiens le 15 août 1760. Le plan n'était pourtant pas mauvais et rappelait celui de Hochkirch en 1758. Mais des impondérables survinrent et accentuèrent les défauts autrichiens dans l'exécution <sup>16</sup>. Ligne s'appuie sur son vécu de la guerre de Sept Ans mais il perçoit bien dans quelle mesure, *mutatis mutandis*, les Français sont, par la vigueur de leurs mouvements, les héritiers de Frédéric – la différence essentielle résidant dans la supériorité en nombre des armées de la République. Pour lui, il faut prendre contre chaque adversaire « la manière qu'il n'a pas, et savoir varier son jeu » <sup>17</sup>.

### Vers la « guerre totale » ?

En juin 1794, les Français concentrent mieux leurs forces que les alliés, ils les battent à Fleurus et occupent les Pays-Bas, ce qui pousse Ligne à quitter son cher Belœil pour se réfugier à Vienne. Il emporte avec lui la plupart de ses manuscrits et signe un contrat avec les frères Walther, éditeurs de la cour de Saxe, pour la publication de ses œuvres complètes. Il espère sans doute en tirer quelque argent, car son train de vie s'est fort réduit suite à l'abandon de ses biens aux Pays-Bas. Entamée en 1795, la publication des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales* se conclura, avec le trente-quatrième volume, en 1811 <sup>18</sup>. On aura remarqué le premier adjectif. Parus en 1795, les cinq premiers volumes contiennent exclusivement des œuvres militaires, à commencer par les *Préjugés* et les *Fantaisies*. Les premières ne sont plus illustrées par les vues de batailles de Choffard. Les secondes conservent quelques planches et schémas, mais subissent des modifications importantes dans le texte, avec notamment la suppression de l'article sur les légions et l'ajout d'un autre sur les plans de campagne. Celui de 1792, estime le prince, a été exécuté sans vivres en suffisance et sans canons aptes à prendre les places, par un chemin loin d'être le plus rapide pour arriver à Paris.

<sup>15</sup> *Au duc de Brunswick en 1794*, dans *NR*, t. 1, p. 30-31 et 33-34.

<sup>16</sup> C. DUFFY, *The Austrian Army in the Seven Years War*, *op. cit.*, t. 2, *By Force of Arms*, 2008, p. 250-259 ; Dennis E. SHOWALTER, *The Wars of Frederick the Great*, Londres-New York, Longman (coll. « Modern Wars in Perspective »), 1996, p. 274-279.

<sup>17</sup> *Au duc de Brunswick en 1794*, dans *NR*, t. 1, p. 34.

<sup>18</sup> MANSEL, p. 188 ; *BD*, p. 140-143.

Celui de 1793 a bien commencé mais devint défectueux et fut changé toujours en mal. En 1794, le plan voulait percer au centre du front mais laissait les deux ailes exposées et ne concentrait pas les forces.

Le plan de 1795 peut être fort beau, si l'on réunit tous nos Corps détachés, et postes inutiles, depuis les portes de *Basle*, presque jusqu'à la Mer baltique, pour passer le *Rhin* à *Mayence*, marcher à *Trèves*, délivrer *Luxembourg*, entrer en *Lorraine*, avec une Armée de 180 000 hommes, et prendre *l'Alsace* de revers, en s'emparant de *Sarlouis* et de *Metz* <sup>19</sup>.

Comme l'archiduc Charles s'en faisait l'écho, Ligne répète qu'il faut concentrer les forces : Jomini, Napoléon et Clausewitz ne diront pas autre chose. Le prince établit douze conditions pour un bon plan de guerre et de campagne. Parmi elles et dans l'ordre, il faut « savoir ce qu'on veut à la Paix », « prévoir tous les cas » heureux, accidentels ou malheureux, bien connaître les hommes et le pays, « mettre les choses au pis », se méfier de ses alliés, calculer les forces de l'ennemi sans se les exagérer, passer des heures à scruter les cartes dans leurs moindres détails, « tonner et étonner » les ennemis, surtout les Turcs et les Français, « leur faire rarement quartier », les harceler, afficher l'offensive même si l'on reste sur la défensive, « enfin, avoir toujours l'audace en dehors, et la précaution en dedans » <sup>20</sup>.

Nombre de ces conseils, nécessairement résumés ici, sont valables pour tous les temps et témoignent d'une perspicacité remarquable. Ligne a non seulement réfléchi sur le début des guerres de la Révolution française, mais il a aussi pris plus de hauteur par rapport à son expérience de la guerre de Sept Ans. Les premières, comme celles contre les Turcs, l'amènent cependant à préconiser une violence plus grande : il peut paraître étonnant que le « charmeur de l'Europe » dise de faire rarement quartier aux Français. Même s'il ne faut pas idéaliser la « guerre en dentelles » du XVIII<sup>e</sup> siècle, le code de l'honneur ambiant incitait fortement à respecter les prisonniers <sup>21</sup>. Ligne a conscience que la Révolution française a provoqué une escalade dans la violence de guerre et il assimile les « Carmagnoles » aux Turcs, adversaires traditionnellement plus féroces pour les Autrichiens. On sait aujourd'hui que la Révolution française, par son appel aux masses, son discours et ses chants violents, la suppression des quartiers d'hiver et des tentes, certains décrets de la Convention comme celui du 26 mai 1794 interdisant de faire des prisonniers anglais et hanovriens – même s'il n'a pas été vraiment mis à exécution –, a fait franchir un pas décisif vers la « guerre totale » <sup>22</sup>. Ligne n'a pas vécu les opérations mais, à distance, il s'est rendu compte que l'esprit avait changé et que c'était une conséquence directe des bouleversements politiques en France. Les députés girondins à l'Assemblée nationale législative ont voulu la guerre en avril 1792 avec la conviction utopique d'apporter une paix définitive et

<sup>19</sup> *Fantaisies militaires*, dans *MMLS*, t. 2, 1795, p. 45.

<sup>20</sup> *Id.*, p. 46-49.

<sup>21</sup> Armstrong STARKEY, *War in the Age of Enlightenment, 1700-1789*, Westport-Londres, Praeger (coll. « Studies in military history and international affairs »), 2003, p. 94-95.

<sup>22</sup> David A. BELL, *The First Total War. Napoleon's Europe and the Birth of Warfare as We know it*, Boston-New York, Houghton Mifflin, 2007, p. 138-139, 190-191 et 214-215 ; Jean-Yves GUIOMAR, *L'invention de la guerre totale (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions du Félin (coll. « Les marches du temps »), 2004, p. 118-119 et 152-153.

universelle à l'humanité. Pour arriver à cela, la guerre serait la dernière et elle aurait toute légitimité à exterminer ceux qui s'opposeraient à cette magnifique perspective, car ils ne pouvaient être que des suppôts de l'obscurantisme. La Révolution avait montré que tout était désormais possible. Pour réaliser l'idéal rêvé par les philosophes pacifistes, tous les moyens étaient permis <sup>23</sup>. Même si la pratique n'a pas vraiment correspondu à ce discours, celui-ci ouvrait des portes qu'il serait difficile de refermer.

Au contraire des Girondins, Ligne croit que toute guerre a ses limites. Il veut que l'on pense à la paix le premier jour de la guerre, comme on doit penser à la guerre le premier jour de la paix. La guerre n'est pas pour lui une abomination, un phénomène exceptionnel. Elle fait partie du cours naturel des choses. Il va jusqu'à la qualifier de « plus beau des fléaux ». Même si cela peut paraître paradoxal, une telle conception contribue à limiter la guerre. Celle-ci est pour lui l'occasion « de beaux traits d'humanité ». Il a vu ses grenadiers donner leur pain et leur argent à une pauvre famille qui avait tout perdu. « Une Bataille est une Ode de *Pindare*. Il y faut apporter un enthousiasme qui tient du délire ». Les premiers calculs sont de suite mis à mal par des imprévus. Il faut se fier au « génie » et au « coup d'œil » :

Personne ne peut être sûr du gain d'une Bataille. Mais on doit l'être, de ne pas être défait. Mars, avant le Dieu d'Israël, étoit le Dieu des Armées : mais le hasard en est le Démon. La mort d'un Aide-de-Camp, une chute de cheval, un mot pour l'autre, un défaut de prononciation dans une des langues que parle notre Armée surtout, font tomber, d'un seul coup, les élans du Génie, et les calculs de l'esprit. [...] J'ai vû gagner une Bataille qu'on croyoit perdue. [...] Un rien, enfin, décide du sort d'une journée qui décide celui d'un Empire <sup>24</sup>.

Les similitudes sont frappantes avec certaines phrases de Napoléon, qui n'a pourtant pas dû lire les *Fantaisies militaires* <sup>25</sup>.

Ligne estime que les soldats français, « pillards, cruels, indisciplinés, vagabonds de plusieurs pays, criant, hurlant la Marseilloise », se battirent d'abord « peu ou mal ». À partir de 1794, ils s'organisèrent mieux, devinrent maniables et victorieux. « Le talent remplaça la guillotine ». Les généraux français employèrent mieux leurs troupes parce qu'ils « en réunissoient un plus grand nombre sur le point qu'ils attaquoient » <sup>26</sup>. Le constat annonce celui des historiens ultérieurs <sup>27</sup>. Pour le prince, il aurait fallu traiter les Français plus durement dès le début, comme pour réprimer des scélérats :

Si on n'avoit pas voulu faire quartier à leurs prisonniers dans les commencemens, ce qui auroit paru tout simple à nos Armées qui revenoient de la guerre des Turcs ; je crois que cette premiere mise de cruauté en eût bien épargné, et que le paysan auroit plutôt quitté la France, que de se laisser conduire à ce qu'il auroit appelé la boucherie.

La révolution aurait fini d'abord faute d'armée.

<sup>23</sup> D. A. BELL, *The First Total War*, op. cit., p. 102-117.

<sup>24</sup> *Fantaisies militaires*, dans *MMLS*, t. 2, p. 52-53, 56-58 et 61.

<sup>25</sup> NAPOLÉON, *De la guerre*, éd. Bruno COLSON, Paris, Perrin (coll. « Documents & témoignages »), 2011, p. 53-54 et 88-91.

<sup>26</sup> *Mémoire sur la nouvelle armée française*, dans *MMLS*, t. 21, 1801, p. 274-275.

<sup>27</sup> Jean-Paul BERTAUD et Daniel REICHEL, *L'armée et la guerre*, 3<sup>e</sup> fascicule dans Serge BONIN et Claude LANGLOIS (dir.), *Atlas de la Révolution française*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1989, p. 46-47.

Ligne se trompe en croyant que la révolution aurait pu être étouffée dans l'œuf. Pour lui, la République ne se soutient que par la terreur : « le crime l'a fait naître, le despotisme le plus oriental l'a soutenue »<sup>28</sup>. Ces propos durs sont contrebalancés par l'éloge de certaines vertus françaises héritées de l'ancienne monarchie. Le prince déteste la Révolution, c'est certain, et il en appelle à plus de vigueur pour la combattre. Après la paix de Bâle qui voit la Prusse se retirer de la coalition en 1795, le prince rejoint l'archiduc Charles pour prôner une défense de la cause allemande par l'Autriche : il faut enthousiasmer le peuple et lever de plus grandes armées. Les victoires de l'archiduc Charles sur le Rhin en 1796 lui valent le titre de « sauveur de la Germanie »<sup>29</sup>.

Celui-ci part ensuite commander l'armée d'Italie en février 1797, pour tenter de redresser la situation. Au prince qui le complimente, il répond : « Vous êtes dans l'erreur. Le général qui a gagné une brillante campagne s'appelle Bonaparte. Il a conquis l'Italie et nous a anéanti quatre armées »<sup>30</sup>. Celles-ci, d'après Ligne, ont été commandées par « quatre invalides qui ont perdu ce beau pays-là » et qu'on lui a préférés. Car il aurait été lui-même « choisi, presque demandé pour commander l'armée d'Italie »<sup>31</sup>. Le ministre Thugut s'y est opposé fermement. Il déteste Ligne et la noblesse belge en général<sup>32</sup>. Plus graves que les raisons politiques de Thugut, les raisons militaires ont pesé aussi, d'autant que le feld-maréchal Lacy, l'ami et protecteur de Ligne, se serait opposé à la nomination de ce dernier, ne le voyant pas faire le poids face au génie calculateur de Bonaparte<sup>33</sup>. Charles-Joseph se plaint en tout cas d'avoir su plus de secrets, d'avoir « fait des plans de campagne », « été instruit de projets importants à 25 ans, que depuis l'âge où l'on pouvait et devait avoir confiance » en lui<sup>34</sup>. Il n'en continue pas moins à s'intéresser aux campagnes et à échafauder des plans. Le 1<sup>er</sup> mars 1799, il voudrait 50 000 hommes vers l'Italie et autant vers le Rhin : c'est peu par rapport à ce que peuvent aligner les Français. Il va au-devant de l'objection en disant « qu'on se fait plus fort que l'ennemi, quand on veut, en portant le plus de troupes qu'il n'en a sur un point ». Il miserait sur les avantages propres à l'armée autrichienne : Croates et Hongrois harcèleraient sans cesse les Français, les désoleraient dans leurs marches, feraient des attaques de nuit, des embuscades, sans se commettre à fond ; l'armée impériale ne se compromettrait plus dans les bois ni dans les villages mais obligerait les Français à l'affronter en plaine, où la qualité de son infanterie et sa supériorité en cavalerie lui donneraient l'avantage. Elle ne couvrirait pas tout un pays mais resterait groupée, n'ayant que des postes détachés pour observer et avertir. Il ne voudrait pas du nom de tirailleurs, « detestant un genre de guerre qui a fait notre malheur », répète-t-il. Les Français en avaient fait grand usage. Mais il

<sup>28</sup> *Mémoire sur la nouvelle armée française*, dans *MMLS*, t. 21, p. 279 et 282.

<sup>29</sup> Louis WITTMER, *Le prince de Ligne, Jean de Muller, Frédéric de Gentz et l'Autriche*, Paris, Champion, 1925, p. 33.

<sup>30</sup> K. F. von ENZENTHAL, *op. cit.*, t. 2, p. 134.

<sup>31</sup> *FHMV*, t. 1, p. 116.

<sup>32</sup> L. WITTMER, *op. cit.*, p. 33-38.

<sup>33</sup> Andreas Joseph THÜRHEIM, *Feldmarschall Carl Joseph Fürst de Ligne, die „letzte Blume der Wallonen“*. *Eine Lebenskizze*, Vienne, Braumüller, 1877, p. 184.

<sup>34</sup> *FHMV*, t. 1, p. 182.

les imiterait un peu en faisant colonels les capitaines qui ont eu de belles actions, « et généraux, tous les colonels qui ont montré du talent »<sup>35</sup>.

Le 21 novembre 1800, il écrit à l'archiduc Jean qui commande l'armée en Bavière. Il reprend ses idées : les Autrichiens ont été battus parce qu'ils ont séparé leurs colonnes, parce qu'ils ont voulu tout couvrir, qu'ils se sont enfoncés dans les bois et les villages, « parce qu'il y a eu tant de corps détachés, tant de cordons, qu'on n'a jamais été en force sur un point »<sup>36</sup>. Tout cela est exact et n'empêche pas l'archiduc Jean de tomber dans ces travers à Hohenlinden le 3 décembre suivant. Dans ses propositions, Ligne défend la tactique linéaire de l'Ancien Régime. Fondée sur l'entraînement des hommes, elle incarne véritablement le métier militaire et représente par excellence l'intrépidité, le courage, la *Tapferkeit*. De là son opposition à l'idée d'un combat en tirailleurs, comme il l'a déjà exprimée dans sa lettre au duc de Brunswick. Le prince envisage une promotion plus rapide des officiers méritants mais il refuse que la manière de combattre rapproche l'homme de la bête sauvage<sup>37</sup>. Sur ce plan, il se range du côté des traditionalistes qui prévalent à Vienne et veulent maintenir la discipline et le combat en rangs serrés<sup>38</sup>.

### **Bonaparte, « génie prodigieux » mais « pas du tout un chevalier »**

Fin 1801 ou début 1802, mettant encore le doigt sur un point essentiel, le prince écrit qu'il n'y a pas le même enthousiasme dans l'armée autrichienne que dans l'armée française. Dans la perspective d'une prochaine campagne, il prône l'établissement de camps retranchés aux frontières, trois vers l'Italie et autant en Allemagne. Ils dissuaderaient la France de renouveler la guerre en menaçant les flancs d'une armée d'invasion. Du côté de l'Italie, des milices tyroliennes et hongroises seconderaient l'armée en occupant tous les passages<sup>39</sup>. Napoléon et Clausewitz seront plus nuancés sur la question des camps retranchés : ne rejetant pas tout à fait l'idée, ils en souligneront les dangers et les jugeront finalement plus nuisibles qu'utiles<sup>40</sup>. Peu après, Ligne avoue son admiration pour « le génie prodigieux, et l'audace de corps et d'esprit de Bonaparte, le grand talent, le jugement et presque la science de Moreau », mais il pense pouvoir les battre en suivant tout ce qu'il préconise depuis longtemps : les harceler, choisir son champ de bataille, mettre en tête de ses attaques ses Hongrois et ses Wallons<sup>41</sup>. Fin 1804 et début 1805, il dicte un mémoire à orientation plus politique où il préconise, face à celui qui « prend possession de l'empire d'Occident »,

<sup>35</sup> *Mémoire sur les circonstances présentes le 1<sup>er</sup> mars 1799 que j'ai eu l'honneur de me présenter à moi tout seul*, dans NFA, p. 31 et 33.

<sup>36</sup> [Lettre à l'archiduc Jean de Habsbourg], dans NFA, p. 41.

<sup>37</sup> Max von HOEN, « Truppen-, Heeres- und Kriegführung », dans [OSKAR CRISTE, dir.], *Krieg gegen die Französische Revolution 1792-1797*, Vienne, Seidel, 1905, t. 1, p. 339.

<sup>38</sup> Lee EYSTURLID, « The Austrian Army », dans Frederick C. SCHNEID (dir.), *European Armies of the French Revolution 1789-1802*, Norman, University of Oklahoma Press, 2015, p. 78.

<sup>39</sup> *Autre mémoire que j'ai l'honneur de présenter au prince de Ligne suite de notre petite conversation d'hier au soir*, dans NFA, p. 60-61.

<sup>40</sup> NAPOLÉON, *op. cit.*, p. 332-335.

<sup>41</sup> *Ayant rêvé ensuite de notre conversation d'hier [...]*, dans NFA, p. 66-67.

un rapprochement de l'Autriche et de la Prusse qui parlent la même langue et peuvent « se croire la même nation ». Il fait preuve d'une grande sagacité quand il craint que Napoléon amadoue la Prusse en lui promettant le Hanovre, ce qu'il fera effectivement <sup>42</sup>. En octobre 1805, le nouvel empereur des Français n'affronte sur le continent que l'Autriche et la Russie.

Après le « prétendu demi-succès du 11 octobre » où une division française subit un échec tactique qui n'empêche pas l'encerclement des 30 000 hommes du général Mack dans Ulm, Ligne croit d'abord que l'on attaquera chaque corps français qui passerait le Rhin. Il déchanté bientôt en voyant « des corps autrichiens en paquets séparés. Tout va mal. Mes premières espérances vont au diable », écrit-il. La guerre de la troisième coalition est mal enclenchée « par l'incertitude des intentions de la Prusse, et la lenteur des secours de la Russie. [...], par la maladresse de celle-ci qui menaçait celle-là, si elle ne voulait point entrer dans la coalition ». Mack s'est avancé en Bavière sans attendre les Russes et sans chercher à s'allier les Bavarois : « C'est un peu follet », dit le prince en l'apprenant. Comprenant bientôt que Mack est tourné, il s'attend à voir les Français arriver à Vienne, mais pas si vite. Retiré à Presbourg en Hongrie, il apprend début décembre le désastre d'Austerlitz. Revenu ensuite à Vienne, il rencontre Talleyrand et quelques généraux français, mais évite les maréchaux et surtout Napoléon. Il apprécie en revanche de dialoguer avec des soldats de la Grande Armée, étonnés de l'entendre parler français. L'un d'eux lui dit que les Autrichiens seront toujours battus parce que si l'un de leurs généraux est attaqué, « celui qui devrait soutenir en attend l'ordre, perd du temps et y marche lentement et trop tard ». Les Français, eux, se soutiennent mutuellement et sans attendre, dès que leurs voisins sont attaqués. Le prince voit là une meilleure leçon que tous les livres de guerre qu'il connaît par cœur, « où l'on apprend tout, sauf ce qu'il faut savoir ». Il se souvient qu'un déserteur français l'avait un jour étonné par sa débrouillardise et sa capacité à résoudre un problème de piquet rapidement et spontanément <sup>43</sup>. Le 20 février 1806, il résume sa critique de la campagne de 1805 dans une lettre à Friedrich von Gentz. Outre les arguments habituels, il prévoit une prochaine guerre entre les Français et les Prussiens, où les premiers « humilieront et chicaneront » les seconds à cause de leurs hésitations : sa prescience est étonnante, à quelques mois de la bataille d'Iéna et de la prise de Berlin. Il a aussi cette phrase, à propos de Napoléon :

Le grand talent de celui à qui l'on a fait la guerre est de calculer les temps, les heures, les chemins, les distances, les espaces, les positions, et les hommes, pour frapper un coup après l'autre, sans crainte d'être arrêté, ni interrompu <sup>44</sup>.

On peut se demander dans quelle mesure ceci était notoire début 1806. Toujours est-il que Napoléon insista plusieurs fois sur le rôle primordial du calcul à la guerre <sup>45</sup>. Ligne refusa toujours de le rencontrer, notamment pour éviter que celui-ci l'interpelle « avec le mépris d'un fanfaron et l'insolence d'un parvenu », en lui demandant s'il

---

<sup>42</sup> *Attitude respective de l'Autriche et de la Prusse depuis cent ans*, daté du 19 fév. [1805], dans L. WITTMER, *op. cit.*, p. 150-185.

<sup>43</sup> *FHMV*, t. 1, p. 273-280, 249-250 et 324.

<sup>44</sup> *Lettre à Gentz*, Vienne, 20 fév. 1806, dans *NFA*, p. 126-127.

<sup>45</sup> NAPOLÉON, *op. cit.*, p. 54-56.

avait servi dans la guerre contre lui <sup>46</sup>. Napoléon marquera plus dans l'histoire que tous les chefs de guerre qui l'ont précédé, reconnaît Ligne. Mais César, Alexandre, Condé, Gustave-Adolphe ou Eugène de Savoie

avaient de la grâce, de la gaîté, du trait, des mots ou des faits d'élévation ou de sensibilité ; rien dans ce genre n'est sorti de la bouche de l'autre. Tout ce qui est du département du cœur et de ce qu'on appelle l'esprit lui est étranger. Mais un génie s'en passe, et un génie portant un sabre et une plume devrait être son cachet. Car tout ce qu'il fait a le caractère du génie. [...] Il surprend, il étonne. Il est plus sorcier que magicien. Il n'est pas précisément un héros, et pas du tout un chevalier. Il est plus et il est moins. Si les gens de mauvaise humeur lui refusent le titre de grand homme, on conviendra au moins que c'est un être prodigieux.

Ligne a rencontré deux fois Frédéric le Grand et l'appréciait sous de nombreux rapports. Mais ce dernier, dit-il, « faisait la guerre sur un très petit cercle, dans un pays qu'il connaissait » : Napoléon « a passé les Alpes comme Annibal, et de Boulogne a marché à Olmütz, et Presbourg ». C'est « un grand joueur d'échecs, un grand calculateur ». Il a « l'art de se servir et jouer des hommes comme un grand musicien joue des instrumens ». Tout dépend des ordres qu'il donne seul : cela lui donne un grand avantage sur les autres cours et armées « qui ont des volontés contradictoires ou séparées ». Il n'est cependant pas invincible. « Sa plume a encore plus de tranchant que son sabre. Guidée par la mauvaise foi, elle tend sans cesse des pièges et se fait fournir des prétextes pour humilier, ou envahir » <sup>47</sup>. Le portrait est pénétrant de lucidité, admiratif sur le plan militaire mais effrayé sur le plan politique et humain. Un génie peut être mauvais et celui-ci est dangereux. Charles-Joseph regrette que son fils Louis, même si c'était pour aider à la levée du séquestre sur leurs biens, ait commandé la garde d'honneur chargée d'escorter Napoléon à Bruxelles en 1803. L'enlèvement et l'exécution du duc d'Enghien en mars 1804 ont achevé de déconsidérer l'homme :

Le duc d'Enghien a tué Bonaparte. La vanité a tué sa gloire. La folie impériale a abaissé les Alpes. St Clou a détruit Maringo. Les gens d'armes ont effacé les mamelouks. Son trône a culbuté sa tente. La fable a écrasé l'histoire <sup>48</sup>.

La curiosité pousse cependant le prince à voir l'empereur sans être remarqué de lui, en août 1807 :

Enfin je l'ai vu ce faiseur et défaiseur de rois, en descendant de voiture, échauffé de la poussière des combats, des camps, et des voyages ; il monte les escaliers de la Cour à Dresde d'assés bonne grace militaire, et l'air noble que donne la guerre, dans un meilleur genre que celle des parchemins.

C'est souvent de l'impertinence, et le dédain des hommes qui le donnent aux souverains accoutumés à l'être. La tête bien portée, et bazanée, son coup d'œil ferme et calme qui rappelait celui qui venait de gagner sa dernière bataille m'a plus infiniment.

<sup>46</sup> *FHMV*, t. 1, p. 253.

<sup>47</sup> *Ma Napoléonide*, daté du 15 août 1806, dans *NFA*, p. 147, 150 et 152-153.

<sup>48</sup> *FHMV*, t. 2, p. 108 et 132.

Le lendemain, je n'en fus pas si content parce qu'il a voulu l'adoucir, par un sourire forcé, et soi disant bienveillant dont il honora la foule dans la quelle j'étais rangé, à la galerie de tableaux pour le voir à mon aise <sup>49</sup>.

Le regard posé par Ligne sur Bonaparte rejoint celui des historiens qui voient en ce dernier un fils de la Révolution et plus précisément l'annonciateur d'une nouvelle forme de pouvoir née du lien entre le politique et le militaire engendré par celle-ci. Les dirigeants révolutionnaires français n'ont jamais eu d'objectifs clairs dans la guerre qu'ils ont déclenchée et menée. Napoléon lui aussi n'a cessé de rechercher de plus en plus loin la victoire qui consoliderait son pouvoir. Comme ses prédécesseurs, il a compté sur la masse que représentaient l'armée et la population de la France. Napoléon se persuadait qu'il était l'homme du destin. Or la raison peut donner des limites, pas la conviction d'être porté par le destin <sup>50</sup>. Ligne, à sa manière, a compris que Napoléon représentait un nouveau type de dirigeant, délié des usages et des conventions de l'Ancien Régime. Si une plus grande efficacité militaire en résultait, elle était liée à la masse que représentait l'armée française et à l'unité de commandement que lui assurait le cerveau rapide et bien organisé de son empereur. Sur le plan politique en revanche, la rudesse et la démesure de celui-ci ne pouvaient lui garantir un pouvoir durable.

Ligne n'a pas exercé de commandement de 1792 à 1807. Il n'a pas participé aux guerres de la Révolution française, alors qu'il avait été un colonel très actif durant la guerre de Sept Ans. Sa passion pour « le plus beau des fléaux », ses lectures, son travail d'écrivain manifesté dans ses *Préjugés militaires* et *Fantaisies militaires*, faisaient néanmoins de lui un observateur des plus perspicaces, dont les vues étaient appréciées par ceux qui commandaient les armées, tels l'archiduc Charles et le duc de Brunswick. Ses conseils annonçaient des analyses ultérieures : pour vaincre les armées françaises, il fallait « varier son jeu », concentrer les forces plutôt que les disperser pour tout couvrir, utiliser les atouts de l'Autriche en termes de cavalerie et de troupes légères. Ligne a bien compris que les Français menaient un nouveau type de guerre, plus rapide et plus violent, et que leur armée se professionnalisait à partir de 1794. Il avait sans doute tort de rejeter l'utilisation de tirailleurs dans l'infanterie : les alliés en sentiront le besoin et en auront en 1813. Ils suivront aussi les Français en rassemblant de grandes masses d'hommes, ce qui répugnait quelque peu à notre prince. De même, celui-ci attribuait certainement trop de vertus aux camps retranchés. Sa distance par rapport au vécu des campagnes ne lui permettait pas de percevoir toutes les implications sur le terrain. C'est à l'intersection du politique et du militaire que son analyse était la plus pertinente. Il comprenait que les performances stratégiques de Napoléon, son « coup d'œil », son calcul de tout ce qui pouvait y être soumis, son unité de commandement, tenaient en grande partie à sa double qualité de chef d'État et de chef de guerre. C'était déjà le cas de Frédéric II, que Ligne avait rencontré à deux reprises, mais la Révolution française avait ajouté une dimension supplémentaire en introduisant les masses dans la guerre. Loin de modérer les ambitions, celles-ci enivraient les dirigeants jusqu'à les empêcher de concevoir des objectifs clairs et à

<sup>49</sup> *Suite [de Ma Napoléonide]*, daté du 15 août 1807, dans *NFA*, p. 162-163.

<sup>50</sup> J.-Y. GUIOMAR, *op. cit.*, p. 145, 288 et 289.

rechercher une expansion illimitée, véritable fuite en avant dont Napoléon, qui avait surfé sur la vague, ne put jamais modifier le cours.

# Pour une piété militaire

## Le prince de Ligne et la théologie joséphiste

Ivo CERMAN

À la fin de leur vie, le prince de Ligne et son ami Giacomo Casanova se sont retrouvés en Bohême, après avoir passé le plus clair de leur existence à voyager, allant d'une cour européenne à l'autre. Tous deux étaient connus pour leur amour de la France. Alors que Ligne avait réellement noué des contacts au sein de la société de la cour de Versailles dont il avait été un visiteur régulier, Casanova a prétendu, dans son *Histoire de ma vie*, avoir joué le même rôle. Leur réputation commune de cosmopolitisme a malheureusement aveuglé nombre des chercheurs qui se sont penchés sur leurs ouvrages, et qui continuent à interpréter ceux-ci exclusivement dans leurs rapports aux problèmes hexagonaux. Pourtant, le prince de Ligne a toujours servi dans l'armée autrichienne, et cela dès le début de sa carrière militaire ; quant à Casanova, il a passé le dernier tiers de sa vie dans la monarchie des Habsbourg. Il faut dès lors bien accepter que leurs ouvrages répondent aussi aux problèmes qui agitaient les débats publics en Europe centrale.

Or l'Europe centrale n'était pas immunisée contre les polémiques religieuses... Sous les règnes de Marie-Thérèse et de Joseph II, a été préparée une réforme de l'Église connue sous le nom du joséphisme. Les historiens ont souvent tendance à sous-estimer ce mouvement et à n'y voir qu'une politique dont le but unique aurait été de régler le rapport entre l'État et l'Église. Mais la théologie joséphiste visait aussi à améliorer la vie chrétienne et à tourner l'attention des croyants vers les questions d'une charité pratique<sup>1</sup>. Les théologiens joséphistes souhaitaient qu'on cesse de servir Dieu par une piété extérieure, par les pèlerinages, par une liturgie pompeuse et les gestes

---

<sup>1</sup> Voir František KOPECKÝ, *Moraltheologie im aufgeklärten thesesianisch-josephinischen Zeitalter. Sittliche Bildung und Ausgestaltung der Morallehre zum selbständigen systematischen Lehrfach*, Sankt Ottilien, EOS Editions, 1991.

exaltés d'une piété baroque. Ils préconisaient de servir Dieu par des actions concrètes qui exprimeraient un « amour actif de son prochain » („wohltätige Nächstenliebe“). Le chef de ce parti était l'abbé de Břevnov, Franz Stephan Rautenstrauch (1734-1785), qui a explicité ce programme dans ses *institutiones* destinées aux facultés de théologie à Prague et Vienne en 1777 <sup>2</sup>. Ses disciples ont approfondi ses projets et diffusé ses idées dans leurs manuels de théologie morale et par leur enseignement dans des universités. Tel est le cas, par exemple, de Joseph Lauber (1744-1810) à Brno ou d'Augustin Zippe (1747-1816) à Vienne <sup>3</sup>. La pensée de ces prêtres qui exhortaient les citoyens à se vouer à une charité pratique, était aussi diffusée dans les sermons.

Il nous semble que le *Sermon aux soldats d'un régiment wallon*, publié pour la première fois par Ligne en 1783, s'inscrit dans ce même contexte <sup>4</sup>. Ce sermon appartient à cette mouvance de la théologie josphiste parce qu'il exhorte les soldats à pratiquer « la Charité, cette vertu si précieuse à ses [de Dieu] yeux ». En transposant cette notion fondamentale de la nouvelle théologie dans le milieu militaire, Ligne lui confère une signification assez nouvelle. Pratiquer la charité, cela signifie pour le soldat modérer son zèle dans le combat et épargner son ennemi :

La modération peut s'entendre de bien des façons. Je vous la recommande dans tous les genres. Elle vous empêchera d'abuser de vos succès. Elle vous rappellera à l'humanité. Qu'il est beau de rentrer en soi-même, de suspendre la vengeance, & d'étendre sur la nation ennemie & vaincue une main bienfaisante. C'est ainsi que sourds aux cris de l'avidité, vous vous arrêterez dans ce moment horrible, où l'avarice, la lubricité la plus grossière, la cruauté donnent des loix qui ne sont que trop souvent suivies.

L'attention que vous ferez à ce que je mets faiblement sous vos yeux, ne contribuera pas peu à vous honorer devant Dieu & devant les hommes <sup>5</sup>.

Malheureusement, nous ne pouvons évaluer l'originalité de cette homilétique princière car il n'existe aucune collection de « sermons normaux », écrits par les curés militaires catholiques de l'époque. Si les sermons des premiers prédicateurs militaires évangéliques nous sont connus, nous ne disposons d'aucun sermon prononcé à l'époque de Marie-Thérèse et de Joseph II par les aumôniers catholiques, pourtant certainement plus importants pour cette armée d'une puissance catholique. Par conséquent, le sermon de Ligne ne peut être comparé avec ceux de prédicateurs militaires professionnels. Cependant, il semble que la tâche principale de ces aumôniers catholiques, ait été de prodiguer aux soldats et à leurs familles les trois

<sup>2</sup> Franciscus Stephanus RAUTENSTRAUCH, *Institutum facultatis theologicæ vindobonensis*, Vienne, Schulz, 1778.

<sup>3</sup> Voir Jaroslav LORMAN, « The Concept of Moral Theology of Augustin Zippe, a Moral Theologian at the Turn of the Epoch », dans I. CERMÁN, Rita KRUEGER et Susan REYNOLDS (dir.), *The Enlightenment in Bohemia. Religion, Morality and Multiculturalism*, Oxford, Voltaire Foundation-University of Oxford (coll. « Studies on Voltaire and the Eighteenth Century »), 2001, p. 209-231.

<sup>4</sup> *Sermon aux soldats du régiment de Los-Rios*, dans *Mélanges de littérature*, Philisopolis [Bruxelles], s.n. d'éd. [l'auteur], 1783, t. 1, p. 142-152 ; rééd. sous le titre *Sermon aux soldats d'un régiment wallon*, dans *MMLS*, t. 10, 1796, p. 118-126 (voir *ÉS*, p. 13-21).

<sup>5</sup> *Sermon aux soldats du régiment de Los-Rios*, p. 144 et 146-147.

sacrements fondamentaux : le baptême, le mariage et l'extrême-onction <sup>6</sup>. Il est fort possible qu'ils ne se soient dès lors point occupés d'homilétique.

Dans les années 1780, la réforme joséphiste provoqua une réaction très hostile de la part du clergé catholique et des États des pays héréditaires. Au fil du temps, presque toutes les couches sociales rejoignirent cette opposition aux réformes qui visaient à aider cette même société. Les écrits laissés par le prince de Ligne ne révèlent pas s'il a porté de l'intérêt à cette polémique, mais son ami Casanova a suivi le débat avec beaucoup d'intérêt. En atteste le fait qu'au plus fort de la polémique, Casanova – qui ne connaissait pas l'allemand – a commandé une traduction française d'une brochure qui promettait à ses lecteurs d'en expliquer les enjeux. Il s'agissait du pamphlet du Viennois Joseph Richter (1749-1813) intitulé *Warum wird Kaiser Joseph von seinem Volke nicht geliebt ?* <sup>7</sup> Casanova espérait ainsi pouvoir s'orienter dans un débat qui agitait un monde qu'il ne comprenait pas. Il vivait en effet dans le monde clos de l'aristocratie qui parlait le français : dès qu'il en sortait, il était contraint de recourir au latin pour se faire entendre des officiers attachés au domaine de Dux. Le prince de Ligne a lui aussi observé avec attention cette réaction anti-joséphiste qui agitait également les Pays-Bas autrichiens, mais il n'a laissé aucune trace d'un intérêt marqué pour les polémiques en Bohême ou en Autriche.

Certains de ses écrits, cependant, montrent que le prince s'intéressa à la dernière phase de la polémique autour de la théologie moderne. Pendant les guerres contre la France révolutionnaire, les officiers se rendirent compte qu'il ne suffisait pas de combattre par les armes, mais qu'il fallait encore mener un combat par les idées. Il fallait résister à l'offensive idéologique de la Révolution et employer la religion pour renforcer la moralité des soldats. Il apparut que seule la religion catholique permettait de montrer aux soldats pour quoi ils combattaient et quelles étaient les valeurs qu'ils défendaient contre l'ennemi. Ces sentiments ont été exprimés par le comte Franz Joseph Kinsky (1739-1805) qui était en charge de l'éducation des officiers à l'académie militaire de Wiener Neustadt. Pendant les campagnes militaires dans les Pays-Bas autrichiens, Kinsky parla aux jeunes officiers avec qui il servait et découvrit avec surprise qu'ils se faisaient leurs propres systèmes religieux. Inquiété par cette découverte, il comprit qu'en peu de temps ces jeunes officiers et soldats deviendraient athées. En mai 1794, il écrivit de Ruesnes, village français qui avait été pris par l'armée de Cobourg en 1793, une longue lettre aux commandeurs de l'armée où il annonçait la nécessité de se concentrer sur l'éducation religieuse des soldats <sup>8</sup>. Ces circonstances induisirent, on le voit, une réévaluation de la religion catholique joséphiste comme arme dans le combat idéologique contre les idées subversives qui bousculaient alors l'ordre politique et social.

---

<sup>6</sup> Voir Emerich BIELIK, *Geschichte der k. u. k. Militär-Seelsorge und des Apostolischen Feld-Vicariates*, Vienne, Verlag des Apostolischen Feld-Vicariates, 1901.

<sup>7</sup> *Pourquoi Joseph II n'est pas aimé de son peuple ?* (Prague, Státní oblastní archiv, Papiers Casanova, cote U32a) ; la brochure de Richter avait été publiée, sous le couvert de l'anonymat, en 1787 par l'éditeur viennois Georg Philipp Wucherer.

<sup>8</sup> Publiée dans Theodor Ignaz LEITNER VON LEITNERTREU, *Ausführliche Geschichte der Wiener-Neustädter Militär-Akademie*, Hermannstadt [Sibiu], Steinhausen, 1853, t. 1, p. 208.

La vague d'écrits sur la religion que Ligne rédigea à partir des années 1790 trouve son origine dans le contexte de ce catholicisme renouvelé. En atteste son roman épistolaire *Fédor et Alphonsine*. Ce roman est une variation sur *Les liaisons dangereuses*, mais l'histoire est transférée à Prague et à Vienne. Le héros y est sauvé par un retour à la religion, provoqué par le décès inopiné et tragique d'une des protagonistes :

Et moi plus près d'être dévot que vous ; je reconnais, en tout plein de choses, la main de la providence. Sans doute, pour la religion, je n'ai été que négligent. Mais je veux m'y remettre tout à fait [...]

Et puis, j'entends. Ah! Mon Dieu, M<sup>de</sup> de Zaporify est morte. Je la regarde, avant de mourir tout à fait. Elle me montre le ciel, jette un cri, et expire. Je me jette à genoux, auprès du père Antonin qui me la montre, et me dit, *quelle leçon ! Grand Dieu je vous invoque pour une morte, et pour les vivants qui vous ont offensé*. Ces paroles m'ont fait rentrer en moi-même et ont produit un effet que je ne puis pas exprimer <sup>9</sup>.

Le prince souligne ici le rôle de la religion pour l'épuration des mœurs de la société contemporaine, comme il le fait aussi dans ses *Contes immoraux* de 1801 :

Il faut capituler avec son siècle, dans un moment où la religion est presque partie, et où les mœurs vont grand train. Pourra-t-on rattraper tout cela à la fois? Aime-t-on mieux des mœurs sans religion, que la religion sans les mœurs <sup>10</sup> ?

En 1796, Ligne avait réédité son *Sermon aux soldats d'un régiment wallon* dans ses *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaux*. Par la suite, il écrivit de nouveaux sermons demeurés, eux, inédits. Tel est le cas d'un sermon manuscrit intitulé *Raison, philosophie, bonheur*, récemment réédité par Jeroom Vercruysse. Cette brève réflexion souligne le rôle de la raison dans le catholicisme résurgent, un catholicisme qui paraît être, paradoxalement, plus raisonnable que l'idéologie venant de France et qui a entraîné une Révolution, au nom même de la raison :

La *raison* vous apprendra que vous en avez bien peu [...], nous devons l'employer à la félicité éternelle, dont la *raison* nous empêche de douter. La *raison* écrase toutes les sectes bâtardes, qui ont quitté les véritables drapeaux de Jésus-Christ, et les bannières de l'Église catholique, apostolique et romaine. [...] La soi-disant froide *raison* ment à la conviction. Celle-ci à la piété, la piété à la dévotion. Celle-ci à la plus haute considération et vous, âmes sensibles, qui vous êtes égarés par une tendresse mal dépensée pour les créatures, placez-la sur le Créateur <sup>11</sup>.

De surcroît, Ligne exprime encore ses sentiments sur la religion sous une forme dialogique. À l'instar de Casanova, Ligne écrit, sur le modèle des dialogues voltairiens,

<sup>9</sup> *Fédor et Alphonsine*, lettre 35, dans *OR*, t. 2, p. 366-367. Rédigé à une date indéterminée entre 1790 et 1814, ce roman laissé inédit par son auteur, est connu par deux manuscrits, l'un conservé à Belœil, l'autre à Děčín (Archives d'État de Litoměřice, archives de la famille Clary-Aldringen, boîte 154, n° 301). Il a été édité pour la première fois en 1921 par Félicien Leuridant (voir Valérie VAN CRUGTEN-ANDRÉ, « Prolégomènes à l'édition critique des *Lettres de Fédor à Alphonsine* », dans *NAPL*, 2001, n° 14, p. 115-132).

<sup>10</sup> *Contes immoraux*, dans *OR*, t. 1, p. 170.

<sup>11</sup> *Raison, philosophie, bonheur*, dans *ÉS*, p. 123. Ce texte avait été édité une première fois en 1921, par F. Leuridant.

une *disputatio* entre un représentant du monde séculier et un théologien incarnant le monde défait du catholicisme. Cependant, dans ses dialogues *Le philosophe et le théologien* écrits à Dux, Casanova ne fait que prolonger une polémique surannée contre l'autorité de l'Église : son théologien catholique qui n'est qu'un démagogue aveuglé par les dogmes, sera défait par un philosophe sarcastique et sincère<sup>12</sup>. À l'inverse, Ligne, dans son *Dialogue entre un esprit fort et un capucin* écrit dans les années 1790 et publié en 1801, laisse gagner le théologien<sup>13</sup>. Dans sa version, c'est le penseur séculier, aveuglé par les dogmes et élevé au-dessus des autres, qui est l'hypocrite, tandis que le capucin est une personne joyeuse, un homme de la rue tout simple, qui désarçonne son interlocuteur par sa sincérité.

C'est sa sensibilité aux problèmes de la réforme religieuse au sein de la monarchie des Habsbourg qui a décidé Ligne à consacrer alors nombre de ses écrits aux questions de religion. Néanmoins, il faut toujours garder à l'esprit qu'il était avant tout un militaire et l'attention qu'il a toujours portée aux dimensions concrètes du service constitue le second facteur qui a déterminé ses avis sur la religion catholique au temps des bouleversements révolutionnaires. Il a employé, d'une manière assez originale, la notion de charité qui était centrale dans la théologie jésuite. Ensuite, rejoignant le combat défensif contre l'offensive des pensées subversives, il a utilisé la religion catholique pour protéger l'Europe centrale contre la France révolutionnaire. Ce sont les combats et les enjeux religieux de la monarchie des Habsbourg qui confèrent sa logique à l'évolution de la pensée religieuse du prince de Ligne.

---

<sup>12</sup> Prague, Státní oblastní archiv, Inédits de Casanova, cote U1/5-14, f<sup>o</sup> 103-388 ; ce texte est édité dans G. CASANOVA, « Le philosophe et le théologien », dans *Histoire de ma vie*, éd. Francis LACASSIN, Paris, Laffont (coll. « Bouquins »), 1993, t. 1, p. 1108-1256. Voir I. CERMÁN, « “Je viens pour vous convertir.” Casanova's Dialogues on Philosophy and Religion », dans I. CERMÁN, Diego LUCCI et S. REYNOLDS (dir.), *Casanova, Enlightenment Philosopher*, Oxford, Voltaire Foundation-University of Oxford (coll. « Oxford University Studies in the Enlightenment »), 2016, p. 201-225.

<sup>13</sup> *Dialogue entre un esprit fort et capucin*, dans *MMLS*, t. 21, p. 160-173 (*ÉS*, p. 150-164).



# Le prince de Ligne, bibliophile ?

Pierre MOURIAU DE MEULENACKER

Le prince Charles-Joseph de Ligne était-il bibliophile au sens que nous donnons aujourd'hui à ce terme ? On peut en douter. Comme beaucoup de grands seigneurs, il possédait une importante bibliothèque qui lui venait de sa famille et qu'il avait le dessein de transmettre à ses descendants. Déjà en 1642, dans l'oraison funèbre d'Albert-Henri, deuxième prince de Ligne, le père capucin qui la prononça disait de celui-ci :

Ce ne sont pas choses contraires et incompatibles, la science et les armes, puisqu'elles font l'homme parfait et accompli, ce pourquoi le Prince de Ligne les a voulu pratiquer, s'appliquant d'un côté à la recherche de la science par la lecture des livres, lesquels il a grossi jusqu'à une librairie des plus copieuses, riche en nombre et rareté de livres, tant sacrés que profanes, de l'autre côté il a manié les armes courageusement en diverses campagnes <sup>1</sup>.

À cette époque, on ne parlait pas de bibliophiles, mais de savants, d'amateurs, de curieux. Du xv<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> siècle, les possesseurs de livres étaient le plus souvent des savants qui communiquaient entre eux dans toute l'Europe. C'était l'époque d'Érasme et de Mercator.

Au xviii<sup>e</sup> siècle, les livres servent à l'instruction et au délassement de leur possesseur, à la gestion de leurs biens et à l'exercice de leur métier, qu'il soit militaire ou diplomatique. La bibliothèque de Belœil est de celles-là. On y trouve des livres didactiques dans lesquels les jeunes princes, sous la conduite de leurs précepteurs, apprenaient la lecture, les belles-lettres, la conduite des affaires, de la guerre, par des livres d'histoire, de droit, de stratégie et de tactique. Le nombre considérable de

---

<sup>1</sup> Cité, sans autre précision par Carlo BRONNE, *Belœil et la maison de Ligne*, Tournai-Paris, Fondation Ligne-Gamma, 1979, p. 106.

livres de généalogies s'explique par leur importance pour la gestion patrimoniale et le règlement des successions familiales car les lois qui régissaient celles-ci variaient selon les régions.

Le prince Charles-Joseph a réuni une des plus importantes bibliothèques militaires de son temps. Le *Catalogue raisonné des livres militaires de la bibliothèque de S.A. le prince de Ligne* constitue même à lui seul l'un des volumes de ses *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*. Dans la *Préface* de cet ouvrage paru à Vienne en 1805, il écrit :

J'avois, je crois, la seule Bibliothèque complete dans ce genre-là. Je ne sais ce qu'on en a fait. Il n'y a pas grand mérite à cela ; il ne faut qu'avoir de l'argent pour acheter et des yeux pour lire. Il ne faut point avoir d'imagination, mais, à la vérité, un travail exorbitant. Je suis fâché d'en avoir perdu une partie, et de n'avoir pas eu le temps d'achever l'autre.

Manuscrits, Livres de tous les temps, de toutes les langes, Plans, Dessesins, superbes éditions ; j'avois tout et on auroit tout sù à bon marché <sup>2</sup>.

Si le prince, on le voit, n'est pas insensible à la beauté de tel ou tel volume, il était beaucoup plus intéressé par la lecture du contenu des ouvrages que par la rareté de ceux-ci. À peine âgé de quinze ans, il écrit un *Discours sur la profession des armes* qu'il publiera en 1783 dans ses *Mélanges de littérature*. Dès 1777, il avait édité les deux volumes conjoints de ses *Préjugés militaires* et *Fantaisies militaires*, ouvrages de tactique qui devaient être suivis de beaucoup d'autres : les *Œuvres militaires* rassemblées par Walther en 1806 ne comptent pas moins de quatorze volumes <sup>3</sup>. Un corpus très considérable qui – comme le rappelle Bruno Colson dans le présent volume – vaut à Ligne d'être considéré comme le plus grand philosophe autrichien de la guerre du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ces écrits repose sur de véritables « recherches » qui lui ont fait négliger « bien des fois le plaisir pour [s]on instruction » <sup>4</sup>. L'image de dilettante que Ligne n'a eu de cesse de se donner est en effet contrecarrée par le témoignage de contemporains qui, comme Hammer-Purgstall, l'ont vu travailler assidûment en bibliothèque <sup>5</sup>. En 1809, pendant son séjour forcé de six mois à Pest, « quelques heures tous les matins, dans de vieilles bibliothèques » <sup>6</sup> ont été nécessaires pour la rédaction de son *Petit Plutarque de toutes les nations*, ouvrage sur lequel s'est achevée en 1811 l'entreprise des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*. Mais avant la Révolution et son exil en Europe centrale, c'est bien entendu sa propre bibliothèque que le prince

<sup>2</sup> *MMLS*, t. 28, 1805, n.p. ; voir B. COLSON, « Les lectures militaires de Charles-Joseph de Ligne, d'après le *Catalogue raisonné* de sa bibliothèque », *NAPL*, 2001, n° 14, p. 9-78.

<sup>3</sup> Sur ce rhabillage de certains des volumes des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*, voir *BD*, p. 245-250.

<sup>4</sup> *Préface*, en tête du *Catalogue raisonné*, dans *MMLS*, t. 28, 1805, n.p.

<sup>5</sup> Voir le récit de sa rencontre avec Ligne à la bibliothèque impériale de la Hofburg à Vienne dans Joseph von HAMMER-PURGSTALL, *Erinnerungen aus meinem Leben (1774-1852)*, éd. Reinhart BACHOFEN VON ECHT, Vienne-Leipzig, Hölder-Pichler-Tempsky (coll. « Fontes rerum Austriacarum »), 1940, p. 26-27.

<sup>6</sup> LIGNE, *Lettre à [Germaine de Staël]*, [Vienne, nov. 1809], dans Jules PETIT, *Lettres inédites du prince de Ligne*, Bruxelles, Olivier, 1878, p. 12.

Charles-Joseph consultait. La bibliothèque « rose » des livres militaires, toujours aujourd'hui à Belœil, en est l'exemple. Pourquoi appelle-t-on cet ensemble de plus de deux cents ouvrages militaires du terme de « Bibliothèque rose » ? Tout simplement parce que le prince a fait relier ses livres militaires en cuir rose. Pas en maroquin de luxe mais en peau de truie, toute simple, frappée d'un fer à ses armes (voir illustration en couleur n° 1). Ce sont des livres solides que l'on peut emporter en voyage sans luxe superflu : se confirme, une fois de plus, l'importance accordée par le prince au contenu par rapport au contenant. Ces reliures semblent avoir été réalisées en Autriche car un des ouvrages comporte une petite note manuscrite indiquant le prix de la reliure en monnaie autrichienne. En Autriche, certaines bibliothèques publiques de couvent conservent des reliures de travail pour ouvrages courants absolument identiques à celles de la « Bibliothèque rose » de Belœil. Par ailleurs, le *Catalogue raisonné des livres militaires* cite un certain nombre d'ouvrages qui ont disparu à la suite des guerres, pillages révolutionnaires à Bruxelles, à Baudour, volés après le décès du prince, prêtés par lui ou donnés.

Mais qu'y a-t-il dans ce *Catalogue raisonné des livres militaires* ? Aucune spécification de leur rareté, aucune description de leur aspect ni de leur reliure. On y trouve seulement le nom de l'auteur, le titre et la ville d'édition, et parfois le format ainsi que la date de parution. Pour chaque livre, le prince donne son avis sur l'auteur et sur le contenu de l'ouvrage, parfois longuement – pas moins de trente-cinq pages consacrées aux *Commentaires sur les Commentaires du comte de Turpin sur Montecuculi* publiés par Warnery en 1777 –, ou très courts, comme sur les *Éléments de tactique*, de Le Blond, qui avaient paru en 1758 :

Lieux communs et inutilités touchant les vivres et les Hôpitaux. Tout cela s'entend de soi-même. On voit bien que ce n'est qu'un maître de Mathématiques <sup>7</sup>.

Clair, net et sans appel. Toujours, l'intérêt du prince allait au contenu.

Le terme même de « bibliophile » – tout comme celui de « bibliomane » qui lui fait un temps concurrence – apparaît seulement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1787, le *Dictionnaire critique de la langue française* précise encore : « Ce mot est peu usité ; l'Acad[émie] ne le met pas ». Ce ne sera chose faite qu'en 1798, dans la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* : « *Bibliophile*. Celui qui aime les livres. *Il est bon d'être Bibliophile ; mais il ne faut pas être Bibliomane* » <sup>8</sup>. Les bibliophiles, dès cette époque, s'attachent à la possession et à la recherche des ouvrages rares et précieux. La rareté est primordiale. Cela n'a jamais été le cas du prince : Charles-Joseph de Ligne lisait ses livres, les connaissait et possédait une immense culture littéraire. Il n'hésitait pas à couvrir ses volumes d'annotations. Tel est le cas d'un superbe exemplaire de l'édition *in-folio* des *Rêveries* du maréchal de Saxe, publiée par Pierre Gosse *junior* à La Haye en 1756. Une unique annotation est

<sup>7</sup> *Catalogue raisonné*, dans *MMLS*, t. 28, 1805, p. 56-91 et p. 121.

<sup>8</sup> Ces deux définitions figurent sur le site *Dictionnaires d'autrefois* de l'université de Chicago (<https://artflsrv03.uchicago.edu/philologic4/publicdicos/query?report=bibliography&head=bibliophile>).

portée sur les marges, toutes les autres figurant sur des collettes (voir illustrations n° 1 et 2) <sup>9</sup>.

Le prince était également imprimeur. De 1781 à 1783, il a imprimé sur sa presse privée à Bruxelles, appelée souvent à tort presse de Belœil, quelques ouvrages, aujourd'hui rares, dont le *Coup d'œil sur Belœil*. Il était aidé par un ouvrier-imprimeur professionnel du nom de François Pion, ancêtre des imprimeurs Haÿez, toujours actifs à ce jour. En tant qu'auteur, Ligne pouvait aussi se fonder sur cette sorte de mise au net, pour y apporter ensuite ajouts et amendements <sup>10</sup>. Par ailleurs, ces livres imprimés par le prince l'étaient aussi pour son délassement et pour être offerts à ses amis <sup>11</sup>. Tel est le cas notamment du *Coup d'œil sur Belœil* qui fut envoyé par son auteur à Catherine II :

Je comptais [...] pouvoir envoyer à Votre Majesté Impériale, mon petit ouvrage sur les jardins : mais mon fils veut l'imprimer lui-même, pour elle, et c'est un imprimeur lent, quoique zélé <sup>12</sup>.

À Saint-Petersbourg, la bibliothèque de Voltaire achetée par la tsarine contient toujours l'exemplaire du *Coup d'œil sur Belœil* envoyé par le prince au philosophe. À la fin de sa vie, quand bien entendu il n'avait plus les moyens financiers ni techniques de réaliser ces tirages personnels, on constate qu'il avait conservé l'habitude de demander des tirages séparés de certains de ses ouvrages, ouvrages qui entraient ensuite dans ces échanges de sociabilité, si chers au prince. Le temps était alors au roman. Pour consoler la princesse Serge Galitzine de la mort de Gustave de Linar, sur laquelle s'achevait la *Valérie* de Juliane de Krüdener, Ligne entreprit de lui substituer une issue heureuse. Il demanda à son éditeur Walther à Dresde de lui en imprimer un tout petit nombre d'exemplaires, dont l'un d'eux fut selon toute vraisemblance envoyé à la belle princesse. Seuls deux exemplaires de cette édition de la *Suite du roman : Valérie ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G.* sont aujourd'hui repérés (voir illustration n° 3). La même année, Walther recomposa le texte, dans une version légèrement différente, et la joignit au tome 29 des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales* <sup>13</sup>. Les *Contes immoraux* – que Ligne appela « mon roman » <sup>14</sup> – ont connu une destinée assez similaire. Parus en 1801, au tome 23 des

<sup>9</sup> Le tout forme un commentaire si développé qu'il a pu être édité par Félicien LEURIDANT dans son corpus d'*Œuvres posthumes inédites* (LIGNE, *En marge des Rêveries du maréchal de Saxe*, Paris, Champion, 1919). On peut penser que Ligne a dû procéder de même pour ses commentaires *Sur la Correspondance littéraire* et *Sur le Lycée* de La Harpe, qu'il a jugés dignes de publication (MMLS, t. 27, 1804, p. 3-274 ; t. 29, p. 5-37).

<sup>10</sup> Ainsi, avons-nous pu étudier les cartons des diverses émissions des *Lettres à Eugénie, sur les spectacles* publiées en 1774, qui ne sont pas sorties des presses du prince, mais qui reflètent cette pratique de retravail constant (« À propos des *Lettres à Eugénie* du prince Charles-Joseph de Ligne », dans *Le livre et l'estampe*, 2000, n° 153, p. 7-52).

<sup>11</sup> Voir Frédéric HAÏEZ et Jeroom VERCRUYSE, « L'imprimerie privée des princes de Ligne au XVIII<sup>e</sup> siècle », *NAPL*, 1987, n° 2, p. 7-75.

<sup>12</sup> *Lettre à Catherine II*, Bruxelles, 15 fév. 1781, dans *CR*, t. 1, p. 124.

<sup>13</sup> Voir *BD*, p. 252-254 ; et l'édition critique qu'en a donnée Raymond TROUSSON, dans *OR*, t. 2, p. 261-272.

<sup>14</sup> MMLS, t. 27, 1804, p. 197.



## AVANT-PROPOS

**L**A Guerre est une Science couverte de nèbres dans l'obscurité des quelles on marche pas d'un pas assuré: la rout & les prejugués en font la baze, fuite turelle de l'ignorance.

Toutes les Sciences ont des Principes & des Regles (\* La Guerre seule n'en a point. Les grands Capitaines qui ont écrit ne nous en donnent point. Il faut être conform pour les entendre, & il est impossible de se former le jugement sur les Historiens qui ne parlent de la guerre que se qu'elle se peint à leur imagination. Quant aux Capitai qui en ont écrit, ils ont plus songé à être agréables qu'à sruire, parce que la mécanique de la guerre est d'une ture sèche & ennuyeuse. Les livres qui nous donnent Principes ne font qu'une fortune mediocre & ne peuv

(\* La Guerre a des Regles dans les parties de détails; mais elle n'en a dans les sublimes.

A

*Si Quelqu'un de  
meuvrais humeur  
S'avisoit de trouver  
mauvais que je  
disse mon petit den,  
n'timent s'voitout, et  
qu'a charge je paye  
de ces excellent lires  
il y eût un comen,  
a faire de ma fiction  
Du'il s'ache en  
premier lieu que  
Boileau a dit  
auter il y a longtemps  
un sot quel que fois  
voire, un avis important  
et en second lieu  
que je suis venu sans  
un siele, ou il y a  
tant d'ânes qui ont  
écrit, que ce seroit  
en vaine consueve  
de renfermer en moi  
tant de reflexions  
bonnes ou mauvaises,  
que j'aurais faire tous  
les jours. D'ailleurs,  
Qui voit son aujourd'hui  
qui ne se méle du méter,  
tous les jours en  
raisonnant, les gens  
de robe en jugent.  
et il n'y a presque  
point de capitaine  
d'infanterie en France  
qui a 25 ans n'ait  
fait son petit lires  
intitule d'art de la  
guerre. ont ils vû plus  
que moi? ma foi non.  
ce sont leurs extraits  
qu'ils donnent au public.  
j'espere bien qu'ils  
parleront plus un jour  
d'après les autres*

C'est encore une chose  
 affaire. C'est pour cela  
 admi que je voudrais qu'en  
 parlant de Nos Quatre <sup>d'infanterie</sup>  
 Regimens Nationaux au  
 lieu de dire celui de digne  
 de dos-Rios, de Saxe Gotha  
 et D'Arberg, on nommât le  
 premier, le second, le troisième  
 et le quatrième regiment  
 Wallon.

Rien n'est plus propre  
 à autoriser le Systeme de cet  
 illustre écrivain, que la façon  
 glorieuse dont se soutient encore  
 en Espagne le Regiment des  
 Gardes Wallones, ou quoiqu'il  
 y ait très peu, de gens de paix  
 parmi le commandement l'esprit de  
 la Nation s'y soutient si bien  
 qu'on est peut-être le corps le plus  
 distingué de l'Europe.

D'ailleurs elle est si bien faite  
 pour la guerre cette Nation et  
 y a déjà acquis tant de gloire  
 qu'on ne mériterait plus de  
 considération que nous n'en avons  
 et nous ne pouvons que

2. Collette autographe de Charles-Joseph de LIGNE sur Maurice de SAXE,  
 Mes rêveries, La Haye, Pierre Gosse junior, 1756, Bibliothèque du château de Belœil

VALÉRIE,  
OU  
LETTRES  
DE GUSTAVE DE LINAR  
A ERNEST DE G...

---

CONTINUÉE

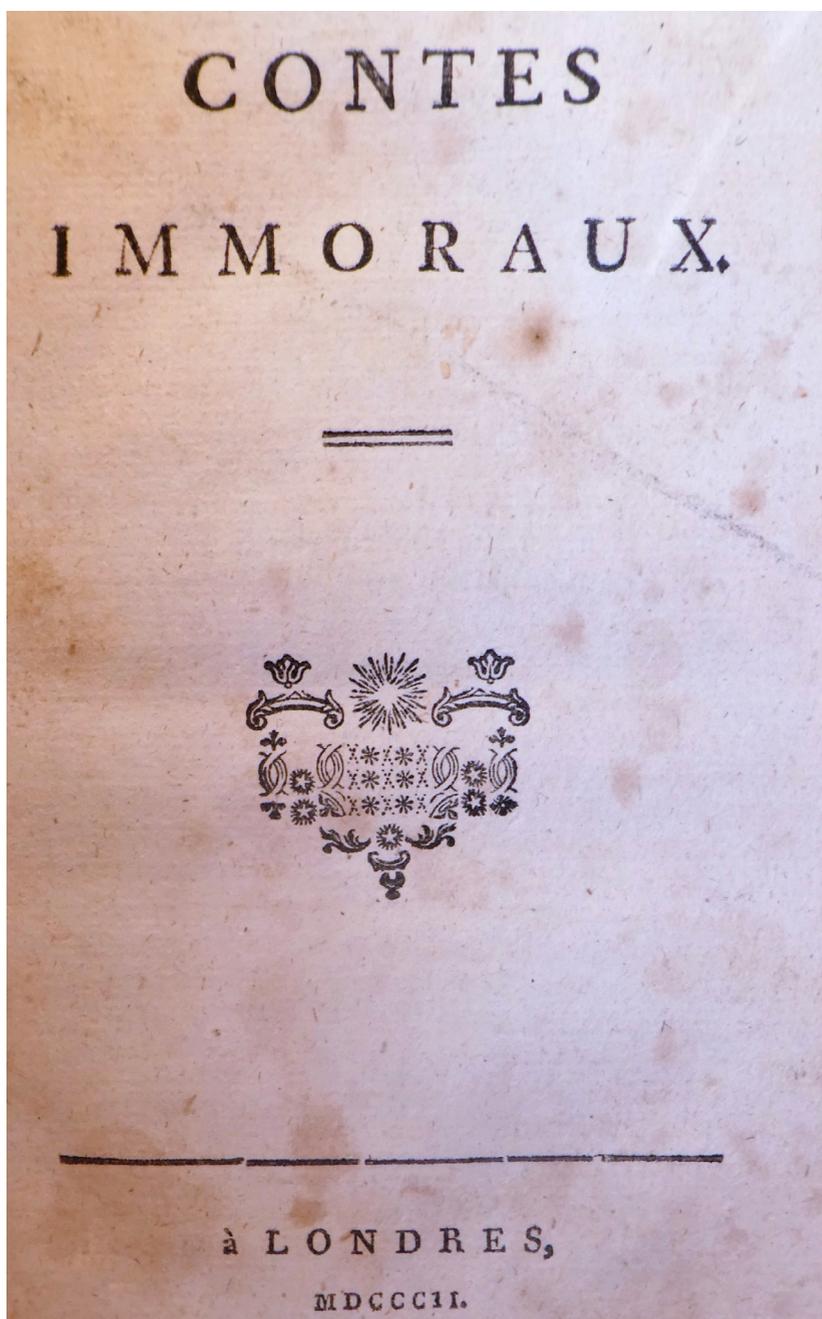
PAR

S. A. LE *Prin.* DE *Ligne*

---

à Dresde, 1807.

chez George Frédéric Walther.



4. Charles-Joseph de LIGNE, *Contes immoraux*, À Londres, 1802, page de titre d'une édition séparée reliée dans un exemplaire des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*, Dresde, Frères Walther, t. 23, 1801, Bibliothèque du château de Belœil

*Mélanges*, l'ouvrage a connu un tirage à part, comme le confirme un feuillet de titre, suivi d'une impression avec une numérotation propre jusqu'à la page 4 qui rejoint alors l'autre pagination (page 48), dans l'exemplaire des *Mélanges* conservés à Belœil (voir illustration n° 4)<sup>15</sup>. Selon toute vraisemblance, c'est un exemplaire de ce tirage à part qui a été envoyé par le prince Charles-Joseph à la comtesse Philippine Schlick, accompagné de ce poème de circonstance :

En attendant que Christine trouve quelque Roman ou ouvrage passable a envoyer  
à Votre bien belle et excellente Excellence, en voicy un détestable de ma façon.

---

Faute de livre bon a lire  
J'en mets un à vos pieds que je fis mal d'écrire.  
Mais accordés pourtant votre absolution,  
Chere Comtesse, à ma Confession.  
Défigurant chaque aventure  
La déguisant a qui s'y reconnaît,  
De quelques bons momens vous verrés la peinture,  
Et de qui j'aimai le portrait.  
Cachant le nom, et voilant chaque trait,  
Je ne suis pas même coupable.  
Vous n'y trouverés pas de femmes comme vous.  
Ou rencontrer esprit, goût, grace, air noble et doux  
Tout ce qui vous rend admirable  
Bonté, talens, instruction,  
Et toujours sans prétention ?  
Si vous etiés une prude mechante  
Une devote au lieu d'etre indulgente,  
N'ayant que ce qu'il faut de juste préjugé,  
Je craindrais trop par vous d'etre jugé.  
Le mot *moralité* vient souvent à la bouche  
De ceux que ce beau nom, et point la chose touche.  
Aux dépens du prochain on fait de la vertu :  
D'ypocrisie aussi ce mot est revêtu<sup>16</sup>.

À ce jour, aucun exemplaire de cette insigne curiosité bibliophilique n'a cependant été retrouvé.

En conclusion, si certains des ouvrages qui sont ou ont été à Belœil sont des « raretés précieuses », c'est plutôt par accident, du fait « d'être là » depuis trois cents ans et pas de propos délibéré. Le prince Charles-Joseph de Ligne, comme ses ascendants et ses descendants correspond plutôt à la définition britannique des bibliophiles : "book lovers" dans le dictionnaire d'Oxford et pas tellement au bibliophile tel que nous le concevons aujourd'hui qui acquiert des ouvrages rares et précieux en accordant souvent plus d'importance à la provenance, à la reliure, à la rareté de l'édition qu'au simple contenu de l'ouvrage.

---

<sup>15</sup> *MMLS*, t. 23, 1801, p. 45-270 (voir *BD*, p. 227-232 ; et l'édition critique par Manuel COUVREUR et Roland MORTIER, dans *OR*, t. 1, p. 31-56). La numérisation de cet exemplaire est consultable en ligne sur le site NEPTUN de l'Université de Namur (<http://neptun.unamur.be/items/show/874>).

<sup>16</sup> Ce poème inédit est passé en vente à Vienne, chez le libraire *Antiquariat INLIBRIS Gilhofer* en 2017.



# Écrits sur l'art des jardins Les préceptes éclectiques d'un prince hortomane

Nathalie de HARLEZ DE DEULIN

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le jardin dit « à l'angloise » ou « à la manière angloise » concurrence peu à peu l'hégémonie du jardin français. Cette révolution formelle et esthétique à l'œuvre dans toute l'Europe des Lumières trouve un large écho dans l'abondante littérature contemporaine. Du manuel portatif au traité de jardinage, de la promenade au jardin aux voyages curieux et récits pittoresques, en passant par le roman et la poésie, l'art des jardins alimente une étonnante diversité d'écrits et de genres littéraires <sup>1</sup>.

Dans ce vaste débat, les écrits du prince de Ligne occupent une place à part. Plusieurs auteurs se sont attelés à les inventorier et analyser <sup>2</sup>. Ernest de Ganay, lui-même écrivain, poète et grand amateur de jardins, admirait celui « que l'on a pu appeler le prince de l'Europe française tellement il s'est montré dans toutes les cours de l'Europe » et qui eut « une carrière à la fois de soldat, de diplomate, d'écrivain, de dilettante, d'homme de cour et de plaisir » <sup>3</sup>. En tant qu'écrivain éclairé, passionné de jardins, le prince est l'auteur de plusieurs écrits touchant des principes de composition

---

<sup>1</sup> Cet article est pour partie issu de la thèse de doctorat dirigée par la professeure Dominique Allart et soutenue par l'auteure à l'Université de Liège, le 1<sup>er</sup> juillet 2015 : *L'art des jardins dans les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège (1761-1827). Évolution du goût et passion botanique sous l'influence des Lumières*, 2 vol.

<sup>2</sup> Voir en particulier, les travaux bibliographiques de Jeroom VERCRUYSE (*BD et Bibliographie des écrits relatifs au prince de Ligne (1749-2004)*, Paris, Champion (coll. « Histoire du livre et des bibliothèques »), 2006 ; ainsi que de Bruno LIESEN, *Charles-Joseph de Ligne. Catalogue*, Bruxelles, Éric Speeckaert, 2010 (en ligne sur le site NEPTUN de l'Université de Namur : <http://neptun.unamur.be/items/show/837>).

<sup>3</sup> E. de GANAY, *Le prince de Ligne*, conférence donnée le 30 décembre 1927, manuscrit inédit (Paris, Musée des arts décoratifs, fonds Ganay).

et d'esthétique de l'art des jardins : ses écrits relevant eux-mêmes de genres littéraires distincts, nous en évoquerons trois.

Le *Coup d'œil sur Belœil* reste un ouvrage inclassable. Sa facture très libre et sa forme évolutive à travers ses éditions successives, en font une sorte d'essai. Ses visées critiques le rapprochent du genre de la satire, alors que sa dimension onirique et son cadre idyllique le placent dans le sillage des romans allégoriques <sup>4</sup>. Ses pièces poétiques, disséminées dans plusieurs volumes des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*, constituent un ensemble disparate au sein d'une œuvre d'une extraordinaire diversité. *Mes adieux* et *Mon refuge ou Satyre sur les abus des jardins modernes* éclairent de manière originale la « pensée jardinière » du prince.

Cette inclination à l'éclectisme se manifeste également dans ses propos très personnels sur l'art des jardins, l'amenant tantôt à critiquer, tantôt à concilier les goûts partagés et contradictoires de ses contemporains. Ainsi, au concept à la mode de « goût mélangé », juxtaposant tracés régulier et irrégulier, le prince préfère l'idée des « goûts réunis » associant intimement les deux styles de jardinage. Simple question de langage pourrait-on dire... C'est mal connaître celui qui a choisi de placer en tête de son *Coup d'œil sur Belœil* une dédicace à Jacques Delille (1738-1813), auteur du poème *Les jardins ou L'art d'embellir les paysages*. Cette pièce connaît une fortune considérable dès sa première parution en 1782, suivie de nombreuses rééditions et traductions en plusieurs langues. Dans le contexte de l'évolution du goût en matière d'art des jardins et du vaste débat sur la nature qui occupe la société des Lumières, ce poème constitue la référence d'une production littéraire vouée à célébrer la nature. Ainsi, en France, la décennie 1772-1782 est-elle qualifiée d'âge d'or du poème de la nature, de nombreux auteurs s'adonnant à la poésie pour traduire la jouissance de la vie à la campagne et l'expérience sensible du spectacle de la belle nature.

### **Le Coup d'œil sur Belœil ou le jardin philosophique de Ligne**

Dès l'introduction, le prince lui-même avoue son hésitation sur le sujet, annonçant que son livre est « une manière d'ouvrage qui ne ressemble pas à grand-chose » <sup>5</sup>, preuve que cette question du genre littéraire ne relève pas seulement d'une vision rétrospective mais se posait déjà pour les contemporains. Preuve également de la complexité du discours de l'époque sur les jardins, certains auteurs n'hésitant pas à puiser à différents genres, au même titre que d'autres préconisent sur le terrain le « goût mélangé ».

Cette mention apparaît dès la version manuscrite, élaborée entre 1768 et 1772. La première édition du *Coup d'œil* en 1781 fut réalisée à Bruxelles pour le compte de l'auteur à l'aide de matériel provenant des fonderies de Boubers <sup>6</sup>. Ligne la dédie, comme nous l'avons vu, à l'abbé Delille. Selon Basil Guy, cette dédicace s'expliquerait par le fait que le prince, comme d'autres proches de Delille, aurait reçu des extraits des

<sup>4</sup> Voir la lecture de Manuel COUVREUR, à la suite de son édition du *Coup d'œil sur Belœil*, Bruxelles, Labor (coll. « Espace Nord »), p. 171 et 175.

<sup>5</sup> [*Coup d'œil manuscrit*], dans *COB*, p. 109.

<sup>6</sup> *Coup d'œil at Belœil and a Great Number of European Gardens*, trad. et éd. B. GUY, Berkeley, University of California Press, 1991, p. 25-26. Sur la genèse du *Coup d'œil* et ses versions manuscrite et imprimées, voir *BD*, p. 35-108.

*Jardins* avant leur parution en 1782. Rappelons néanmoins qu'au moment où Ligne lui offre son ouvrage, l'abbé Delille avait déjà publié sa traduction des *Géorgiques* de Virgile en 1770, ce qui lui avait valu d'entrer à l'Académie française, deux ans plus tard.

La deuxième édition, revue et augmentée, paraît en 1786 et étend le *Coup d'œil sur Belœil à une grande partie des jardins de l'Europe*. La troisième édition, publiée en 1795 sous ce même titre, est intégrée aux *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaux*. L'ouvrage occupe désormais deux volumes : bien qu'il s'agisse des tomes VIII et IX, ils ont été publiés en premier de manière à encourager les lecteurs à acquérir les tomes suivants. Ligne y insère un *Coup d'œil sur les plus beaux sites et sur les jardins naturels* et modifie le titre de la troisième partie en *Coup d'œil sur les jardins de l'art*. Ce remodelage de trois à quatre parties en fait la version la plus aboutie du point de vue de l'articulation littéraire et la plus éclairante sur les concepts esthétiques et philosophiques du prince à propos de l'art des jardins.

On peut se demander si le prince n'avait pas envisagé une quatrième édition du *Coup d'œil* avec son ami Alexandre de Laborde, qui, de son côté, avait publié, en 1808, une *Description des nouveaux jardins de la France*<sup>7</sup>. C'est ce qui semble ressortir d'une lettre non datée publiée par Ligne dans son *Nouveau recueil de lettres*, paru à Weimar en 1812. Avant d'entretenir Laborde de plusieurs jardins, Ligne lui demande : « Dites-moi, car je ne sais jamais ce que je dis, ni ce que j'écris, si je vous ai envoyé tout ce que je vais vous dire ». Ligne conclut son énumération de brefs éléments relatifs à divers jardins, en précisant qu'ils « sont dignes d'être ajoutés à l'ouvrage dont vous voulez bien être l'éditeur »<sup>8</sup>. Ces propos pourraient en effet annoncer un projet éditorial commun qui n'aurait pas abouti, voire peut-être une édition illustrée, comme l'était l'ouvrage de Laborde (illustration en couleur n° 2) ?

Rappelons également que le *Coup d'œil* a fait l'objet de diverses traductions et que des extraits plus ou moins importants ont été sélectionnés au sein de plusieurs anthologies<sup>9</sup>, confirmant la postérité inouïe de ce récit très personnel, « constitué de remarques dispersées à dessein, non organisées, et où la subjectivité, le parti pris et parfois les contradictions ne sont pas même dissimulés »<sup>10</sup>.

Enfin, le contenu même du *Coup d'œil* laisse perplexe qui s'intéresse aux jardins de l'époque, en particulier au jardin anglais imaginé par le prince à Belœil. Dès les premières pages, il annonce ses ambitions :

Tantôt, c'est une description de mes jardins, de mes maisons de campagne et de chasse ; tantôt, c'est un mémoire raisonné sur les jardins de différentes Nations ; quelquefois c'est de l'exactitude, d'autrefois, c'est du roman, puis de la pastorale. [...] Puis c'est de l'imagination, je me laisse emporter par le sujet. La fable me transporte,

<sup>7</sup> A. DE LABORDE, *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux mêlée d'observations sur la vie de la campagne et la composition des jardins*, Paris, Delancey, 1808[-1814].

<sup>8</sup> NR, t. 2, p. 136-137.

<sup>9</sup> BD, p. 97-107.

<sup>10</sup> Sophie LE MÉNAHÈZE, *L'invention du jardin romantique en France (1761-1808)*, Neuilly-sur-Seine, Spiralithe, 2001, p. 459.

le jardinier s'oublie. Il y a peut-être de la philosophie, de la raison, souvent des choses qui n'ont pas le sens commun <sup>11</sup>.

Le lecteur est averti, le *Coup d'œil* n'est pas un ouvrage ordinaire. Il ne s'agit en l'occurrence ni d'un récit – la description de jardins n'est pas ici une fin en soi mais un moyen <sup>12</sup> –, ni d'une promenade suivant le sens donné à ce genre par les contemporains <sup>13</sup>, ni d'un poème. Le *Coup d'œil* semble plutôt un prétexte à une sorte de voyage intérieur mêlant réalité et rêverie, à travers lequel le prince donne à ses projets pour Belœil force d'existence sans toutefois donner aucun détail d'aménagement.

Si le *Coup d'œil sur Belœil* n'est pas le premier ouvrage consacré à une description de jardins visités, à partir de la deuxième édition, il devient une source d'inspiration pour d'autres auteurs. Ainsi, en août 1782, le comte Pieter-Emmanuel d'Hane-Steenhuysen effectue, avec plusieurs membres de sa famille, une suite de visites dans le Hainaut. Preuve de son intérêt pour les jardins et dans la perspective d'un réaménagement de son domaine de Leeuwerghem, il consigne ses impressions dans un *Précis ou Coup d'œil de la course de Leeuwerghem à Enghien, Ath, Belœil, L'Hermitage, Tournai, Elchin et Audenaarde*. En amateur et lecteur avisé du *Coup d'œil*, il conclut : « Si le prince exécute les idées qu'il a fournies pour l'embellissement de son parc, il en fera un lieu enchanté, rien n'y manquera, les eaux y sont très belles et de sources » <sup>14</sup>.

Dans la société des Lumières, le « coup d'œil » est un genre très en vogue. Au même titre que l'expression *Délices* désignait au siècle précédent des compilations de notices historiques et descriptives, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on parle de coup d'œil historique ou littéraire, renvoyant à la fois à l'idée d'aperçu et de point de vue. Or, la question de la vue est alors au cœur des préoccupations des Lumières et un thème privilégié des amateurs de jardins.

Ainsi, pour mieux apprécier le vaste paysage unissant ses deux propriétés, Ligne avait envisagé d'élever des belvédères. Une tour dans le genre chinois a bien été projetée dans la perspective sud du château de Baudour, comme en témoigne une planche gravée des *Jardins anglo-chinois* de Georges-Louis Le Rouge (illustration en couleur n° 3) <sup>15</sup>. Depuis ce belvédère, s'ouvrait un panorama sur l'ancien domaine de chasse transformé en jardin pittoresque dès les années 1773-1776. L'engouement des contemporains pour le motif de la tour chinoise ou pagode est attesté par de nombreux témoignages notamment dans le domaine des archiducs d'Autriche dit Schoonenberg

<sup>11</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 8, 1795, p. 13-14.

<sup>12</sup> M. COUVREUR, *op. cit.*, p. 171.

<sup>13</sup> Voir notamment « La promenade ou le voyage au cœur du jardin », dans N. de HARLEZ DE DEULIN, *op. cit.*, t. 1, p. 76-80 ; et Christophe LOIR et Laurent TURCOT (dir.), *La promenade au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (Belgique – France – Angleterre)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles (coll. « Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle »), 2011.

<sup>14</sup> P.-E. d'HANE-STEEHUYSEN, *Précis ou Coup d'œil de la course de Leeuwerghem à Enghien, Ath, Belœil, L'Hermitage, Tournai, Elchin et Audenaarde*, 1782, manuscrit inédit (Gand, Stadsarchief, Vreemde stede ; N. de HARLEZ DE DEULIN, *op. cit.*, t. 1, p. 312-313 ; t. 2, p. 728).

<sup>15</sup> G.-L. LE ROUGE, *Jardins anglo-chinois à la mode ou Détail des nouveaux jardins à la mode*, 1<sup>re</sup> éd., Paris, Le Rouge, 1776-1789, *Cahier VII* (1779), pl. 16. Les planches consacrées aux jardins de Baudour sont réparties dans les *Cahiers VII* (pl. 15-18) et *VIII* (pl. 16-22).

(Laeken), dans les jardins de maisons de plaisance à Bøkenberg (près d'Anvers), Sainte-Croix-lez-Bruges (Bruges), Wetteren (près de Gand) ou encore Wespelaar (près de Louvain), pour la famille Artois. La multiplication de ces constructions de hauteur permet désormais d'apprécier de vastes panoramas embrassant les jardins mais aussi le « pays » environnant, le plus souvent constitué de cultures ou de campagnes péri-urbaines. Cet élargissement de la vue, du jardin au paysage, induit progressivement une vision nouvelle de l'environnement qui sera à l'origine d'un nouvel art paysager à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, consacrant l'union intime de l'art des jardins et de la nature.

### Le jardin de Belœil

Touchant la composition de son jardin à Belœil, le prince évoque dans sa troisième édition des détails intéressant directement la chronologie des aménagements. Nous savons aujourd'hui que les travaux ont débuté vers 1770 et qu'ils se sont poursuivis durant les absences répétées du prince en mission militaire contre les Turcs (1787-1790), en voyage sur ses terres de Crimée (1787) et enfin durant son exil à Vienne (1794-1814), où il décédera sans avoir revu Belœil. Le domaine qui avait été mis sous séquestre le 29 novembre 1794, avait pourtant été restitué par Napoléon en 1804 au deuxième fils du prince, Louis de Ligne, officier de l'armée impériale. Mais, bien que réhabilité par l'Empereur, Charles-Joseph de Ligne a toujours refusé de revenir sur ses terres de Belœil y compris pour y être enterré. Ce refus peut être interprété comme un acte politique du prince à l'égard du pouvoir impérial.

Avant son départ pour la guerre contre les Turcs, Ligne dit avoir réalisé « un plan en relief avec de la terre glaise et des petits branchages, sur une table de vingt cinq pieds de longueur. Après avoir été cinq ans, sans voir Belœil, j'ai trouvé toute cette triste partie de mon jardin, vers l'Occident, métamorphosée dans la plus jolie des prairies, coupées par des buffets de fleurs, et une rivière, qui traverse le plus riant des vallons. J'ai donné du mouvement au terrain, pour les yeux, mais point pour les jambes, car je n'aime pas, ni à me fatiguer ni à fatiguer les autres »<sup>16</sup>.

D'après un plan original de l'architecte François-Louis de Staercke<sup>17</sup> – qui semble avoir directement inspiré le plan de Belœil reproduit dans un guide de visites anonyme publié en 1812<sup>18</sup> (illustration en couleur n° 4) – cette prairie fleurie traversée par un bras d'eau sinueux occupe la vaste parcelle comprise à l'ouest du potager. Elle apparaît également, de manière moins précise, sur le beau plan levé par le comte Louis-Philippe de Ségur<sup>19</sup>. Cette extension champêtre mise en œuvre autour de 1790

<sup>16</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 8, p. 38.

<sup>17</sup> F.-L. DE STAERCKE, *Plan de Belœil*, dessin à l'encre non daté reproduit dans le catalogue de l'*Exposition documentaire sur l'art des jardins de Belgique des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. *Collection des dessins d'Achille Duchêne*, Château de Belœil, 1950, catal. n° 60.

<sup>18</sup> *Description des principaux parcs et jardins de l'Europe*, Deutschland, s.n. d'éd., 1808 ; rééd. 1812, t. 3, 1812, planche insérée entre les p. 42 et 43 ; sur cette édition fragmentaire, voir Claude SORGELOOS, « Contribution à la bibliographie du prince de Ligne : une édition bilingue du *Coup d'œil sur Belœil* », *NAPL*, 1992, n° 7, p. 58-84.

<sup>19</sup> L.-P. de SÉGUR, *Plan de Belœil à Son Altesse Mon<sup>seigneur</sup>. le prince de Ligne, ca 1793-1794*, Belœil, Archives de la maison de Ligne ; reproduit dans le catalogue d'exposition *Le prince de Ligne et son temps*, Belœil, 1982, p. 92.

formait un heureux prolongement au parc aux daims. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, seul un fossé (saut de loup) isolait les deux parties du jardin. Aujourd'hui, un mur d'enceinte, postérieur au décès du prince, enferme l'ancien parc aux daims et ses fabriques.

Les propos du *Coup d'œil* révèlent de nombreuses contradictions, en particulier sur l'usage des fabriques et des références récurrentes à la mythologie. Alors qu'il multiplie les projets de constructions dans ses jardins de Baudour et de Belœil (illustration en couleur n° 5), le prince critique ouvertement cette profusion chez les autres :

Je n'aime pas qu'on entasse fabrique sur fabrique : mais les miennes sont éloignées l'une de l'autre : et dans tout cet espace traité de manière riche et précieuse, ce sont des ponts, des bustes, et de jolies intentions et attentions qui ne sont ni trop confuses, ni trop marquantes <sup>20</sup>.

Il rejette en particulier les ruines :

Ruinez-vous pour faire des ruines. Pourquoi ces abattis de Temples et d'Amphithéâtres, que l'on voit d'abord n'avoir jamais existé. L'image de la destruction est toujours affreuse, et tous ces airs de tremblemens de terre sont de fort mauvais airs. Toutes ces colonnes, moitié debout, moitié couchées, ressemblent à un jeu de quilles ; les bouts de mur, les restes d'un bâtiment commun, sont encore plus ridicules. On est tenté de demander, pourquoi on n'a pas déblayé tous ces décombres <sup>21</sup>.

Ligne fait pourtant élever à Belœil une imitation de temple antique ruiné. Un dessin de Sauveur Legros – secrétaire particulier du prince et doué de réels talents artistiques et littéraires – témoigne peut-être d'une variante du même thème <sup>22</sup> (illustration en couleur n° 6). Chez Ligne, cette multiplication des fabriques aurait notamment pour but de défier l'ennui.

Le programme singulier des constructions annoncées, associant les usages, les fonctions et les significations, est peut-être une réponse à cette peur de l'ennui. Ainsi, le temple de Diane est converti en logement pour les chasseurs et les chiens du prince, le temple ruiné est transformé en bains antiques et la mosquée du village tartare – dont les minarets abritent des pigeonniers – accueille une laiterie. Ce programme éclectique anticipe sur la mode des fabriques rurales qui marquera globalement les jardins au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et se concrétisera à Belœil par une commande du prince Eugène de Ligne (1804-1880).

Cette évidente quête d'originalité et d'exotisme lui fait imaginer, au pied de ses appartements, une île « où il y a un bâtiment singulier, dont le rez de chaussée est aux abeilles, le premier étage volière, le second pigeonnier, et le quatrième aux cigognes » <sup>23</sup>. Le thème de l'île est lui aussi récurrent : l'île de Flore – la seule qui soit bien documentée – est de forme quadrilobée tandis que l'île chinoise, de forme dodécagonale, est « pavée de fayance » et « où un gros Chinois tient un grand parasol,

<sup>20</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 8, p. 44-45.

<sup>21</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 8, p. 123-124.

<sup>22</sup> S. LEGROS, *Ruine du jardin anglois à Belœil*, Belœil, Archives de la maison de Ligne ; reproduit dans *Coup d'œil at Belœil and a great number*, *op. cit.*, p. 87.

<sup>23</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 8, p. 41.

sous lequel on est assis sur des vases de porcelaine »<sup>24</sup>. Aux côtés de ces fantaisies chinoises sacrifiant à la mode du temps, le culte du souvenir des hommes illustres, celui de la mémoire mais aussi de la mort, sont largement évoqués. Le bosquet dit de Jean-Jacques Rousseau qui rassemblait initialement des bustes d'autres écrivains, le buste du maréchal de Lacy « entouré de lauriers et grénadiers, plantés avec leur caisse »<sup>25</sup>, ainsi que l'obélisque honorant les faits d'armes de son fils Charles ont bien été mis en œuvre. On ignore en revanche si le prince a été jusqu'à mettre en scène son « cabinet de la Mort, entouré de cyprès, de myrthes et de lauriers ; [où] il y a un sépulcre de marbre blanc, pour lequel, avant de le construire, j'ai pris mesure pour y être bien à mon aise, si, par hasard, je finis mes jours à Belœil »<sup>26</sup>.

Cet itinéraire littéraire et imaginaire où il multiplie les allégories moralisatrices et réserve quelques abris à la méditation et à la philosophie, pourrait bien incarner le chemin de l'accomplissement, celui de la vie du berceau de l'enfance au cabinet de la mort, en évitant l'ennui et l'envie dans lesquels tombe « celui qui a préféré les grandes aventures aux charmes et chemins aisés de la vie douce et paisible »<sup>27</sup>, ajoutant : « Les promeneurs, qui n'aiment pas qu'on les fasse penser, n'ont qu'à les prendre tout uniment pour des bosquets et des sentiers, au milieu des arbustes et des fleurs »<sup>28</sup>.

Ces propos présentés « sous une forme en quelque sorte “éclatée” »<sup>29</sup> cachent peut-être une dimension autobiographique<sup>30</sup>. Chez Ligne, les pratiques du jardinage et de l'écriture sont intimement liées au point que le rapport du texte aux lieux décrits est, par moment, si fort que la relation à laquelle on pourrait s'attendre dans l'ordre de la réalité, subitement s'inverse, l'écriture précédant ou annonçant le projet rêvé<sup>31</sup>. La confusion qui naît de cette liberté fait du *Coup d'œil* une fiction peu ordinaire et du jardin de Belœil le « paradigme d'une valorisation générale du jardinage éclairé du XVIII<sup>e</sup> siècle et de ses fondements philosophiques »<sup>32</sup>. L'objet n'est pas le jardin lui-même mais la perception que le lecteur en aura à travers ce *coup d'œil* autorisé.

### Les environs de Belœil et les jardins de Baudour

La promenade dans *Les environs de Belœil* – qui, dans l'édition de 1795, forme la deuxième partie du *Coup d'œil* – est l'occasion pour le prince de souligner l'ampleur des aménagements paysagers puisque « tout est jardin depuis le Château de Belœil, traversant trois maisons de chasse, et le Château de Baudour, jusqu'à la baraque dont j'ai parlé [...], c'est-à-dire, trois lieues de terrain ; de manière que les étoiles, et grands

<sup>24</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 8, p. 42.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 8, p. 31.

<sup>27</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 8, p. 32.

<sup>28</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 8, p. 43.

<sup>29</sup> Roland MORTIER, « Un Européen cosmopolite : le prince Charles-Joseph de Ligne », dans Hervé HASQUIN (dir.), *La Belgique autrichienne (1713-1794). Les Pays-Bas méridionaux sous les Habsbourg d'Autriche*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1987, p. 299.

<sup>30</sup> M. COUVREUR, *op. cit.*, p. 180 ss.

<sup>31</sup> S. LE MÉNAHÈZE, *op. cit.*, p. 24.

<sup>32</sup> Hans Joachim LOPE, « Le *Coup d'œil sur Belœil*. Le prince de Ligne et son jardin philosophique », *NAPL*, 1997, n° 9, p. 7.

desseins de forêt, ont l'air de la continuation du jardin français »<sup>33</sup>. Cette préoccupation visant l'union intime du jardin, du parc tout entier et du paysage environnant relève d'une vision lancée en Angleterre par Capability Brown (1716-1783)<sup>34</sup> dans les années 1760 et défendue en France notamment par Jean-Marie Morel<sup>35</sup>. Contrairement au modèle pittoresque privilégiant une fragmentation de l'espace aménagé en une suite de séquences ou scènes, le style naturel vise à constituer un ensemble cohérent et élégant qui confond jardin et paysage en un seul regard. Ligne fait aménager des montagnes dans la forêt de Belœil, élever des tours et des belvédères dans les jardins de Baudour afin de « jouir d'une des plus belles vûes du monde »<sup>36</sup>.

À propos de Baudour, les textes du *Coup d'œil* rejoignent assez bien les aménagements connus par les planches gravées de Le Rouge et par divers témoignages d'archives, laissant penser que, contrairement à Belœil, à Baudour la création des jardins a précédé l'écriture. D'après la correspondance de l'intendant général du prince de Ligne, Jacques-Ignace Vandenbroucke, l'essentiel des travaux, bien avancés dès 1775, sont terminés en 1780, soit un an avant la parution du *Coup d'œil*. Le prince y décrit précisément l'ermitage, la vieille tour et la glacière, la tour surmontée de deux belvédères chinois, la Fontaine-Rouge – qui est minérale et tire son nom de « la couleur du sable qu'elle roule » –, la Fontaine-Ange – dédiée à sa maîtresse Angélique D'Hannetaire –, les fameux Bains de César ainsi que le gros Rocher entrecoupé d'une dizaine de petites cascades. Ses descriptions rendent parfaitement l'esprit pittoresque des parcours mouvementés des sentiers et des chemins d'eau créés dans les bois de Baudour, reliant les différentes fontaines et fabriques où, depuis la Fontaine-Rouge,

Plusieurs petites cascades, et un chemin étroit et souvent escarpé, ramènent à la *Fontaine-Ange*, où il y a sur une colonne antique, le joli buste de la Divinité qui en avoit le nom et la figure. C'est un asyle parfait et bien doux dans la grande chaleur, puisque la source, les deux grandes pierres qui la ferment presque, et les bancs, sont couverts par un berceau montant que les arbres les plus anciens rendent impénétrables aux rayons du soleil. Tout le long de ce chemin qui va jusqu'au Château, des ponts qui servent de bancs, plusieurs effets d'eau et son joli gazouillement, au milieu de cette sauvagerie et dans le plus épais des bois, donnent un ton simple et orné à la forêt, qui est plus jardin anglois que tous ceux qu'on a fait tous les jours, à grands frais, en France et même en Angleterre<sup>37</sup>.

À Baudour, le prince voulait créer un jardin qui se distingue par son « ton simple » en accord avec son insertion au cœur même des bois. C'est dans ce lieu pittoresque et intimiste que le prince recevait régulièrement ses amis pour écrire et jouer diverses pièces, rassemblées ensuite dans le *Journal de Baudour*. Cette simplicité n'était

<sup>33</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 8, p. 90.

<sup>34</sup> Lancelot, dit Capability Brown, est le plus célèbre créateur de jardins en Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle. Son nom est associé au style « naturel ». Son œuvre compte près de deux cents transformations et/ou créations de jardins parmi lesquels Chatsworth, Bowood, Sheffield Park et Croome Court.

<sup>35</sup> J.-M. MOREL, *Théorie des jardins, ou L'art des jardins de la nature*, Paris, Pissot, 1776 ; rééd. augm., Paris, Panckoucke, 1802.

<sup>36</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 7, p. 68.

<sup>37</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 7, p. 73-74.

qu'apparente. Les ouvrages évoqués dans le *Coup d'œil* et les mentions relatives aux travaux hydrauliques confirment, au contraire, une vaste entreprise nécessitant captages et mises à niveau, construction de canaux et création de cascades, ruisseaux et autres jeux d'eau, sans compter l'édification de nombreuses fabriques et les campagnes de plantations massives pour constituer les allées et avenues du parc et boiser les alentours.

### Les jardins naturels et les jardins de l'art

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le développement des sciences expérimentales amène à redéfinir la relation de l'homme avec la nature, notamment à travers l'œuvre jardinée, transformant la promenade au jardin en expérience sensible. Sur ce point, Ligne a pour modèle l'Allemand Hirschfeld, auteur d'une récente *Théorie de l'art des jardins* où il affirme : « un jardin doit être la scène favorite où l'on va contempler la nature, l'asyle où se réfugie la philosophie, le temple où l'on adore la suprême sagesse »<sup>38</sup>. En privilégiant la relation intime avec la nature au sein du jardin, Ligne déplace la querelle stylistique opposant jardin français/jardin anglais sur le terrain de la philosophie et de la morale.

Dans la troisième partie intitulée *Coup d'œil sur les jardins naturels*, le prince expose une suite de considérations et de réflexions relatives à ce genre que « mon style décousu, inégal, me porte à professer ». Ces propos visent notamment à distinguer le « jardin de la nature », où il n'y a pas la plus petite dépense à faire, du « jardin de l'art ». À ses yeux, « il faut même réunir les deux genres ; [car] c'est ainsi que j'ai trouvé grace devant l'Abbé de Lille qui m'a immortalisé par ce vers : “Belœil tout à la fois magnifique et champêtre” »<sup>39</sup>.

Dans le *Coup d'œil sur les jardins de l'art*, l'auteur décrit les nombreux lieux visités à travers l'Europe, de la Russie (Tsarskoïe Selo, Peterhof) aux Pays-Bas, en passant par la France (Ermenonville, Moulin-Joli, Désert de Retz), l'Autriche et l'Allemagne, ce qui fait de son ouvrage le plus important guide de jardins de l'époque, donnant un aperçu – parfois davantage – des créations les plus récentes ou les plus remarquables. Notons que pour quelques jardins étrangers, le prince reprend littéralement des passages de guides de visites déjà publiés.

Parmi tous les jardins visités en Europe, Ligne avoue sa préférence pour le domaine de Wörlitz en Saxe, créé par le duc Franz von Anhalt-Dessau entre 1765 et 1817 :

Ce n'est point jalousie d'Auteur, ce n'est pas amour-propre de possesseur, ce n'est point d'esprit détracteur, qui m'a fait souvent critiquer, desirer, conseiller dans tous les jardins de l'Europe que j'ai parcourus, et dont j'ai rendu compte. J'ai besoin d'admirer : et enfin je viens de le satisfaire. Jardiniers, Peintres, Philosophes, Poètes, allez à *Wörlitz*. Vous jouirez aussi de ce plaisir. Ne vous attendez pas à un éloge. D'abord par ce que je veux vous surprendre : et puis parce que l'Abbé de Lille l'a fait sans s'en douter. Il a deviné tout ce que le Souverain [...] a fait dans ce beau lieu<sup>40</sup>.

<sup>38</sup> Christian Cay Lorenz HIRSCHFELD, *Théorie de l'art des jardins*, trad. Federico SALVEMINI DE CASTIGLIONE, Leipzig, Weidmann-Reich, t. 1, 1779, p. 178.

<sup>39</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 7, p. 92 et 89.

<sup>40</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 9, 1795, p. 153-154.

La longue description des jardins s'articule en cinq promenades, correspondant aux cinq secteurs des jardins reliant successivement l'Élysée, la Maison gothique, le Temple de Vénus et le Panthéon, le surprenant Volcan, enfin le château avec les lacs, leurs îles et leurs nombreux ponts <sup>41</sup>. Ces fabriques et constructions de formes diversifiées constituent autant de repères historiques et culturels <sup>42</sup>, et de références à la philosophie de la nature – avec l'île Rousseau placée dans le *Neumark Garten* (1782) – au cours d'une promenade dans l'espace et dans le temps. Découvrant ce vaste domaine liant Dessau à Wörlitz par « ses canaux, ses superbes prairies, et les masses de chênes, platanes, peupliers d'Italie, pins, etc. », Ligne reconnaît : « J'ai tort d'appeller jardin ce qu'il a traité en pays » <sup>43</sup>.

Ici encore, le prince écrivain se révèle en amateur éclairé, capable d'apprécier l'originalité du dessin du prince allemand d'avoir réussi à faire de son domaine un seul et vaste paysage composé d'environ 120 hectares, le premier en Europe à cette échelle. Les nombreuses scènes composées par le génial paysagiste Peter Josef Lenné (1789-1866) <sup>44</sup> s'insèrent dans la vaste plaine alluviale, traditionnellement vouée aux cultures agricoles et fruitières (vergers), aux prés et aux pâturages, constituant autant de tableaux ordonnés s'offrant au visiteur. Cette juxtaposition de paysages était censée éveiller l'intérêt du promeneur et susciter sa curiosité, suivant les aspirations éclairées et humanistes de l'époque.

L'enthousiasme de Ligne amène à penser que pour ses aménagements des environs de Belœil et de Baudour, il se soit souvenu de ses promenades enchantées, par moment même exaltées, dans le « royaume des jardins » de Wörlitz. Le prince a laissé dans le livre d'or de l'Auberge de Wörlitz ces quelques vers :

J'ai vû Wörlitz. J'ai deviné son Maître,  
L'ame comme l'esprit se peint dans ce qu'on fait.  
Dieu le créa, dit-on, pour nous faire connoître,  
En vertus, en jardins, un modele parfait <sup>45</sup>.

Ce modèle pourrait avoir orienté sa volonté de traiter en un seul paysage le morceau de « pays » reliant ses propriétés de Belœil et de Baudour.

Dans les Pays-Bas, il s'intéresse à plusieurs maisons de campagne autour de Bruxelles et Anvers, et au parc d'Enghien. À travers ses descriptions de visites, le prince révèle un penchant pour un traitement plus naturel des jardins, prenant pour exemple la propriété du vicomte de Walckiers à Schaerbeek où « on diroit que la Nature rit à celui qui sait la traiter aussi bien, et qu'elle voudroit ne dépendre que

<sup>41</sup> C'est lors de son séjour à Wörlitz, en septembre 1794, que Ligne a écrit cette description parue quelques mois plus tard (*Lettre à Catherine II*, dans *MMLS*, t. 22, 1801, p. 77).

<sup>42</sup> Voir l'introduction de R. MORTIER, en tête de son édition de C.-J. de LIGNE, *Œuvres*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2006, t. 1, p. 36-37.

<sup>43</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 9, p. 158.

<sup>44</sup> Botaniste, historien et paysagiste, Lenné est l'auteur de nombreuses créations, dont les plus remarquables sont les jardins du palais de Sans-Souci à Potsdam, les parcs de Glienicke, Charlottenbourg et Babelsberg à Berlin, ainsi que l'île aux Paons (Pfaueninsel) sur le lac Havel. À son décès, Berlin est littéralement entourée d'une couronne verte de parcs accompagnant la chaîne de lacs déterminant alors la géographie de la ville appelée « île Potsdam ».

<sup>45</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 9, p. 152.

de lui »<sup>46</sup>. Ce jardin aménagé dans les années 1765-1780 serait la première création irrégulière du pays, au départ d'une composition régulière préexistante.

Pour conclure sur le *Coup d'œil*, on peut dire que Ligne a produit une œuvre libre, multiple et complexe, véritable miroir de son temps et porteuse des goûts partagés et contradictoires de ses contemporains, auxquels il propose néanmoins une forme de conciliation. Si, comme nous l'avons dit d'emblée, le propos de l'auteur n'est pas de *décrire* ses propres jardins et si la forme adoptée s'écarte volontairement du récit, force est de constater que de nombreux éléments mentionnés concordent avec des aménagements connus ou documentés par ailleurs. C'est tout particulièrement vrai des jardins pittoresques de Baudour dont la réalisation effective a précédé le texte du *Coup d'œil* qui, dans cette partie, adopte un mode plus descriptif. Concernant Belœil, la forme et le ton plus libres du texte, l'abondance des références allégoriques, les contradictions et les hésitations sur le programme même des aménagements amènent à considérer qu'ici, au contraire, l'écriture a devancé mais aussi très certainement accompagné la conception du jardin, dans une sorte de mouvement perpétuel d'aller-retour.

À l'instar du « récit éclaté » constitué de « pensées détachées surgies au gré de la mémoire »<sup>47</sup>, le projet semble avoir évolué sous l'influence des voyages qui lui ont permis de découvrir une grande diversité d'approches paysagères. Pour sa résidence de Belœil, Ligne souhaitait un jardin différent de celui de sa maison de chasse de Baudour : ce dernier étant de goût pittoresque, celui de Belœil réunirait idéalement les principes du *jardin naturel* et du *jardin de l'art*, les beautés naturelles et les objets savants. Ce jardin rêvé se rapproche davantage de l'*idée* du jardin que de sa réalité tangible, celle-ci ne pouvant être qu'imparfaite et donc décevante à ses yeux.

### **Mes adieux à Belœil**

*Mes adieux* est un poème composé de 230 vers hétérométriques rédigé durant l'exil du prince à Vienne et publié dans les *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales* en 1807. Il a parfois été présenté comme un « portrait autobiographique » du prince<sup>48</sup>.

Son style s'écarte du modèle du poème de la nature ou poème didactique pour se rapprocher de la promenade au jardin. Si la forme est originale, elle n'est pas unique. En 1804, Charles-Alexis de Montpellier (1717-1807) avait rédigé *Mes adieux à mes jardins d'Annevoie*. Dans ce long poème en vers badins s'articulant autour d'une suite de haltes dans les jardins, le concepteur loue la qualité des scènes aménagées et plantées. Au goût pittoresque des fausses ruines et des chemins tortueux, Montpellier dit préférer « les allées solitaires », les « agréables berceaux » et les « beaux et longs couverts qu'a formé[s] la nature »<sup>49</sup>. Le créateur des jardins d'Annevoie révèle ainsi ses ambitions de traiter la nature comme une matière artistique, prenant pour maître « la Vérité et [la] Nature », ainsi que le conseillait déjà le marquis de Girardin dans son

<sup>46</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 9, p. 97.

<sup>47</sup> M. COUVREUR, *op. cit.*, p. 182.

<sup>48</sup> *COB*, p. 8.

<sup>49</sup> C.-A. de MONTPELLIER, *Mes adieux à mes jardins d'Annevoie, en vers badins dédié à mon ami, M. de Br..., 18.... [ca 1804]* (Archives privées famille Montpellier). Pour une analyse de ce poème, voir N. de HARLEZ DE DEULIN, *op. cit.*, t. 1, p. 329-331.

traité *De la composition des paysages* en 1777. À Ermenonville, une des premières créations pittoresques hors d'Angleterre, une des plus significatives et des plus inspirées grâce à la dédicace à Jean-Jacques Rousseau, Girardin avait fait du jardin le nouveau territoire de l'homme sensible, une sorte de paradis reconquis, le lieu des « vrais plaisirs de la nature »<sup>50</sup>.

Comme le seigneur d'Annevoie, Ligne salue chaque partie de ses jardins de Belœil puis de Baudour, renvoyant ponctuellement au *Coup d'œil*, la plupart des éléments auxquels il rend hommage étant évoqués ou développés dans l'ouvrage. Le prince entame ses *Adieux*, par l'évocation du « beau lac » orné de son « Neptune assis sur [sa] grotte profonde ». Puis il passe à sa

Chère et charmante Isle de Flore  
Où le plus beau jet d'eau s'élevant jusqu'aux cieus,  
Y fixe un arc en ciel qui charme tous les yeux :  
Où les bains et les bancs que le marbre décore  
Recevaient sans pudeur les beautés que j'adore<sup>51</sup>.

Il est intéressant de noter qu'il s'agit d'une rare mention de jeux d'eau jaillissante, plus aucun n'existant aujourd'hui dans le parc de Belœil. Quant au pavillon des bains en marbre, il est représenté en vignette sur le plan du comte de Ségur (illustration en couleur n° 7).

Au temple ruiné, il adresse ces jeux de mots heureux :

Et vous aussi mes Gerbes renversées ;  
Avec tant d'art Colonnes adossées  
Ruine auguste, antiques monumens,  
Dont on admire encor les restes élégans :  
Beaux pilastres d'Albâtre incrustés d'Arabesques,  
Ouvrages précieux, internes d'un sallon  
Qu'un Dôme de verdure a rendu romanesque ;  
Et d'où d'immenses eaux traversant le vallon  
Tomboient avec grand bruit, arrosoient mon gazon.  
Je prends congé de vous, et je verse des larmes<sup>52</sup>.

Il est bien difficile de savoir si ce « Dôme de verdure » faisait partie du projet de fabrique ou si la nature s'y est invitée avec le temps. Une autre formule imagée marque l'adieu au

..... Temple [de] Gnide, en Berceaux Italiens.  
Colonnade pour moi toute pleine de charmes.  
Jardin Philosophique où tant de petits riens  
En poétique allégorie  
Faisoient l'histoire de la vie<sup>53</sup>.

---

<sup>50</sup> René-Louis de GIRARDIN, *De la composition des paysages ou Des moyens d'embellir la nature autour des habitations, en joignant l'agréable à l'utile*, Genève-Paris, Delaguette, 1777 ; 4<sup>e</sup> éd., Paris, Debray, 1805, p. 183.

<sup>51</sup> *Mes adieux*, dans *MMLS*, t. 29, 1807, p. 217. Ce texte a été réédité dans *CP*, p. 49-62.

<sup>52</sup> *Mes adieux*, dans *MMLS*, t. 29, p. 218.

<sup>53</sup> *Ibid.*

Cette colonnade, qui pourrait tout aussi bien être en charmes, occupe symboliquement le cœur de son jardin philosophique.

Viennent ensuite les adieux au « bel Adonis, dans ce réduit obscur/Où près de mon joli fleuve Céphée/Je vous fis dans une isle un petit Mausolée », à « la Pyramide honneur de notre état » et au « Bassin des cinq sens ! Celui de l'odorât/Près de Vous est servi par la forêt de roses,/Qui se renouvelant en a toujours d'écloses »<sup>54</sup>. Ligne avait rassemblé dans un bosquet dit le « Champ des roses », une des premières collections de roses importées du Bengale.

Plus étonnant est son « Adieu de deux cent pas mon Canal souterrain/Bordé de fleurs baignant un jaune et beau ravin/Couvert d'une Forêt d'orange/Dont l'or avec le verd faisoit l'heureux mélange »<sup>55</sup>. Plutôt qu'un canal, il pourrait s'agir d'un des bras d'eau qui traverse le jardin anglais dans sa partie la plus mouvementée. L'allusion aux orangers est déjà dans le *Coup d'œil* où Ligne précise qu'il a préféré enterrer les caisses pour ainsi donner l'impression d'une forêt d'arbrisseaux exotiques<sup>56</sup>.

Il salue ensuite les « vingt petits ponts sans compter le chinois/Dont le Magot fumant au milieu de son Isle [...]/Adieu caricature en Jardin Hollandois/Vieux Jardins en françois, nouveaux presque en anglais »<sup>57</sup>. Cette satire des styles de jardinage est une manie de l'auteur qui lui a d'ailleurs consacré une pièce entière, comme nous le verrons. Quant au mélange des styles, bien attesté dans les jardins contemporains, il semble que Ligne en ait également usé et abusé à Baudour, où il y avait une tour belvédère et des barrières dans le goût chinois et, très probablement dans son jardin de Belœil, qu'il hésite toutefois à qualifier comme tel par méfiance des typologies.

Il n'oublie pas ses

Chers arbustes Fleuris ! Emigrés de Paphos ;  
Et vous tous du genre exotique  
Qui prosperans et contens sous ma loi,  
Paroissés oublier les Indes, l'Amérique :  
De devoir vous quitter, en grace, plainnés moi<sup>58</sup>.

Un mémoire de végétaux fournis au prince en 1771 atteste la présence significative d'arbres exotiques dont de nombreux arbrisseaux à fleurs et à fruits utilisés à des fins décoratives sur les gazons ou dans les bosquets, ainsi que de très nombreuses roses garantissant un fleurissement étalé au fil des saisons<sup>59</sup>.

Comme dans le *Coup d'œil*, l'auteur mélange réalité et rêves de grandeur :

Adieu, toute en berceaux superbe Canardière  
Serres et potagers d'une énorme grandeur  
Antique Bois sacré, Bassin de l'héronnière.

<sup>54</sup> *Mes adieux*, dans *MMLS*, t. 29, p. 219.

<sup>55</sup> *Mes adieux*, dans *MMLS*, t. 29, p. 220.

<sup>56</sup> *Mes adieux*, dans *MMLS*, t. 8, p. 39.

<sup>57</sup> *Mes adieux*, dans *MMLS*, t. 29, p. 220.

<sup>58</sup> *Mes adieux*, dans *MMLS*, t. 29, p. 222.

<sup>59</sup> *Mémoire des arbres, arbrisseaux fournis à son Altesse Monseigneur le prince de Ligne pour son château de Belleuil près Condé, par Descemet maître jardinier fleuriste à Paris, 1771* (Belœil, Archives de la maison de Ligne) ; voir N. de HARLEZ DE DEULIN, *op. cit.*, t. 1, p. 241-242 ; vol. 2, p. 727.

Isle Flottante, aux fossés du château :  
 Mon Parc Tartare avec son air sauvage  
 Sa maison du Mourza, sa Mosquée et son eau ;  
 Adieu, bien près de là la Cabane du Sage <sup>60</sup>.

Le village tartare et la mosquée, prévus dans la partie Ouest du jardin, ne verront jamais le jour. Quant à la cabane, il s'agit d'un autre *topos* de l'art des jardins, renvoyant à la fois à la mythique cabane du philosophe et à l'idée de ruralité. Nous en connaissons de nombreux exemples dans les jardins des Pays-Bas méridionaux, notamment à Freÿr, Hex et Leeuwergerm.

Le prince termine ses *Adieux* à Belœil en évoquant les bustes de ses héros et souvent amis : « C'est Condé, Catinat, ou César dans Lacy./Adieu ceux de Rousseau, La Fontaine et Molière/Sous des roses d'hiver, celui du Dieu Voltaire » <sup>61</sup>. Ces bustes avaient été installés dans des bosquets du jardin anglais, autre *topos* de l'art des jardins. Celui de Jean-Jacques Rousseau est connu par un dessin de Legros <sup>62</sup>. Ce cabinet de la philosophie est attesté par les écrits du petit-fils du prince de Ligne, Charles de Clary-Aldringen, en visite à Belœil en 1822, qui évoque une jolie petite place avec les bustes de Voltaire, Rousseau, Molière et La Fontaine <sup>63</sup>. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, Jules Buysens (1872-1858) précise que le buste en plomb a été ramené dans le château pour lui éviter d'éventuels dégâts dus à la chute de branches <sup>64</sup>. Il s'y trouve toujours.

Après quelques diversions et propos moralisateurs, le prince conclut :

Adieu bonheur passé que l'on croit un mensonge.  
 Je songerai : Car notre être est un songe.  
 Adieu Belœil enfin : J'en garde les desseins.  
 Mais ce dernier adieu me pèse, et pour le dire,  
 J'essaye vainement. Je le dis... et soupire <sup>65</sup>.

Ligne vivra encore sept ans dans le souvenir de sa terre natale sans jamais revoir ses chers jardins. Conformément à son souhait, il sera finalement inhumé au pied de son « petit Belœil », sur sa « montagne » du Kahlenberg.

### ***Mon refuge ou Satyre sur les abus des jardins modernes***

Édité en 1801, cet opuscule en vers est un curieux écrit du prince hortomane. La première édition en a été réalisée par le comte Louis de Starhemberg (1762-1833),

<sup>60</sup> *Mes adieux*, dans *MMLS*, t. 29, p. 222.

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> S. LEGROS, *Bosquet consacrée à Jean-Jacques Rousseau*, 1805, Belœil, Archives de la maison de Ligne ; reproduit dans *Coup d'œil at Belœil and a Great Number [...]*, *op. cit.*, p. 83.

<sup>63</sup> Cité par Sylvia OSTROVSKA, « Les papiers inédits de Teplice : la chronique familiale des Clary-Aldringen 1792-1825 », *NAPL*, 1997, n° 11, 1997, p. 239.

<sup>64</sup> J. BUYSSENS, *Belœil. Les jardins*, Bruxelles, Weissenbruch, s.d., p. 22-23. Horticulteur de formation, Buysens a été nommé directeur des Promenades de la Ville de Bruxelles en 1904. Fondateur et président de l'Association des architectes de jardins, fondateur et secrétaire de l'Association nationale *Le nouveau jardin pittoresque*, il est le créateur de nombreux parcs et jardins en Belgique dans les années 1920-1940, dont le jardin de la villa van Buuren à Uccle.

<sup>65</sup> *Mes adieux*, dans *MMLS*, t. 29, p. 227.

à Londres, où il était pour lors ambassadeur d'Autriche <sup>66</sup>. L'épître dédicatoire en vers qui lui est adressée ne figure pas dans les *Mélanges* <sup>67</sup>. Elle est datée « *De ma cellule du Kaltenberg, à côté de la sienne, le 1<sup>er</sup> décembre 1799* ». Il s'agit de la petite maison que le prince avait fait aménager dans un ancien couvent de camaldules sur la colline du Kaltenberg, à une lieue de Vienne. Quant à *Mon refuge*, c'est le nom donné par Ligne à la maison qu'il avait élevée sur la colline du Leopoldsberg, au nord de Vienne <sup>68</sup>. Dans le *Coup d'œil*, l'auteur précise : « Ce nom de *mon Refuge*... je ne l'ai point donné au hasard. C'est tout ce qui me reste au monde » <sup>69</sup>, ce lieu d'écriture devenant dans le texte son « asyle ».

Cette longue satire de 532 alexandrins éclaire bien des aspects de l'œuvre, notamment le *Coup d'œil* auquel certains vers renvoient. On retrouve le même style décousu et les contradictions entre les principes exposés et défendus, et ceux adoptés par ailleurs. Mais, comme souvent, le prince s'en explique à l'issue de la pièce dans une *Critique de ma critique* : « Je veux ce qui plait aux yeux ou à l'âme ; et c'est à l'exagération ou à l'insignifiance que je fais la guerre » <sup>70</sup>.

De toute évidence, il adresse ses critiques aux aménageurs de jardins irréguliers ou de style anglais – chez lui, les deux termes sont utilisés sans distinction – qui ont tendance à exagérer certains traits du nouveau mode de jardinage. Parmi ces abus, il relève : la complexité des parcours de promenade dont les formes inégales en feraient des sortes de dédales où deux amis ne peuvent « marcher de front » ; l'excès d'artifices aux fins de créer de grands effets visuels ; la tentation de s'inspirer d'autres jardins au lieu de privilégier des choix personnels : « Qu'on travaille pour soi, pour son genre de vie, Ses occupations, ses goût, son génie » <sup>71</sup> ; le refus des expressions artistiques des cultures éloignées – on pense évidemment à l'influence de la Chine, prédominante dans les arts au XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>72</sup> – auxquelles il dit préférer les expressions de la nature qui dispensent de luxueux et dispendieux ouvrages, l'argument étant notamment économique.

Pour combattre le mauvais goût de ses contemporains qui multiplient les fabriques dans le genre rural, le prince prône une simplicité de bon aloi : « Point de noms trop pompeux ; une manie étrange » <sup>73</sup>. Ce faisant, il met en évidence l'écart fréquent entre les nobles intentions de s'inspirer de la nature et les aménagements par trop considérables dans des jardins présentés comme champêtres. Il s'en prend également

<sup>66</sup> *Mon refuge, ou Satyre sur les abus des jardins modernes*, Londres, Deboffe-Dulau-Didier, 1801 (voir *BD*, p. 222-224).

<sup>67</sup> *Mon refuge*, dans *MMLS*, t. 21, 1801, p. 63-111. Le poème y est accompagné en revanche de notes et de divers textes annexes sur les jardins. L'ensemble a été édité dans *COB*, p. 497-531.

<sup>68</sup> MANSEL, p. 132-133.

<sup>69</sup> *Coup d'œil sur Belœil*, dans *MMLS*, t. 8, p. 137.

<sup>70</sup> *Mon refuge*, dans *MMLS*, t. 21, p. 95.

<sup>71</sup> *Mon refuge*, dans *MMLS*, t. 21, p. 77 et 3.

<sup>72</sup> Voir Brigitte D'HAINAUT et Jacques MARX (dir.), *Formes et figures du goût chinois dans les anciens Pays-Bas*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles (coll. « Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle »), 2009.

<sup>73</sup> *Mon refuge*, dans *MMLS*, t. 21, p. 72.

aux grandes étendues de pelouses presque nues, traitées trop uniformément à son goût, ces immenses gazons bien roulés vantés par tous les amateurs de jardins anglais. Ceux-ci n'auraient à ses yeux qu'un seul objectif, valoriser les nouveaux châteaux. Ce goût immodéré des contemporains pour les beaux gazons provient de l'usage qu'en a fait Brown dans ses jardins un peu abusivement qualifiés de naturels, par opposition aux jardins pittoresques de ses prédécesseurs. Au gazon nu, privé d'arbres, ouvrant par trop la vue, le prince dit préférer les vergers, les prairies fleuries et les lacs immenses aux rives fleuries, empreints de plus de poésie, qui lui rappellent les paysages de l'antique et virgilienne campagne italienne.

Plus originale est son évocation des parfums au jardin. Cette mémoire olfactive est également mise en avant dans *Mes adieux* à travers les fragrances de la forêt de roses et des bois d'orangers. Ce thème de « l'orangerie naturelle » est récurrent, du *Coup d'œil* aux *Contes immoraux*<sup>74</sup>. Dans *Mon refuge*, il affirme : « L'odorat en jardin est mon premier principe » et, plus loin, « Remettez-vous du soin de charmer l'odorat,/Et les yeux, et le goût de l'homme délicat »<sup>75</sup>. En affirmant ainsi la primauté de l'odorat, Ligne s'émancipe d'une vision traditionnelle du jardin en tant qu'objet esthétique au profit d'une expérience sensible et d'une mémorisation des sensations fugaces.

Finalement, cette satire est un moyen pour le prince d'affirmer ses distances avec les goûts de ses contemporains et de valoriser ses principes du *jardin naturel*. Présente dès la première édition du *Coup d'œil* et développée dans la troisième à travers l'exposé d'une philosophie de la nature, cette vision d'un jardin plus champêtre est récurrente dans son œuvre, du *Coup d'œil* à *Mes adieux*. En vingt ans pourtant, l'art des jardins a évolué. L'heure n'est plus à la défense du jardin de la nature. Ayant dû quitter Belœil et son jardin inachevé, Ligne en poursuit l'aboutissement à travers l'écriture. Là se trouve peut-être la vraie sincérité du prince qui, malgré l'éloignement du pays – ou peut-être justement en raison de cet exil – reste plus que jamais fidèle à ses convictions morales, philosophiques et esthétiques. Durant ces vingt années à Vienne, le prince est pris d'une frénésie d'écriture<sup>76</sup> alors qu'à Belœil, les travaux se poursuivent sous la direction de Legros. Cet homme de confiance et ami<sup>77</sup> du prince pourrait avoir joué un rôle significatif dans l'aménagement du jardin : suivant peut-être le fameux plan en relief dû au prince mais malheureusement disparu, il a assumé les travaux durant ses absences et son exil à Vienne.

<sup>74</sup> *Contes immoraux*, dans *MMLS*, t. 23, 1801, p. 228-229.

<sup>75</sup> *Mon refuge*, dans *MMLS*, t. 21, p. 65 et p. 84.

<sup>76</sup> R. MORTIER, dans *Œuvres*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>77</sup> Sur le *Liber amicorum* de Legros, on pouvait lire cet hommage de Ligne, signé et daté de 1801 : « Cher Gros, qui ne l'es pas, mais vraiment mon Sauveur/Puisqu'à tes soins je dois le peu que j'ai pour vivre :/Ces mots, par l'amitié, sont tracés dans ce livre./Lis ton nom dans le mien : mon Album est mon Cœur » (d'après une rare copie du manuscrit conservée à la Bibliothèque René Pechère à Bruxelles). La lettre *À Monsieur Le Gros. en 1803*, jointe par Ligne à son *Nouveau recueil de lettres*, confirme cette amitié (NR, t. 2, p. 83-90).

## Conclusion

La vision originale de Ligne sur l'art des jardins est celle d'un aristocrate éclairé dont les goûts se sont formés à travers les lectures, les nombreux voyages, rencontres et expériences personnelles de terrain. Sa vision idéale d'un jardin, qui résulterait d'un vrai travail sur la nature *avec* la nature, puise directement aux sources de la poésie pastorale de l'Antiquité dont le modèle virgilien des *Bucoliques* s'est trouvé revivifié par l'abbé Delille : en lui dédiant sa première édition du *Coup d'œil*, Ligne se présente comme un chantre de la vie champêtre et un défenseur du *jardin naturel*, imitant la nature, par opposition au *jardin de l'art* dans lequel la nature est corrigée par l'art. Au-delà des références à la poésie de la nature, Ligne, philanthrope et franc-maçon, est adepte de la pensée physiocratique, posant un regard moraliste sur son temps<sup>78</sup> et attribuant à l'art des jardins des vertus éducatives et sociales.

Par-delà la défense d'une vision idéalisée de l'art des jardins, sorte de *leitmotiv* des différentes pièces étudiées, les goûts du prince sont en réalité très éclectiques, à l'instar des divers genres littéraires pratiqués. Cet éclectisme révèle une pensée complexe partagée entre le respect des principes physiocratiques des encyclopédistes prônant une certaine économie de moyens et d'effets – que le prince, dans les faits, ne respecte guère – et une passion pour la diversité et la pluralité l'amenant à envisager un programme savant pour ses propres jardins. Ces différents horizons de pensée expliquent ses hésitations sur le programme de ses jardins, ses nombreuses contradictions et certains propos parfois paradoxaux. À Belœil, de surcroît, l'ambition de créer un jardin très personnel, détaché des typologies et des modes en vigueur – notamment du style pittoresque de Baudour – renforce la difficulté de sa réalisation matérielle et, chez l'écrivain, la tentation d'une hétérotopie, l'écriture permettant de juxtaposer en un même lieu plusieurs projets imaginaires. Le jardin n'est-il pas depuis l'Antiquité « une sorte d'hétérotopie heureuse et universalisante »<sup>79</sup> ?

Enfin, les écrits du prince à propos de l'art des jardins ne peuvent être dissociés de sa personnalité et de son parcours de vie. Dans ses écrits, ce cheminement intérieur prend la forme d'une promenade autorisée (*Coup d'œil*), d'un parcours mémoriel (*Mes adieux*) ou d'une rencontre sentimentale (*Contes immoraux*). Dans ses jardins, il s'exprime à travers un programme savant de fabriques aux dédicaces multiples et hautement symboliques. Les citations et références récurrentes à l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau et les allusions à la religion naturelle en disent assez sur sa perception du jardin comme *le* lieu du bonheur, face au spectacle de la nature, dans l'intimité d'une personne aimée : « on se croit champêtre : point du tout, on est amoureux »<sup>80</sup>. Une posture finalement romantique.

Un paradoxe de plus chez cet esprit éclectique et non conformiste !

---

<sup>78</sup> M. Couvreur a très justement montré comment le regard du prince sur son époque a évolué au fil des éditions, réalisant divers amendements de ses textes et proposant de nouvelles sorties notamment « contre les philosophes taxés d'avoir engendré la Terreur » (*op. cit.*, p. 177).

<sup>79</sup> Michel FOUCAULT, « Des espaces autres », conférence donnée au Cercle d'études architecturales, le 14 mars 1967, *Architecture, mouvement, continuité*, octobre 1984, n° 5, p. 46-49.

<sup>80</sup> *Contes immoraux*, dans *MMLS*, t. 23, p. 239.



# Ligne « moderne » : *Écarts et Fragments*

Michel BRIX

Dans le domaine littéraire, le prince Charles-Joseph de Ligne est-il un ancien ou un moderne ? J'imagine qu'à une telle question, on peut répondre de manières diverses, voire très contrastées. À mes yeux, Ligne doit être plutôt rangé au sein du camp des Modernes, dans la mesure où ses écrits annoncent les réorientations esthétiques que nous associons à la « modernité » et qui ont commencé à s'imposer dans le champ littéraire à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette « modernité » apparaît principalement dans ses ouvrages autobiographiques et, plus généralement, dans tous les textes où le prince parle de lui-même et se met en scène.

Traditionnellement, un auteur littéraire n'écrit pas en « je » : c'est là un axiome des Anciens, qu'on peut déduire de la *Poétique* d'Aristote, où on lit que

[...] ce n'est pas de raconter les choses réellement arrivées qui est l'œuvre propre du poète mais bien de raconter ce qui pourrait arriver. Les événements sont possibles suivant la vraisemblance ou la nécessité. En effet, l'historien et le poète ne diffèrent pas par le fait qu'ils font leurs récits l'un en vers l'autre en prose (on aurait pu mettre l'œuvre d'Hérodote en vers et elle ne serait pas moins de l'histoire en vers qu'en prose), ils se distinguent au contraire en ce que l'un raconte les événements qui sont arrivés, l'autre les événements qui pourraient arriver. Aussi la poésie est-elle plus philosophique et d'un caractère plus élevé que l'histoire ; car la poésie raconte plutôt le général, l'histoire le particulier. Le général, c'est-à-dire que telle ou telle sorte d'homme dira ou fera telles ou telles choses vraisemblablement ou nécessairement ; c'est à cette représentation que vise la poésie, bien qu'elle attribue des noms aux personnages ; le « particulier », c'est ce qu'a fait Alcibiade ou ce qui lui est arrivé<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> ARISTOTE, *Poétique*, éd. et trad. Joseph HARDY, Paris, Belles Lettres, 1979, p. 42.

La poésie tend vers l'universel et s'attache à exprimer le vraisemblable (c'est-à-dire ce que tout individu ferait, ou serait susceptible de faire, dans des circonstances définies, et non ce qui a pu arriver – souvent par le fait du hasard – à un individu bien précis, c'est-à-dire « ce que jamais on ne verra deux fois »<sup>2</sup>). Si l'auteur dit « je » et parle de son expérience, il tombe du « général » dans le « particulier » (« ce qu'a fait Alcibiade ») et n'a aucune garantie que ce qu'il a fait (par exemple : « Longtemps, je me suis couché de bonne heure ») rejoindra par quelque côté les préoccupations de ses lecteurs. Toujours à en croire Aristote, les écrits en « je » ressortissent de l'histoire, et posent, non la question du vraisemblable, mais – à l'image de la chronique – la question du vrai : est-il exact que telle ou telle chose est arrivée à Alcibiade ?

Les conceptions aristotéliennes règnent en France à l'âge classique, qui est marqué par l'éclipse du Moi de l'auteur (on parle parfois de la « sourdine » classique) : dans les salons, l'« honnête homme » ne se met pas en avant, mais invite plutôt les autres à s'exprimer, en particulier les dames ; ainsi, parallèlement, en littérature, l'écrivain n'entretient pas le public de sa personne. L'entreprise de Montaigne, au siècle précédent, s'en trouve discréditée *a posteriori*. L'auteur des *Essais* partait, on s'en souviendra, de son expérience personnelle pour étayer ses développements de moraliste. Or, Pascal dénonce « le sot projet qu'il a de se peindre »<sup>3</sup>. Comme La Fontaine le rappelle dans la préface de 1668 des *Fables* : « ces fables sont un tableau où chacun de nous se trouve dépeint »<sup>4</sup>. L'écrivain classique, c'est celui qui s'emploie, non à se décrire lui-même, mais à décrire ceux qui vont le lire, ou l'entendre. Pareille aspiration au vraisemblable, donc à l'universel, est partagée aussi par Corneille, par Racine et par La Rochefoucauld. Corneille travaille le malaise des aristocrates français, sous Louis XIII, pour le raccorder à des principes généraux gouvernant la condition humaine. Quant à Racine, il ne décrit pas tel ou tel personnage précis dans les affres de la passion, mais s'emploie à faire voir les mécanismes qui régissent les comportements amoureux, chez tous les individus. Même constat, enfin, pour La Rochefoucauld, dont les *Maximes* peignent – dans des énoncés impersonnels à portée universelle – l'être humain en général, et non d'un point de vue particulier.

Exclu de la littérature, le « je » ne trouvait à se manifester que dans les récits des mémorialistes, qui touchaient à l'historiographie. Ce qui légitimait le recours au « je », en l'occurrence, c'étaient, d'une part, la personnalité des auteurs – de grands personnages – et, d'autre part, le fait qu'ils avaient été mêlés à des événements importants ou avaient vécu dans l'entourage d'un souverain. Il est à noter aussi que ces récits n'étaient pas destinés à déboucher rapidement sur une publication : les *Mémoires* de Retz ont dû attendre pour être imprimés la disparition de Louis XIV, Retz lui-même étant alors mort depuis plus de trente-cinq ans ; quant à ceux de Saint-Simon, rédigés au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils n'ont trouvé qu'au XIX<sup>e</sup> siècle des éditeurs compétents.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Blaise PASCAL, « Préface de la première partie », dans *Pensées*, éd. Gérard FERREYROLLES et Philippe SELLIER, Paris, Livre de poche (coll. « La pochothèque »), 1999, p. 1171 (n° 644).

<sup>4</sup> Jean de LA FONTAINE, « Préface », dans *Œuvres complètes*, t. 1, *Fables, contes et nouvelles*, éd. Jean-Pierre COLLINET, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), 1991, p. 9.

On note que ces conceptions aristotéliennes, hostiles à l'écriture autobiographique en littérature, continuent à régner pendant la plus grande partie du XVIII<sup>e</sup> siècle. La décision d'écrire ses mémoires reste l'apanage de personnalités liées aux classes dirigeantes, et se trouve ainsi justifiée par le désir de contribuer à la connaissance de faits historiques. Le « je », certes, apparaît dans beaucoup de romans, mais les auteurs de ceux-ci ont à chaque fois pris la précaution de signaler, dans leur préface, que ce « je » n'est pas le leur et appartient au rédacteur de souvenirs manuscrits dont ils ne sont que les éditeurs. Et on tiendra aussi pour négligeables les apparitions furtives et marginales du « je » dans l'œuvre de Vauvenargues, qui – sur ce point en tout cas – demeure fidèle au modèle des *Maximes* de La Rochefoucauld<sup>5</sup>.

Dans ce concert où l'on n'entend aucune voix discordante, le coup de tonnerre vient en 1782, avec la révélation des six premiers livres des *Confessions* de Rousseau :

Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple, et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature, et cet homme, ce sera moi<sup>6</sup>.

Rousseau ouvrait ainsi toute grande une porte qui se trouvait depuis longtemps fermée. Il est à noter qu'en France, ses confrères et ses pairs sont loin de s'y être engouffrés à sa suite. En fait, dans les années qui suivent immédiatement la publication des *Confessions*, le Rousseau autobiographe n'est une source d'inspiration que pour le seul Rétif de La Bretonne, qui a effectivement publié d'innombrables écrits sur lui-même mais qui apparaît en France comme l'unique disciple avéré de l'auteur des *Confessions*, pendant près de trois quarts de siècle. On voit bien, cependant, au début du romantisme, que le grand ouvrage de Rousseau titille voire rencontre des aspirations présentes chez beaucoup d'écrivains, mais qu'à l'évidence ceux-ci hésitent à les afficher au grand jour. On use donc de détours. À preuve par exemple la vogue grandissante du récit de voyage – où celui qui parle est en quelque sorte « autorisé » à dire « je », car il n'est en apparence qu'un médiateur – et plus encore l'apparition du roman personnel, aussi appelé roman intime, où est mis en scène un moi fictionnalisé, qui renvoie à l'auteur, sans pour autant qu'il s'agisse d'un compte rendu minutieux de la vie de cet écrivain. On pense à *René*, à *Oberman*, à *Adolphe*, à *Corinne*, un peu plus tard à *Louis Lambert*, à *Indiana*, à *Lélia*, à *Volupté*, à *La confession d'un enfant du siècle*, plus tard encore à *Sylvie*. Ces ouvrages semblent tous mériter l'étiquette moderne d'« autofiction » : le public de l'époque où ils parurent était bien conscient que les personnages de René, d'Adolphe ou de Corinne renvoyaient à l'auteur qui les avait créés, mais qu'il s'agissait quand même d'un roman.

En fait, la cause de l'autobiographie ne progressera de façon significative qu'à partir de la publication des *Mémoires d'outre-tombe*, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré les réserves qui accueillirent la révélation de cet ouvrage, on vit se glisser dans le sillage de Chateaubriand George Sand et Alexandre Dumas, qui se mirent à leur tour

<sup>5</sup> Voir sur ce point Philippe MORET, *Tradition et modernité de l'aphorisme*, Genève, Droz (coll. « Histoire des idées et critique littéraire »), 1997, p. 139-153.

<sup>6</sup> Jean-Jacques ROUSSEAU, *Les confessions*, Livre 1, dans *Œuvres complètes*, t. 1, *Les confessions. Autres textes autobiographiques*, éd. Bernard GAGNEBIN et Marcel RAYMOND, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), 1959, p. 5.

à rédiger leurs souvenirs, que les lecteurs allaient découvrir dès le début des années 1850. Et c'est en 1850 aussi que Nerval – dans un portrait de Rétif de La Bretonne intitulé *Les confidences de Nicolas* – s'attache à préciser à quelles conditions un individu *lambda*, mal connu du grand public, peut lui aussi entretenir ses lecteurs de lui-même et se mettre en scène dans son œuvre littéraire <sup>7</sup>.

Mais revenons sans plus attendre au prince de Ligne et aux années qui ont suivi la publication des *Confessions* de Rousseau. Dans le domaine français, le prince peut-il être rangé au nombre des pionniers de l'écriture autobiographique <sup>8</sup> ? Deux écrits, principalement, sont ici à prendre en compte : *Mes écarts, ou ma tête en liberté* et les *Fragments de l'histoire de ma vie*.

De ces deux ouvrages, ce sont les *Fragments* qui paraissent le moins de nature à nous persuader de mettre Ligne au nombre des – rares – continuateurs immédiats de Rousseau. Lesdits *Fragments* s'inscrivent en effet dans une tradition qui a déjà été évoquée et qui précède de longue date *Les confessions* : un grand personnage, qui a joué un rôle militaire et diplomatique, qui a fréquenté toutes les cours européennes, qui s'est trouvé en relation avec les personnes qui ont compté au XVIII<sup>e</sup> siècle – et notamment les souverains –, livre ses souvenirs aux générations futures, dans un ouvrage dont la publication est volontairement différée. Les *Fragments* figurent, en effet, au sein d'une série d'écrits laissés soigneusement inédits et désignés par Ligne sous le titre générique de *Mes posthumes* :

Je n'écrirais pas tout cela si l'on devait me lire à présent : mais dans cent ans ces petites choses qui ont l'air d'être des riens, font plaisir. J'en juge par celui que me font les souvenirs de Mme de Caylus, les mémoires de la mère du Régent et toutes les petites histoires des Saint-Simon, et cinquante auteurs d'anecdotes de la Cour de France, de ce temps-là <sup>9</sup>.

Ces *Posthumes*, comme on sait, ne verront jamais le jour, du moins sous la forme et dans les conditions que Ligne avait envisagées <sup>10</sup>. Peu après le décès du prince, le libraire allemand Johann Cotta transmettra une partie des manuscrits composant les *Fragments* à l'érudit genevois Charles Pictet de Rochemont, directeur de la *Bibliothèque britannique*, qui mourra cependant en 1825 sans avoir rien publié. Huit extraits des *Fragments* paraîtront quand même, de 1829 à 1833, dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, nouveau titre de la *Bibliothèque britannique*. Un autre lot de manuscrits appartenant aux *Fragments* fut communiqué à Eugène Robin, qui les

<sup>7</sup> Gérard de NERVAL, *Les confidences de Nicolas – Histoire d'une vie littéraire au XVIII<sup>e</sup> siècle*, éd. M. BRIX, Saint-Loup-de-Naud, Éditions du Sandre, 2007. On gardera à l'esprit que les écrits intimes de Stendhal ne furent révélés et publiés qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>8</sup> C'est la thèse défendue en 1980 par Basil GUY, « Rousseau improv'd. The prince de Ligne's *Fragments de l'histoire de ma vie* », *Romanic Review*, 1980, n° 71, p. 281-294. Voir également Raymond TROUSSON, « Le prince de Ligne et l'autobiographie », *NAPL*, 1998, n° 12, p. 93-117 ; et « Le Prince de Ligne, autobiographe méconnu », *Revue générale*, 2000, n° 125, p. 9-23.

<sup>9</sup> *FHMY*, t. 1, p. 101.

<sup>10</sup> Sur ces manuscrits inédits, voir Jeroom VERCRUYSE, « Les posthumes du prince de Ligne. Documents inédits », *NAPL*, 1998, n° 12, p. 7-91 ; et, sur l'histoire des manuscrits des *Fragments*, son introduction à l'édition critique parue en 2000 (*FMHV*, t. 1, p. 21-35).

transcrivit et les fit paraître dans quatre numéros de la *Revue nouvelle* de 1846<sup>11</sup> : c'est à partir de cet ensemble très incomplet que Sainte-Beuve composa en 1853 ses deux articles des *Causeries du lundi* sur le prince de Ligne<sup>12</sup>. Il fallut attendre la découverte des manuscrits confiés à Pictet, puis la réunion des deux séries de documents, pour voir paraître la première édition complète des mémoires du prince, par Félicien Leuridant, en 1928<sup>13</sup>. Et il convient encore d'ajouter que cette édition, très insatisfaisante, prenait de trop nombreuses libertés avec le texte original, comme l'a montré J. Vercrusse, qui a fourni en 2000-2001 la première édition fiable et fidèle des *Fragments de l'histoire de ma vie*. Ligne était donc trop optimiste : ce n'est pas cent ans, mais près du double, qu'il a fallu attendre pour que les « petites choses » qu'il a laissées, selon ses propres termes, nous atteignent et nous fassent plaisir.

Ces « petites choses », précisément, suffisent-elles à faire du prince un continuateur de Rousseau ? On hésitera à répondre par l'affirmative. Le titre même de l'ouvrage, *Fragments de l'histoire de ma vie*, montre bien que l'entreprise de l'auteur belge est assez éloignée de celle du philosophe genevois, et que dans le cas de Ligne, il ne s'agissait pas de chercher un sens à son existence ou de reconstituer un destin, mais seulement, on l'a vu, de raconter des anecdotes destinées à divertir les générations ultérieures. Au reste, vis-à-vis des *Confessions* de Rousseau, le prince manifeste un éloignement dont on pourrait retrouver l'équivalent sous la plume de maints classiques contempteurs du « je » en littérature :

jusqu'au mal qu'il dit de lui, tout est d'un orgueil insupportable, [...] on y voit beaucoup de mensonges, point de portrait véritable, rien de plaisant quand il croit l'être, car il n'y a jamais eu un trait, ni dans sa conversation, ni dans ses écrits, ni un grand mot ; mais toujours l'art de rendre tout intéressant, même lui, c'est tout dire<sup>14</sup>.

On a d'ailleurs l'impression que, même en ce qui concerne son propre ouvrage, Ligne pratique l'écriture autobiographique comme à reculons, avec le remords de manquer aux préceptes de la *Poétique* – « Je n'aime point à parler de moi, et le *Je* m'est odieux à moi-même »<sup>15</sup> – et aussi avec la crainte d'encourir des reproches analogues à ceux auxquels s'est exposé Rousseau :

---

<sup>11</sup> C'est ce texte qui a été réédité en volume par Albert Lacroix (*Mémoires du prince de Ligne, suivis de pensées*, Bruxelles-Leipzig, Schnée-Van Meenen, 1860).

<sup>12</sup> Sainte-Beuve ne dit mot de la publication genevoise et dit se fonder exclusivement sur les « abondants et curieux extraits de *Mémoires* inédits » édités par la *Revue nouvelle*. Ses articles parurent dans les numéros du *Moniteur universel*, respectivement datés des 13 et 20 juin 1853. Ils furent également publiés par le périodique bruxellois *La renaissance* (1853, n° 15, p. 14-20 et 30-33), avant d'être repris dans les *Causeries du lundi* (Paris, Garnier, t. 8, 1854, p. 189-219) ; voir J. VERCRUSSE, *Bibliographie des écrits relatifs au prince de Ligne*, Paris, Champion (coll. « Histoire du livre et des bibliothèques »), 2006, p. 189.

<sup>13</sup> *Fragments de l'histoire de ma vie*, éd. F. LEURIDANT, préf. d'Édouard CHAPUISAT, Paris, Plon, 1928, 2 vol.

<sup>14</sup> *Sur la Correspondance littéraire adressée au Grand-Duc Paul de Russie, par M<sup>r</sup>. la Harpe*, dans *MMLS*, t. 27, 1804, p. 18-19.

<sup>15</sup> *Mémoire sur le roi de Prusse Frédéric le Grand*, Berlin, Unger, 1789, p. 3 ; repris dans *MMLS*, t. 6, 1796, p. 117. Cette phrase reparait légèrement modifiée (« Je n'aime pas à parler de moi, et le *je* m'est odieux quand je m'en sers ») au sein d'une prétendue *Lettre au roi de*

Si je pouvais plus loin mes aveux d'ignorance, ce serait un air et un faux orgueil. En tout, il ne faut jamais parler de soi, ni de sa femme, ni de ses enfants. On n'est presque jamais cru, et on ennuie <sup>16</sup>.

Le prince de Ligne n'est pas sans apercevoir non plus les possibles dérives de l'autobiographie, qui devra une grande partie de son succès au fait qu'elle flatte les penchants voyeuristes du public (ces penchants ont été ou seront exploités, notamment, par deux contemporains du prince, Rétif de La Bretonne et Casanova). Ainsi, en 1812, lorsque paraît à Weimar le *Nouveau recueil de lettres du feld-maréchal prince de Ligne en réponse à celles qu'on lui a écrites*, on peut y lire les propos suivants, adressés au comte Alexandre de Laborde : « La postérité est à présent une ouvreuse de lettres ; il n'y en a plus de confidentielles. On est en chemise : et on paraît en public » <sup>17</sup>

Si l'on veut assigner une postérité aux *Fragments*, on la cherchera plutôt du côté des déclarations de l'auteur tendant à présenter sa vie comme « peu intéressante, peu signifiante, peu importante » <sup>18</sup>. Dans une manière de préface placée en tête de l'un des manuscrits de l'ouvrage, Ligne minimise le rôle qu'il a tenu au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>19</sup>. Nous savons à quoi nous en tenir sur ces déclarations, inspirées par l'amertume de celui qui a échoué à conquérir la gloire qu'il convoitait et qui a dû se satisfaire d'une position d'observateur <sup>20</sup>. Ligne, bien sûr, n'est pas ce figurant médiocre qu'il s'est plu à camper devant la postérité, mais il annonçait de la sorte l'époque où les « sans-grade » véritables, les individus *lambda*, sans relief particulier, se trouveront à leur tour saisis du *prurit* autobiographique.

Du point de vue de la « modernité », le recueil *Mes écarts, ou ma tête en liberté* retient davantage l'attention que les *Fragments*. *Mes écarts* relèvent tout autant de l'écriture en « je » que les *Fragments*, les aveux autobiographiques y sont nombreux, mais la démarche adoptée est plutôt celle d'un moraliste, qui, à partir de ses expériences personnelles, aboutit à des considérations sur la nature humaine. Autre différence notable entre les deux ouvrages, et qui touche au premier chef à leur postérité respective : *Mes écarts* étaient connus, en grande partie au moins, à la mort du prince, puisqu'ils avaient été recueillis aux tomes XII, XIII et XX (1796-1797), puis XXIX et XXXI (1807-1808) des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaux* parus à Dresde <sup>21</sup>.

Avec *Mes écarts*, le prince s'éloigne beaucoup plus du catéchisme classique qu'avec les *Fragments de l'histoire de ma vie*. Le moraliste qui se manifeste dans *Mes écarts* n'a rien de commun avec La Rochefoucauld, mais renoue au contraire avec

---

*Pologne, pendant l'année 1785* dans l'anthologie constituée par Germaine de Staël (*Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne*, Paris-Genève, Paschoud, 1809, p. 1-2).

<sup>16</sup> *Mes écarts*, dans *MMLS*, t. 20, 1797, p. 197 ; *MÉ*, p. 719 (n° 995).

<sup>17</sup> *NR*, t. 2, p. 139.

<sup>18</sup> *FHMV*, t. 1, p. 171.

<sup>19</sup> Voir *FHMV*, t. 1, p. 47.

<sup>20</sup> Voir R. TROUSSON, « Le prince de Ligne et l'autobiographie », *op. cit.*, p. 112-114.

<sup>21</sup> Ligne a publié aussi des compléments à *Mes écarts* dans les tomes XX (1797), XXIX (1807) et XXXI (1808) desdits *Mélanges* publiés à Dresde (voir les précisions figurant aux p. 52-55 de l'édition Champion) ; on a également conservé trois recueils manuscrits contenant, parmi d'autres textes, une première rédaction des *Écarts*.

Montaigne, cet écrivain honni à l'âge classique, parce que ses *Essais* étaient rédigés à la première personne. On sait que, pour constituer l'anthologie qu'elle a consacrée en 1809 aux écrits de notre auteur, Germaine de Staël a largement puisé dans *Mes écarts*. C'est sans doute en pensant aux propos extraits de cet ouvrage qu'elle déclare :

Les lettres et les pensées sur divers sujets que je publie aujourd'hui peignent à la fois la rêverie et la familiarité de l'esprit ; c'est à soi et à ses amis que l'on parle ainsi : il n'y a point, comme dans La Rochefoucauld une opinion toujours la même, et toujours suivie. Les hommes, les choses et les événements ont passé devant le Prince de Ligne. Il les a jugés sans projet et sans but, sans vouloir leur imposer le despotisme d'un système ; ils étoient ainsi, ou du moins ils lui paroisoient ainsi ce jour-là. Et s'il y a de l'accord et de l'ensemble dans ses idées, c'est celui que le naturel et la vérité mettent à tout <sup>22</sup>.

Pareille analyse pourrait parfaitement s'appliquer à Montaigne. Et il est significatif que le nom de La Rochefoucauld se présente sous la plume de M<sup>me</sup> de Staël lorsqu'il s'agit de définir la manière de Ligne par son contraire. Il serait en effet impensable de trouver chez La Rochefoucauld – pour qui tout l'enjeu de l'entreprise moraliste réside dans le dépassement des spécificités personnelles – des réflexions analogues à celle qui suit, et que l'on trouve dans *Mes écarts* : « Est-ce ma faute à moi, si j'entends différemment morale, humanité, vertu et sentence, maxime et proverbe et les définitions autrement qu'un autre [?] » <sup>23</sup>.

*Mes écarts* évoquent volontiers les changements d'humeur de l'écrivain ainsi que les modifications de son point de vue sur la nature humaine. L'auteur énonce des avis dont il souligne le caractère personnel, et signale en outre que ces avis ne sont même pas nécessairement stables, ou permanents. À l'évidence, Ligne est l'anti-La Rochefoucauld.

Il y aurait un genre à définir, qu'on pourrait appeler précisément l'« écart », et qui n'est ni la maxime, ni l'aphorisme, ni non plus le « caractère », et qui est plus court que l'essai. Ce genre évoque la conversation et se rapproche, par la taille (un paragraphe, voire une page, mais pas plus), de la « réflexion », mais ne se confond en rien, bien sûr, avec celles de La Rochefoucauld, puisqu'elle fait intervenir le « je » de l'auteur. On aurait envie de reprendre un terme cher à Montaigne, qui revient plusieurs fois dans les *Essais* : « Ce sont icy mes fantaisies, par lesquelles je ne tasche point à donner à connoistre les choses, mais moy » <sup>24</sup>. Les fantaisies de Montaigne, ce sont les idées, les pensées, les impressions personnelles de l'écrivain. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le mot reviendra dans le paysage littéraire, et désignera notamment un certain type d'articles publiés par les journaux, où l'auteur se met en scène et rapporte une anecdote personnelle, qui aboutit parfois à des considérations plus générales. Il n'a pas échappé à la critique que les textes formant le recueil inachevé du *Spleen de Paris* ont plus d'un rapport avec les « fantaisies » que publiait la petite presse de l'époque.

<sup>22</sup> G. de STAËL, « Préface de l'éditeur », en tête des *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne*, *op. cit.*, p. VII-VIII.

<sup>23</sup> *Mes écarts*, dans *MMLS*, t. 29, 1807, p. 112 ; *MÉ*, p. 759 (n° 1150).

<sup>24</sup> M. de MONTAIGNE, « Des livres », dans *Les essais*, livre II, chap. 10, éd. Jean BALSAMO, Michel MAGNIEN et Catherine MAGNIEN-SIMONIN, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), 2007, p. 428.

Et Baudelaire aurait fort bien pu intituler « Fantaisies » ces textes qu'il a décidé, un peu arbitrairement, et contre toute logique, de désigner comme des « Petits poèmes en prose ». Mais, abstraction faite des polémiques, c'est bien dans cette tradition qui réhabilite la manière des « fantaisies » de Montaigne qu'il convient d'inscrire les *Écarts* du prince de Ligne.

Je voudrais terminer en évoquant rapidement le rôle joué par les « Belges » dans cette réorientation de la littérature vers l'autobiographie, qui sera un des traits majeurs de la « modernité ». Il n'y a pas que Ligne, en effet. On sait que le Liégeois André-Ernest-Modeste Grétry, après avoir connu de nombreux triomphes à la fin de l'Ancien Régime – triomphes qui lui avaient notamment permis de devenir le directeur de la musique particulière de la reine Marie-Antoinette – arrêta presque totalement la composition à partir de 1802, pour se consacrer à l'écriture. Installé à l'Ermitage de Montmorency – lieu d'inspiration par excellence, puisque Rousseau y avait séjourné en 1756 et en 1757 –, Grétry consacra les dernières années de sa vie à la rédaction de ses *Réflexions d'un solitaire*, qui sont largement consacrées à l'introspection – parmi cent autres exemples, signalons seulement qu'un chapitre s'intitule « Sur mon caractère » – et qui renouent également, comme les *Écarts* de Ligne, avec la tradition des *Essais* de Montaigne <sup>25</sup>.

---

<sup>25</sup> Voir notre édition, en collaboration avec Yves LENOIR, de A.-E.-M. GRÉTRY, *Douze chapitres inédits des « Réflexions d'un solitaire »*, Louvain-la-Neuve-Namur, Institut d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain-Faculté de Philosophie et Lettres de Namur, 1993. Ce volume complète celle-ci : *Réflexions d'un solitaire*, éd. Lucien SOLVAY et Ernest CLOSSON, Bruxelles-Paris, Van Oest, 1919-1922, 4 vol.

# Les affinités musicales du prince de Ligne

Marie CORNAZ

Depuis de nombreuses années, et notamment grâce aux travaux de Manuel Couvreur<sup>1</sup>, on sait à quel point le monde du théâtre a joué une place centrale dans la vie et l'œuvre du prince de Ligne. Mais au-delà de ce constat, il convient de s'interroger : pour le prince, l'attrait pour les spectacles à composante musicale va-t-il jusqu'à s'intéresser à la musique elle-même ? Le prince adhère-t-il aux goûts musicaux de son temps et si oui lesquels ? Est-il mélomane, comme le définit Basil Guy<sup>2</sup> ? Pour tenter de répondre à ces questions, la lecture d'un certain nombre d'écrits du prince s'avère particulièrement éclairante.

Lorsqu'il s'agit d'appréhender les affinités musicales de Ligne, sujet qui laisse encore aujourd'hui de nombreuses pistes de recherche peu explorées, la première question qu'on est en droit de se poser est de savoir si le prince a eu une quelconque formation musicale qui aurait participé, d'une manière ou d'une autre, à l'émergence de ses goûts. Comme tout aristocrate de son rang, la réponse est certainement oui, même si les informations précises manquent à ce sujet. Ligne est en effet muet à ce propos dans ses *Fragments de l'histoire de ma vie*, écrit autobiographique dans lequel on ne trouve guère que quelques références à des mascarades musicales auxquelles il a participé jeune garçon au théâtre de la Monnaie vers 1750, dans le cénacle de la cour du gouverneur Charles de Lorraine<sup>3</sup>. Les seules mentions retrouvées pour l'heure

---

<sup>1</sup> M. COUVREUR, « Un amateur de ballets longs et de jupons courts : le prince Charles-Joseph de Ligne », dans M. COUVREUR (dir.), *Le théâtre de la Monnaie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Cahiers du GRAM, 1996, p. 197-239.

<sup>2</sup> B. GUY, « Ligne mélomane », *NAPL*, 1991, n° 6, p. 63-74.

<sup>3</sup> Le 2<sup>e</sup> cahier comprend les mentions suivantes : « Une mascarade de l'empereur de la Chine fut encore très magnifique et très plaisante » (*FHMV*, t. 1, p. 61) ; « La première fois que je fis le beau, c'était à une mascarade de l'Olympe (j'avais 18 ans) où le prince Charles me

dans les archives du château de Belœil concernent des paiements pour des leçons de danse données au jeune prince dès ses 4 ans par le maître de danse Antoine Perez <sup>4</sup>. Probablement apparenté au maître de danse bruxellois Jacques Perez (1688-1760) qui exerce ses talents de professeur chez le duc Léopold-Philippe d'Arenberg <sup>5</sup>, ce même Antoine Perez rétribue dans les années 1740 des musiciens qui viennent se produire chez le prince à l'occasion de bals, sans qu'on sache qui ils étaient ni quelle musique ils interprétaient <sup>6</sup>.

Il semble donc que le prince aborde d'abord la musique par le biais de la danse et des mascarades. On sait que plusieurs mascarades sont montées au théâtre de la Monnaie par le prince à Bruxelles en 1768 <sup>7</sup>. Pour ces spectacles, Ligne choisit également les musiques, puisant notamment dans divers opéras donnés à la Monnaie, comme *La fée Urgèle ou Ce qui plaît aux dames* d'Egidio Duni (1708-1775), créé à Fontainebleau le 26 octobre 1765 et donné pour la première fois à Bruxelles le 12 décembre 1766, ou encore *Le roi et le fermier* de Pierre-Alexandre Monsigny (1729-1817), dont la première bruxelloise se déroule le 27 janvier 1765 <sup>8</sup>. Il est aidé dans ses choix par un des musiciens phares de la vie musicale bruxelloise dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le violoniste, chanteur et compositeur autrichien Ignace Vitzthumb (1724-1816). Entré à la Monnaie en 1761 en tant que professeur des enfants de la troupe, avant d'y devenir deux ans plus tard « maître de musique et de chant », Vitzthumb assiste son ami le Bruxellois Pierre van Maldere (1729-1768), avec qui il œuvre également au sein de la société de concerts publics du Concert bourgeois. Dans ses mascarades, Ligne fait intervenir les clarinettes, instruments financés dans l'orchestre de la Monnaie dès 1769 par Charles-Marie-Raymond, cinquième duc d'Arenberg, qui n'est autre que le mécène de Vitzthumb <sup>9</sup>.

Dans ces mêmes années, le prince donne une bonne éducation musicale à ses enfants. Née en 1757, Christine deviendra bonne harpiste tandis que son frère Charles, de deux ans son cadet, s'adonnera à la composition et publiera en 1790 à Vienne chez Artaria trois recueils de *6 airs françois pour le clavecin ou piano-forte* <sup>10</sup>.

---

donna le rôle de Mars » (*Id.*, p. 64) ; « J'ai donné la Tour de Babel en mascarade » à la Monnaie avec une « musique qui exprima ensuite toute la confusion des langues » et qui « fit aussi le plus charmant effet » (*Id.*, p. 64-65).

<sup>4</sup> Belœil, Archives de la maison de Ligne, vol. 182 (*Comptes de J.-B. Leroy, 1738-1744*) ; la première mention date du 18 juin 1739 et la dernière du 7 mars 1744. Néanmoins, rappelons qu'à ce jour, seule une infime partie des archives a été inventoriée et est accessible.

<sup>5</sup> M. CORNAZ, *The Dukes of Arenberg and Music in the Eighteenth Century*, Turnhout, Brepols, 2015, p. 98 ; Jean-Philippe VAN AELBROUCK, *Dictionnaire des danseurs à Bruxelles de 1600 à 1830*, Liège, Mardaga, 1994, p. 193.

<sup>6</sup> Belœil, Archives de la maison de Ligne, *loc. cit.*

<sup>7</sup> M. COUVREUR, *op. cit.*, p. 200-201.

<sup>8</sup> *Calendrier électronique des spectacles sous l'ancien régime et sous la révolution*, CESAR publication électronique, entrées *La fée Urgèle ou Ce qui plaît aux dames* et *Le roi et le fermier* ([www.cesar.org.uk](http://www.cesar.org.uk)).

<sup>9</sup> M. CORNAZ, *op. cit.*, p. 139.

<sup>10</sup> RISM 2410, 2411 et 2412. Ces éditions portent respectivement les cotages 310, 311 et 312. Puisque l'édition pourvue du cotage 341 (Wolfgang Amadeus MOZART, *Ariette* « Ein Weib

Au début des années 1770, Vitzthumb s'implique plus encore au sein du théâtre de la Monnaie, assurant d'abord le poste de chef d'orchestre puis, dès avril 1772, de directeur. À cette époque, Ligne rédige ses *Lettres à Eugénie* (1774), adressées à l'actrice bruxelloise Eugénie D'Hannetaire (1746-1775), fille aînée de Jean-Nicolas Servandoni, dit D'Hannetaire. Eugénie est d'abord la maîtresse du prince avant être supplantée en 1773 par sa jeune sœur Angélique (1749-1822), qui faisait partie de la troupe de la Monnaie depuis 1766 et connaissait donc très bien Vitzthumb également. Si Vitzthumb n'est pas cité dans les *Fragments de l'histoire de ma vie*, on ne s'étonne pas de le voir mentionné dans la XIX<sup>e</sup> des *Lettres à Eugénie*. Comme Sabine Chaouche l'a déjà souligné <sup>11</sup>, cette missive et sa version ultérieure, la X<sup>e</sup> des *Lettres à Eulalie* (1796), contiennent toutes deux un passage dans lequel Ligne insiste sur le fait que, selon lui, l'orchestre doit soutenir le chant et ne pas s'imposer à celui-ci :

Il y a une grande dispute entre la partie chantante et l'accompagnement. J'avoue que je suis très porté à croire que celui-ci est fait pour celle-là ; qu'il ne doit jamais prendre le dessus, et que l'orchestre est fait pour soutenir et assurer les voix. Je prierais aussi les instruments de ne pas vouloir briller à leurs dépens. Ils ont les concerts et les églises pour eux, et peuvent bien céder à la comédie. Je les plains d'avoir souvent affaire à des ignorants qui sautent six mesures à pied joint. Il faut bien du talent pour réparer cela <sup>12</sup>.

D'autres passages de ces mêmes lettres divergent et ces divergences nous éclairent sur l'évolution des goûts du prince dans les années 1770-1780. Ainsi, dans la XIX<sup>e</sup> des *Lettres à Eugénie*, Ligne fait l'éloge de Vitzthumb :

C'est encore un des talents de Vitzthumb, qui à beaucoup de science ajoute l'exactitude pour lui et pour les autres. C'est lui qui voyant de sens froid, sans intérêt, sans partialité les ouvrages des plus grands musiciens, les perfectionne comme ils l'auraient fait, s'ils y avaient pensé et s'ils n'avaient point été trop prévenus en leur faveur <sup>13</sup>.

Ligne est alors en contact régulier avec Vitzthumb qu'il côtoie lors des mascarades organisées à Bruxelles au début de l'année 1775 pour l'inauguration de la statue de Charles de Lorraine. Ces louanges disparaissent dans la X<sup>e</sup> des *Lettres à Eulalie* et font place à un texte tout différent :

Ce sont des attentions à ne proposer qu'en France, où l'on est anti-musicien. Car en Allemagne surtout, où l'on a souvent même l'avantage sur l'Italie, quand il s'agit de symphonie ou de musique, simple, sensible très souvent, filée agréablement, champêtre, ou de guerre, ou de chasse, nos opéras-comiques sont souvent mieux joués, et plus naturellement que les opéras bouffons <sup>14</sup>.

Ligne cite ensuite deux acteurs, avant de poursuivre :

---

ist das herrlichste Ding » avec variations, k. 613) sort des presses le 4 juin 1791, on peut raisonnablement dater les publications de Charles de l'année 1790.

<sup>11</sup> Voir l'introduction de S. Chaouche à son édition des *Lettres à Eugénie/Eulalie*, dans *ÉS*, p. 426.

<sup>12</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 578-579 ; *Lettres à Eulalie*, dans *ÉS*, p. 691.

<sup>13</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 579.

<sup>14</sup> *Lettres à Eulalie*, dans *ÉS*, p. 691.

Si la trop merveilleuse imagination des opéras allemands, où il y a un peu trop de tonnerre, de magie, de monstres, de métamorphose et de tapage, était un peu arrêtée par le goût, et fixée par quelque vraisemblance : on pourrait aussi s'y livrer sur les théâtres de société ; surtout s'ils étaient soutenus par le génie du grand Mozart, mort trop tôt pour l'honneur et le bonheur de Vienne <sup>15</sup>.

Dans la XIX<sup>e</sup> des *Lettres à Eugénie*, toujours, le prince énumère les compositeurs qui, selon lui, excellent dans le domaine de l'opéra-comique, genre qui « exige plus de soins qu'on ne pense » : il s'agit de Monsigny et d'André-Ernest-Modeste Grétry (1741-1813), décrits comme « deux musiciens de la nature, de la sensibilité et du plaisir » <sup>16</sup>. Vingt ans plus tard, dans la X<sup>e</sup> des *Lettres à Eulalie*, un troisième compositeur les rejoint : il s'agit de Nicolas Dalayrac (1753-1809) <sup>17</sup>, dont, en 1807, le prince appréciera toujours la musique, qualifiant sa comédie *La maison à vendre* de petit chef-d'œuvre <sup>18</sup>.

De passage à Bruxelles au mois d'août 1776, Grétry se brouille définitivement avec Vitzthumb, après avoir constaté que ce dernier se permet d'arranger à sa guise ses opéras dont *La fausse magie*, afin de les monter sur la scène de la Monnaie <sup>19</sup>, entorses aux partitions originales qui, en revanche, ne choquent absolument pas le prince. Dans la foulée, Grétry rend visite à Ligne qui séjourne alors à Baudour, lieu de villégiature situé non loin de Belœil et où il a installé sa maîtresse Angélique D'Hannetaire. Il y compose fin septembre la chanson « Chantons Baudour, ce lieu délicieux » dont les six couplets sont de la plume de l'abbé Jean-Pierre Pagès (1715-1806), le bibliothécaire du prince. Ce dernier copie la chanson dans deux recueils manuscrits différents conservés dans les archives du château des princes de Ligne à Belœil (voir illustration en couleur n° 8) <sup>20</sup>. En 1804, le prince écrira, à propos du Liégeois : « personne n'est plus agréable, fin, spirituel, que Grétry » <sup>21</sup>.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 583 et 580.

<sup>17</sup> *Lettres à Eulalie*, dans *ÉS*, p. 692.

<sup>18</sup> *Encore sur le Lycée*, dans *MMLS*, t. 29, 1807, p. 34.

<sup>19</sup> Voir Charles PIOT, « Quelques lettres de la correspondance de Grétry avec Vitzthumb », *Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, t. 40, 1875, p. 408-435.

<sup>20</sup> M. CORNAZ, « La collection musicale du château des princes de Ligne à Belœil », dans Fañch THORAVAL et Brigitte VAN WYMEERSCH (dir.), *Hainaut terre musicale (XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles)* (à paraître). La musique de ce *Vaudeville de Baudour* a été éditée par Félicien Leuridant, « L'abbé Pagès », *APL*, n° 12, 1931, p. 110. Pagès a parodié sur cette musique le cantique sur lequel se conclut sa pièce *Josse ou L'histoire dramatique de Notre-Dame du Pomereuil*, créée le 15 août 1779 à Pommerœul et reprise deux jours plus tard, à Belœil, à l'occasion du mariage de Charles de Ligne (nous remercions Jean-Marie Duvosquel de nous avoir autorisée à reproduire dans le présent volume, la copie qu'en avait tirée en 1896 l'abbé Isidore Desibre, curé de Quarouble, sur le manuscrit autographe de Pagès).

<sup>21</sup> À propos de François-André Danican Philidor (1726-1795), Ligne écrit : « Il est plus savant que Grétry, Monsigny et tous les autres : mais personne n'est plus agréable, fin, spirituel, que Grétry ; cela est vrai » (*Sur la Correspondance littéraire adressée au Grand-Duc Paul de Russie, par M<sup>r</sup>. la Harpe*, dans *MMLS*, t. 27, 1804, p. 42).

Cantique

Pour être chanté après la Prière dont la  
musique est de M<sup>r</sup> Grétry.

*allegretto*

que no- tre cœur bé- nis- se le Sei-  
gneur de ses bien- faits à tout ja- mais  
tout nous an- non- ce l'exis- - ten- ce d'un Dieu d'un  
é- tre Cré- a- teur, dont la- do- ra- ble ho- mi-  
dun- ce ne son- ge qu'à no- tre bon- heur ne son- ge  
qu'à no- tre bon heur qu'à no- tre bon- heur. Da capo.

Abbé Jean-Pierre PAGES, *Cantique final de Josse ou L'histoire dramatique de Notre-Dame de Pomereuil*, parodié sur la musique du *Vaudeville de Baudour* d'André-Ernest-Modeste GRÉTRY, copie manuscrite par l'abbé Isidore Desibre en 1896, Bruxelles, Collection Jean-Marie Duvosquel

Le rapport de Ligne à la musique se fait plus étroit lorsqu'il est l'auteur du livret de *Céphalide ou Les autres mariages samnites*, un opéra-comique destiné à mettre en avant sa belle Angélique. À la suite de représentations des *Mariages samnites* de Grétry, données à Bruxelles entre novembre et décembre 1776, le théâtre de la Monnaie accueille la création de *Céphalide*, le jeudi 30 janvier 1777. Si l'on en croit le livret imprimé, Vitzthumb s'était fait aider par le maître de chant et mandoliniste italien Giovanni Cifolelli, actif à Paris dans les années 1760-1775<sup>22</sup>. Le prince trouve que « *la Musique en est charmante. Les Airs militaires sont de vrais Airs de bravoure. Il y a bien de la sensibilité dans les Airs de tendresse, et de finesse, de naïveté et de légèreté dans les autres* »<sup>23</sup>. L'œuvre est rejouée à quatre reprises durant les quinze jours suivants, avant d'être retirée de l'affiche à la suite de la faillite du directeur-compositeur. Le manuscrit musical autographe de cette mise en musique, qui avait été d'abord proposée à Grétry, est conservé à Belœil<sup>24</sup>. Vitzthumb restera ensuite un compositeur apprécié du prince qui fait copier par Pagès de nombreux extraits inédits de ses opéras *La foire de village* et *La statue*<sup>25</sup>. Ligne réitérera l'expérience de *Céphalide* en 1779, en écrivant le livret de la comédie en un acte mêlée d'ariettes *Colette et Lucas*, donnée à Belœil dans le cadre du mariage de son fils aîné Charles avec la princesse Hélène Massalska le 29 juillet 1779 ; le livret édité en 1781 ne nous révèle pas quelles ariettes furent chantées pour l'occasion.

Venons-en à présent à la xx<sup>e</sup> des *Lettres à Eugénie*, dans laquelle apparaît le nom du compositeur allemand Christoph Willibald Gluck (1714-1787), qui, pour le prince, mérite les épithètes de « fameux » et « sublime »<sup>26</sup>. Ce musicien est sans conteste celui qui va marquer le plus les goûts musicaux de Ligne, comme en témoignent ses écrits. Rappelons que le prince a joué un rôle important dans la venue du compositeur à Paris en 1774 et qu'il est intervenu dans l'élaboration du livret de son *Iphigénie en Aulide*<sup>27</sup>. Or, *Iphigénie en Aulide*, créé à l'Académie royale de musique, le 19 avril 1774, est l'œuvre emblématique de la réforme que Gluck veut appliquer à l'opéra français, visant à introduire le naturel et la vérité dramatique dans l'opéra, aspirant à plus de fluidité entre l'air et le récitatif et voulant donner une plus grande continuité au récit, réforme que Gluck avait déjà mise en pratique à Vienne, dans son *Orfeo ed Euridice* en 1762. En plaçant Gluck au sommet du panthéon des musiciens, Ligne s'inscrit véritablement dans l'innovation musicale, défendant l'un des compositeurs les plus importants d'une modernité qui s'exprime à travers le classicisme viennois.

<sup>22</sup> *Céphalide ou Les autres mariages samnites*, Bruxelles, de Boubers, 1777.

<sup>23</sup> Préface en tête de *Céphalide ou Les autres mariages samnites*, dans *MMLS*, t. 18, 1796, p. 51.

<sup>24</sup> Il s'agit de l'unique source musicale complète de cet opéra, puisque seule la musique de neuf airs, sur les vingt-trois que compte l'œuvre, a été publiée dans une version arrangée pour voix, deux violons et basse continue dans les *Recueils d'ariettes* parus sous les presses bruxelloises des Van Ypen (M. CORNAZ, « La collection musicale », *op. cit.*).

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 584.

<sup>27</sup> Voir M. COUVREUR, « Le prince de Ligne (1735-1814) à Versailles : courtisan, impresario ou agent secret ? », dans Carole CARPEAUX (dir.), *Les Wallons à Versailles*, Bruxelles, Commission royale des monuments, sites et fouilles-La renaissance du livre, 2007, p. 106-109.

Il n'est dès lors pas étonnant que Ligne, en quelque sorte formé par Gluck, s'intéresse aux autres Viennois comme Mozart, déjà cité. Pour Ligne, mettre en avant Gluck, c'est aussi se positionner dans la querelle des Gluckistes et des Piccinistes qui éclatera en 1775 entre les tenants de l'opéra français et ceux de l'opéra italien, sachant que l'opéra français proposé par Gluck avait pris ses distances par rapport à celui du passé. Soulignons enfin que Vitzthumb partage les goûts de Ligne, essayant en mars 1774, par l'intermédiaire de ce dernier, de faire venir Gluck à Bruxelles<sup>28</sup>.

Si le prince évoque très souvent Gluck dans ses écrits, mettons en évidence ici la préface du livret que Ligne écrit pour *Diane et Endimion*, opéra qui aurait dû être mis en musique par le compositeur si la maladie de ce dernier n'avait fait avorter le projet. Le prince y évoque le musicien, qu'il considère comme quelqu'un de « simple et facile », en ces termes :

*Ce grand Révolutionnaire de la seule Révolution permise, et qui tend à l'harmonie, autant que les autres à la discorde et discordance, avoit un genre si neuf, que SALIERI et MOZART (si cet excellent et charmant Auteur avoit vécu,) qui, à force de l'étudier, eussent pu marcher dans la carrière que GLUCK avoit ouverte*<sup>29</sup>.

Il cite ensuite en exemple l'opéra *Alceste*, créé en français à Paris en avril 1776, ouvrage qu'il admirera toujours autant en 1804<sup>30</sup>. Il conclut sa préface en insistant sur le fait que la Bohême comme l'Autriche sont des pépinières à musiciens qui « font tous les jours des Symphonies, des Marches, des WALTZERS, des Aïrs de Guerre, de Chasse, ou champêtres, au dessus de tout ce qu'on connoît ailleurs »<sup>31</sup>.

Dans le même ordre d'idées, toujours en 1804, le prince établit une hiérarchie dans la musique d'opéra, plaçant la musique du « plus mauvais de tous, le pitoyable Lully » – dont il trouve le chant « ennuyeux » – en-dessous de celle de Rameau qui « fit 50 pas sur Lully et Gluck en a fait 200 sur Rameau »<sup>32</sup>. On retrouve encore aujourd'hui des traces tangibles de la fascination du prince pour Gluck dans la bibliothèque musicale du château de Belœil qui renferme l'édition originale de la partition gravée d'*Iphigénie en Tauride* (créé à Paris, le 18 mai 1779), exemplaire dont la reliure plein veau témoigne de son appartenance passée à Françoise de Liechtenstein, qui était l'épouse de Charles-Joseph de Ligne depuis 1755. Plusieurs recueils de musique copiés par Pagès pour le prince contiennent également de nombreux extraits d'opéras de Gluck<sup>33</sup>.

D'autres passages des *Lettres à Eulalie* en disent long sur l'évolution du goût musical du prince. Dans la *Lettre III*, il écrit :

L'Europe a tout d'un coup trouvé un sens de plus. Elle a ouvert ses oreilles. Les Français ont traduit, imité, pillé Sarti, Cimarosa, Paisiello, Salieri, ou quelquefois

<sup>28</sup> M. COUVREUR, « Un amateur de ballets longs et de jupons courts », *op. cit.*, p. 220-222.

<sup>29</sup> Préface en tête de *Diane et Endimion*, dans *MMLS*, t. 18, 1796, p. 102.

<sup>30</sup> « *Alceste* est bien supérieur aux autres Opéra de Glück, et surtout à *Orphée* » (*Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 27).

<sup>31</sup> Préface en tête de *Diane et Endimion*, dans *MMLS*, t. 18, p. 103.

<sup>32</sup> *Sur le Lycée, ou Cours de Littérature par Mr. de la Harpe*, dans *MMLS*, t. 27, p. 256 et 176.

<sup>33</sup> M. CORNAZ, « La collection musicale », *op. cit.*

travaillé dans leur genre. La musique a trouvé le juste milieu entre les anciens tours de force et de gosier, et les gargarismes italiens d'autrefois, et la monotonie sèche, et ignorante des Français <sup>34</sup>.

Parmi les compositeurs cités ici, le prince admire particulièrement Antonio Salieri (1750-1825) qu'il juge « habile » et « digne élève et presque émule de Glück » <sup>35</sup>. Le prince apprécie aussi les opéras de Giovanni Paisiello (1740-1816) et particulièrement *Le roi Théodore à Venise*, créé à Vienne en italien en 1784 et que Ligne fit traduire en français pour Fontainebleau en 1786 : « A moins d'avoir des oreilles de Paris, on meurt presque de plaisir et d'admiration au son de du Roi Théodore et à la superbe Finale » <sup>36</sup>.

Enfin, l'exil définitif à Vienne en 1794 va conforter le prince dans ses goûts musicaux. Admirant déjà la musique de Gluck, Salieri et Mozart, il savoure aussi les oratorios de Joseph Haydn, découvrant en 1801 *Les saisons* et dépeignant *La création* comme « sublime à la vérité » : « ainsi que dans les quatre Saisons, tout y a le coloris le plus chaud, ou la fraîcheur la plus agréable » <sup>37</sup>. Du reste, pour lui, « Vienne fourmille de Musiciens ingénieux et gais » <sup>38</sup>. Lorsqu'il s'agit d'évoquer la musique d'église, comme il le fait au 33<sup>e</sup> cahier des *Fragments de l'histoire de ma vie*, le prince précise que ce répertoire l'enchantait au-delà de son caractère religieux :

On se moque de mon optimisme lorsque je dis que la musique d'église, à laquelle je suis obligé d'aller si souvent m'enchanter.

Mais en vérité, c'est que cela est vrai. D'ailleurs que ceux qui veulent tirer parti de tout, pour leur bonheur, imitent mon exemple : et qu'on cherche, étudie, et saisisse la grâce d'état !

Le seul mal à tout cela, c'est lorsque Haydn, Mozart, Salieri & a me ravissent dans un cantique, j'ai une distraction : d'autant plus aisément que je n'ai jamais su dire mon chapelet, et que j'ai oublié mes prières <sup>39</sup>.

Souignons enfin – comme le fait à juste titre Philip Mansel <sup>40</sup> – que le nom de Beethoven, pourtant élève de Salieri, n'apparaît jamais dans les écrits du prince, bien que Ligne ait demeuré à Vienne dans la maison attenante à celle occupée par le compositeur entre 1804 et 1815 et qu'il ait souscrit à certaines de ses partitions éditées à Vienne, notamment ses *Trois trios pour piano* opus 1, sortis des presses en 1795.

Pour conclure provisoirement, il apparaît clairement que Ligne, qui se méfie des personnes qui n'ont pas la fibre musicale, est éclectique en musique, aimant tout autant l'opéra-comique que la tragédie gluckiste ou les oratorios de Haydn. S'il pleure en écoutant l'air « Ô Richard, Ô mon roi » du *Richard Cœur-de-Lion* de Grétry <sup>41</sup>, ses affinités le portent surtout vers l'innovation opératique du classicisme viennois.

<sup>34</sup> *Lettres à Eulalie*, dans *ÉS*, p. 640-641.

<sup>35</sup> *Sur le Lycée*, dans *MMLS*, t. 27, p. 263.

<sup>36</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 123.

<sup>37</sup> *Sur le Lycée*, dans *MMLS*, t. 27, p. 262.

<sup>38</sup> *Id.*, p. 263.

<sup>39</sup> *FHMV*, t. 1, p. 310.

<sup>40</sup> MANSSEL, p. 170.

<sup>41</sup> *FHMV*, t. 1, p. 142.

Bien qu'ouvert à une certaine modernité, le prince semble pourtant ignorer un pan important de celle-ci, la musique instrumentale, qui est quasi absente de ses écrits.



# La scène au prisme de la critique « sentimentaire » Charles-Joseph de Ligne et ses écrits sur la pratique théâtrale

Sabine CHAUCHE

Publiées en 1796, au tome XI de ses *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*, les *Lettres à Eulalie*, sont, tout comme une pièce de théâtre, la reprise, avec ses variantes et ses récritures, d'un texte ancien paru en 1774 de façon anonyme, les *Lettres à Eugénie*. Vieillissant, le prince réunit alors une série de textes disparates qu'il a écrits tout au long de sa vie – et qui eurent souvent par la suite « mauvaise presse » comme le rappelle Manuel Couvreur <sup>1</sup> – tout en s'autorisant à les retoucher lorsqu'il le juge nécessaire. Ainsi, contrairement à ce qu'il affirme dans ses *Fragments de l'histoire de ma vie*, il lui arrive occasionnellement de se relire <sup>2</sup>. Il se penche à nouveau sur les spectacles, mais de façon plus personnelle. Son ouvrage accorde une place plus importante aux théâtres de société, en vogue à son époque et qu'il a bien connus. Amateur des spectacles de cour français <sup>3</sup>, reçu en 1763 à Ferney par Voltaire dont les invités se prêtaient aimablement au jeu des représentations privées, et organisateur de spectacles de diverse nature à la cour du prince Charles de Lorraine <sup>4</sup>, Ligne développa un véritable « usage du théâtre ». Il aima passionnément s'asseoir

---

<sup>1</sup> M. COUVREUR, « Ruptures et cohérences des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales* », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, mai 2002, n° 54, p. 116.

<sup>2</sup> *FHMY*, t. 1, p. 140.

<sup>3</sup> Voir M. COUVREUR, « Le prince de Ligne (1735-1814) à Versailles : courtisan, impresario ou agent secret ? », dans Carole CARPEAUX (dir.), *Les Wallons à Versailles*, Bruxelles, Commission royale des monuments, sites et fouilles-La renaissance du livre, 2007, p. 100.

<sup>4</sup> *FHMY*, t. 2, p. 162-163. Sur les sœurs D'Hannetaire, voir M. COUVREUR, « Un amateur de ballets longs et de jupons courts : le prince Charles-Joseph de Ligne », dans *Le théâtre de la Monnaie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Cahiers du Gram, 1996, p. 196-239.

« sur les bancs du théâtre »<sup>5</sup>, butiner les actrices, tout comme s'enivrer de lectures et côtoyer des « gens à talent » tels Claude-Joseph Dorat, Pont-de-Veyle, Crébillon fils, l'abbé de Voisenon, Favart, Beaumarchais, et Ducis<sup>6</sup>. Mécène et chevalier des arts, il fit jouer sur les scènes des Pays-Bas autrichiens des acteurs célèbres de la Comédie-Française comme Aufresne, Lekain, ou Prévillle.

Dès les premières pages des *Lettres à Eulalie*, Ligne rapporte de façon piquante les remarques acerbes ou les flatteries innocentes faites aux acteurs de société, en particulier aux actrices plus soucieuses de leur apparence physique que de leur performance scénique. Il articule, de fait, sa propre expérience à une œuvre portant sur le théâtre, mais plus spécifiquement sur les représentations théâtrales de son temps. Prodiges en conseils, il endosse souvent le rôle de directeur de scène. On peut lire par exemple les commentaires suivants sur les répétitions et le jeu du comédien :

Dès le premier jour, ne manquez pas vos entrées. Je vous permets de ne vous rassembler, que pour savoir, si vous savez vos rôles, mais dès le second jour, jouez tout votre jeu, et changez-y, tout ce que vous trouvez, et ce qu'on trouve de médiocre, ou de défectueux. Accordez vos organes : on peut en avoir un excellent, et si l'on ne prend pas l'unisson de celui des autres, il ne fait aucun plaisir. Évitez tous les défauts ordinaires à ceux qui n'ont pas l'usage du théâtre. Celui, par exemple, d'y rencoigner l'acteur à qui l'on parle, de se dépêcher trop dans les moments de sensibilité, et d'être embarrassé de son éventail, ou de son chapeau, et de son épée. Il faut au moins deux jours avant la représentation, être costumés comme on doit l'être<sup>7</sup>.

Ces recommandations témoignent de la manière dont Ligne conçoit la critique théâtrale, les préceptes se mêlant aux anecdotes et reflétant sans doute ce mélange de style familier et de style noble, indispensable pour instruire et plaire dans les cercles mondains<sup>8</sup>. Cette forme atypique d'approche de l'art dramatique, pragmatique et d'une certaine manière empirique, pose la question du lien entre la vision personnelle de l'auteur et les observations objectives émises à partir de sa propre expérience, notamment la part de « sentiment » dans la construction d'un modèle théâtral idéal et d'une théorie sur le jeu de l'acteur. Elle appelle, en outre, à étudier les écrits du prince comme un cas d'étude pouvant servir à mieux comprendre la naissance de la critique théâtrale – et non pas uniquement littéraire – qui reste un domaine encore relativement peu abordé dans les études sur les arts du spectacle<sup>9</sup>. L'ouvrage dirigé

<sup>5</sup> *FHMV*, t. 1, p. 56-57.

<sup>6</sup> *FHMV*, t. 2, p. 233.

<sup>7</sup> *Lettres à Eugénie*, Paris, s.n. d'éd., 1774 ; *Lettres à Eulalie*, dans *MMLS*, t. 11, 1796. Nous avons édité ces deux textes dans *Écrits sur l'art théâtral (1753-1801)*, t. 1, *Spectateurs*, Paris, Champion (coll. « Âge des Lumières »), 2005, p. 495-614 et 645-678 ; et dans *ÉS*, p. 396-715. Nos références renvoient aux *Lettres à Eugénie*, dans cette dernière édition (*ÉS*, p. 627).

<sup>8</sup> M. COUVREUR, « Ruptures et cohérences », *op. cit.*, p. 118.

<sup>9</sup> Voir les ouvrages suivants, assez récents, qui s'interrogent sur la nature de cette critique à l'époque contemporaine et le langage qui lui est propre et associé : Marion CHÉNETIER-ALEV et Valérie VIGNAUX (dir.), *Le texte critique. Expérimenter le théâtre et le cinéma aux xx<sup>e</sup> et xxi<sup>e</sup> siècles*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2013 ; et sur le rôle spécifique des revues, Sophie LUCET (dir.), *Pour une préhistoire des revues de théâtre, Revue d'histoire du théâtre*, juil.-sept. 2013, n° 259.

par Mariane Bury et Hélène Laplace-Claverie sur le fonctionnement du discours critique, mettait ainsi en lumière certaines grandes figures de la critique théâtrale et les formes, finalités et intentions de cette critique sans cependant se pencher sur le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Cet article se propose donc d'étudier la notion de critique « sentimentale » dans les écrits sur la pratique théâtrale du prince, en rendant compte successivement de son approche de la critique, de son travail critique, et enfin du dépassement de cette critique à travers la formulation d'une esthétique et d'une philosophie de la scène résolument modernes.

### Une approche personnelle de la critique théâtrale

Les *Lettres à Eugénie/Eulalie* semblent de prime abord avoir été inspirées par l'amour que le prince portait aux sœurs D'Hannetaire, Eugénie<sup>11</sup> puis Angélique<sup>12</sup>, et donc relever du domaine de l'affectif, quand bien même la lettre à Sainte-Albine insérée par Servandoni D'Hannetaire dans ses *Observations sur l'art du comédien* en 1772<sup>13</sup> qui forme la matrice des deux textes, tendrait à prouver que le prince s'était tout d'abord engagé dans une discussion théorique sur les qualités de l'acteur et la manière de concevoir un rôle, avant même de songer à étoffer sa conception du théâtre en lui donnant un caractère sentimentale. Ligne explique en effet l'utilisation de ce néologisme pour traduire une démarche qui se veut double :

Je sais très-bien qu'on pourra critiquer mon Titre de *Mélanges sentimentales*. Je sais très-bien que cela ne se dit pas. Mais j'ai voulu exprimer *sensibilité* de sensibilité ; et sentiment d'opinion. C'est un composé que j'ai fait, et qu'on peut me pardonner. Je ne pouvois dire ni *sentimental*, ni *sentimentaux*, ni *sensibles*. *Sentimentaire* me paroît plus sensé<sup>14</sup>.

Il s'agit de livrer sa pensée la plus profonde, la plus sincère, tout en faisant preuve de délicatesse et de finesse. En ce sens, les deux ouvrages majeurs de Ligne constituent un ensemble unique de vues sur le théâtre, c'est-à-dire de points de vue divers sur certains sujets majeurs comme par exemple la meilleure façon de jouer un rôle ou d'incarner un type, et de réminiscences de scènes réellement jouées par le passé qu'a vues le prince. Ils illustrent un nouveau type de critique, qui ne cherche pas forcément à polémiquer<sup>15</sup> ou à cabaler, mais à faire dialoguer et articuler vécu, impression et méditation.

<sup>10</sup> *Le miel et le fiel. La critique théâtrale en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008.

<sup>11</sup> Voir *Sur la Correspondance littéraire adressée au Grand-Duc Paul de Russie, par M<sup>lle</sup> la Harpe*, dans *MMLS*, t. 27, 1804, p. 61.

<sup>12</sup> Voir *Confessions ou Indiscrétions de mes amis*, dans *OR*, t. 1, p. 86-102.

<sup>13</sup> Jean-Nicolas SERVANDONI, dit D'HANNETAIRE, *Observations sur l'art du comédien*, s.l., s.n. d'éd., 1772, p. 182-188. Sur la participation de Ligne à cet ouvrage, voir *BD*, p. 24-31.

<sup>14</sup> *Mes écarts*, dans *MMLS*, t. 13, 1796, p. 411 ; et *MÉ*, p. 612 (n° 615).

<sup>15</sup> Les querelles sur l'art dramatique étaient relayées depuis le XVII<sup>e</sup> siècle par les revues à la mode ou savantes. Voir par exemple la polémique sur l'ouvrage de François Riccoboni dans S. CHAOUCHE (éd.), *Sept traités sur le jeu du comédien et autres textes. De l'action oratoire à l'art dramatique (1657-1750)*, Paris, Champion (coll. « Sources classiques »), 2001, articles en annexe du texte.

La forme finalement choisie diffère par conséquent sensiblement des traités traditionnels sur l'art théâtral publiés depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme par exemple le *Traité du récitatif* (1707) ou *Le comédien* (1747)<sup>16</sup>, sortes de manuels à l'usage des amateurs de théâtre ou des professionnels du spectacle, mais aussi de certains écrits qui tendaient déjà à s'écarter des normes comme les *Pensées sur la déclamation* (1738), plus philosophiques, ou *La déclamation théâtrale* (1766) et *L'art du théâtre* (1760), plus ludiques et rédigés en vers<sup>17</sup>. Ligne vogue vers la modernité lorsqu'il devient lui-même un personnage de son écrit, se transformant pour l'occasion en metteur de scène, et en apparaissant sous les traits du mentor qui maîtrise tant la conversation et l'*urbanitas* que l'art théâtral – défini d'ailleurs par son ami D'Hannetaire comme un art d'agrément où la sensibilité et la raison sont essentielles<sup>18</sup>. Le prince cherche à innover, s'inspirant peut-être de nouvelles approches critiques du théâtre fondées sur la conversation fictive avec un tiers comme dans *L'art du théâtre à Madame\*\*\** (1750) et les *Observations sur Garrick* (1769/70) ou sur le compte rendu, tel qu'on peut l'observer dans la *Correspondance littéraire* de Grimm où le spectateur fait part au lecteur de son sentiment sur les représentations en cours, ou plus tard dans *Le censeur dramatique* de Grimod de la Reynière<sup>19</sup>. Préférant au discours trop dogmatique et sentencieux<sup>20</sup>, une expression personnelle qui pourrait être qualifiée d'intimiste en ce qu'elle naît d'un rapport privilégié avec la destinataire et établit immédiatement un climat de complicité avec cette dernière au sein même de l'écriture, Ligne fait entendre sa voix en matière de production de spectacles, tout en démontrant un style spécifiquement théâtral, celui d'une personnalité aimant elle-même se mettre en scène, faisant preuve à la fois d'esprit et d'humour.

Les *Lettres* sont marquées d'une certaine oralité, le style y étant parfois relâché. Les questions adressées à Eugénie abondent comme si un dialogue était véritablement noué (« On en a négligé de plus intéressants encore sur lesquels j'aurais voulu avoir votre sentiment » ; « Qu'en pensez-vous, Eugénie ? »<sup>21</sup>). Les remarques du prince sont également entrecoupées de petites digressions (maximes sur la vie et le rôle d'époux,

<sup>16</sup> Jean-Léonor LE GALLOIS, sieur de GRIMAREST, *Traité du récitatif*, Paris, Ribou-Le Fèvre, 1707 ; Pierre RÉMOND DE SAINTE-ALBINE, *Le comédien*, Paris, Desaint-Saillant-Vincent fils, 1747.

<sup>17</sup> Luigi RICCOBONI, *Pensées sur la déclamation*, Paris, Briasson-Prault, 1738 ; C.-J. DORAT, *La déclamation théâtrale*, Paris, Jorry, 1766 ; Antonio Fabio STICOTTI, *L'art du théâtre. Poème en deux chants*, Berlin, Jaspers-Bourdeaux, 1760.

<sup>18</sup> J.-N. SERVANDONI, dit D'HANNETAIRE, *Observations sur l'art du comédien*, 2<sup>e</sup> éd., s.l., s.n. d'éd., 1774, p. XI-XII.

<sup>19</sup> F. RICCOBONI, *L'art du théâtre à Madame\*\*\**, Paris, Giffart et fils, 1750 ; Denis DIDEROT, *Paradoxe sur le comédien. [Observations sur une brochure intitulée Garrick ou les Acteurs anglais]*, éd. S. CHAUCHE, Paris, Garnier-Flammarion, 2000 ; Friedrich Melchior baron von GRIMM, *Correspondance littéraire*, Paris, Garnier, 1879 (16 tomes) ; Alexandre GRIMOD DE LA REYNIÈRE, *Le censeur dramatique, ou Journal des principaux théâtres de Paris et des départements*, Paris, Desenne-Petit-Bailly, 1797-1798, 4 vol.

<sup>20</sup> Néanmoins les ouvrages ne sont pas exempts de commandements (par exemple : « Il faut », « Il ne faut pas », *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 633).

<sup>21</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 511 et 536.

par exemple <sup>22</sup>). L'émotion, notamment l'admiration ou la joie, affleure certains passages comme le laisse entendre l'utilisation fréquente de l'exclamation <sup>23</sup>. Parfois l'auteur fait même référence à ses propres sensations (« La fin du *Dissipateur* [...] qui m'a plus attendri que toutes les Andromagues du monde... » ; « Je ne m'étonne pas qu'il y en ait de si froides, que j'en gèle lorsque j'y pense » <sup>24</sup>). La parole se veut libre (liberté d'expression) et libérée de la contrainte des règles formelles et structurelles auxquelles se plie le traité théorique, de même que du style purement littéraire. Ligne s'affranchit de toute convention : « Je n'aime pas l'ordre, moi. S'il y a dans ceci quelque sorte de distribution, ce sera l'effet du hasard » <sup>25</sup>. Cette nouvelle approche pose les bases d'un nouveau genre d'observations et de réflexion critiques.

L'un des critères principaux retenus par le prince pour déterminer la qualité d'une pièce ou du jeu d'un acteur est l'effet produit sur le spectateur, notamment l'émotion, la corde de la sensibilité étant « au-dessus du goût, de la grace, du bon ton et du beau langage » <sup>26</sup>. Ainsi le sujet de toute critique est toujours relié au sujet pensant et surtout sentant. « J'aime mieux sentir que juger », lit-on dans ses *Mélanges* <sup>27</sup>. Réactualisée au fil des lettres, la vie du prince est égrenée en une multiplicité de morceaux choisis au sein desquels le théâtre du monde s'entremêle à la scène des théâtres parisiens, bruxellois et de société. Ligne semble être le héros de son propre écrit qui, dès lors, apparaît comme une forme de reconstruction subreptice des moments marquants, comme si l'auteur voulait rassembler au travers des images et des répliques retenues, ses mémoires sur le théâtre et ébaucher une phénoménologie du spectateur. Les lettres sont truffées de commentaires sur les mises en scène du temps comme cet exemple le montre :

Dans *Le chevalier à la mode*, lorsqu'il contrefait son maître, qu'il tombe aux genoux du *charmant objet qu'il adore*, il jette son chapeau aussi bien que lui ; et lorsque son maître veut reprendre le sien pour le mettre sur sa tête, il se trouve le chapeau de Crispin, qui dans ce moment pathétique fait toujours rire, quoiqu'on s'y attende <sup>28</sup>.

Si de multiples jeux de scène sont mentionnés et donnent une meilleure idée de la pratique théâtrale <sup>29</sup>, ils échappent parfois au lecteur qui n'a pu assister aux représentations, qu'il soit un contemporain ou non de Ligne. Ainsi de cette remarque sur l'interprétation du rôle éponyme de *Mithridate* par certains acteurs : « Il y a des malheureux qui le défigurent et en font un scélérat et un convulsionnaire » <sup>30</sup>.

<sup>22</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 490.

<sup>23</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 493-494, 505, 509, 531.

<sup>24</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 496 et 547.

<sup>25</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 492.

<sup>26</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 6.

<sup>27</sup> *Id.*, p. 10.

<sup>28</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 503, à propos de deux scènes de cette comédie de Florent Carton, dit Dancourt (1687 ; III, 10-11).

<sup>29</sup> Voir le cas de l'escalade de la Comtesse dans la comédie *Le joueur* (1696 ; III, 9) de Jean-François Regnard (*Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 507).

<sup>30</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 524.

Les ouvrages restent, d'une certaine manière, elliptiques, s'apparentant à une série d'observations parfois détachées les unes des autres.

De fait, les *Lettres*, comme ses autres notes critiques, s'apparentent à une sorte de conversation « narrative », constituée d'éléments biographiques qui nourrissent la connaissance du théâtre et qui permettent l'acquisition d'un fin jugement. Cette approche personnelle est à rapprocher de l'ensemble de ses écrits où « Ligne ne cesse jamais de parler de lui », « la dimension autobiographique constitu[ant] l'armature de son œuvre »<sup>31</sup>. Elle rappelle également les théories d'Albert Thibaudet sur les différents types de critiques, notamment la critique spontanée ou « causerie », de tradition aristocratique où l'on partage son admiration ou sa détestation et où l'on se situe dans le moment présent pour dire son sentiment<sup>32</sup>. Dès lors, on ne s'étonne guère qu'il choisisse de débiter par les soubrettes puisque son cœur l'y porte (« C'est celui auquel je m'intéresse le plus »<sup>33</sup>). Le prince tient le rôle d'auteur-penseur et de guide, relatant à sa « chère » destinataire<sup>34</sup> ses vues sur la pratique théâtrale – et à laquelle assiste, discrètement, le lecteur silencieux.

S'il révèle relativement bien l'originalité et l'éclectisme du prince, ce genre d'écriture annonce – quand bien même il serait marqué par l'utilisation constante du « je » et porterait donc les stigmates de cette subjectivité inhérente à tout texte écrit à la première personne – le travail de critique théâtral à notre époque. Car ce dernier est censé privilégier une approche personnelle de la représentation théâtrale. Il doit également se fonder sur son expérience de spectateur et de connaisseur pour évaluer le projet artistique mis en scène – et donc se montrer capable de juger de la façon la plus juste et la plus objective, les performances réalisées par les acteurs. Les *Lettres* reflètent ainsi la conception qu'a le prince de la critique du théâtre, celle d'une pensée ancrée dans le sentiment parce qu'il confère au discours son authenticité et lui assure une meilleure force de persuasion. Publiés en 1804 et 1805, aux volumes XXVII et XXIX des *Mélanges*, les commentaires *Sur la Correspondance littéraire* et *Sur le Lycée* de La Harpe représentent, quant à eux, une forme aboutie de lecture critique qui n'est plus seulement appliquée à la scène.

Cet engagement de l'auteur qui livre sa pensée en fonction de ses goûts – on compte dix occurrences de « J'aime » / « Je n'aime pas »<sup>35</sup> – traduit également un vrai goût de la critique où le vécu sert à défendre un point de vue moderne sur le théâtre mais où l'analyse critique des théoriciens de son temps reste bien présente.

### **Le goût de la critique : transtextualité et points de vues**

« On veut que Pasquin contrefasse Moncade, moi je veux que l'acteur et l'actrice contrefassent l'autre » ; « N'en déplaise aux maîtres de l'art, les grâces ne se donnent

<sup>31</sup> M. COUVREUR, « Ruptures et cohérences », *op. cit.*, p. 129.

<sup>32</sup> A. THIBAUDET, *Réflexions sur la critique littéraire*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Gallimard, 1939, p. 125-136 ; et *Physiologie de la critique*, Paris, Librairie Nizet, s.d., [ca 1930], p. 21-58.

<sup>33</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 492.

<sup>34</sup> Sur les liens entre le prince de Ligne et la famille D'Hannetaire, voir notre introduction dans *ÉS*, p. 399-408.

<sup>35</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 493, 508, 512, 531, 551-552, 578 et 587.

point »<sup>36</sup>, écrit Ligne qui n'hésite pas à aller à l'encontre de la *doxa*. Ainsi, malgré l'apparente absence de direction qui confère à la critique une sorte de spontanéité et malgré le ton galant volontairement employé pour donner à la critique une certaine légèreté, les écrits majeurs sur le théâtre de Ligne sont en réalité un examen objectif de l'art théâtral, l'auteur cherchant à cerner les défauts et les qualités des représentations. La critique a ainsi plusieurs niveaux : celle du spectateur, celle du connaisseur mais aussi de l'artiste si l'on considère que Ligne est également auteur de pièces de théâtre<sup>37</sup> et metteur en scène à ses heures perdues.

S'engage alors un autre dialogue avec les auteurs de son temps, qui met en évidence des relations transtextuelles, notamment une forme de métatextualité qui fait donc du prince un critique théâtral *et* littéraire. « Je me livre avec tant de plaisir à celui de louer un autre, que j'en ai moins de scrupule à n'être pas toujours de son avis »<sup>38</sup>, confie-t-il. Le prince commente en effet certains jeux de scène en fonction de la lecture critique qu'en ont faite des théoriciens dont il réfute ou non les idées. « Malgré mon envie de lui donner raison, je sais m'empêcher quelquefois et prends, par exemple, la liberté de n'être pas de son avis »<sup>39</sup>, précise-t-il, à propos de l'interprétation du « Qu'il mourût » dans *Horace*, donnée par Sainte-Albine. La septième des *Lettres à Eugénie* est d'ailleurs entièrement centrée sur les propos de ce dernier que Ligne nuance et conteste parfois vigoureusement, en soulignant ses incohérences<sup>40</sup>. Ainsi des analyses qu'il fait de certaines répliques comme celles de

<sup>36</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 498 (à propos de la comédie de Baron *L'homme à bonnes fortunes* (1686, 1, 4)) et 494.

<sup>37</sup> Un certain nombre de ses productions dramatiques ont été incluses par Ligne dans ses *Mélanges* : *La reine de Majorque* ; *Céphalide ou Les mariages samnites*, opéra-comique ; *Diane et Endimion*, opéra ; *La noce interrompue*, comédie mêlée d'ariettes ; *Alcibiade*, comédie ; *Le sultan du Congo ou Mangogul* (MMLS, t. 18, 1796) ; *L'enfant trouvé*, comédie ; *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, proverbe dramatique (MMLS, t. 25, 1802). Elles témoignent d'ailleurs de ses conceptions de la scène. Les didascalies abondent, avec parfois une description très précise de la scène, des décorations, des costumes et du jeu de l'acteur. Par exemple, dans *La reine de Majorque* (1, 3) : « *Le Théâtre change, en quelque partie : un rideau se leve. On voit sur un Trône le Roi, la Couronne sur la tête, un Sceptre à la main, des bas rouges, une grosse perruque en bonnet, un bon habit brun uni, & 10 ou 12 Seigneurs mis à peu près de même* » (MMLS, t. 18, p. 10). Les dialogues sont truffés de tirets ou de points de suspension qui symbolisent généralement des pauses dans le discours. Tel est notamment le cas des scènes 4 et 6 du premier acte de *La reine de Majorque* (*id.*, p. 11 et 13). Certaines mises en scène se révèlent parfois élaborées et offrent de véritables tableaux : « *Il tire un grand sac de sa poche et pendant que les Housards sont à le tirer l'un d'un côté, l'autre de l'autre, que le Richter le retient et que le lâchant tout-à-coup, ils tombent tous par terre et l'argent aussi. On sonne le boute selle, on tire des coups de pistolet derriere le Théâtre comme aux Escarmouches. Les Housards se sauvent, les filles sautent. Les garçons les embrassent de joie. Le Richter ramasse les Kreutzers qui ont roulé sur le Théâtre. Les coups de pistolet approchent ; tout le monde s'enfuit, on se cache dans les maisons et dans un petit bois qui fait deux Coulisses. (Pendant tout cela, ce qui suit, se chante.)* » (*La noce interrompue* (1, 13), dans MMLS, t. 18, p. 193).

<sup>38</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 524.

<sup>39</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 515.

<sup>40</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 526-528.

Dorine dans *Tartuffe* par exemple, qui lui paraissent avoir été interprétées de manière erronée par le théoricien <sup>41</sup>.

Le fonctionnement de la scène, l'efficacité des acteurs, leur style de jeu, la vraisemblance des types représentés se font au prisme d'une critique pleinement sentimentaire : l'opinion émise par Ligne n'est plus fondée sur le goût seul, quand bien même il serait déterminant. En bon critique, Ligne ne se contente pas de ressentir – fait du spectateur –, mais réagit à d'autres écrits, argumente et raisonne, tout en replaçant les scènes abordées en contexte, celui de la représentation, et en fonction de la situation scénique telle qu'elle se donne à voir dans une pièce de théâtre. Comme il l'affirme en 1807 dans ses *Écartés*, il « s'est accoutumé à méditer, observer, rentrer en moi-même » et a donc, « sans le vouloir, un magasin de pensées » <sup>42</sup> dont il doit se soulager. Le commentaire critique repose sur des arguments mûrement pensés, même s'il pourrait de prime abord sembler être un « fatras » d'idées. En réalité méthodiquement <sup>43</sup>, Ligne aborde un grand nombre de thèmes, explorant tout d'abord les personnages du répertoire (soubrettes, valets, pères, paysans, ridicules, pères grimes, etc.).

Les observations du prince se fondent sur un réseau de correspondances et d'allusions à des personnalités connues : « Je pourrais parler de la représentation tout comme un autre » et « J'arrive toujours trop tard. Un autre a déjà parlé des entractes », en référence à Marmontel et à ses articles sur les décorations et les entractes <sup>44</sup> ; « Qu'un directeur (mais où sera-t-il ? je n'en connaîtrais qu'un) » et « Mais, c'est aussi qu'ils le sont. Aufresne, Et... un autre », « Que ce charmant acteur brille, enlève dans Gaston ; sa grâce, son feu, le servent à merveille dans ses élans de sensibilité », à propos de Chevalier, dans *Gaston et Bayard* de Belloy <sup>45</sup>. La description des différents emplois et styles de jeu est ainsi faite d'après modèle – les sœurs D'Hannetaire y tenant une place privilégiée. Néanmoins, relativement rares sont les noms des acteurs auxquels Ligne fait explicitement référence <sup>46</sup>. Seules les célébrités de la Comédie-

---

<sup>41</sup> « Mais la soubrette ne songeait, je vous assure, qu'au *joli museau* dont elle a déjà fait les honneurs. Pourquoi lui donner l'envie d'humilier Orgon et de relever la vertu d'Elmire ? Compte-t-il se raccommode avec lui en le faisant homme de Cour et de bonne compagnie ? J'ai vu le moment qu'il allait en faire un agréable. Et point du tout ! laissez-le dans son état de bourgeoisie » (*Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 525).

<sup>42</sup> *MÉ*, p. 712 (n° 956).

<sup>43</sup> Le prince reconnaît avoir mieux structuré son ouvrage qu'il ne le pensait : « Je me suis soumis dans ce petit ouvrage en forme de lettres, à beaucoup plus d'ordre que je ne m'en croyais capable ». Il considère ainsi qu'il comporte trois parties : « J'ai déjà rendu compte de ma première distribution, la seconde a été ma façon de juger des rôles intéressants du théâtre » ; « j'en ai commencé une troisième sans m'en douter, et c'est ce que j'écris depuis une demi-heure sur tout le monde en général, le monde comique et tragique s'entend » (*Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 546).

<sup>44</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 547 et 565.

<sup>45</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 555 et 513 ; p. 574-575.

<sup>46</sup> Par exemple : « Que j'aime une jeune actrice, celle que j'ai vu la suivre de plus près qui toute pleine de son rôle, pénétrée de son caractère, fâchée de ce qu'on ne commençait pas, disait il y a quelque temps, *Levez donc la toile*, exactement du ton qu'elle allait jouer *Caliste* » (*Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 531). S'il pourrait peut-être s'agir ici de M<sup>lle</sup> Raucourt, d'autres

Française sont mentionnées <sup>47</sup>. La discussion porte sur une série de points litigieux, qui sont à l'époque au centre des débats et qui concernent la déclamation et le travail d'interprétation de l'acteur <sup>48</sup>. Ligne réagit ainsi aux débats en cours, se positionnant lui-même par rapport aux théories sur la pratique théâtrale et aux polémiques qu'elle suscite.

Il partage les vues de son ami D'Hannetaire sur la prononciation, demandant aux acteurs d'éviter l'enflure et d'oublier certaines conventions de diction désuètes qui lui paraissent ridicules <sup>49</sup>. En outre, le traitement de certains sujets fait écho aux propos, souvent novateurs, de D'Hannetaire sur le public <sup>50</sup>, l'écriture de son rôle « comme de la prose », l'enjambement des vers, certains types de contrats contreproductifs comme la clause « sans chef et sans partage » et les problèmes liés à l'emploi qui enferme les acteurs dans un rôle à vie et les pousse à la monotonie (« Je ne voudrais point d'emploi » <sup>51</sup>). Ces correspondances suggèrent le degré de connivence et d'amitié entre les deux hommes qui ont des vues similaires.

De même, Ligne s'accorde avec Sainte-Albine sur l'idée moderne d'un jeu additionnel nécessaire sur scène, l'acteur se devant d'innover pour créer de la théâtralité au sens où la définit Roland Barthes, c'est-à-dire l'invention d'effets qui ne sont pas forcément dans le texte <sup>52</sup>. « C'est à dessiner les personnages qui ne le sont pas qu'on voit la différence du comédien à l'acteur. C'est quelquefois à sa manière de se mettre, à son ruchon » <sup>53</sup>, clame-t-il, montrant dès lors qu'il considère l'acteur comme un artiste et non comme un simple technicien. L'acteur n'est pas non plus tenu, selon lui, de dire les vers de la façon la plus rigoureuse, aussi l'autorise-t-il à ajouter quelques onomatopées afin de rendre les répliques plus vivantes et plus naturelles <sup>54</sup>. Il adopte la même position que Diderot dans ses *Entretiens sur Le fils naturel* et ses *Observations sur Garrick* en ce qui concerne le concept d'ensemble, nouveau à l'époque, et plus spécifiquement le besoin de répétitions. L'idée d'un tableau scénique est également commune aux deux auteurs (« Lorsque la scène se

---

affirmations restent pour le moins sibyllines : « Celui qui joue le joueur, est presque toujours ou trop froid, ou trop furibond. Il a l'air de venir exprès sur le théâtre pour rosser Hector. Je le vois s'emporter contre lui à sa question sur Sénèque, s'il était de Paris » (*id.*, p. 533).

<sup>47</sup> Voir *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 497 (Auger, Préville) et 553 (Dufresne, Ribou, Molé, Bellecour). Voir aussi la *Lettre VII* où Ligne commente certains jugements émis par Sainte-Albine, ainsi que la *Lettre XV*, où il évoque spécifiquement les acteurs de la Comédie-Française (*id.*, p. 560-563).

<sup>48</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 533-535.

<sup>49</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 541-542 et 582-583. Le sujet du grasseyement et des vices de prononciation des acteurs sera repris dans *Sur la Correspondance littéraire (MMLS)*, t. 27, p. 109).

<sup>50</sup> J.-N. SERVANDONI, dit D'HANNETAIRE, *op. cit.*, 1774, p. 312-313.

<sup>51</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 499-500, 541-542, 561, 554 et 593.

<sup>52</sup> R. BARTHES, « Le théâtre de Baudelaire », dans *Essais critiques*, Paris, Seuil (coll. « Points »), 1954 ; rééd. 1981, p. 41.

<sup>53</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 576.

<sup>54</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 499.

passé dans un village, ou un port, ou dans la place d'une grande ville, il serait naturel d'y faire promener du monde »<sup>55</sup>).

La plupart des remarques de Ligne témoignent d'une volonté de rendre la scène la plus figurative possible. En ce sens, l'esthétique réaliste qu'il développe et qui va à l'encontre des conventions, font de lui un « moderne ». Le prince s'inscrit dans ce nouveau courant de pensée promouvant simplicité et naturel qui aboutira à la construction d'un nouveau modèle théâtral où l'interprétation, l'identification au rôle et l'impulsion sur scène seront capitales<sup>56</sup>. Ainsi le prince n'aime guère l'association entre sensibilité et art (« Je n'aime pas ces deux mots ensemble »<sup>57</sup>), préférant voir sur scène des acteurs dont le geste et la parole sont libérés des entraves de règles trop contraignantes qui les poussent à s'observer et jouer froidement.

Cet attrait pour l'inédit et l'insolite amène le prince à évoquer une série de thèmes très peu pris en compte par les théoriciens, comme l'actualisation du costume, l'éclairage et notamment les scènes de nuit, certains types comme les baragouineurs, la respiration du texte et l'utilité des pauses (« Ces deux actrices [...] ont des silences plus éloquents que les plus beaux vers des pièces qu'elles jouent »), et la formation de l'acteur<sup>58</sup>. Ligne s'attarde par ailleurs sur des aspects très techniques du jeu, généralement passés sous silence, comme les apartés ou le rire en scène dans la comédie et la tragédie<sup>59</sup>, les sorties et la façon de chuter sur scène ou de heurter un élément du décor<sup>60</sup>, voire même relatifs à la régie comme les entractes ou les rideaux qu'il trouve inopportuns et les tapis imitant le gazon passablement « ennuyeux »<sup>61</sup>.

Certes les réflexions du prince semblent parfois très classiques (« On ne doit jamais peindre la nature qu'en beau » ; « Pourquoi ne pas chercher cet unisson »<sup>62</sup>, devenus des lieux communs). Néanmoins, d'une manière générale, la modernité de Ligne réside dans son approche pragmatique de la scène, souvent négligée par les théoriciens dont les ouvrages restent abstraits. L'abondance de détails va dans le sens d'un plaidoyer pour une meilleure efficacité scénique, nombre d'acteurs faisant des contresens ou ne jouant pas correctement leur rôle. On dénote, à travers le libre examen des productions théâtrales, un rejet des conservatismes et du carcan des traditions, et de fait, un goût décidé pour la nouveauté, notamment pour tout effet surprenant créé par l'acteur.

L'expérimentation, et non plus seulement l'expérience, s'avère extrêmement importante pour Ligne, et ce, du point de vue du travail de l'acteur comme du travail critique. Ainsi les écrits du prince s'apparentent eux-mêmes à une sorte de laboratoire sentimentaire.

<sup>55</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 590 ; voir également p. 547.

<sup>56</sup> Voir S. CHAUCHE, *La philosophie de l'acteur (1738-1801)*, Paris, Champion (coll. « Les dix-huitièmes siècles »), 2007.

<sup>57</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 551.

<sup>58</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 507-508, 546, 512-513, 529 et 540.

<sup>59</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 542-543, 500-501, 503-504 et 530-531.

<sup>60</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 500 et 503-504.

<sup>61</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 548.

<sup>62</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 508 et 540.

### Au-delà de la critique : la défense d'un laboratoire de la *Varietas*

« Les acteurs devraient s'essayer et essayer le public, en jouant de plusieurs façons les rôles qui peuvent se voir sous plusieurs formes »<sup>63</sup>, énonce Ligne. La scène se doit d'être un laboratoire où l'acteur teste différentes versions d'un même rôle et ajuste son jeu en fonction des réactions du public, développant une relation avec ce dernier. Ainsi, un rôle, quand bien même il serait constitué de répliques, ne peut être considéré comme fini. Il existe une marge, celle de l'interprétation, que doit exploiter et explorer l'acteur, et qui permet de s'écarter du concept d'imitation pour véritablement entrer dans la sphère de la création. L'acteur alors fabrique de nouvelles formes artistiques, combinant texte, hors-texte ou sous-texte. Cette flexibilité et adaptabilité du jeu fait écho à celle du texte qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, est souvent modifié après la première représentation en fonction des réactions des spectateurs<sup>64</sup>, comme si le théâtre se voulait toujours en mouvance, en récréation permanente ; comme si, en définitive, le prince souhaitait une scène « liquide »<sup>65</sup> – qui s'opposerait ainsi à la rigidité du classicisme – soumise à la force d'éléments divers, en particulier les impressions du public, et ne devant jamais être ossifiée. Selon lui, une pièce devrait d'ailleurs ne jamais être destinée qu'à être lue<sup>66</sup>. En ce sens, Ligne se montre extrêmement moderne, mettant la scène au centre du théâtre, mais non pas le texte. Ses écrits ne se limitent pas à une critique des mises en scène du temps ou des manières de jouer de certains acteurs, mais dépassent celle-ci en ce qu'il y développe sa propre conception du fait théâtral et de la pratique qui lui est rattachée.

Dès lors, des remarques d'ordre esthétique sont disséminées dans ses *Lettres à Eugénie* comme ces exemples le suggèrent : « Ne ferait-on pas bien de varier son jeu la seconde fois ? et si l'on s'en doute même de le ménager la première fois pour enlever dans la seconde ? » ; « Essayez jeunes talents. Livrez-vous. Allez trop loin même, cela sera plus aisé que de rester au but »<sup>67</sup>, prône Ligne. L'acteur ne devrait jamais fixer son jeu mais être, au contraire, constamment *en* création, c'est-à-dire pris dans le mouvement d'une recherche artistique qui peut « faire, défaire ou refaire les rôles »<sup>68</sup>. Ce point de vue est novateur et s'inscrit dans un renouveau de la pensée sur l'art théâtral où l'on tente de mieux comprendre le rôle de l'acteur et le processus créatif menant à la construction d'un personnage<sup>69</sup>. Ligne souhaite que l'acteur-artiste fasse appel à son instinct et à son génie afin d'augmenter la résonance du rôle écrit pourrait-on dire, mais non nécessairement pour parfaire sa façon de jouer (même s'il réclame un grand nombre de répétitions pour harmoniser la scène). Cette idée nous semble capitale.

<sup>63</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 573.

<sup>64</sup> Voir S. CHAUCHE, *La mise en scène du répertoire à la Comédie-Française (1680-1815)*, Paris, Champion (coll. « Les dix-huitièmes siècles »), 2013, p. 98-129.

<sup>65</sup> Nous n'employons pas cet adjectif dans le sens de « modernité liquide », concept développé par Zygmunt Bauman.

<sup>66</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 6.

<sup>67</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 584 et 550.

<sup>68</sup> *Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 593.

<sup>69</sup> Voir la troisième partie de notre ouvrage, *La philosophie de l'acteur*, *op. cit.*

Car le plaisir du spectateur réside dans la nouveauté et non pas forcément la beauté. La parole de l'acteur et ses mouvements provoquent des sensations parce qu'ils sont, en soi, des *stimuli*. Une forme minimaliste de jeu scénique peut amener à un grand plaisir. Ainsi de ses commentaires sur les répliques célèbres de M<sup>lle</sup> Clairon ou du jeu de M<sup>lle</sup> Dumesnil.

Outre ces vers-ci *eh bien ! mon pere* dans *Tancrède*, *d'où le sait-il ?* dans *Hypermnestre*, quelques mots pareils dans *Bajazet*, faisoient plus d'impression qu'on ne peut exprimer. Ainsi M<sup>lle</sup>. Dumenil faisoit quelquefois venir la chair de poule, par un geste ou un regard [...]. C'est ainsi qu'à Versailles je jouissois bien, quand ces quatre ou cinq grands Acteurs et Actrices y venoient jouer <sup>70</sup>.

L'art théâtral ne doit jamais lasser le public <sup>71</sup>. Ligne apparaît, pour ce qui est de sa vision du théâtre, en rupture avec les modèles et codes définis au siècle passé. Son esthétique scénique se fonde sur le principe de la *varietas* en vogue à la Renaissance, et l'empirisme. Il renoue avec l'idée d'abondance et de changement, toujours fortement présente à l'Âge baroque, puis remise en cause par les doctes <sup>72</sup>. Lors de la querelle du *Cid*, Jean Chapelain opposait en effet le plaisir né d'un texte parachevé témoignant d'un certain raffinement, à celui, plus « rustique », de la nouveauté <sup>73</sup>. L'esthétique classique donnait la priorité à la composition parfaite, idée à laquelle souscrivait Diderot dans ses *Observations sur Garrick* en 1770. Ligne met à nouveau en valeur l'éclectisme, l'appliquant, non pas au texte comme il était d'usage, mais à la scène. Il s'intéresse ainsi moins à la dramaturgie comme il le fera dans ses commentaires de La Harpe, qu'à la mise en scène dans ses rapports aux facultés créatrices de l'acteur dont les compétences deviennent essentielles <sup>74</sup>. Ligne ébauche, semble-t-il, une théorie du plaisir lié à la scène, définissant, dans ses écrits, « une manière de s'y prendre » pour faire naître celui-ci. Le plaisir serait au cœur de la fabrique du théâtre, mais serait fondamentalement dépendant de ce travail d'expérimentation et de recreation permanente. Les caractéristiques principales de la représentation théâtrale, son

<sup>70</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 6.

<sup>71</sup> La programmation des pièces doit suivre cette même logique et être la plus diversifiée possible : « C'est encore une coquetterie : si l'on voulait, en variant les spectacles, les entrepreneurs gagneraient toujours, et en se servant de ces moyens-ci, les acteurs plairaient toujours » (*Lettres à Eugénie*, dans *ÉS*, p. 587).

<sup>72</sup> Ullrich LANGER, « Plaisir littéraire et rhétorique : de la *varietas* au plaisir parfait », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2009, n° 61/1, p. 217-232 ; Dominique de COURCELLE (dir.), *La Varietas à la Renaissance*, Paris, École des Chartes, 2001.

<sup>73</sup> J. CHAPELAIN, « Sentiments de l'Académie française touchant les observations faites sur la tragédie du *Cid* », dans *Opuscules critiques*, éd. Alfred HUNTER, Genève, Droz, 1936, p. 195-196.

<sup>74</sup> Dans *Sur la Correspondance littéraire*, Ligne affirme, par exemple, avoir formé plusieurs acteurs (*MMLS*, t. 27, p. 121). Ce rôle de critique littéraire apparaît clairement dans ses commentaires des tomes VI à VIII du *Lycée* de La Harpe, où le prince analyse les qualités littéraires et poétiques des pièces, notamment celles de Corneille, Racine, Molière et Voltaire, mais aussi la cohérence des répliques en fonction de la situation ou du caractère du personnage.

caractère éphémère et journalier, sont ainsi intégrées à ce qui semble une véritable philosophie de la scène, celle-ci étant pensée dans sa globalité <sup>75</sup>.

L'idée de *varietas* reflète l'ensemble de l'œuvre du prince, qui aura privilégié l'art des miscellanées, des discussions érudites savamment désordonnées, des fragments favorisant l'intertextualité. Ses écrits sur la pratique théâtrale restent pourtant spécifiques car ils témoignent d'une démarche critique originale à mi-chemin entre le jugement de valeur et le jugement esthétique. Précurseur en la matière, se faisant le juge de La Harpe – lui-même considéré comme l'un des premiers critiques littéraires –, Ligne excelle dans l'art de la critique sentimentale. Une forme et une esthétique nouvelles transparaissent ainsi sous la plume de Ligne lorsqu'il livre ses vues sur la scène. Les *Lettres à Eugénie* et les *Lettres à Eulalie* ont une dimension littéraire, à laquelle s'ajoute un aspect plus intime, de l'ordre du sentiment – c'est-à-dire de la connaissance et de la conscience de soi, du monde, et de la manière de penser –, voire du sentimental, dès lors qu'ils ont trait à un sujet qu'affectionne tout particulièrement l'auteur. Les réflexions du prince révèlent une dialectique constante entre la relation du vécu, nourrie par les souvenirs et les émotions du spectateur qu'il fut tout au long de son existence, et la mise en relation entre différents textes consacrés à l'art théâtral et publiés au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au-delà de la fonction mémorielle que constitue cette forme de conversation-*disputatio*, et de cette distance prise avec sa propre histoire lorsqu'il s'agit d'établir des règles pour la scène, les *Lettres à Eugénie*, et leur version remaniée, les *Lettres à Eulalie*, montrent que la personnalité même de l'auteur reste centrale dans l'œuvre. En publiant ses écrits sur la scène, le prince, volontairement, partage son opinion, faisant montre d'une grande ouverture d'esprit et d'une sensibilité aux impressions artistiques <sup>76</sup> – qualités qui font de lui, en définitive, l'un des tout premiers critiques de théâtre.

---

<sup>75</sup> Sur la question, voir les travaux récents de Michel DEGUY *et al.*, *Philosophie de la scène*, Paris, Les solitaires intempestifs, 2010.

<sup>76</sup> Voir Émile HENNEQUIN, *La critique scientifique*, 1888, éd. Thierry ROGER, en ligne : [http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/critique/hennequin\\_critique-scientifique/body-2](http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/critique/hennequin_critique-scientifique/body-2).



# « J'aime mieux sentir que juger » Quand le prince de Ligne relisait la *Correspondance littéraire* de La Harpe

Valérie ANDRÉ

Pût-on imaginer destinées plus dissemblables que celles de Jean-François de La Harpe et Charles-Joseph de Ligne ? Le premier, de naissance obscure, dont le patronyme autorisait les méchants quolibets <sup>1</sup>, fit de brillantes études au collège d'Harcourt avant que son irrépressible penchant pour la satire et les jugements cinglants – ceux-là mêmes qui le rendraient bientôt digne d'éloges, assurant son passage à la postérité – le conduise à Bicêtre et au For-l'Évêque. On ne plaisantait guère alors avec les épigrammes, le jeune François-Marie Arouet en avait fait les frais une quarantaine d'années avant son imprudent disciple... <sup>2</sup>. Le second, son aîné de quatre ans, naquit dans une famille de haut lignage qui lui promettait un titre de prince, mais se préoccupa fort peu de son éducation. Abbé libertin, officier de cavalerie inculte, théologien janséniste, tels sont les précepteurs que le père de Charles-Joseph,

---

<sup>1</sup> Né en 1739 à Paris, l'écrivain passa longtemps pour un enfant de parents inconnus et de basse extraction. On peut lire que sa mère l'aurait abandonné rue de la Harpe, ou encore qu'il aurait été accueilli par les sœurs de la Charité de ladite rue, à laquelle il devrait son nom. En réalité, La Harpe était le fils de Jean-François Delharpe, d'origine vaudoise, et de sa femme, Marie-Louise Devienne. La graphie La Harpe résulte d'une erreur sur son acte de baptême. Sur la biographie de La Harpe, on consultera les incontournables travaux de Gabriel PEIGNOT (*Recherches historiques, littéraires et bibliographiques sur la vie et les ouvrages de M. de La Harpe*, Dijon, Frantin, 1820) et SAINTE-BEUVE (*Causeries du lundi*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Garnier, t. 5, s.d., p. 103-144), ainsi que les travaux déjà anciens de Christopher TODD (*Voltaire's Disciple : Jean François de La Harpe*, Londres, Modern humanities Research association, 1972) et Alexandre JOVICEVITCH (*Jean-François de La Harpe, adepte et renégat des Lumières*, South Orange (NJ), Seton Hall University Press, 1973).

<sup>2</sup> Voltaire fut incarcéré à la Bastille le 16 mai 1717 pour avoir composé des vers satiriques à l'encontre du Régent.

demeuré veuf, délègue auprès de son jeune fils. L'un d'entre eux pourtant allait faire exception et former le goût du prince. Éduqué chez les jésuites, sinon jésuite lui-même, érudit, polygraphe reconnu, Étienne de La Porte transmet à son pupille cet amour de la lecture qui ne le quitterait jamais :

Il m'apporta du collège Louis-le-Grand, toute cette fleur d'humanités, de littérature, et d'urbanité qui fait le charme de ma vie, et formant mon âme en même temps que mon esprit, il acquit d'autant plus droits à ma reconnaissance, que je crois que si je valais quelque chose, ce serait à lui que je le devrais <sup>3</sup>.

Aigri par une expérience carcérale qui lui avait rendu plus odieux encore l'absolutisme royal et les abus d'une justice arbitraire, La Harpe entra dans la carrière des lettres en faisant des vers, de mauvaises *Héroïdes* où il se permettait, béjaune arrogant, de se poser en théoricien du genre <sup>4</sup>. Désireux de se faire un nom et d'entrer par la grande porte dans le temple de la littérature, il courtisa Melpomène avec un *Comte de Warwick* salué par la critique, succès remarquable pour le dramaturge qui, par la suite, essuya au théâtre les pires déconvenues <sup>5</sup>. Aucune ambition de ce genre pour le prince qui, sous peine de dérogeance, ne pouvait prétendre à la qualité d'homme de lettres. L'armée l'attendait et toute sa vie, il aspira à une gloire militaire qui sembla lui refuser ses faveurs. La posture d'écrivain dilettante et d'amateur lettré lui colla à la peau pendant plus de deux cents ans, encouragée par une désinvolture apparente qui lui faisait répéter un peu trop souvent cette confidence à valeur d'antiphrase : « Je ne me relis jamais » <sup>6</sup> !

Familier de Voltaire, La Harpe fut l'un de ses fervents adorateurs, au point de se voir parfois traité de rampant caudataire et de vil thuriféraire. Ses ennemis, Fréron en tête, l'affublèrent du sobriquet ridicule de *bébé*, allusion peu chrétienne à sa petite taille et à l'affection paternelle que lui vouait le seigneur de Ferney. Ligne, cette fois, pourrait être comparé à son contemporain : Voltaire le fascine, il est pétri d'admiration pour le grand homme auquel il rend visite, comme tant d'autres, dans le courant de

---

<sup>3</sup> *FHMV*, t. 2, p. 56 ; voir également la *Biographie de monsieur de La Porte* par Ligne, publiée par Jeroom Vercruysse, en annexe de ce même volume (p. 445-460). Ligne a dressé une liste savoureuse de ses « gouverneurs » dans une lettre célèbre À [son] ancien gouverneur M<sup>r</sup>. de la Porte, dans *NR*, t. 1, p. 36-42. Sur les lectures du prince, on se reportera à l'article de Raymond TROUSSON, « Les curiosités littéraires du prince de Ligne », *NAPL*, 1989, n° 4, p. 91-124.

<sup>4</sup> J.-F. de LA HARPE, *Héroïdes nouvelles, précédées d'un Essai sur l'héroïde en général*, Amsterdam-Paris, Cailleau, 1759.

<sup>5</sup> *Le comte de Warwick, tragédie par M. de la Harpe ; Représentée pour la première fois par les Comédiens François ordinaires du Roi, le 7 novembre 1763*, Paris, Duchesne, 1764. La Harpe composa un *Timoléon*, un *Pharamond*, et un *Gustave Wasa* boudés par les spectateurs et la critique. Seule sa *Mélanie* connut un réel succès, en particulier dans le contexte révolutionnaire, où la critique des vœux forcés rencontra de plus nombreux suffrages.

<sup>6</sup> L'affirmation a fait long feu. Manuel Couvreur l'a démontré : « La découverte de nombreux manuscrits [...] a mis un terme définitif à ce qui n'était qu'une pose de grand seigneur » (« Ruptures et cohérences des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales* », dans *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2002, n° 54, p. 115-130). Ligne était un orfèvre qui ne cessait de revoir et corriger le moindre de ses écrits.

l'année 1763<sup>7</sup>. S'il considère l'auteur comme « le véritable législateur du goût en France »<sup>8</sup>, il éprouve une réelle aversion pour les idées du philosophe qui sentent trop leur déiste<sup>9</sup>. Élevé dans la religion catholique, le prince restera toute sa vie dévoué à sa confession, sans ferveur certes, mais avec une sincérité indéniable. Le catholicisme lui paraît en outre indispensable au gouvernement et à la stabilité de l'État :

On attribue bien des malheurs à l'irréligion, c'est à l'abus de l'esprit qu'il faut le dire.

J'ai déjà écrit en vers

*Un athée est un fou. Le déiste est un sot.*

[...] Il y a des impiés par légèreté et non par principes. Quand on a la bonté de dire que la religion est nécessaire sous un point de vue politique, on devrait ajouter la catholique qui a plus de moyens de retenir et de facilité à observer et corriger les mœurs et les opinions. C'est la seule aristocratique. Les autres sont un foyer de démocratie, par leur indépendance et leurs demi-lumières dangereuses aux États<sup>10</sup>.

Ligne était peu enclin, en effet, à partager l'engouement de son siècle pour le philosophisme et les idées libérales. La Révolution française fut pour lui un véritable cataclysme, symptôme accablant de la fin d'un monde dont les valeurs étaient vouées à disparaître. À l'heure où La Harpe chantait l'esprit des Lumières et accueillait avec enthousiasme l'émergence d'une société nouvelle, l'abolition des ordres et des privilèges, le prince de Ligne voyait poindre avec horreur la montée de cette « démocratie » qui ôtait aux « meilleurs » la légitimité de gouverner la France. Partisan de la monarchie constitutionnelle, La Harpe en vint même à adhérer aux idées républicaines avant de paraître suspect au régime – qui ne l'était alors ? – et d'être arrêté le 16 mars 1794. Incarcéré à la prison du Luxembourg, il se plongea dans la lecture des psaumes et fut touché par la Grâce. 1789 l'avait connu philosophe, 1794 le libéra dévot, et ardent défenseur de la royauté<sup>11</sup>. D'aucuns y virent une preuve de son inconstance et de son opportunisme ; sans doute faut-il surtout y lire les stigmates d'un réel traumatisme et d'une profonde crise de conscience. Toujours est-il que l'homme avait changé, sans avoir rien perdu toutefois de sa verve acérée en matière de critique littéraire. Il reprit ses cours de littérature au Lycée, revoyant à la baisse

<sup>7</sup> Il rapporte cette visite dans *Mes conversations avec M. de Voltaire*, édité pour la première fois en 1796 (*MMLS*, t. 10, p. 257-268). Retravaillé, le texte a été repris sous le titre *Mon séjour chez M. de Voltaire*, dans l'anthologie publiée par Germaine de Staël (*Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne*, Paris-Genève, Paschoud, 1809, p. 323-333). Les deux versions font l'objet d'une édition critique dans *CP*, p. 463-483. Voir J. VERCRUYSE, « Ligne », dans R. TROUSSON et J. VERCRUYSE (dir.), *Dictionnaire général de Voltaire*, Paris, Champion (coll. « Dictionnaires & Références »), 2003, p. 755-757.

<sup>8</sup> R. TROUSSON, « Ligne, Voltaire et Rousseau », dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, 1985, n° 63, p. 203 ; rééd. dans Jacques DE DECKER (dir.), *Le prince de Ligne à l'Académie*, Bruxelles, Samsa, 2014, p. 154. Voir *Mes écarts*, dans *MMLS*, t. 12, 1796, p. 187 (*MÉ*, p. 461, n° 164).

<sup>9</sup> Voir R. TROUSSON, « Ligne, Voltaire et Rousseau », p. 151-153.

<sup>10</sup> [*Logique et philosophie du catholicisme*], dans *ÉS*, p. 51. Sur le rapport que Ligne entretient avec la religion catholique, on renverra à l'introduction de Daniel ACKE, « Les réflexions morales du prince de Ligne », dans *MÉ*, p. 38-41.

<sup>11</sup> La Harpe fut libéré le 1<sup>er</sup> août 1794.

certains jugements esthétiques et littéraires, comme le souligne avec sagacité Ligne prenant ici la défense de Condorcet : « Les changemens de sentiment, pour ou contre les Philosophes, changent les jugemens de Mr. de la Harpe. Je trouve ce dialogue de Condorcet sublime »<sup>12</sup>.

C'est bien le critique littéraire qui nous intéresse ici. Celui que l'on surnommait le *Quintilien français*<sup>13</sup> avait échoué à s'imposer comme poète et dramaturge mais il était devenu un journaliste reconnu, l'incontournable voix du jugement littéraire. Responsable de la critique littéraire et théâtrale au *Mercur* dès 1768, La Harpe fut chargé des cours de littérature dès la fondation du Lycée, en 1786. Il y côtoyait des scientifiques d'envergure comme Condorcet, Fourcroy et Monge, y retrouvait Marmontel, son confrère à l'Académie. Ses cours attirent une foule nombreuse qui se presse pour entendre l'orateur, désireux de « mettre à la portée de tout le monde les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne et moderne »<sup>14</sup>. Après la Révolution, il décida de publier le texte de ses exposés, en les aménageant, parfois pour les rendre plus conformes à sa nouvelle manière de penser<sup>15</sup>. L'édition Agasse, terminée dans le courant de l'an XIII, comporte 16 volumes et reprend l'intégralité des textes revus par l'auteur<sup>16</sup>. Il travailla encore à l'édition de sa correspondance privée avec le grand-duc Paul de Russie, qui fait l'objet de cet article. Il mourut le 11 février 1803, « poète, orateur et critique célèbre ». « [Il] attaqua jusqu'au dernier moment toutes les fausses doctrines littéraires, dira de lui Louis de Fontanes, et [sa] vie entière ne fut, dans ce genre de combat, qu'un long développement au triomphe des vrais principes »<sup>17</sup>. Ligne lui survécut près de douze ans, le temps de devenir un témoin de l'épopée impériale dont il manqua le dernier acte.

Les relations entre les deux hommes sont peu connues. Gravitant à Paris dans les mêmes sphères mondaines et intellectuelles, ils semblent s'être rencontrés à plusieurs occasions mais il est difficile de déterminer précisément à quelle date. Le prince indique avoir « vu [...] La Harpe »<sup>18</sup>, mais il n'en dit pas davantage. Nous savons, en revanche, qu'il le lit très tôt, dès la publication de son *Éloge d'Henri IV* et de son

---

<sup>12</sup> *Sur la Correspondance littéraire adressée au Grand-Duc Paul de Russie, par M<sup>r</sup>. la Harpe*, dans *MMLS*, t. 27, 1804, p.16. L'annotation de Ligne se rapporte à J.-F. de LA HARPE, *Correspondance littéraire, adressée à Son Altesse Impériale M<sup>gr</sup>. le grand-duc, aujourd'hui empereur de Russie, et à M. le comte André Schowalow [...] Depuis 1774 jusqu'à 1789*, Paris, Migneret, 1801-1807, t. 1, p. 158 (citée dans la suite *CL*). Ligne annote cette première édition de 1801.

<sup>13</sup> Voir G. PEIGNOT, *op. cit.*, p. 137.

<sup>14</sup> *Id.*, p. 99. Voir Jean-Marie GOULEMOT, « Le *Cours de littérature* de La Harpe ou l'émergence du discours de l'histoire des idées », dans *Littérature*, 1976, n° 24, p. 51-62.

<sup>15</sup> G. PEIGNOT, *op. cit.*, p. 129.

<sup>16</sup> J.-F. [de] LA HARPE, *Lycée, ou Cours de littérature ancienne et moderne*, Paris, Agasse, 1798-1804 (cité *Lycée*). Henri Agasse, associé du libraire Charles-Joseph Panckoucke, est également l'auteur d'une « Notice historique sur la vie et les œuvres de M. de La Harpe », en tête de cette édition.

<sup>17</sup> *Éloge funèbre de La Harpe prononcé par Fontanes*, cité par PEIGNOT, *op. cit.*, p. 158-159.

<sup>18</sup> *FHMV*, t. 1, p. 125.

édition commentée de la *Vie des douze Césars* de Suétone<sup>19</sup>. Les deux textes l'irritent et l'engagent à composer une réponse piquante dont l'*incipit* fait mouche : « Vos notes, M<sup>r</sup>. De la Harpe, sont bien peu de chose. Je dis plus, sont tout ce que j'ai vu de plus mauvais »<sup>20</sup>. J. Verduyssel le rappelle, « ce sont des propos à chaud plutôt que d'authentiques lettres »<sup>21</sup>, mais le ton était donné et Ligne ne changerait guère d'avis par la suite, partageant le jugement de la grande Catherine : « *Mrs. les gens de lettres n'entendent rien à gouverner* »<sup>22</sup> ! Dans son commentaire de la *Correspondance*, il ne se privera pas d'épingler les faux pas du critique lorsque ce dernier aura l'impudence de se mêler de politique ou, surtout, d'art militaire : « Ici se blouse notre Littérateur : et le Grand-Duc qui commençoit déjà à être Caporal, n'aura pas été content de lui »<sup>23</sup>, écrit-il en souriant.

L'envoi de la seconde missive n'était pas moins définitif que l'entrée en matière : « Dieu me préserve des jugemens de Mr. De la Harpe »<sup>24</sup>. Le Tout-Puissant ne devait pas entendre la supplique de son fidèle puisqu'il le soumit encore souvent aux apophtegmes du journaliste, du professeur et de l'épistolier. Mais qu'on se garde de conclusions hâtives : le prince a beau rechigner devant les avis de l'« historien politologue », il juge tout autrement le critique, « Poète excellent et de bon goût », « le meilleur des Littérateurs », « le seul et le meilleur guide en Art dramatique et en tout »<sup>25</sup>.

Nous l'avons vu, La Harpe avait décidé de publier les leçons publiques prononcées au Lycée. L'édition, qui commença en 1798-1799, fut achevée en 1805, peu de temps après la disparition de l'auteur. Il avait entrepris, également, de remettre en ordre la correspondance qu'il avait adressée pendant de longues années au grand-duc Paul, le fils de Catherine II, impératrice de Russie. Le *Cours de littérature* fut bien accueilli par les lecteurs<sup>26</sup>. Il en va tout autrement de la *Correspondance littéraire* qui, elle, suscita polémiques et invectives. Tiffon de Saint-Surin écrit, dans la *Biographie universelle* :

<sup>19</sup> J.-F. de LA HARPE, *Éloge de Henri IV, roi de France*, Amsterdam-Paris, Lacombe, 1769 et *Traduction de la vie des douze Césars, par Suétone, avec des notes et des réflexions*, Paris, Lacombe-Didot, 1770.

<sup>20</sup> *Lettres à monsieur de Laharpe*, dans *Mélanges de littérature*, Philopolis [Bruxelles], 1783, t. 1, p. 153.

<sup>21</sup> Bien que publiées pour la première fois en 1783, ces lettres fictives avaient sans doute été rédigées dès la parution de l'ouvrage de La Harpe en 1770 ; voir J. VERDUYSSEL, *Introduction aux Lettres à monsieur de La Harpe*, dans *ÉS*, p. 193.

<sup>22</sup> Propos de Catherine II rapporté dans *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 6 (*CL*, t. 1, p. 64).

<sup>23</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 58 (*CL*, t. 2, p. 294).

<sup>24</sup> *Lettres à monsieur de Laharpe*, dans *Mélanges de littérature*, t. 1, p. 162.

<sup>25</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 52 et p. 98 (*CL*, t. 2, p. 226 et t. 4, p. 37).

<sup>26</sup> Saint-Beuve note toutefois : « Il arriva à ce Cours un grave accident, il fut coupé en deux par la Révolution française. Il en fut extrêmement troublé [...], et ce trouble s'est accusé par des contradictions flagrantes. [...] Dans le *Cours de Littérature*, c'est le dix-huitième siècle surtout qui a été le théâtre comme l'arène des luttes et des combats de La Harpe lorsqu'il se convertit un jour et qu'il se retourna contre lui-même » (*Causeries du lundi*, op. cit., p. 120).

C'est [...] un journal dans lequel La Harpe juge presque tous les écrivains avec la dernière rigueur. Ses décisions sont dictées trop souvent par l'amour-propre et par des préventions haineuses. Un égoïsme aveugle y perce ; il transcrit tous les petits vers échappés à sa muse ; il n'oublie aucun des compliments qui lui sont adressés, et prononce avec une hauteur dédaigneuse sur le mérite de ses concurrents et celui de ses confrères. Il s'exposa à des représailles de la part de ceux qui existaient, en livrant au public une correspondance qui ne lui était pas destinée <sup>27</sup>.

À peine la première édition en quatre volumes voit-elle le jour en 1801, les réponses fusent, sarcastiques. Un anonyme, depuis identifié, publie aussitôt une *Correspondance turque, pour servir de supplément à la Correspondance russe de J. F. Laharpe ; contenant l'histoire lamentable des chutes et rechutes tragiques de ce grand homme* <sup>28</sup>. Marie-Joseph Chénier s'y arrête lui aussi sans complaisance, dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789* :

La Correspondance russe exige plus de développemens [que le *Cours de littérature*]. Thiriot jadis était à Paris le gazetier littéraire du roi de Prusse Frédéric-le-Grand : chargé du même emploi pour l'héritier du trône de Russie, depuis l'empereur Paul 1<sup>er</sup>, La Harpe, dans sa gazette payée, qu'il appelle *Correspondance*, sacrifie tous les écrivains de son siècle à une seule idole, et cette idole, c'est lui-même <sup>29</sup>.

Moins sévère, Pierre Daunou compare l'ouvrage à la *Correspondance littéraire* de Grimm « à laquelle on la peut faire servir de supplément ou de contrepoids » :

Si l'on ne peut louer La Harpe [...] d'avoir écrit ni surtout publié ces lettres, elles n'en sont pas moins à conserver dans la collection de ses Œuvres, à cause de l'instruction historique et littéraire qu'elles contiennent, au milieu de tant de satires injustes et de censures indiscrettes. La lecture en est attrayante ; et, pour ne rien dire de l'aliment qu'elle offre à la malignité, elle attache par la variété des anecdotes, par l'intérêt des détails et presque toujours par l'élégante facilité du style <sup>30</sup>.

Pendant que *Bébé* revoyait ses chroniques, Ligne travaillait à l'édition de ses *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires*. Les premiers volumes avaient paru chez les frères Walther à Dresde en 1795, le trente-quatrième et dernier serait publié quelque quinze ans plus tard, en 1811. Au lendemain de la mort du critique, en 1804, le tome XXVII livrait au public les commentaires du prince sur le *Cours de littérature*, mais également – surtout, dira-t-on même – sur la fameuse *Correspondance littéraire*. Si, à cette date, les douze tomes du *Lycée* avaient déjà paru, seuls quatre volumes de la *Correspondance* avaient été publiés par Migneret en 1801, puis en 1804.

<sup>27</sup> Cité dans l'article consacré à La Harpe par Jean-Marie QUÉRARD, *La France littéraire ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Didot, t. 4, 1830, p. 435.

<sup>28</sup> Charles-Joseph de COLNET DU RAVEL, *Correspondance turque, pour servir de supplément à la Correspondance russe de J. F. Laharpe ; contenant l'histoire lamentable des chutes et rechutes tragiques de ce grand homme : ouvrage curieux enrichi d'anecdotes et d'épigrammes piquantes*, Paris, Colnet, 1801,

<sup>29</sup> Marie-Joseph CHÉNIER, *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*, Paris, Maradan, 1816, p. 96.

<sup>30</sup> Cité par J.-M. QUÉRARD, *op. cit.*, p. 435.

Ces premiers volumes reprenaient les lettres de La Harpe de 1774 à 1784, contrairement à ce qu'affiche la page de titre, avec 1789 comme terme des échanges. Les deux derniers volumes, consacrés aux lettres composées entre 1785 et 1791, ne devaient paraître que de manière posthume en 1807.

Ligne avait lu les deux ouvrages la plume à la main, comme à son habitude. Son commentaire est tout à fait représentatif de son écriture. Fragmentaire, il se présente comme une mosaïque de jugements juxtaposables avec le texte de La Harpe (voir illustrations p. 184-185). Il serait bienvenu d'en donner une édition en vis-à-vis qui permettrait au lecteur de confronter les deux œuvres.

Telle est la démarche comparative que nous avons adoptée, moins pour dresser un inventaire des observations de Ligne<sup>31</sup> que pour dégager les grands axes de sa réflexion face à une publication qui faisait alors débat, et dont il redécouvrait le contenu. Il avait eu la primeur, en effet, des missives envoyées par La Harpe, puisqu'il avait consulté les originaux grâce à leur destinataire :

il y a dans ces lettres-ci des mots fort heureux. Paul I alors Grand-Duc, me les montra, tant celles qu'il avoit reçues depuis six ans, que celles qu'il recevoit alors. Cela le mit si bien au courant qu'il ne fut point déplacé ni pour les noms, ni pour les choses, lorsqu'il fut à Paris. Catherine II se moquoit un peu de cette correspondance, lorsque, quittant les Dorat, les Imbert, les Saurin etc. il parloit Turgot. Elle me dit : *Mr de la Harpe va apprendre à Monseigneur à regner*<sup>32</sup>.

Moins susceptible que ses contemporains égratignés par la plume du correspondant impérial, le prince semble appréhender l'ensemble avec une certaine hauteur ou, plus exactement, avec l'œil amusé de l'ethnologue. La Harpe lui paraît tellement français, tellement parisien... « Ligne prend [...] ses distances avec une littérature qu'il ne considère pas comme entièrement la sienne » sans cesser de l'admirer, souligne M. Couvreur<sup>33</sup>. Le cosmopolite éclectique apparaît en effet en filigrane du commentaire, le militaire y pointe le bout de son nez à chaque détour :

Ici finit la correspondance qui ne devoit point s'appeller ainsi, puisqu'on n'y voit pas les réponses du Grand-Duc. Je crois avoir déjà dit que l'Impératrice s'en moquoit ; que quelques pieces de vers que l'on rencontroit d'ailleurs dans les Journaux ou les Almanachs, que quelques petites disputes ou jalousies pour le choix d'un Académicien, qui paroissoit en France plus important que celui d'un Commandant d'Armée, ne pouvoient point amuser Catherine II. Cependant le style pur et correct, le tact délicat et fin, le goût sûr et juste, le jugement profond, le choix des expressions et le piquant d'un ouvrage pareil, doivent le rendre aussi précieux et utile, qu'intéressant et agréable<sup>34</sup>.

Aucune flagornerie dans cet avis général que rien ne viendra démentir.

Une première question s'impose : à qui étaient donc destinées ces notes ? Initialement rédigées *per se*, elles ne furent pas rangées parmi les *Posthumes*, destinés

<sup>31</sup> Pour une analyse plus exhaustive des goûts littéraires du prince, on relira l'article de R. TROUSSON, « Les curiosités littéraires du prince de Ligne », *op. cit.*

<sup>32</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 5-6 (*CL*, t. 1, p. 64).

<sup>33</sup> M. COUVEUR, « Un Autrichien à Paris. Quelques réflexions sur les singularités belges du Prince de Ligne », dans *Textyles*, 2005, n° 28, p. 56.

<sup>34</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 123 (*CL*, t. 4, p. 323).

## L I T T É R A I R E .

69

Crébillon, *le premier des tragiques*, suivant *l'Année littéraire*, et même *le seul tragique*. *Le comte de Comminge* n'en est pas moins oublié aujourd'hui comme tous les ouvrages qu'on ne peut pas relire. A l'égard des autres drames de D\*\*\*, on en connaît à peine les titres dans la bonne compagnie de la capitale ; mais tout cela est fort loué dans les journaux, et acheté dans les petites villes de province, en Allemagne et aux colonies.

D\*\*\* avait commencé par donner un recueil en trois volumes, composé de chansons, d'épigrammes, de madrigaux, de ballades, d'élégies, de sonnets, d'épîtres, d'idylles, de rondeaux, etc. le tout d'une extrême fadeur. M. de Voltaire\* qui crut pourtant appercevoir en lui de la facilité, le recommanda au roi de Prusse qui fit venir D\*\*\* à Berlin. Ce prince faisait alors des vers français toute la journée ; il en adressa à D\*\*\*, dans lesquels il l'appelait *son Ovide*. Il lui disait même :

Voltaire est à son couchant ,  
Et vous êtes à votre aurore.

---

\* Voyez sa *Correspondance générale*.

6

rine II. se moquoit un peu de cette correspondance, lorsque, quittant les Dorat, les Imbert, les Saurin etc. il parloit Turgot. Elle me dit: *Mr. de la Harpe va apprendre à Monseigneur à regner; et puis je m'en souviens, (ce qui n'a été que trop prouvé depuis ce temps-là,) Mrs. les gens de lettres n'entendent rien à gouverner: mais c'est leur maniere.*

P. 69. Mr. de la Harpe a tort. Le Comte de Comminge remue, étonne, saisit, fait pleurer et fait horreur, ou terreur, ou pitié. Donc c'est une bonne piece. Ce n'est pas son esprit qu'il faut interroger; c'est son ame. Qu'on garde l'un pour Moliere et Regnard; mais qu'on laisse parler à l'autre par des Auteurs qui quelquefois n'ont pas le sans commun, mais qui, par hazard, touchent les cordes de la sensibilité. Elle est au-dessus du goût, de la grace, du bon ton et du beau langage. Je pardonne aux Anglois, aux Allemands, deux heures d'ennui, s'ils me font pleurer de temps en temps trois ou quatre minutes.

P. 74. Ce concert dont il parle étoit ce qu'il y a de plus ennuyeux au monde; d'abord des amateurs et puis des François ennemis de la bonne musique. On peut juger ce que c'étoit.

P. 75. Cet assassinat de Beaumarchais étoit une singuliere mystification. Je le vis arriver à Vienne avec l'air défait d'un assassiné,  
car

à être prudemment gardés à l'abri des regards indiscrets pendant plusieurs dizaines d'années. Au contraire... Elles constituent la quasi-intégralité du volume xxvii des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales* que viennent refermer une réflexion au sujet *Des spectacles*, des *Principes de santé* et quelques pièces de vers. La phrase qui conclut les remarques sur le *Cours de littérature* et inaugure *Des spectacles* est éloquente : « Voici mon Lycée à moi, sur le Lycée de Mr. de la Harpe »<sup>35</sup>. Une telle déclaration nous éclaire sur les intentions de l'auteur : sans doute comptait-il être lu en tant que critique littéraire, un critique qui corrigerait les avis du « seul homme à qui l'examen des ouvrages devoit être permis » ! Il a beau s'armer de modestie en précisant : « Aussi il y a bien peu de choses que je prends la liberté de lui reprocher »<sup>36</sup>, il nous offre souvent une rectification en règle, distribuant les bons points et les semonces. Malgré cela, en dépit d'irréconciliables divergences, Ligne éprouvait pour La Harpe une estime sincère et, faisons-lui crédit, il espérait lui représenter directement ses avis. Apprenant son décès, il note :

J'apprends dans ce moment la mort de Mr. de la Harpe. Les regrets dûs au premier Littérateur, je ne dis pas de la France, mais du Monde entier, arrêtent les petites observations que je comptois lui présenter à lui-même, et qui, sans diminuer mon admiration pour lui, offroient, à mon avis, quelque critique de ses critiques. Il y en a si peu qu'on peut bien me les pardonner, et elles auroient certainement trouvé grace devant lui. J'en serai à présent plus sobre que jamais.

Sa manière de mourir doit être du goût de tous les partis. Les Catholiques en doivent être contents, et les Philosophes aussi ; car il y en a mis une fermeté religieuse qui ajoute encore à son mérite, et qui prouve qu'on peut avoir bien de l'esprit avec de la Religion. Car les impies ne pourront pas dire, pour le justifier, que son esprit étoit baissé. Il étoit en état de faire le plus grand bien, pendant dix ans, à la France, l'Europe, la Littérature, par ses excellens principes de goût, de piété et de Gouvernement<sup>37</sup>.

« J'en serai à présent plus sobre que jamais », la promesse sera vite oubliée. Le prince ne se privera pas de poursuivre le dialogue avec son interlocuteur silencieux, lui adressant des compliments autant que des anathèmes.

Les *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales* se caractérisent par une extraordinaire variété de tons et de propos. L'ensemble est colossal et l'on comprend l'engouement de Ligne à accepter la publication de morceaux choisis par « cette excellente et sublime Mde. de Staël », rencontrée à Vienne en 1807 : « Sans elle, je serais resté à terre, car je conçois qu'on a peur de 33 volumes ; et d'autant de posthumes encore »<sup>38</sup>. De manière assez compréhensible, les commentaires sur les ouvrages critiques de La Harpe ne font pas partie d'une anthologie qui avait privilégié les lettres et les pensées détachées. Plus que tout autre sans doute – l'exercice cette fois l'imposait – l'ouvrage opte pour la forme discontinue, mais ceci ne signifie pas

<sup>35</sup> *Des spectacles*, dans *MMLS*, t. 27, p. 274.

<sup>36</sup> *Sur le Lycée, ou Cours de Littérature par Mr. de la Harpe*, dans *MMLS*, t. 27, p. 154 (*Lycée*, t. 4, p. 239).

<sup>37</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 105 (*CL*, t. 4, p. 109).

<sup>38</sup> *À Monsieur de Boufflers*, [Vienne, 1<sup>er</sup> juin 1801], dans *NR*, t. 2, p. 169, citée par Raymond TROUSSON, dans l'*Introduction* à son édition critique des *Lettres et pensées du prince de Ligne, d'après l'édition de madame de Staël*, Paris, Tallandier (coll. « In-texte »), 1989, p. 51.

pour autant qu'il soit « incohérent » ou disparate... Le discontinu, chez Ligne, est presque une élégance et correspond à une manière de penser, c'est ce « style familier noble » dont parle Marmontel<sup>39</sup>. Il y a chez notre auteur cette liberté du raisonnement, de l'esprit, ce *stream of consciousness* qui conduit au désordre apparent, mais qui, avec un peu de perspective, comme face à ces panoramas tant appréciés du châtelain de Belœil, laisse transparaître une vision du monde, claire et constante.

La *Correspondance* de La Harpe répondait à la même exigence et sa lecture avait dû enchanter le prince. Tous les sujets y sont abordés, sans transition, offrant à Ligne une occasion unique de raconter des anecdotes sur les personnes citées, de se livrer aux digressions les plus étonnantes au détour d'une remarque sur la rime ou sur l'évocation d'un portrait. Nous nous arrêterons ici sur les différents « genres » littéraires qui constituent ses réflexions et terminerons par la mise en évidence de caractéristiques communes qui dirigent les sentiments du prince.

Commençons par les romans qui, au tournant des Lumières, ont acquis, sinon une réelle légitimité, du moins une place prépondérante dans le monde de l'imprimé. Il n'y aura guère de chose à en dire puisque Ligne, soucieux de ne point se répéter, renvoie le lecteur à ses *Contes immoraux*, où il s'était définitivement prononcé sur le genre : « À peine a-t-on fini de lire un Roman qu'on l'a oublié. C'est ce qui arrivera vraisemblablement en lisant le mien »<sup>40</sup>. Il se cite ici, presque littéralement : « Ma haine pour les Romains qui, par hasard, lorsqu'ils ne m'ennuient pas, sortent bien vite de ma mémoire, m'empêche souvent d'en essayer la lecture »<sup>41</sup>.

Très peu de textes retiennent donc son attention. Il ne cèle pas son admiration pour *Cécilia*, le roman de l'Anglaise Fanny Burney, publié en 1782 et aussitôt traduit en français :

Ayant à faire un grand voyage par eau de quinze jours, je risque celle de Cecilia et j'en fus enchanté. Le talent des détails, des portraits et des tableaux, me plût d'autant plus que je rencontrais précisément dans cette année, quantité d'originaux qu'on avoit peint[s] sans le savoir ; tant le coup-d'œil anglois est exercé dans ce genre<sup>42</sup>.

Il s'amuse à la lecture des *Liaisons dangereuses*, qu'il estime « moins dangereuses que la nouvelle Héloïse et quantité de romans », et qui, comme *Cécilia*, pourraient passer pour des portraits saisis sur le vif :

Cecile apprend aux petites filles et la Présidente aux femmes de bien, les ruses dont elles doivent se garantir. C'est à l'égard de celles-ci que Valmont, et peut-être l'Auteur, paroissent des monstres. *Ce n'est pas ma faute*, est d'un scélérat consommé ; du reste une partie de ces caractères et aventures s'est trouvée dans une société de Grenoble que je connois. [...] il y a peu d'ouvrages plus amusans à lire<sup>43</sup>.

<sup>39</sup> Voir M. COUVREUR, « Ruptures et cohérences », *op. cit.*, p. 118.

<sup>40</sup> *Préface*, en tête des *Contes immoraux*, dans *MMLS*, t. 23, 1801, p. 48 (*OR*, t. 1, p. 170).

<sup>41</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 117 (*CL*, t. 4, p. 222).

<sup>42</sup> *Ibid.* ; Fanny BURNEY, *Cecilia, or Memoirs of an Heiress. By the Author of Evelina*, Londres, Payne-Cadell, 1782 ; *Cécilia, ou Mémoires d'une héritière. Par l'auteur d'Evelina*, Neuchâtel, Société typographique, 1783.

<sup>43</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 88-89 (*CL*, t. 2, p. 340).

On sait ce qu'il faut penser de cette « clef » proposée par le prince qui, comme son ami Tilly, l'ancien page de la reine Marie-Antoinette, et Stendhal, prétendait avoir rencontré les originaux du couple formé par Merteuil et Valmont <sup>44</sup>. Quant au roman de Rousseau, évoqué à propos des *Liaisons dangereuses*, Ligne y revient à plusieurs reprises, blâmant La Harpe de ne s'y être point assez arrêté. On s'en doute, le prince regarde avec méfiance les écrits du Genevois, sophiste brillant et paradoxal touché par la folie de la persécution <sup>45</sup>. Il juge sévèrement le penseur politique et le philosophe, beaucoup plus indulgent pour la *Julie* qu'il prétend savoir par cœur :

Ces deux pages [sur le caractère de Rousseau] sont sublimes à force de discernement. Tout le reste sur Rousseau est aussi de la plus grande justesse. Il ne vante pas assez l'Héloïse. Il pouvoit dire, que Rousseau a eu raison d'avoir tort <sup>46</sup>.

Une réflexion de La Harpe sur Fontanes le ramène à l'actualité littéraire. Nous voilà devant une digression sur Chateaubriand qui l'amène à dire quelques mots de *Delphine*, le premier roman de Germaine de Staël. Il ne la connaît pas encore et ignore qu'elle deviendra bientôt sa plus fervente lectrice. Peut-être eût-il adouci la rigueur de ces lignes où la critique, mêlée aux compliments, demeure bien présente :

Delphine avec ses principes dangereux, ses mauvais exemples, quelquefois son mauvais ton, son exagération et son précieux, déplaît assez généralement, quoiqu'on y admire souvent des idées sublimes, quelques événemens bien amenés, un style brillant et des situations intéressantes <sup>47</sup>.

Nombreuses sont les remarques liées à la poésie, encore très largement représentée au tournant des Lumières et dont le prince faisait grand cas. Mais qu'on ne se méprenne pas : les vers sont avant tout pour lui un agrément de la mondanité et de la bonne compagnie. « Du plaisir avant toute chose », aurait-il pu écrire, rappelant qu'à ses yeux la beauté et l'émotion doivent l'emporter sur le jugement et l'amour de la virtuosité :

Ces vers cités ici [ils sont du duc de Nivernais] prouvent le goût des gens du monde quand ils sont à la fois gens de lettres. C'est ainsi que Mr. de Voltaire a été si supérieur à tout le monde. Ce ne sont point les seize Quartiers de pere et de mere que j'exige pour qu'on soit aimable : mais le ton et l'esprit de la bonne compagnie <sup>48</sup>.

Aussi ne s'étonnera-t-on pas de le voir s'emporter contre La Harpe qui, décidément plus sévère avec les autres qu'avec lui-même, se comporte trop souvent en censeur atrabilaire :

À Dieu ne plaise que je critique un vers de Boileau ; mais c'est pour faire remarquer qu'on critiqueroit un autre. Avant *donc que d'écrire*, ces trois syllabes sont dures ; et puis l'on diroit : est-ce d'écrire peut-être qu'il entend. Grace encore une fois,

<sup>44</sup> Voir à ce propos la préface de Michel DELON à son édition de Pierre CHODERLOS DE LACLOS, *Les liaisons dangereuses*, Paris, Livre de poche, 2002, p. 12-13.

<sup>45</sup> Sur le rapport complexe de Ligne à Rousseau, voir R. TROUSSON, « Les curiosités littéraires du prince de Ligne », p. 112 ss ; et « Ligne, Voltaire et Rousseau », p. 206 ss.

<sup>46</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 18 (*CL*, t. 1, p. 204-205), voir R. TROUSSON, « Ligne, Voltaire et Rousseau », p. 208.

<sup>47</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 107 (*CL*, t. 4, p. 143).

<sup>48</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 39 (*CL*, t. 2, p. 85).

gens sévères, vrais éteignoirs ; laissez plutôt passer quelque faute ; remarquez-les : mais ne grondez pas <sup>49</sup>.

Fait-on des vers de société ? Il faut qu'on les publie. Ils sont l'essence même de la sociabilité :

Je suis toujours pour qu'on fasse grâce à l'impression des vers de société qui font même peu d'impression. On se plaint à soi-même d'abord et puis on plaint à tout plein de gens qui n'étant pas d'assez mauvaise humeur, pour juger sévèrement des bagatelles, sont aises de savoir ce qui se passe dans le cœur et l'esprit des personnes de leurs connaissances et des époques où l'un et l'autre étoient en jeu <sup>50</sup>.

Il aime les chansons, les couplets, et toutes ces poésies fugitives qui fleurissent dans les almanachs et les recueils du temps, impitoyable pour celles qui lui paraissent fades, pesantes ou d'un goût discutable. Le censeur le plus redoutable n'est pas toujours celui qu'on pense... Il se contente fréquemment d'exclamations, laudatives ou accablantes, sans argumenter vraiment un jugement qui paraît définitif. Une exception sera faite pour les vers de Delille qu'il défend bec et ongles contre les attaques répétées de La Harpe. Le poète des *Jardins* est pour lui un modèle et, rappelons-le, il lui avait dédié son *Coup d'œil sur Belœil* :

O vous que je vois peu, mais que je lis souvent,  
De l'art touchant des vers le plus bel ornement,

.....  
O Poète charmant que sans cesse j'admire <sup>51</sup> !

Comment La Harpe peut-il avoir le jugement aussi perverti, lui qui, volume après volume, agite l'encensoir autour de l'ennuyeuse Genlis, qui, non contente d'assommer les lecteurs, les lasse encore en inspirant des vers médiocres au « meilleur des littérateurs » <sup>52</sup> ? Comment oser se livrer à une « Mauvaise petite critique du Poème adorable des Jardins [...] le seul Poème qu'on peut lire tout de suite, sans se reposer et s'ennuyer » <sup>53</sup>, quand on se permet de vanter les *Saisons* du faiseur Saint-Lambert : « C'est bien esprit de parti que de mettre S. Lambert au-dessus de l'Abbé Delille. Les fleurs du premier sont en platte-bande et les autres sont en bouquets répandus partout » <sup>54</sup>.

Après les romans et la poésie, venons-en aux arts scéniques. Théâtre, musique, opéra, ce sont eux qui occupent le plus longuement les commentaires du prince,

<sup>49</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 93 (*CL*, t. 4, p. 10). Le vers litigieux est au *Chant I* de *L'art poétique* de Nicolas Boileau.

<sup>50</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 102 (*CL*, t. 4, p. 98).

<sup>51</sup> *À monsieur l'abbé de Lille*, dans *Coup d'œil sur Belœil*, Belœil, Charles de [Ligne], 1781, n.p. (*COB*, p. 139).

<sup>52</sup> Au fur et à mesure que l'on progresse dans la lecture du *Commentaire*, on sent s'exaspérer la patience de Ligne qui tempête contre l'ardeur « incompréhensible » de La Harpe à flatter la préceptrice des enfants d'Orléans. « Encore du Genlis ! », s'écrie-t-il (*MMLS*, t. 27, p. 60, 66, 67, 68, 81, 87...), alors que le malheureux Dorat, qui valait beaucoup mieux, se voit voué aux gémonies.

<sup>53</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 10 (*CL*, t. 1, p. 105).

<sup>54</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 92 (*CL*, t. 3, p. 389).

probablement parce que ses vues en la matière sont fondamentalement opposées à celles de La Harpe. Le sujet est déjà largement étudié dans ce volume<sup>55</sup> et nous nous contenterons de souligner les éléments les plus saillants de sa critique. Au fil des pages, il se fait le champion de Gluck et de Philidor, accordant ses suffrages à Grétry, mais avec des réserves qui tiennent le Liégeois à distance du compositeur allemand. Piccinni est à peine évoqué, contrairement à son librettiste Marmontel, qui se voit sermonné et accablé de lourdes volées de bois vert, nous rappelant que le prince ne néglige pas l'importance du livret dans la représentation d'opéra : « N'est-ce pas esprit de parti, que de ne pas dire que Marmontel a mutilé Quinault d'une manière étrange ? »<sup>56</sup>. Il est vrai que les Français n'entendent rien à la musique, pas plus qu'ils ne savent juger les talents en peinture :

le fait est que la Nature, prodigue à l'égard des François sur tout le reste, ne leur a refusé que celui là [la peinture] et la Musique. Quand je pense que j'ai vu estimer les bergeres en panier de Watteau ; les fades voluptés de Boucher ; le verd d'épinard, l'eau comme de la crème et l'Architecture comme des potences, chez Robert ; les petites mignardises de Greuze, le contourné, le papillotage, le maniéré, le ton gris de couleur des autres, je ne conçois pas comment on ose montrer des tableaux dans ce pays-là<sup>57</sup>.

Peut-être La Harpe manque-t-il de sensibilité, cette vertu tellement nécessaire au goût dont on reparlera dans quelques instants : « Quelles oreilles a donc Mr. la Harpe de n'avoir pas fait passer à son ame le déchirement des cinq cris de la Scene avec les enfans », écrit-il à propos de l'*Alceste* de Gluck, un chef-d'œuvre piteusement jugé « monotone » et fait de lamentations éternelles<sup>58</sup>.

Dès 1774, les *Lettres à Eugénie sur les spectacles* trahissaient l'intérêt de Ligne pour le théâtre. Il les reprend, les retravaille et en donne une nouvelle version avec les *Lettres à Eulalie*, publiées en 1796 au tome onzième des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*<sup>59</sup>. Les commentaires sur les ouvrages critiques de La Harpe n'apportent pas vraiment de complément aux idées de Ligne en matière d'art dramatique. On retrouve ici les réflexions touchant au jeu d'acteur et à la mise en scène, le tout couplé aux anecdotes contemporaines, parfois très personnelles. On pense bien entendu aux appréciations relatives au physique des comédiennes, ou à leur timbre de voix :

A la vérité, un son de voix séduisant est pour moi, dans la société et sur le Théâtre, ce qui me plait le plus et ce qui est le plus nécessaire dans une femme. Si Venus avoit eu une voix d'éclaireur, je n'en aurois pas voulu<sup>60</sup>.

<sup>55</sup> Voir les contributions de Sabine CHAOUCHE, « La scène au prisme de la critique "sentimentale". Charles-Joseph de Ligne et ses écrits sur la pratique théâtrale » ; et de Marie CORNAZ, « Les affinités musicales du prince de Ligne ».

<sup>56</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 33 (*CL*, t. 2, p. 46).

<sup>57</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 44 (*CL*, t. 2, p. 162).

<sup>58</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 27 (*CL*, t. 1, p. 358).

<sup>59</sup> Les *Lettres à Eugénie* et les *Lettres à Eulalie* sont publiées et commentées par Sabine CHAOUCHE dans *ÉS*, p. 397-704.

<sup>60</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 109 (*CL*, t. 4, p. 152).

On se réfère plus précisément aux regrets d'un auteur, chagriné du peu de succès réservé à sa pièce quand celle d'un confrère, détestable de l'avis même de La Harpe, a connu les honneurs de la scène : « Hélas, ces maudits *Samnites*, tous mauvais qu'ils sont, ont empêché les miens de briller ailleurs qu'en Province »<sup>61</sup>. Le même s'emporte contre les scènes parisiennes incapables de fournir aux comédiens des salles dignes de ce nom : « Il a été, et il est encore honteux pour Paris, qu'il n'y ait pas en dehors et en dedans les plus belles Salles de Spectacles du Monde entier ». Et de proposer une architecture propre à magnifier les spectacles en procurant aux comédiens plus d'aisance et de confort :

Si l'on vouloit, en sacrifiant la moitié du parterre, s'élever en Amphithéâtre circulaire jusqu'aux Loges, dont les unes seroient pour les femmes qui veulent être parées et les autres incognito, tout le monde seroit à son aise et verroit également bien. Le dessous de cet amphithéâtre, pour qu'il n'y ait point de terrain perdu, seroit destiné aux Loges des Acteurs et Actrices. Les Loges du centre, seroient de la moitié plus près de la scène, qu'elles ne sont à présent<sup>62</sup>.

La description se poursuit, à l'extérieur du bâtiment, dont la conception générale est pensée pour rencontrer le confort du spectateur, tiré de sa rêverie pour rentrer dans sa voiture et regagner sa demeure...

Beaumarchais est fréquemment cité. Certes, l'individu est arriviste et menteur, imbu de sa personne, capable de bassesses ; le prince sait cependant goûter les beautés du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*, cette folle journée pleine d'*imbroglio*, forme bannie par le critique français mais tellement nécessaire, selon Ligne, au déploiement du ressort dramatique :

Peut-on aussi mal juger le Barbier de Seville ? et reprocher à un Auteur français l'*imbroglio* qui manque si souvent aux compositeurs pour ce Théâtre. Figaro, Bartholo et Bazile sont trois chefs-d'œuvre. Mr. de la Harpe pouvoit dire seulement que le premier est imité d'une pièce Espagnole que je connois<sup>63</sup>.

Nous touchons à l'un des points essentiels de la lecture du prince qui, en musique et au théâtre, se prononce définitivement en faveur des *modernes*. Pourquoi rejeter systématiquement les choix esthétiques des autres littératures ? « Il n'y a pas de genre à exclure »<sup>64</sup> : « Cela induit une approche éclectique plutôt que synthétique : aucun goût n'est, en soi, mauvais ; tout dépend de l'usage que l'artiste en fait », explique

---

<sup>61</sup> Ligne fait ici allusion aux *Mariages samnites*, drame lyrique en 3 actes et en prose de Barnabé Farmian Durosoy et Grétry, créé à la Comédie-Italienne le 12 juin 1776. S'inspirant du même conte moral de Marmontel, Ligne avait écrit le livret de *Céphalide ou Les autres mariages samnites*, mis en musique par Ignace Vitzthumb et Giovanni Cifollelli. Son opéra-comique en trois actes avait été créé au théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, le 30 janvier 1777 et, malgré son succès, n'avait jamais été repris (voir M. COUVREUR, « Un amateur de ballets longs et de jupons courts : le prince Charles-Joseph de Ligne », dans M. COUVREUR (dir.), *Le théâtre de la Monnaie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Cahiers du GRAM, 1996, p. 224-229).

<sup>62</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 104 (*CL*, t. 4, p. 109).

<sup>63</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 20 (*CL*, t. 1, p. 225).

<sup>64</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 5 (*CL*, t. 1, p. 46). Ligne dit partager le point de vue de La Harpe, mais ce qui précède a montré qu'il était beaucoup plus ouvert que son contemporain.

M. Couvreur <sup>65</sup>. Cosmopolite et lecteur des œuvres étrangères, Ligne est capable de reconnaître des beautés dans toutes, en particulier dans la littérature allemande qu'il connaît si bien :

Mr. de la Harpe juge à merveille la Littérature allemande et Werther, et c'est pourtant leur supériorité dans le genre des détails, et le tableau où ils ne négligent pas ce que les autres Nations trouvent mal-à-propos des minuties qui font pardonner à celles-là le vague, le diffus, le prolix et les sujets épuisés <sup>66</sup>.

Mais il est temps de conclure, sans avoir pu, hélas, aborder toutes les thématiques un instant effleurées dans ces cent vingt-trois feuillets dont la richesse ne saurait passer inaperçue. « J'aime mieux sentir que juger » <sup>67</sup>, répète Charles-Joseph de Ligne, à qui veut bien l'entendre, affirmant la dimension *sentimentale* de ses mélanges – *Empfindsamkeit*, diraient les Allemands – et renvoyant dans les cordes les critiques bougons, trop enclins à épingler les erreurs de rimes ou la langueur des actions, au risque de passer à côté des beautés d'une scène :

Mr. de la Harpe a tort. Le Comte de Comminges remue, étonne, saisit, fait pleurer et fait horreur, ou terreur, ou pitié. Donc c'est une bonne pièce. Ce n'est pas son esprit qu'il faut interroger ; c'est son ame. Qu'on garde l'un pour Moliere et Regnard ; mais qu'on laisse parler à l'autre par des Auteurs qui quelquefois n'ont pas le sans [sens] commun, mais qui, par hasard, touchent les cordes de la sensibilité. Elle est au-dessus du goût, de la grace, du bon ton et du beau langage. Je pardonne aux Anglois, aux Allemands, deux heures d'ennui, s'ils me font pleurer de temps en temps trois ou quatre minutes <sup>68</sup>.

Ligne était un être de contrastes. La postérité a voulu retenir le brillant de sa conversation, la bonne humeur et la légèreté qui faisaient l'agrément de sa personne, l'humour cynique et l'ironie dans lesquels il était passé maître. Il possédait ce *Witz* si souvent porté aux nues par l'écrivain lui-même, champion de l'épigramme, une satire ramassée faite pour le génie de la langue française. « Quand on amuse, on a toujours raison » <sup>69</sup>, avait-il l'habitude de dire... Cette gaieté sans pareille masquait parfois difficilement « les humeurs noires du Prince rose » <sup>70</sup>, dont la sensibilité à fleur de peau transparait dans ce recueil apparemment fait de réflexions sans suite. Aussi nous permettrons-nous de lui attribuer en guise d'hommage posthume les qualités que Chateaubriand discernait à monsieur de La Harpe : « Somme toute, un esprit droit, éclairé, impartial au milieu de ses passions, capable de sentir le talent, de l'admirer, de pleurer à de beaux vers ou à une belle action » <sup>71</sup>.

<sup>65</sup> M. COUVREUR, « Un Autrichien à Paris », p. 58.

<sup>66</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 45-46 (*CL*, t. 2, p. 192).

<sup>67</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 10 (*CL*, t. 1, p. 111).

<sup>68</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 6 (*CL*, t. 1, p. 69).

<sup>69</sup> *Sur la Correspondance littéraire*, dans *MMLS*, t. 27, p. 105 (*CL*, t. 4, p. 124).

<sup>70</sup> Nous renvoyons ici à l'article inaugural de M. COUVREUR, dans le présent volume.

<sup>71</sup> François-René de CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, éd. Maurice LEVAILLANT et Georges MOULINIER, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), 1951, t. 1, p. 488.

# Références bibliographiques abrégées

*APL* : *Annales prince de Ligne*, Paris-Bruxelles, Champion-Bureau de la revue, 1920-1938, 29 vol.

*BD* : Jeroom VERCRUYSE, *Bibliographie descriptive des écrits du prince de Ligne*, Paris, Champion (coll. « Histoire du livre et des bibliothèques »), 2008.

*COB* : Charles-Joseph de LIGNE, *Coup d'œil sur Belœil. Écrits sur les jardins et l'urbanisme*, établissement du texte, introduction et notes par Jeroom VERCRUYSE et Basil GUY, avec le concours de Marianne DELVAUX et Pierre MOURIAU DE MEULENACKER, Paris, Champion (coll. « L'âge des Lumières »), 2004.

*CP* : Charles-Joseph de LIGNE, *Caractères et portraits*, édition dirigée par Daniel ACKE, avec la collaboration de Raymond TROUSSON, Jeroom VERCRUYSE et Helmut WATZLAWICK, Paris, Champion (coll. « L'âge des Lumières »), 2003.

*CR* : Charles-Joseph de LIGNE, *Correspondances russes*, textes réunis, introduits, établis et annotés par Alexandre STROEV et Jeroom VERCRUYSE, Paris, Champion (coll. « L'âge des Lumières »), 2013, 2 vol.

*ÉS* : Charles-Joseph de LIGNE, *Écrits sur la société*, édition dirigée par Jeroom VERCRUYSE, avec le concours de Daniel ACKE, Sabine CHAUCHE, Weronika KASPRZAK, Fabrice PREYAT, Jean-Philippe SCHREIBER, Georges TOLIAS et Raymond TROUSSON, Paris, Champion (coll. « L'âge des Lumières »), 2010.

*FHMV* : Charles-Joseph de LIGNE, *Fragments de l'histoire de ma vie*, établissement du texte, introduction et notes par Jeroom VERCRUYSE, Paris, Champion (coll. « L'âge des Lumières »), 2000-2001, 2 vol.

*MANSEL* : Philip MANSEL, *Prince of Europe: The Life of Charles-Joseph de Ligne*, réédition corrigée et augmentée, Londres, Weidenfeld et Nicolson, 2003.

*MÉ* : Charles-Joseph de LIGNE, *Mes écarts ou Ma tête en liberté et autres pensées et réflexions*, édition critique par Jeroom VERCRUYSE et Daniel ACKE, Paris, Champion (coll. « L'âge des Lumières »), 2007.

*MJG* : Charles-Joseph de LIGNE, *Mon journal de la guerre de Sept Ans*, textes inédits introduits, établis et annotés par Jeroom VERCRUYSE et Bruno COLSON, Paris, Champion (coll. « L'âge des Lumières »), 2008.

*MMLS* : Charles-Joseph de LIGNE, *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*, Dresde, Frères Walther, 1795-1811, 34 vol.

*NFA* : Charles-Joseph de LIGNE, *Napoléon France-Autriche (1797-1814)*, textes réunis, établis, introduits et annotés par Jeroom VERCRUYSE, Paris, Champion (coll. « L'âge des Lumières »), 2013.

*NAPL* : *Nouvelles annales prince de Ligne*, vol. 1-13 (Bruxelles, Hayez, 1986-1999) ; vol. 14-16 (Bruxelles-Paris, Groupe d'études lignistes-Champion, 2001-2003) ; vol. 17-19 (2008-2012 : en ligne sur le site NEPTUN de l'Université de Namur).

*NR* : Charles-Joseph de LIGNE, *Nouveau recueil de lettres du feld-maréchal prince de Ligne en réponse à celles qu'on lui a écrites*, Weimar, Au bureau d'industrie, 1812, 2 vol.

*OR* : Charles-Joseph de LIGNE, *Œuvres romanesques*, textes édités, présentés et annotés par Manuel COUVREUR et Roland MORTIER, avec la collaboration de Raymond TROUSSON, Valérie VAN CRUGTEN-ANDRÉ et Jeroom VERCRUYSE, Paris, Champion (coll. « L'âge des Lumières »), 2000-2005, 2 vol.

# Index

- 1° Les femmes mariées figurent sous le nom de leur mari, un renvoi étant prévu à l'entrée de leur nom de jeune fille.
- 2° Les noms de souverains figurent sous le nom de leur règne.
- 3° Seule l'entrée « Ligne » précise le détail des œuvres citées. Les autres ouvrages sont mentionnés sous le nom de leurs auteurs ; les ouvrages anonymes et périodiques figurent en italiques.
- 4° Les toponymes sont en minuscules, les patronymes en petites capitales.

ADHÉMAR DE GRIGNAN (famille) : 74.

ADHÉMAR (Jean-Balthazar de MONTFALCON, comte d') : 73-77, 81-83.

AGASSE (Henri) : 180.

Agen : 42.

AIGUILLON (Emmanuel-Armand de VIGNEROT DU PLESSIS DE RICHELIEU, duc d') : 83.

ALCIBIADE : 146.

ALEXANDRE III de Macédoine, *dit* le Grand : 108.

Allemagne : 10, 12, 55, 57, 74, 86, 102, 105-106, 135, 155-156, 192.

Alpes : 108.

Alsace : 103.

ALTON : voir D'ALTON

Amérique : 97, 139.

Amstenrade : 42, 45.

ANACRÉON : 8, 12.

ANDERSEN (Hans Christian) : 26.

Angleterre : 11-12, 46, 65, 80, 93, 103, 127, 129, 134-135, 138-142, 187, 192.

ANHALT-DESSAU (Leopold Frederick *Franz*, duc von) : 135-136.

Annevoie : 137-138.

ANNIBAL (HANNIBAL BARCA, *dit*) : 108.

Antoing : 42.

Anvers : 12, 57, 131, 136.

ARENBERG (*Auguste*-Marie-Raymond, prince d') : voir LA MARCQ

ARENBERG (Charles-Marie-Raymond, 5<sup>e</sup> duc d') : 154.

ARENBERG (Léopold-Philippe, 4<sup>e</sup> duc d') : 154.

ARENBERG (Louis-Engelbert, 6<sup>e</sup> duc d') : 44, 47, 49.

ARISTOTE : 145-147, 149.

ARNAUD (François-Thomas-Marie de BACULARD D') : 192.

ARTARIA (Carlo et Francesco) : 154.

ARTOIS (famille louvaniste) : 131.

ARTOIS (Charles-Philippe, comte d') : voir Charles X

Ath : 130.

Athènes : 34.

Audenaarde : 130.

AUFRESNE (Jean RIVAL *dit*) : 164, 170.

AUGER (François AUGÉ ou) : 171.

AUGUSTIN d'Hippone (Aurelius Augustinus, *dit*) : 32.

Austerlitz : 107.

Autriche : 8, 10, 51, 55, 78-79, 81, 90-91, 93-95, 99-103, 105-107, 109, 111, 113, 118-119, 135, 141, 154, 159.

AZÉMAR : voir ADHÉMAR

Babelsberg : 136.

BACHAUMONT (Louis PETIT DE) : 75.

BADE (Louis, margrave de BADE-) : 101.

- BAGRATION (Ekaterina, comtesse SKAW-RONSKAÏA, princesse) : 16.  
 Bâle : 103, 105.  
 Baltique (mer) : 103.  
 BALZAC (Honoré de) : 147.  
 BARBEY D'AUREVILLY (Jules-Amédée) : 9.  
 BARON (Michel BOYRON, *dit*) : 169.  
 BARTHES (Roland) : 171.  
 BAUDELAIRE (Charles) : 151-152.  
 Baudour : 42, 46, 51, 119, 130, 132-139, 143, 156 ; ill. coul. n° 3 et 8.  
 Bavière : 101, 106-107.  
 BAVIÈRE (Élisabeth-Charlotte, princesse de) : voir ORLÉANS  
 BEAUMARCHAIS (Pierre-Augustin CARON DE) : 79, 164, 191.  
 BEAUVAU (Charles-Just, maréchal prince de) : 18.  
 BEETHOVEN (Ludwig van) : 160.  
 BÉLANGER (François-Joseph) : 46.  
 Belgique : 8-9, 152.  
 BELLECOUR (Jean-Claude-Gilles COLSON, *dit*) : 171.  
 BELLOY (Pierre-Laurent BUIRETTE DE) : 170.  
 Belœil : 9, 17, 23, 27, 43, 46, 55-56, 78, 90, 100, 102, 114, 117, 119-122, 124-125, 129-140, 142-143, 154, 156, 158-159, 187 ; ill. coul. n° 1-2, 48.  
 Bengale : 139.  
 BÉRENGER (Laurent-Pierre) : 60.  
 BERGHES (Alphonse-Dominique, prince de) : 50.  
 BERGHES (Anne-Henriette-Charlotte de ROHAN-CHABOT, princesse de) : 50.  
 Berlin : 79, 107, 136.  
 BERNIN (Gian Lorenzo BERNINI, *dit* le) : 12.  
 BERNIS (François-Joachim de Pierre, cardinal de) : 78.  
 BESEVAL (Pierre-Victor, baron de — DE BRÜNSTATT) : 73-74.  
*Bible* : 32-33.  
*Bibliothèque britannique* : 148.  
*Bibliothèque universelle* : 148.  
 BLAKE (William) : 26.  
 BLANCHARD (Jean-Pierre) : 66.  
 Bøkenberg : 131.  
 Bohême : 16, 51, 86, 111, 113, 159.  
 BOILEAU-DESPRÉAUX (Nicolas) : 39, 188-189.  
 BOMBELLES (Marc-Marie, marquis de) : 43, 46, 74, 89.  
 BONAPARTE, voir NAPOLÉON  
 BOUBERS (imprimeurs bruxellois) : 128.  
 BOUCHER (François) : 190.  
 BOUFFLERS (Françoise-Éléonore, comtesse de SABRAN, marquise Stanislas de) : 27.  
 BOUFFLERS (Stanislas-Jean, chevalier, puis marquis de) : 12, 18, 27, 186.  
 Boulogne : 108.  
 Bowood : 134.  
 Brabant : 42, 51, 86, 88, 92, 94-96.  
 Bratislava (Presbourg) : 107-108.  
 Břevnov (Breunau) : 112.  
 BRIALMONT (Henry-Alexis) : 100.  
 Brno (Brünn) : 112.  
 BROWN (Lancelot, *dit* Capability) : 134, 142.  
 Bruges : 131.  
 BRUNSWICK-WOLFENBÜTTEL (Charles-Guillaume-Ferdinand de) : 21, 101-102, 106, 109.  
 Bruxelles : 7, 12, 18, 45-47, 49, 51, 54-56, 73, 75, 77, 81, 87, 91, 93-95, 101, 108, 119-120, 123, 128, 136, 140, 153-159, 167, 191.  
 Budapest : 67, 118.  
 BURNEY (Frances, *dite* Fanny) : 187.  
 BUYSSENS (Jules) : 140.  
 BYRON (George Gordon, Lord) : 45.  
 CAMPAN (Jeanne-Louise-Henriette GENET, dame Pierre-Dominique-François BERTHOLLET, *dit*) : 76-77.  
 Cannstadt (Kanstadt) : 24.  
 CARLSBAD : voir KARLOVY VARY  
 Carmagnola : 100.  
 CARS (Jean-François de PÉRUSSE, duc DES) : voir DES CARS  
 CASANOVA (Giacomo) : 7-9, 20, 22-23, 26, 111, 113-115, 150.  
 CASSI (M<sup>me</sup> de —, cartomancienne viennoise) : 21.  
 Cateau (Le) : 101.  
 CATHERINE II, impératrice de Russie : 7, 10, 19, 52, 78-81, 83, 88, 96, 120, 136, 181, 183.  
 CATINAT (Nicolas de) : 140.  
 CAYLUS (Marthe-Marguerite LE VALOIS DE VILLETTE DE MURSAY, marquise de) : 148.  
 CÉSAR (Caius Julius Cæsar, *dit* Jules) : 75, 108, 134, 140.  
 CHAPELAIN (Jean) : 174.  
 Charleroi : 101.  
 CHARLES-QUINT, empereur des Romains : 87.  
 CHARLES X, roi de France : 76.

- Charlottenbourg : 136.
- CHASTELER (Jean-Gabriel DU –, marquis de COURCELLES) : 101.
- CHATEAUBRIAND (François-René, vicomte de) : 9, 147, 188, 192.
- Chatsworth : 134.
- CHÉNIER (Marie-Joseph) : 182.
- CHEVALIER (Nicolas AILLET, *dit*) : 170.
- Chine : 11, 130, 132-133, 139, 141.
- CHOFFARD (Pierre-Philippe) : 99, 102.
- CHOPIN (Frédéric) : 13.
- CHOUVALOV (Andreï Petrovitch, comte) : 78.
- CIFOLELLI (Giovanni) : 158, 191.
- CIMAROSA (Domenico) : 159.
- CLAIRON (Claire-Josèphe-Hippolyte LERIS DE LA TUDE, *dite*) : 174.
- CLARY-ALDRINGEN (Charles-Joseph, *dit* Lolo, prince de) : 140.
- CLARY-ALDRINGEN (Marie-Christine de LIGNE, princesse Jean-Népomucène de) : 16, 20-21, 23, 125, 154.
- CLAUSEWITZ (Carl Philipp Gottlieb von) : 103, 106.
- Closterneubourg : voir Klosterneuburg
- COBENZL (Charles, comte de) : 75.
- COBENZL (Jean-Louis, comte de) : 75, 80-81.
- COIGNY (Louise-Marthe de CONFLANS, marquise, puis duchesse François-Marie-Casimir de FRANQUETOT DE) : 29-30.
- COLARDEAU (Charles-Pierre) : 167.
- COLNET DU RAVEL (Charles-Joseph de) : 182.
- CONDÉ (Louis II de BOURBON-CONDÉ, *dit* le Grand) : 101, 108, 140.
- Condé-sur-l'Escaut : 130, 139.
- CONDORCET (Marie-Jean-Antoine-Nicolas de CARITAT, marquis de) : 96, 180.
- CONFLANS (Louise-Marthe, marquise de) : voir COIGNY
- CONSTANT DE REBECQUE (Benjamin) : 147.
- CONTI (Louis-François-Joseph de BOURBON, prince de) : 56.
- Corbac : voir Korbach
- CORBERON (Marie-Daniel BOURRÉE, chevalier puis baron de) : 19, 80.
- Correspondance littéraire* : voir GRIMM
- CORNEILLE (Pierre) : 29, 146, 169, 174.
- COTTA VON COTTENDORF (Johann Friedrich, Freiherr) : 148.
- CRÉBILLON fils (Claude-Prosper JOLYOT DE CRÉBILLON, *dit*) : 164.
- Crimée : 10, 30, 46, 52, 55, 131.
- Croatie : 86, 102, 105.
- Croome Court : 134.
- CROÿ-SOLRE (Emmanuel, 7<sup>e</sup> duc de) : 23-24.
- CUSTINE (*Astolphe*-Louis-Léonor, marquis de) : 15.
- DALAYRAC (*Nicolas*-Marie) : 156.
- D'ALTON (Richard, comte DALTON ou) : 89.
- DANCOURT (Florent CARTON, *dit*) : 167.
- Danube : 55, 67.
- DAUNOU (Pierre) : 182.
- Děčín (Tetschen) : 114.
- DEFFAND (Marie de VICHY-CHAMRON, marquise DU) : voir DU DEFFAND
- DELACROIX (Jean-François de LA CROIX ou) : 74.
- DELHARPE (Jean-François) : 177.
- DELHARPE (Marie-Louise DEVIENNE, épouse Jean-François) : 177.
- DELILLE (abbé Jacques) : 128-129, 135, 143, 189.
- DELISLE DE SALES (Jean-Baptiste-Claude) : 66.
- DE PREZ (François-Joseph) : 47.
- DES CARS (Jean-François de PÉRUSSE, comte, puis duc) : 23.
- DESCEMET (maître jardinier parisien) : 139.
- Description des principaux parcs et jardins de l'Europe* : 131.
- DESIBRE (Isidore) : 156-157.
- Dessau : 136.
- DE STAERCKE (François-Louis) : 131.
- DESTOUCHES (Philippe NÉRICHAULT, *dit*) : 167.
- DEVIENNE (Marie-Louise) : voir DELHARPE
- D'HANNETAIRE (Angélique SERVANDONI, *dite*) : 134, 155-156, 158, 163, 165, 170.
- D'HANNETAIRE (Jean-Nicolas SERVANDONI, *dit*) : 155, 165-166, 171.
- D'HANNETAIRE (Marie-Louise-Philippine-Eugénie SERVANDONI, *dite*) : 155, 163, 165-166, 168, 170.
- Dictionnaire critique de la langue française* : 119.
- Dictionnaire de l'Académie française* : 50, 119.
- DIDEROT (Denis) : 54, 166, 171, 174.
- DIETRICHSTEIN-PROSKAU-LESLIE (Johann Baptist Karl Walther, prince de) : 67-68.
- DORAT (Claude-Joseph) : 164, 166, 183, 189.

- Dresde : 22, 58, 108-109, 123-124, 150, 182.  
 Duchkov (Dux) : 113, 115.  
 DUCIS (Jean-François) : 164.  
 DU DEFFAND (Marie de VICHY-CHAMROND, marquise) : 18.  
 DUFRESNE, voir QUINAULT-DUFRESNE  
 DUMAS père (Alexandre) : 147.  
 DUMESNIL (Marie-Françoise MARCHAND, dite) : 174.  
 DUNI (*Egidio* Romualdo) : 154.  
 DUPONT (Ambroise) : 25.  
 DURAND DE DISTROFF (François-Michel) : 83.  
 DUROSOY (Barnabé FARMIAN) : 191.
- Ecclésiaste* : voir *Bible*  
 Edelstetten : 10.  
 EGMONT (Lamoral, comte d') : 93.  
 Elchin : voir Helchin  
 Elizavetgrad (Elisabeth-Gorod) : 88.  
 Empire germanique : 55.  
 Enghien : 130, 136.  
 ENGHIEU (Louis-Antoine de BOURBON-CONDÉ, duc d') : 108.  
 Éon (Charles-Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée d' – DE BEAUMONT, dit le chevalier d') : 79.  
 ÉRASME (Desiderius Erasmus Roterodamus, dit) : 117.  
 Ermenonville : 135, 138.  
 ESCART (Jean-François de PÉRUSSE, duc d') : voir DES CARS  
 Espagne : 43, 55.  
 Estambruges : voir Stambruges  
 ESTERHÁZY DE GALÁNTA (Emeric, comte) : 57.  
 EUGÈNE : voir SAVOIE-CARIGNAN  
 Europe : 20-21, 44, 46, 53, 55, 62, 74-76, 81, 91-92, 111, 115, 117, 127, 135-136, 159, 186.
- Fagnolles : 10.  
 Fauquez : 47.  
 FAVART (Charles-Simon) : 164.  
 FELLER (François-Xavier de) : 90.  
 FÉNELON (François de SALIGNAC DE LA MOTHE-) : 59.  
 Ferney : 163, 178.  
 FIELDING (Henry) : 54.  
 FILASSIER (Jean-Jacques) : 74.  
 Flandre : 12, 55, 91, 95.  
 Fleurus : 101-102.
- FLON (Emmanuel) : 101.  
 Fontainebleau : 154, 160.  
 FONTANES (Louis de) : 180, 188.  
 FOURCROY (Antoine-François) : 180.  
 France : 8, 10-12, 21, 39, 42-43, 47, 51-52, 55, 67, 73, 76-78, 80-81, 83, 86, 89, 91-96, 100-111, 113-115, 127-129, 133-135, 139, 146-148, 155, 159-160, 163, 179, 183, 186, 190.  
 FRANÇOIS II, empereur germanique : 95-96, 101.  
 FRÉDÉRIC II, roi de Prusse : 79, 100, 102, 108, 182.  
 FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, roi de Prusse : 79-80.  
 FRÉRON (Élie-Catherine) : 178.  
 FREUD (Sigmund) : 26.  
 Freÿr : 140.  
 FRONTIN (Julius Sextus Frontinus, dit) : ill. coul. n° 1.  
 FURETIÈRE (Antoine) : 54.  
 FÜSSLER (Johann Heinrich) : 26.
- GALITZINE (Eudokia Ivanovna IZMAILOVA, princesse Sergueï) : 120.  
 GANAY (Ernest, comte de) : 127.  
 Gand : 89, 131.  
 GARNIER (André) : 77-78.  
 Geleen : 42.  
 Genève : 91, 148-149.  
 GENLIS (Stéphanie-Félicité du CREST DE SAINT-AUBIN, comtesse de) : 189.  
 GENTZ (Friedrich von) : 107.  
 GIDE (André) : 13.  
 GIRARDIN (René-Louis, marquis de) : 137-138.  
 Glienicke : 136.  
 GLUCK (Christoph Willibald) : 7, 158-160, 190.  
 GOETHE (Johann Wolfgang von) : 7, 13, 16-17, 19, 54, 192.  
 GOLOVKINE (Fedor Gavrilovitch, comte) : 19, 23, 79.  
 GOSSART (graveur) : ill. coul. n° 2.  
 GOSSE *junior* (Pierre) : 120-122.  
 GOYA (Francisco José de – Y LUCIENTES) : 26.  
 Grenoble : 187.  
 GRÉTRY (*André*-Ernest-Modeste) : 7, 39, 152, 156-158, 160, 190-191 ; ill. coul. n° 8.  
 GREUZE (Jean-Baptiste) : 190.

- GRIMAREST (Jean-Léonor LE GALLOIS, sieur de) : 166.
- GRIMM (Friedrich Melchior, baron von) : 19, 80, 166, 182.
- GRIMOD DE LA REYNIERE (Alexandre) : 166.
- GUÉMÉNÉ (Henri-Louis de ROHAN, prince de) : 43.
- GUSTAVE II ADOLPHE, roi de Suède : 108.
- HABSBOURG (famille de) : 85-86, 96, 111, 115.
- HABSBOURG (Albert de –, archiduc d'AUTRICHE) : 45.
- HABSBOURG (Charles-Louis de –, archiduc d'AUTRICHE, duc de TESCHEN) : 101, 103, 105, 109.
- HABSBOURG (Isabelle-Claire-Eugénie de –, archiduchesse d'AUTRICHE) : 45.
- HABSBOURG (Jean-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien de –, archiduc d'AUTRICHE) : 106.
- Hainaut : 51, 88, 93-94, 96, 100, 130.
- HAMMER-PURGSTALL (Joseph, baron von) : 118.
- HANE-STEENHUYSE (Pieter-Emmanuel d' –, comte de LEEUWERGEM) : 130.
- Hanovre : 103, 107.
- HARRIS (James) : 80.
- Havel (lac) : 136.
- HAYDN (Joseph) : 160.
- HAYÈZ (imprimeurs bruxellois) : 120.
- Helchin (actuel Espierres-Helchin) : 130.
- HÉNIN (famille bruxelloise) : 45.
- HÉRODOTE : 145.
- HERZELLES (Ambroise-Joseph, marquis de) : 47.
- Hex : 140.
- HIRSCHFELD (Christian Cay Lorenz) : 135.
- HOBBS (Thomas) : 38.
- Hochkirch : 102.
- Hohenlinden : 106.
- Hollande : 11, 135, 139.
- HOMÈRE : 12.
- Hongrie : 30, 55, 57, 68, 86, 96, 101-102, 105-107.
- HORACE (Quintus Horatius Flaccus, *dit*) : 39.
- HORNES (Philippe de MONTMORENCY-NIVELLE, comte de) : 93.
- Iéna : 13, 107.
- IMBERT DE BOUDEAUX (Guillaume) : 73-74, 183.
- Indes : 139.
- Ismaïl (Ismaël) : 21.
- Italie : 11-12, 17, 46, 105-106, 138, 142, 155, 158-160.
- IZMAILOVA (Eudokia Ivanovna) : voir GALITZINE
- JOMINI (Antoine-Henri de) : 103.
- JOSEPH II, empereur germanique : 21, 45-46, 56, 79-80, 85-94, 96-97, 111-113, 115.
- Journal de Baudour* : 134.
- Journal de Bruxelles* : 89.
- Kahlenberg : 23, 140-141.
- Karlovy Vary (Carlsbad) : 16.
- KAUNITZ-RIETBERG (Wenzel Anton, prince de) : 88.
- KINSKY (Franz Joseph, comte – VON WCHINITZ UND TETTAU) : 113.
- Klosterneuburg (Closterneubourg) : 24, 55.
- KOCH (Christophe-Guillaume) : 75-76.
- Korbach (Corbac) : 74.
- KOTZEBUE (August von) : 65.
- KRÜDENER (Beate Barbara *Juliane* von VIETINGHOFF, baronne Alexis de) : 120.
- LABORDE (Alexandre, comte de) : 129, 150 ; ill. coul. n° 2.
- LACLOS (*Pierre-Ambroise-François* CHODERLOS DE) : 114, 187-188.
- LACROIX (Albert) : 149.
- La Croix-au-Bois : 17.
- LACY (Franz Moritz, feld-maréchal comte) : 20-21, 23, 105, 133, 140.
- Laeken : 130-131.
- Lafelt (Lawfeld) : 74.
- LA FONTAINE (Jean de) : 28-29, 140, 146.
- LA HARPE (Jean-François DELHARPE ou DELAHARPE, *dit* de) : 120, 149, 174-175, 177-192.
- La Haye : 56, 120-122.
- LALANDE (Michel-Richard de) : 12.
- LA MARCK (*Auguste-Marie-Raymond*, prince d'ARENBERG, comte de) : 81-82, 95.
- Landrecies : 101.
- LANGEAU ou LANGEAC (M<sup>me</sup> de) : 64.
- Languedoc : 74.
- LANNOY DE LA MOTTERIE (Christian-Joseph, comte de) : 48-51.

LANNOY DE LA MOTTERIE (Marie-Catherine, princesse de RUBEMPRÉ et d'EVERBERG, comtesse de MERODE, puis comtesse de) : 48.  
 LA PORTE (Étienne de) : 42, 50, 178.  
 LA ROCHEFOUCAULD (François, duc de) : 26, 146-147, 150-151.  
 LAUBER (Joseph) : 112.  
 Lawfeld : voir Lafelt  
 LE BLOND (Guillaume) : 119.  
 Leeuwegem : 130, 140.  
 Legnica (Liegnitz) : 102.  
 LEGROS (Sauveur) : 13, 27, 132, 140, 142 ; ill. coul. n° 6.  
 LEKAIN (Henri-Louis CAÏN, dit) : 164.  
 LEMIERRE (Antoine-Marin) : 174.  
 LENNÉ (Peter Josef) : 136.  
 LÉOPOLD II, empereur germanique : 93-96, 101.  
 Leopoldsberg : 141.  
 LE ROUGE (Georges-Louis) : 130, 134 ; ill. coul. n° 3.  
 LESSEPS (Dominique de) : 83.  
*Lettre des États au prince de Ligne* : 94.  
 LEYGEB (Nicolas-Antoine) : 44.  
 LICHTENBERG (Georg Christoph) : 54.  
 LIECHTENSTEIN (Françoise de) : voir LIGNE Liège : 51.  
 LIGNE (Albert-Henri, 2<sup>e</sup> prince de) : 117.  
 LIGNE (Charles-Antoine, prince de) : 17, 19-23, 26-27, 31, 43, 48, 57, 66, 79, 89, 120, 133, 154-156, 158.  
 LIGNE (Charles-Joseph-François-Lamoral-Alexis, 7<sup>e</sup> prince de) : *Alcibiade* : 169 ; *Anglais à Paris (L')* : 58-60, 63 ; *Anglaise à Mons (L')* : 58-61, 70-71 ; *Aristophile* : 24 ; *Attitude respectueuse de l'Autriche et de la Prusse depuis cent ans* : 106-107 ; *Au sujet de la levée wallonne* : 100-101 ; *Autre mémoire que j'ai l'honneur de présenter au prince de Ligne suite de notre petite conversation d'hier au soir* : 106 ; *Ayant rêvé ensuite de notre conversation d'hier, et du bruit de la soirée que vous étiez premier ministre [...]* : 106 ; *Biographie de feu Son Altesse le prince Charles de Ligne* : 22 ; *Biographie de monsieur de La Porte* : 178 ; *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée* : 169 ; *Catalogue raisonné des livres militaires de la bibliothèque de S.A. le prince de Ligne* : 118-119 ; *Céphalide ou*

*Les autres mariages samnites* : 158, 169, 191 ; *Colette et Lucas* : 158 ; *Confessions ou Indiscrétions de mes amis* : 58-59, 64, 66, 68-70, 72, 125, 165 ; *Contes immoraux* : 9, 57-60, 62, 64, 66, 69-70, 114, 120, 124-125, 142-143, 187 ; *Copie d'une lettre du prince de Ligne à la princesse son épouse* : 89-90 ; *Correspondance* : 7, 23, 27, 73, 80-82, 88-90, 94, 96, 101, 106-107, 118, 120, 136, 149-150 ; *Coup d'œil sur Belœil et sur une grande partie des jardins de l'Europe* : 11-12, 17, 28, 30, 55, 120, 128-139, 141-143, 189 ; *Critique de ma critique* : voir *Mon refuge* ; *De moi encore* : 25 ; *De moi pendant la nuit* : 25-26 ; *De moi pendant le jour* : 7, 25, 28 ; *Derniers vers* : 15 ; *Des spectacles* : 186 ; *Deux amis (Les)* : 58 ; *Dialogue entre un esprit fort et un capucin* : 33-34, 36-37, 114-115 ; *Diane et Endimion* : 159, 169 ; *Discours à la nation Belge, supposé dit ou lu par moi aux États rassemblés, si j'étais envoyé pour lui faire entendre raison* : 87, 91-93 ; *Discours sur la profession des armes* : 118 ; *Don Carlos* : 13 ; *Écart* : voir *Mes écarts* ; *Encore sur le Lycée* : 156 ; *Enfant trouvé (L')* : 169 ; *Espèce de campagne de 1790* : 89 ; *Fantaisies militaires* : voir *Préjugés militaires* ; *Fédor et Alphonsine* : 114 ; *Fragments de l'histoire de ma vie* : 7, 9-10, 18, 20-27, 33, 41-46, 49, 51, 55-59, 63-64, 66-68, 77, 90, 96, 100-101, 105, 107-108, 148-150, 153, 155, 160, 163-164, 178, 180 ; *Gustave d'Or* : 58-59 ; *Heureux à mon avis qui n'a pas de mémoire* : 28 ; *Histoire trop véritable* : 59 ; *Il n'y a personne qui n'ait écrit et arrangé à sa façon les causes de la Révolution* : 37 ; *Instruction secrète dérobée à S.M. le roi de Prusse* : 22, 100 ; *Lettres à Eugénie, sur les spectacles* : 78, 120, 155-156, 158, 163-175, 190 ; *Lettres à Eulalie* : 155-156, 159-160, 163-165, 175, 190 ; *Lettres à la marquise de Coigny* : 29-30, 58 ; *Lettres à monsieur de La Harpe* : 181 ; *Lettres à monsieur Schöfflin* : 75 ; *Lettres de Fédor à Alphonsine* : 58-60, 63 ; *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne* : 8-9, 88, 147-148, 179 ; *Lettres sur la dernière guerre des Turcs* : 81 ; *Livres rouges* : 31 ; *[Logique et philosophie du catholicisme]* : 34-36, 179 ; *Ma Napoléonide* : 108 ; *Ma profession de foi* : 34-35 ; *Marginalia* :

119-122 ; *Mélanges de littérature* : 25, 75, 96, 112, 118, 181 ; *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaux* : 7, 12-13, 25, 37, 102, 114, 118, 120, 124-125, 128-129, 137, 141, 150, 163, 165, 167-169, 182, 186, 190 ; *Mémoire pour mon cœur accusé* : 69 ; *Mémoire sur la nouvelle armée française* : 104-105 ; *Mémoire sur la Pologne* : 38, 66 ; *Mémoire sur le roi de Prusse Frédéric le Grand* : 149 ; *Mémoire sur l'état présent des Pays-Bas autrichiens* : 94-95 ; *Mémoire sur les circonstances présentes le 1<sup>er</sup> mars 1799 que j'ai eu l'honneur de me présenter à moi tout seul* : 106 ; *Mémoire sur les Pays-Bas autrichiens que je donnai à Joseph II – qui devait y venir –* : 85-88 ; *Mémoire sur Paris* : 62, 64 ; *Mémoires de Son Excellence le comte de Bussy Rabutin* : 78 ; *Mémoires sur les campagnes du prince Louis de Baden, contre les Turcs, & les François en Hongrie, & sur le Rhin* : 101 ; *Mes adieux* : 128, 137-140, 142-143 ; *Mes conversations avec M. de Voltaire* : 179 ; *Mes écarts ou Ma tête en liberté* : 10, 27-29, 31-33, 35-36, 38-39, 55, 58, 60-62, 64-65, 72, 148, 150-152, 165, 170, 179 ; *Mes posthumes* : 20, 148, 183 ; *Mon journal de la guerre de Sept Ans* : 99, 101 ; *Mon refuge ou Satyre sur les abus des jardins modernes* : 128, 139-142 ; *Mon séjour chez M. de Voltaire* : voir *Mes conversations avec M. de Voltaire* ; *Noce interrompue (La)* : 169 ; *Notice sur M. le duc d'Orléans qui fera peut-être peu d'honneur à son auteur, mais beaucoup à la vérité* : 82 ; *Nouveau recueil de lettres du feld-maréchal prince de Ligne, en réponse à celles qu'on lui a écrites* : 10, 12-13, 16, 18-19, 27, 101-102, 129, 142, 150, 178, 186 ; *Observations sur l'art du comédien* : 165 ; *Œuvres militaires* : 118 ; *Parallèle de Turenne et du prince Eugène* : 23 ; *Parfait égoïste (Le)* : 58 ; *Pensées et réflexions diverses* : 34, 38 ; *Petit Plutarque de toutes les nations* : 118 ; [*Philosophie du catholicisme*] : voir [*Logique et philosophie du catholicisme*] ; *Posthumes* : voir *Mes posthumes* ; *Préjugés militaires et Fantaisies militaires* : 12, 99-100, 102-104, 109, 118 ; *Principes de santé* : 186 ; *Raison, philosophie, bonheur* : 114 ; *Règne du grand Selrahcengil* : 65 ; *Reine de Majorque (La)* : 169 ; *Relation de*

*ma campagne contre les Turcs* : 88 ; *Réponse à la question au jeu qui porte ce nom* : 58-59, 69 ; *Sermon aux soldats du régiment de Los-Rios* : voir *Sermon aux soldats d'un régiment wallon* ; *Sermon aux soldats d'un régiment wallon* : 112, 114 ; *Simple histoire* : 58, 62 ; *Suite [de Ma Napoléonide]* : 109 ; *Sultan du Congo ou Mangogul (Le)* : 169 ; *Suppléments à mes écarts* : voir *Mes écarts* ; *Sur la Correspondance littéraire adressée au Grand-Duc Paul de Russie, par M. la Harpe* : 120, 149, 156, 159-160, 165, 167-168, 171, 173-174, 180-183, 185-192 ; *Sur la Révolution française ; ses causes et ses effets* : voir *Il n'y a personne qui n'ait écrit et arrangé à sa façon les causes de la Révolution* ; *Sur le Lycée, ou Cours de Littérature par Mr. de la Harpe* : 120, 159-160, 168, 174, 182, 186 ; *Tour de Babel (La)* : 154 ; *Valérie ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G... continuée par S.A. le P. de L.* : 120, 123 ; *Vie du chevalier de Macare* : 59.

LIGNE (Christine, princesse de), voir CLARY-ALDRINGEN

LIGNE (Claude-Lamoral II, 6<sup>e</sup> prince de) : 23-25, 41-43, 46, 50-51, 57, 177-178.

LIGNE (Élisabeth-Alexandrine-Charlotte, princesse de SALM, princesse Lamoral II de) : 24.

LIGNE (Eugène-Charles-Lamoral, 8<sup>e</sup> prince de) : 22, 45, 132.

LIGNE (Euphémie, dite Féfé, princesse de) : voir PÁLFFY AB ERDÖD

LIGNE (Ferdinand, prince de) : 21.

LIGNE (Flore, princesse de) : voir SPIEGEL

LIGNE (Françoise-Marie-Xavière de LIECHTENSTEIN, princesse Charles-Joseph de) : 10, 17, 43-44, 47-48, 52, 89-90, 159.

LIGNE (Hedwige LUBOMIRSKA, princesse Eugène de) : ill. coul. n<sup>o</sup> 5.

LIGNE (Hélène MASSALSKA, princesse de) : voir POTOCKA

LIGNE (Louis-Eugène, prince de) : 45, 52, 89-90, 108, 131.

Lille : 54, 94-95.

LOCKE (John) : 11, 97.

Londres : 56, 60, 65, 75, 77, 83, 124, 141.

Lorraine : 18, 103.

LORRAINE (Charles-Alexandre de) : 45, 54, 57, 73, 77, 83, 86, 153-155, 163.

LORRAINE (Henriette de –) : voir PHALSBOURG

- LORRAINE (Marguerite de –) : voir ORLÉANS  
 LOS RIOS (François GUTTIÈREZ de LOS RIOS DE CORDOVA, marquis de) : 46.  
 LOUIS XIII, roi de France : 146.  
 LOUIS XIV, roi de France : 12, 24, 38, 146.  
 LOUIS XV, roi de France : 83.  
 LOUIS XVI, roi de France : 64, 67, 77, 83, 100.  
 Louvain : 87, 131.  
 LULLY (Giovanni Battista LULLI, *dit*) : 159.  
 Lunéville : 68.  
 LUPCOURT-DROUVILLE (Jean-Baptiste, comte de) : 83.  
 LUTHER (Martin) : 36.  
 Luxembourg : 51, 57, 103.  
 Lyon : 66-67.
- Maastricht : 74.  
 MACK (Karl) : 107.  
 MALDERE (Pierre van) : 154.  
 MALECK VON WERDENFELS (Franz) : 9-10.  
 Marengo : 108.  
 MARIE-ANTOINETTE, reine de France : 56, 64, 67, 76-77, 152, 188.  
 MARIE-THÉRÈSE, archiduchesse d'Autriche, impératrice : 21, 88, 111-112.  
 MARIVAUX (Pierre CARLET DE CHAMBLAIN DE) : 54.  
 Marly : 63, 67.  
 MARMONTEL (Jean-François) : 39, 96, 170, 180, 187, 190-191.  
 MAROT (Clément) : 39.  
 MASSALSKA (Hélène) : voir LIGNE  
 Mayence : 103.  
*Mémoires secrets* : voir BACHAUMONT  
 MERCATOR (Gerard DE KREMER, *dit*) : 117.  
 MERCY-ARGENTEAU (*Florimond*-Claude, comte de) : 80-81, 94-95.  
*Mercure de France* : 180.  
 MERODE-WESTERLOO (Philippe-Maximilien, comte de) : 48.  
 METTERNICH (*Clément*-Wenceslas-Népomucène-Lothaire, comte, puis prince de) : 82.  
 Metz : 103.  
 MIGNERET (Mathieu) : 182.  
 MIRABEAU (Honoré-Gabriel RIQUETI, comte de) : 95.  
 Moguilev : 79.  
 Moldavie : 46, 55.  
 MOLÉ (François-René) : 171.
- MOLIÈRE (Jean-Baptiste POQUELIN, *dit*) : 39, 140, 170, 174, 192.  
 MONGE (Gaspard) : 180.  
*Moniteur universel* : 149.  
 Mons : 42.  
 MONSIGNY (Pierre-Alexandre) : 154, 156.  
 MONTAIGNE (Michel EYQUEM DE) : 10-11, 25, 28, 32-34, 40, 146, 151-152.  
 MONTECUCCOLI (Raimondo, comte de) : 119.  
 MONTESQUIEU (Charles-Louis de SECONDAT, baron de LA BRÈDE et de) : 39.  
 MONTFALCON : voir ADHÉMAR  
 Montmorency : 152.  
 MONTPELLIER (Charles-Alexis de) : 137-138.  
 MOORE (John) : 65.  
 Moravie : 51.  
 MOREAU (Jean-Victor) : 106.  
 MOREL (Jean-Marie) : 134.  
 Moritzburg (Moritzbourg) : 68.  
 Moulin-Joli : 135.  
 MOZART (*Wolfgang* Amadeus) : 45, 155-156, 159-160.  
 MURRAY (David) : voir STORMONT  
 MUSSET (Alfred de) : 147.
- Naples : 67.  
 NAPOLÉON I<sup>er</sup>, empereur des Français : 7, 45, 103-110, 131.  
 NARYCHKINE (Lev Alexandrovitch, comte) : 79.  
 NASSAU-USINGEN (Frédéric-Auguste, prince de) : 63, 68.  
 Neerwinden : 100-101.  
 NERVAL (Gérard LABRUNIE, *dit* de) : 147-148.  
 NIETZSCHE (Friedrich) : 33.  
 NIEUWERKERKE ou NIEUKERQUE (Albertine-Élisabeth, baronne de) : 67.  
 Nîmes : 74.  
 NIVERNAIS (Louis-Jules MANCINI-MAZARINI, duc de) : 188.  
 Noire (mer) : 30.  
 NOSTITZ-RINEK (Philippine, comtesse) : voir SCHLICK
- O'DONNELL (Maurice, comte) : 16.  
 Olomouc (Olmütz) : 108.  
*Oracle (L')* : 8.  
 ORLÉANS (Élisabeth-Charlotte de BAVIÈRE, dite la Princesse Palatine, duchesse d') : 148.  
 ORLÉANS (Gaston de FRANCE, duc d') : 45.

- ORLÉANS (Marguerite de LORRAINE, duchesse d') : 45.
- ORLÉANS (Philippe, duc d'—, Régent du royaume de France) : 148, 177.
- Ostende : 77.
- OUVAROV (Sergueï Semenovitch, comte) : 82.
- PAGÈS (abbé Jean-Pierre) : 156-159 ; ill. coul. n° 8.
- PAISIELLO (Giovanni) : 159-160.
- PÁLFFY AB ERDÖD (Euphémie, dite Féfé, princesse de LIGNE, comtesse Jean-Baptiste) : 17.
- PANCKOUCKE (Charles-Joseph) : 180.
- PANINE (Nikita Ivanovitch, comte) : 19, 80.
- Paris : 12, 18, 43, 46, 54-56, 60, 62-65, 67, 69-70, 78, 96, 102, 139, 158-160, 167, 177-178, 180, 182-183, 191.
- Parthenizza : 29, 55.
- PASCAL (Blaise) : 32, 146.
- PAUL de Tarse : 34.
- PAUL I<sup>er</sup>, grand-duc puis empereur de Russie : 180-183.
- Pays-Bas : 12.
- Pays-Bas autrichiens : 23, 27, 42-44, 46, 51-52, 55, 73, 77-78, 81, 83, 85-86, 88-97, 100-102, 105, 113, 135-136, 140, 164.
- PEREZ (Antoine) : 154.
- PEREZ (Jacques) : 154.
- PERGOLÈSE (Giovanni Battista PERGOLESÌ, dit) : 12.
- Pest (Pesth) : voir Budapest
- Peterhof : 135.
- PHALSBOURG (Henriette de LORRAINE, princesse de) : 45.
- PHILIDOR (François-André DANICAN) : 156, 190.
- PICCINI ou PICCINNI (*Niccolò Vito*) : 159, 190.
- PICTET DE ROCHEMONT (Charles) : 148-149.
- Piémont : 100.
- PILLEMENT fils (Jean-Baptiste) : ill. coul. n° 2.
- PINDARE : 104.
- PION (François) : 120.
- PIPENPOY (famille bruxelloise) : 45.
- PLINE l'Ancien (Gaius Plinius Secundus, dit) : 23.
- POLASTRON (Gabrielle-Yolande, duchesse de) : voir POLIGNAC
- POLIGNAC (Gabrielle-Yolande de POLASTRON, duchesse Jules de) : 76.
- POLIGNAC (Jules, duc de) : 76.
- Pologne : 46, 55, 58, 149-150.
- Pommerœul : 156-157.
- PONT-DE-VEYLE (Antoine de FERRIOL DE) : 164.
- POTEMKINE (Grigori Aleksandrovitch, prince) : 79-80.
- POTOCKA (*Hélène*-Apollonie MASSALSKA, princesse Charles de LIGNE, puis comtesse Vincent) : 48, 79, 156, 158.
- Potsdam : 136.
- Prague : 57, 112, 114.
- Presbourg : voir Bratislava
- PRÉVILLE (Pierre DUBUS, dit) : 164, 171.
- PROLI (Charles de) : 77.
- PROUST (Marcel) : 27-28.
- Provence : 46, 55.
- Prusse : 21, 51, 79-80, 93, 101, 105, 107.
- PUTMANS (Guillaume-Antoine) : 15.
- Quarouble : 156.
- QUINAULT (Philippe) : 190.
- QUINAULT-DUFRESNE (Abraham-Alexis QUINAULT, dit) : 171.
- QUINTILIEN (Marcus Fabius Quintilianus, dit) : 180.
- RACINE (Jean) : 39, 146, 167, 174.
- RAMEAU (Jean-Philippe) : 159.
- Ratisbonne (Regensburg) : 10.
- RAUCOURT (Françoise-Marie-Antoinette-Josèphe SAUCEROTTE, dite) : 170.
- RAUTENSTRAUCH (Franz Stephan) : 112.
- RAYNAL (abbé Guillaume-Thomas) : 96.
- Regensburg : voir Ratisbonne
- REGNARD (Jean-François) : 167, 192.
- REICHARDT (Johann Friedrich) : 19.
- Renaissance (La)* : 149.
- RÉTIF DE LA BRETONNE (Nicolas) : 147-148, 150.
- Retz (désert de) : 135.
- RETZ (Jean-François Paul de GONDI, cardinal de) : 146.
- Revue nouvelle* : 149.
- Rhin : 101, 103, 105, 107.
- RIBOU (Nicolas) : 171.
- RICCOBONI (Antoine-François) : 165-166.
- RICCOBONI (Luigi) : 166.

- RICHTER (Joseph) : 113.  
 RIVAROL (Antoine RIVAROLI, *dit*) : 96.  
 ROBERT (Hubert) : 190.  
 ROBIN (Eugène) : 148.  
 Rome : 12.  
 ROPS (chargé d'affaire et officier) : 42.  
 ROSSI (Léandre, chevalier de) : 78.  
 Rouergue : 74.  
 ROUSSEAU (Jean-Baptiste) : 39.  
 ROUSSEAU (Jean-Jacques) : 8-9, 12, 24, 27, 39, 54, 76, 81-82, 97, 133, 136, 138, 140, 143, 147-149, 152, 187-188.  
 RUBENS (Peter Paul) : 12, 56.  
 Ruesnes : 113.  
 Rumst : 42.  
 Russie : 19, 21, 46, 51, 55, 57, 78-81, 83, 88, 107, 135.  
  
 Sabacz (Sabatsch) : 21.  
 SABRAN (Françoise-Éléonore de) : voir BOUFFLERS  
 SABRAN (*Elzéar*-Louis-Marie, comte de) : 27.  
 Saint-Cloud : 108.  
 SAINT-GÉRY (famille bruxelloise) : 45.  
 SAINT-LAMBERT (Jean-François de) : 189.  
 Saint-Pétersbourg : 46, 75, 78-79, 83, 120.  
 SAINT-SIMON (Louis de ROUVROY, duc de) : 146, 148.  
 SAINTE-ALBINE (Pierre RÉMOND DE) : 165-166, 169-171.  
 SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin) : 147, 149, 177, 181.  
 Sainte-Croix-lez-Bruges : 131.  
 SALIERI (Antonio) : 159-160.  
 SALM (Élisabeth-Alexandrine-Charlotte, princesse de) : voir LIGNE  
 SAND (Amantine-Aurore-Lucile DUPIN, *dite* George) : 147.  
 SANTEUL ou SANTEUIL (Jean de) : 12.  
 Sarrelouis : 103.  
 SARTI (Giuseppe) : 159.  
 SARTRE (Jean-Paul) : 23.  
 SAURIN (Bernard-Joseph) : 183.  
 Savoie : 8.  
 SAVOIE-CARIGNAN (Eugène de –, *dit* le prince Eugène) : 23, 101, 108.  
 Saxe : 102, 135.  
 SAXE (Maurice, comte de –, *dit* le maréchal de) : 119-122.  
 SAXE-TESCHEN (*Albert*-Casimir, duc de) : 86, 94-95, 101, 130.  
 SAXE-TESCHEN (Marie-Christine-Jeanne-Josèphe-Antoinette, archiduchesse d'AUTRICHE, duchesse de) : 86, 94-95, 101, 130.  
 SAXE-WEIMAR-EISENACH (Charles-Auguste, duc de) : 13, 16.  
 SCARRON (Paul) : 39.  
 Schaerbeek : 136-137.  
 SCHILLER (Friedrich von) : 13.  
 SCHINDELMAYER (Karl Robert) : ill. coul. n° 4.  
 SCHLEGEL (Friedrich von) : 13.  
 SCHLICK (Philippine, comtesse NOSTITZ-RINEK, comtesse Joseph Heinrich zu) : 125.  
 SCHOEPFLIN (Jean-Daniel) : 75-76.  
 Schoonenberg : voir Laeken  
 SCRIVE (Jules-Émile) : 54.  
 SCUDÉRY (Madeleine de) : 81.  
 SÉGUR (Louis-Philippe, comte de) : 74, 81, 131 ; ill. coul. n° 7.  
 Seine : 67.  
 SENANCOUR (Étienne PIVERT DE) : 147.  
 SERVANDONI : voir D'HANNETAIRE  
 Sheffield Park : 134.  
 SIMONS (Jean) : 56.  
 SOUBIRAN (Jean-François) : 12, 22.  
 Spa : 56.  
 SPIEGEL (Flore, princesse de LIGNE, baronne Friedrich Wilhelm Raban von) : 17.  
 SPINOZA (Baruch) : 33.  
 STAËL-HOLSTEIN (Germaine NECKER, baronne de) : 8-9, 12, 82, 88, 118, 147, 150-151, 179, 186, 188.  
 Stambruges (Estambruges) : 27.  
 STARHEMBERG (Georges Adam, duc von) : 47.  
 STARHEMBERG (Ludwig, comte, puis prince von) : 140-141.  
 STASSART (*Goswin*-Joseph-Augustin, baron de) : 8.  
 STENDHAL (Henri BEYLE, *dit*) : 148, 188.  
 STICOTTI (Antonio Fabio) : 166.  
 STORMONT (David MURRAY, *dit* the Viscount) : 80.  
 Strasbourg : 67, 75, 83.  
 SUÉTONE (Caius Suetonius Tranquillus, *dit*) : 181.  
 Suisse : 8, 46, 51.  
  
 TALLEYRAND-PÉRIGORD (Charles-Maurice de) : 73, 107.

- Tartarie : 27-28, 51, 57, 132, 140.  
 Tauride : 30.  
 Teplice (Töplitz) : 15-16, 58.  
 THIBAUDET (Albert) : 168.  
 THIRIOT (Nicolas-Claude) : 182.  
 THUGUT (Johann Amadeus Franz de Paula, baron) : 105.  
 TIFFON DE SAINT-SURIN (Pierre) : 181-182.  
 TILLY (Jacques-Pierre-Alexandre, comte de) : 73, 76, 188.  
 Töplitz : voir Teplice  
 Tournai : 101, 130.  
 TRAUTTMANSDORFF-WEINSBERG (Franz Ferdinand, prince von) : 89.  
 Trêves : 89, 103.  
 Trianon : 76.  
 Tsarskoïe Selo : 80, 135.  
 TURENNE (Henri de LA TOUR D'Auvergne, vicomte de) : 23.  
 TURGOT (Anne-Robert-Jacques) : 183.  
 TURPIN DE CRISSÉ (Lancelot, comte) : 119.  
 Turquie : 20, 55, 57, 81, 101, 103-104, 131.  
 Tyrol : 106.
- Uccle : 140.  
 Ulm : 107.  
 URSEL (Charles, 2<sup>e</sup> duc d') : 43.  
 URSEL (Wolfgang-Guillaume, 3<sup>e</sup> duc d') : 43, 47, 50.  
 Utrecht : 78.
- Valenciennes : 100.  
 Valmy : 17, 20, 101.  
 VANDENBROUCKE (Jacques-Ignace) : 42, 44, 52, 90, 134.  
 VAN DER NOOT DE VRECHEM (Henri-Charles-Nicolas) : 88, 91-92, 94.  
 VAN DYCK (Antoon) : 12.  
 VAN EUPEN (Pierre-Jean-Simon) : 92.  
 VAN MALDERE (Pierre) : 154.  
 VAN YPEN (Philippe-Henri et Pierre-Joseph-Théodore) : 158.  
 VASSE (Abraham) : ill. coul. n<sup>o</sup> 5.  
 Vaud (canton de) : 177.  
 VAUDREUIL (Joseph-Hyacinthe-François de Paule, comte de) : 27, 76.  
 VAUGELAS (Claude Favre de) : 8.  
 VAUVENARGUES (Luc de CLAPIERS, marquis de) : 37, 147.  
 Venise : 8, 65.
- VERGENNES (Charles GRAVIER, comte de) : 75-78, 83.  
 Versailles : 44, 46, 56, 76-77, 111, 174.  
 Vienne : 7, 9-10, 12, 15, 18, 23, 42, 45-46, 55-57, 60, 63-64, 73, 79-80, 82, 89, 94-96, 101-102, 106-107, 112, 114, 118, 125, 131, 137, 141-142, 154-160, 186.  
 VIETINGHOFF (Beate Barbara Juliane von) : voir KRÜDENER  
 VIGÉE-LE BRUN (Louise-Élisabeth) : 7, 18-20.  
 Vilvorde : 86, 91-92.  
 VIRGILE (Publius Vergilius Maro, dit) : 12, 129, 142-143.  
 VITZTHUMB (Ignace) : 154-156, 158-159, 191.  
 VOISENON (Claude-Henri de FUSÉE, abbé de) : 164.  
 Voïvodine : 88.  
 VOLTAIRE (François-Marie AROUET, dit) : 7, 12, 18, 36-37, 39, 80, 114, 120, 140, 163, 174, 177-179, 188.  
 VONCK (Jean-François) : 94-96.
- WALCKIERS DE TRONCHIENNES (Adrien-Ange, vicomte de) : 136.  
 WALCKIERS DE TRONCHIENNES (Joseph-Édouard-Sébastien, vicomte de) : 95.  
 WALPOLE (Horace) : 18.  
 WALTHER (Georg Friedrich) : 22, 102, 118, 120, 123-124, 182.  
 WALTHER (Salomon) : 102, 182.  
 Warburg (Warbourg) : 74.  
 WARNERY (Charles-Emmanuel de) : 119.  
 WATTEAU (Antoine) : 190.  
 Weimar : 16, 150.  
 WELLINGTON (Arthur WELLESLEY, duc de) : 45.  
 WERDENFELS : voir MALECK VON WERDENFELS  
 Wespelaar : 131.  
 WESTERLOO : voir MERODE  
 Westphalie : 10.  
 Wetteren : 131.  
 Wiener Neustadt : 113.  
 Windsor : 63.  
 Wörlitz : 135-136.  
 WUCHERER (Georg Philipp) : 113.  
 ZINZENDORF (Johann Karl, comte von) : 23, 54.  
 ZIPPE (Augustin) : 112.  
 ZOLA (Émile) : 23.



# Biographies

**Daniel ACKE** enseigne la littérature et la philosophie françaises à la Vrije Universiteit de Bruxelles (VUB). En tant que dix-huitiémiste, il s'est surtout intéressé à la tradition des moralistes. Il a collaboré à l'édition des œuvres de Charles-Joseph de Ligne aux éditions Honoré Champion (direction du volume *Caractères et portraits*, 2003 ; collaboration à *Mes écarts*, avec Jeroom Vercruysse) et est associé à celle, en préparation, de Vauvenargues, chez le même éditeur. Dans la littérature et la pensée du xx<sup>e</sup> siècle, il étudie surtout le mysticisme non religieux.

Docteure en philologie romane, **Valérie ANDRÉ** est maître de recherches au FRS-FNRS. Disciple de Raymond Trousson et de Roland Mortier, elle s'est spécialisée dans l'histoire de la littérature et des idées des xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles qu'elle enseigne à l'Université libre de Bruxelles. Elle est l'auteure de plusieurs monographies (*Le roman du libertinage (1782-1815)*, Paris, Champion, 1997 ; *Le Traité sur la tolérance de Voltaire*, Paris, Champion, 1999 ; *Les Mémoires de Jean-Baptiste Louvet ou La tentation du roman*, Paris, Champion, 2000 ; *Réflexions sur la question rousse*, Paris, Tallandier, 2007 ; *La rousseur infamante*, Bruxelles, Académie en poche, 2014) et éditions critiques (Charles-Joseph de LIGNE, *Lettres de Fédor à Alphonsine*, Paris, Champion, 2005 ; Louise FUSIL, *Souvenirs d'une actrice*, Paris, Champion, 2006 ; *Malesherbes à Louis XVI ou les Avertissements de Cassandre, Mémoires inédits*, Paris, Tallandier, 2010). Membre de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique depuis 2011, elle a codirigé le *Dictionnaire des femmes des Lumières* (Paris, Champion, 2015) et consacre actuellement l'essentiel de ses recherches à Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes.

Professeur d'histoire moderne à l'Université libre de Bruxelles, **Bruno BERNARD** s'est notamment spécialisé dans l'histoire du despotisme éclairé et des révolutions, ainsi que des idées politiques et religieuses, ou encore de la vie culturelle, au sens large, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a codirigé, à la Voltaire Foundation de l'Université d'Oxford, la publication scientifique de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* de Voltaire (8 vol.). Il collabore à deux projets importants : l'*Histoire culturelle de la Wallonie* (2013) et la *Verwaltungsgeschichte der Habsburgermonarchie in der Frühen Neuzeit* (Vienne, 2012-). Il a notamment publié un ouvrage (*La révolution brabançonne et les États belgiques unis (1789-1790)*, Bruxelles, Musées de la ville de Bruxelles, 2003) et plusieurs articles sur Joseph II, la Révolution brabançonne et la Révolution française.

Maître de recherches à l'Université de Namur, où il anime le Centre de Recherches Gérard de Nerval, **Michel BRIX** a publié des travaux sur les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles français. Il est notamment spécialiste de Nerval et de Sainte-Beuve. Parmi ses derniers ouvrages parus : *Histoire de la littérature française* (Paris-Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2014) ; *L'amour libre. Brève histoire d'une utopie* (Paris, Molinari, 2016, 2<sup>e</sup> éd.) ; éditions du *Voyage en Russie* et du *Voyage au Caucase* d'Alexandre Dumas (Paris, Bartillat, 2015 et 2016) et des *Œuvres poétiques et romanesques* de Pétrus Borel (Paris, Sandre, 2017).

**Ivo CERMAN** est maître de conférence à l'université de Bohême de Sud à České Budějovice. Il travaille sur l'histoire de l'éducation aristocratique et la philosophie pratique à l'âge des Lumières. Il est l'auteur du livre *Habsburgischer Adel und Aufklärung* (Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2010). Il a ensuite travaillé sur la philosophie morale et l'enseignement universitaire et a dirigé le volume *The Enlightenment in Bohemia. Religion, Morality and Multiculturalism* (Oxford, University of Oxford-Voltaire Foundation, 2011). Il a étudié la littérature écrite par les aristocrates en Bohême, notamment dans son article « Aristocratic Francophone literature in Bohemia », dans Vlanislav RJÉOUTSKI, Gesine ARGENT et Derek OFFORD (éds), *European Francophonie. The Social, Political and Cultural History of an International Prestige Language*, Berne, Lang, 2014, p. 209-238. Son intérêt pour l'ésotérisme durant cette même période a donné lieu à l'édition d'un manuscrit encyclopédique (*Aufklärung oder Illuminismus ? Die Enzyklopädie des Grafen Franz Josef Thun*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2015). Il se focalise depuis plusieurs années sur l'histoire du droit naturel et les droits de l'homme au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Professeure à la Sunway University à Subang Jaya (Malaisie), **Sabine CHAUCHE** est spécialiste du théâtre des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Parues à Paris, aux éditions Honoré Champion, ses trois monographies *L'art du comédien. Déclamation et jeu scénique en France à l'âge classique* (2001), *La philosophie de l'acteur. La dialectique de l'intérieur et de l'extérieur dans les écrits sur l'art théâtral français (1738-1801)* (2007) et *La mise en scène du répertoire à la Comédie-Française (1680-1815)* (2013) s'attachent à retracer l'évolution des théories et des pratiques scéniques de 1629 à 1815. Elle a dirigé l'édition du *Théâtre français* de Jean-François Regnard (Paris, Classiques Garnier, 2015), ainsi que plusieurs numéros thématiques sur le

concept du théâtral, sur l'histoire matérielle et économique des spectacles et sur la commercialisation du music-hall entre 1850 et 1950. Elle dirige la revue *European Drama and Performance Studies*. Elle a récemment terminé une étude sur les dépenses et les dettes estudiantines à Oxford durant la période victorienne et s'intéresse désormais à l'histoire de la consommation en Europe.

**Bruno COLSON** est professeur à l'Université de Namur. Il a publié un recueil ordonnancé et commenté des réflexions de Napoléon, *De la guerre* (Paris, Perrin, 2011 ; traduit en anglais : Oxford University Press, 2015), en portugais, en espagnol et en chinois (2016). Son *Leipzig. La bataille des Nations (16-19 octobre 1813)* (Paris, Perrin, 2013) a obtenu le prix Premier Empire de la Fondation Napoléon. Il vient de publier une biographie de *Clausewitz* (Paris, Perrin, 2016). Il prépare actuellement un ouvrage sur les Belges dans l'armée autrichienne entre 1756 et 1815, et est un des six « editors » d'une *Cambridge History of the Napoleonic Wars*, à paraître en 2020.

Docteure agrégée en musicologie, **Marie CORNAZ** est conservatrice des collections musicales de la Bibliothèque royale de Belgique et maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles (cours « Patrimoine musical belge. Questions de recherche »). Ses recherches portent sur l'étude des sources musicales et l'histoire de la musique et des musiciens dans les anciens Pays-Bas et en Belgique du xvii<sup>e</sup> siècle au début du xx<sup>e</sup> siècle. Elle est notamment l'auteure de *L'édition et la diffusion de la musique à Bruxelles au xviii<sup>e</sup> siècle* (Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2001), *Les princes de Chimay et la musique* (Bruxelles, La renaissance du livre, 2002) et *Les ducs d'Arenberg et la musique au xviii<sup>e</sup> siècle. Histoire d'une collection musicale* (Turnhout, Brepols, 2010), dont une version anglaise, revue et augmentée, est parue fin 2015. Son inventaire des collections musicales conservées au château de Belœil a donné lieu à plusieurs publications sous presse.

Professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles et membre de la classe des arts de l'Académie royale de Belgique, **Manuel COUVREUR** a consacré l'essentiel de ses recherches aux rapports entre les différentes formes d'expression artistique en France aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. Il a dirigé cinq ouvrages collectifs retraçant l'histoire du théâtre de la Monnaie (Bruxelles, GRAM, 1996-2010) et assuré, avec Xavier Luffin, la première édition critique de la traduction des *Mille et une nuit* par Antoine Galland (Paris, Champion, 2016). En collaboration avec Roland Mortier, il a publié l'édition critique de l'intégralité des *Œuvres romanesques* du prince de Ligne (Paris, Champion, 2000-2005). Il prépare actuellement une monographie sur l'œuvre littéraire de Ligne.

Doctorante en histoire moderne à l'ULB, **Shipé GURI** étudie les hôtels aristocratiques bruxellois sur le long xvii<sup>e</sup> siècle (1600-1730) afin d'en définir la place et les fonctions au sein du mode de vie de l'élite nobiliaire, de ses stratégies patrimoniales et économiques, de l'espace urbain et du système de représentation identitaire. Elle a organisé le colloque *Les grandes résidences urbaines en Europe (1500-1830). Approche pluridisciplinaire d'un objet à redéfinir* (Bruxelles, 22 et 23

mai 2015) dont les actes paraîtront sous peu dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*. Elle a été invitée à participer à la journée d'étude, *L'hôtel urbain, pôle de modernité et de transformation dans la ville*, organisée dans le cadre d'un projet de publication européenne et transdisciplinaire sur les palais et hôtels urbains (Bordeaux, 12 et 13 janvier 2017).

Docteure en histoire de l'art et archéologie de l'Université de Liège, **Nathalie de HARLEZ DE DEULIN** y a soutenu en 2015 une thèse intitulée *L'art des jardins dans les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège (1761-1829). Évolution du goût et passion botanique sous l'influence des Lumières*. Elle a assuré la coordination de l'*Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie* (9 vol., 1992-2008). Elle est actuellement membre spécialiste « Jardins historiques » de la Commission royale des monuments, sites et fouilles, membre du Comité scientifique international des paysages culturels de l'Icomos et du comité scientifique de l'Institut européen des jardins et paysages. Elle est maître-assistante à la Haute École Charlemagne/Université de Liège (Gembloux Agro Bio-tech).

**Christophe LOIR** est professeur à l'Université libre de Bruxelles. Ses travaux portent sur les mutations culturelles au tournant des Temps modernes et de l'Époque contemporaine, notamment dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme (*Bruxelles néoclassique. Mutations de l'espace urbain (1775-1840)*, Bruxelles, CFC Éditions, 2017). Dans le domaine de l'histoire de la mobilité, il a assuré la direction de l'ouvrage collectif *La promenade au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (Belgique-France-Angleterre), Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2011, n° 39 ; du numéro spécial *Marche et espace urbain de l'Antiquité à nos jours*, Clara, 2013, n° 1 ; et d'un dossier sur la circulation autour des théâtres dans *Aller au théâtre, Histoire urbaine*, 2013, n° 38.

Membre de la Société royale des bibliophiles et des iconophiles de Belgique, **Pierre MOURIAU DE MEULENACKER** a assuré la direction scientifique de la revue de cette association *Le livre et l'estampe*. Fondateur et secrétaire du Groupe d'études lignistes, il a œuvré à la numérisation et à la mise en ligne de nombreux ouvrages du prince, notamment des 34 volumes des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*. Il a assuré l'édition des *Nouvelles annales prince de Ligne*, dont 19 volumes ont paru depuis 1986. Spécialiste de l'édition du XVIII<sup>e</sup> siècle, il a publié de nombreuses études sur les ornements typographiques, les éditions liégeoises ou encore sur les éditions de madame de Graffigny. Sa connaissance profonde des éditions du prince de Ligne, comme des livres lui ayant appartenu, a donné lieu à de nombreuses publications.

**Fabrice PREYAT** est chercheur qualifié honoraire du FRS-FNRS et professeur à l'Université libre de Bruxelles. Ses recherches concernent les rapports entre mécénat religieux, littérature et théologie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Après une thèse consacrée au *Petit concile de Bossuet et la christianisation des mœurs et des pratiques littéraires sous Louis XIV* (Berlin-Münster, Lit-Verlag, 2007), il a notamment assuré la direction du collectif *Marie-Adélaïde de Savoie (1685-1712). Duchesse de Bourgogne, enfant terrible de Versailles (Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2014, n° 41). Ses travaux consacrés

à l'apologétique littéraire, au mouvement des anti-Lumières et à la problématique du genre ont donné naissance à deux ouvrages collectifs : *L'apologétique littéraire et les anti-Lumières féminines* (Tübingen, Günter Narr, 2013), prélude aux *Femmes des anti-Lumières, femmes apologistes* (*Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2016, n° 44). Son étude « Promenades du prince de Ligne : de la pratique déambulatoire au genre littéraire », a paru dans *La promenade au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles* (*Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2011, n° 39).

**Jean-Charles SPEECKAERT** est bachelier en histoire de l'Université de Namur (2009) et titulaire d'une maîtrise de l'Université Paris-Sorbonne (2011). Ses recherches sont axées sur l'histoire de la diplomatie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il analyse en particulier les relations entre la France et les Pays-Bas autrichiens. Sous la direction des professeurs Lucien Bély et Michèle Galand, sa thèse de doctorat soutenue en 2017 à l'Université Paris-Sorbonne et à l'Université libre de Bruxelles examine comment, à la suite du renversement des alliances de 1756, la France et les Pays-Bas ont mis en place et maintenu une relation de paix pendant près d'un demi-siècle. Ayant remporté le prix 2015 de la classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique, son ouvrage *Dominique de Lesseps, un diplomate français à Bruxelles au temps du renversement des alliances (1752-1765)* y a été publié en 2016.



# Table des matières

Introduction	
Valérie ANDRÉ et Manuel COUVREUR.....	7
Les humeurs noires du prince rose	
Manuel COUVREUR.....	15
« Tout est presque indifférent »	
La double leçon de la vanité selon Charles-Joseph de Ligne	
Daniel ACKE.....	31
« On ne croit pas que je veille à mes affaires, et sais compter »	
Les finances et le train de vie de Charles-Joseph de Ligne à Bruxelles	
Shipé GURI.....	41
À pied, à cheval, en voiture... Mobilité et modernité chez le prince de Ligne	
Christophe LOIR et Fabrice PREYAT.....	53
« Le style léger n'est pas celui de notre métier » ?	
Le prince de Ligne et la diplomatie dans la seconde moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle	
Jean-Charles SPEECKAERT.....	73
Le prince de Ligne, les Pays-Bas autrichiens et la Révolution brabançonne	
Bruno BERNARD.....	85
Le prince de Ligne et les mutations de la guerre de 1792 à 1807	
Bruno COLSON.....	99
Pour une piété militaire	
Le prince de Ligne et la théologie joséphiste	
Ivo CERMAN.....	111

Le prince de Ligne, bibliophile ? Pierre MOURIAU DE MEULENACKER .....	117
Écrits sur l'art des jardins Les préceptes éclectiques d'un prince hortomane Nathalie de HARLEZ DE DEULIN .....	127
Ligne « moderne » : <i>Écarts et Fragments</i> Michel BRIX .....	145
Les affinités musicales du prince de Ligne Marie CORNAZ.....	153
La scène au prisme de la critique « sentimentaire » Charles-Joseph de Ligne et ses écrits sur la pratique théâtrale Sabine CHAUCHE.....	163
« J'aime mieux sentir que juger » Quand le prince de Ligne relisait la <i>Correspondance littéraire</i> de La Harpe Valérie ANDRÉ .....	177
Références bibliographiques abrégées.....	193
Index .....	195
Biographies .....	207



Fondées en 1972, les Editions de l'Université de Bruxelles sont un département de l'Université libre de Bruxelles (Belgique). Elles publient des ouvrages de recherche et des manuels universitaires d'auteurs issus de l'Union européenne.

---

*Principales collections et directeurs de collection*

- Commentaire J. Mégret (Comité de rédaction : Marianne Dony (directeur), Emmanuelle Bribosia, Claude Blumann, Jacques Bourgeois, Jean-Paul Jacqué, Mehdi Mezaguer, Arnaud Van Waeyenbergh, Anne Weyembergh)
- Architecture, aménagement du territoire et environnement (Christian Vandermotten et Jean-Louis Genard)
- Etudes européennes (Marianne Dony et François Foret)
- Histoire (Eliane Gubin et Kenneth Bertrams)
- Histoire – conflits – mondialisation (Pieter Lagrou)
- Philosophie politique : généalogies et actualités (Thomas Berns)
- Religion, laïcité et société (Monique Weis)
- Science politique (Pascal Delwit)
- Sociologie et anthropologie (Mateo Alaluf et Pierre Desmarez)
- UBlire (collection de poche)

Elles éditent trois séries thématiques, les *Problèmes d'histoire des religions* (direction : Sylvie Peperstraete), les *Etudes sur le XVIII<sup>e</sup> siècle* (direction : Valérie André et Brigitte D'Hainaut-Zveny) et *Sextant* (direction : Valérie Piette et David Paternotte).

Les ouvrages des Editions de l'Université de Bruxelles sont soumis à une procédure de *referees* nationaux et internationaux.

Des ouvrages des Editions de l'Université de Bruxelles figurent sur le site de la Digithèque de l'ULB. Ils sont aussi accessibles via le site des Editions.

---

Founded in 1972, Editions de l'Université de Bruxelles is a department of the Université libre de Bruxelles (Belgium). It publishes textbooks, university level and research oriented books in law, political science, economics, sociology, history, philosophy, ...

---

Editions de l'Université de Bruxelles, avenue Paul Héger 26 – CPI 163, 1000 Bruxelles, Belgique, [EDITIONS@ulb.ac.be](mailto:EDITIONS@ulb.ac.be), <http://www.editions-universite-bruxelles.be>  
Diffusion/distribution : Interforum Benelux (Belgique, Pays-Bas et grand-duché de Luxembourg) ; SODIS/ToThèmes (France) ; Servidis (Suisse) ; Somabec (Canada).



## CINQUANTE NUANCES DE ROSE

Feld-maréchal, septième prince du nom, Charles-Joseph de Ligne (1735-1814) exerça une véritable fascination sur ses contemporains. Familier et serviteur des plus grands monarques de l'Europe éclairée, il fréquenta militaires, gens de lettres, artistes et saltimbanques. La postérité retient de lui une image scintillante qui le pose en commensal spirituel de l'aristocratie politique et intellectuelle de son temps. Autrichien francophone, « belge » et cosmopolite, Ligne fut un auteur prolifique que l'on mit longtemps à découvrir. L'immense production sortie de sa plume se déploie dans les genres les plus divers et fait aujourd'hui l'objet d'une édition scientifique digne de ce nom. Fut-il réellement « l'homme le plus gai de son siècle », comme le pensait Goethe, ce *Rosarote Prinz* recherché pour ses bons mots et l'élégance de ses aphorismes ? Sans doute, mais on ne saurait pour autant le réduire à cette seule posture qu'il a lui-même contribué à imposer. Derrière le fard et les ornements, le lecteur attentif ne tarde pas à découvrir une personnalité beaucoup plus complexe, victime parfois des humeurs les plus sombres, faite de nuances et d'apparentes contradictions.

Ce volume, auquel ont contribué des spécialistes issus de plusieurs disciplines, entend rompre avec la représentation figée d'un homme et d'une œuvre trop longtemps méconnus. Les différents articles entendent porter un regard neuf sur la vie et les écrits du Prince, en s'efforçant de cerner les différentes facettes du kaléidoscope : religion, vie militaire, littérature, musique, théâtre, éléments quotidiens, autant de thématiques rencontrées au fil des écrits publics ou privés, qui contribuent à faire de lui un intellectuel des Lumières tenté par la modernité malgré un évident conservatisme.

ISBN 978-2-8004-1629-8



9 782800 416298

[www.editions-universite-bruxelles.be](http://www.editions-universite-bruxelles.be)

20 €

## **Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, ci-après dénommées BIBL., implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mises en ligne par les BIBL.. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

### **Protection**

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les BIBL. de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayant droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les EUB et les BIBL. déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les BIBL. ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

#### **3. Localisation**

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\_du\_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les BIBL. encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

### **Utilisation**

#### **4. Gratuité**

Les EUB et les BIBL. mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

#### **5. Buts poursuivis**

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles ([editions@admin.ulb.ac.be](mailto:editions@admin.ulb.ac.be)).

#### **6. Citation**

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

#### **7. Liens profonds**

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des BIBL.;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Bibliothèques'.

### **Reproduction**

#### **8. Sous format électronique**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis. Toutefois les copies numériques ne peuvent être stockées dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'URL permanent (voir [Article 3](#)) doit toujours être utilisé pour donner accès à la copie numérique mise à disposition par les BIBL.

#### **9. Sur support papier**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

#### **10. Références**

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux BIBL. dans les copies numériques est interdite.